

BULLETIN
DE
L'INSTITUT
ARCHÉOLOGIQUE
LIÉGEOIS

TOME LIX
1935

LIÈGE
MAISON CURTIUS

R
149



R249

P1422

BULLETIN
DE
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS



BULLETIN
DE
L'INSTITUT
ARCHÉOLOGIQUE
LIÉGEOIS

TOME LIX
1935

LIÈGE
MAISON CURTIUS

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS
PENDANT L'EXERCICE 1934

Mesdames. Messieurs.

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément à nos statuts, mon rapport annuel sur l'activité de notre Société pendant l'exercice écoulé.

Séances mensuelles. — Nous avons tenu régulièrement nos dix séances statutaires ; toutes ont été suivies par un grand nombre de membres et ont comporté au moins une communication, faite par l'un de nos confrères, sur un sujet d'histoire ou d'archéologie.

La liste de ces conférences a paru dans notre *Chronique archéologique*.

Conférences publiques. — Nos causeries dominicales, organisées comme d'habitude par M. Fl. Pholien, connurent un succès égal à celui des années précédentes.

Voici la liste des orateurs entendus et des sujets traités :

Dimanche, 7 janvier 1934 : M. PAUL HARSIN, *Un ingénieur liégeois du XVII^e siècle*. Jean Gallé.

14 janvier : M. le Comte JOSEPH DE BORCHGRAVE D'ALTENA, *Les retables brabançons* (avec projections).

21 janvier : M. GUILLAUME HENNEN, *La reconstruction de Liège après le sac de 1468*.

28 janvier : M. FERDINAND COURTOY, *L'Entre - Sambre - et-Meuse à l'époque romaine* (avec projections).

4 février : M. L. E. HALKIN, *Un Italien de la Renaissance à Liège*. Jérôme Aléandre.

11 février : M. l'Abbé BASTIN. *La « Via Mansuerisca », voie romaine découverte sur la Fagne en 1932-1933* (avec projections).

18 février : M. JULES DUMONT. *Promenade archéologique. du Palais des Princes-Évêques à l'église Saint-Gilles* (avec projections).

Leçons de vulgarisation organisées par M. Pholien. — Voici le programme de ces leçons, publiques et gratuites, données cet hiver pour la troisième fois durant les mois de mars et d'avril.

M^{lle} MARIA LOUIS. *Voyages d'études en France 1931-1933* : 1^o *Aux Eyzies (Dordogne), capitale du monde préhistorique* ; 2^o *Aux ateliers préhistoriques du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire)* ; 3^o *Au Musée de Saint-Germain-en-Laye. Section préhistorique* (avec projections).

M. LÉON-ERNEST HALKIN. *Silhouettes de princes-évêques* : *Notger (972-1008)* ; *Erard de la Marck (1505-1538)* ; *de Velbruck (1772-1784)*.

M HENRI HEUSE, *Quelques épisodes de la vie liégeoise sous le Premier Empire*.

M. EUGÈNE POLAIN. *La chanson folklorique* (deux leçons).

M. ÉDOUARD PONCELET. *Les sceaux des princes, communes, seigneurs, etc. à l'époque médiévale*.

M. NICOLAS FRANÇOIS. *La céramique, son rôle dans l'art et l'archéologie* (deux leçons).

M. JULES DUMONT. *L'architecture de la Renaissance* : a) *En Italie et en France* (une leçon) ; b) *En Belgique* (une leçon).

En plus de ces « leçons » M. LOUIS LAVOYE fit, le dimanche 4 mars, une conférence rehaussée d'audition de compositeurs d'opéras liégeois au XVIII^e siècle.

Nous nous faisons un devoir de remercier les conférenciers de nos séances mensuelles, comme ceux de nos causeries dominicales et de nos leçons de vulgarisation, pour leur précieux concours.

Excursions. — Les excursions, parfaitement organisées par MM. Pholien et Dumont, furent suivies par de nombreux membres ; en voici la liste :

15 avril : Fouilles à Tongres, sous la direction de M. J. Breuer.

26 avril : Visite des églises Saint-Servais et Saint-Martin et de l'ancienne abbaye de Saint-Laurent.

17 mai : Tongres, Hoesselt, Bilsen et le château des Vieux-Jones à Rijkhoven.

14 juin : Maestricht, ses églises et monuments, et le Canal Albert.

26 juillet : Château et ruines de Logne, séminaire de Saint-Roch, les dolmens de Wéris et l'ancienne église de Xhignesse.

9 août : Château de Hex, églises de Looz et de Wellen.

13 septembre : Dinant, Godinne, le château et le parc d'Annevoie, les églises de Thynes, de Celles et de Foy-Notre-Dame, l'ancien château-fort de Vève, la roche à Bayard.

Nous devons des remerciements aux membres qui voulurent bien guider ces excursions, ainsi qu'aux châtelains qui ménagèrent d'aimables réceptions aux participants.

Publications. — L'année 1934 a vu paraître le tome LVIII du *Bulletin* de l'Institut, volume de 158 pages comprenant, outre la partie administrative, des articles signés par MM. Ch. Verlinden, L. de Jaer, Dr B. Wibin, abbé Fl. Silverijser.

Quatre numéros de la *Chronique archéologique* ont vu le jour pendant l'exercice et forment le tome XXV de la collection.

Nous adressons nos remerciements à M. Léon Lahaye qui a assumé pendant plusieurs années la mission de diriger nos publications. M. Lahaye ayant exprimé le désir d'être déchargé de ces fonctions, nous avons été heureux de ce que M. Magnette ait bien voulu lui succéder.

Musées. — Notre dévouée conservatrice vous entretiendra dans un instant de l'activité de nos Musées. Adressons-lui, ainsi qu'à M. J. Servais, notre dévoué conservateur honoraire qui nous continue sa précieuse collaboration, nos remerciements et nos félicitations pour le zèle et le soin qu'ils apportent dans la conservation de nos collections.

Bibliothèque. — M. G. Bonhomme vous rendra également compte de la situation de notre Bibliothèque. Nous remercions chaleureusement M. Bonhomme du concours dévoué qu'il nous

a apporté pendant plusieurs années. Notre bibliothécaire ayant désiré que son mandat ne soit pas renouvelé, nous avons demandé à M. Pierre Debouxhtay d'accepter de le remplacer. Nous remercions M. Debouxhtay du concours qu'il nous apportera.

Rappelons que la Bibliothèque est accessible à nos membres sur simple demande adressée au bibliothécaire.

Interventions diverses. — Les visites de l'hypocauste romain de la place Saint-Lambert ont été organisées comme chaque année par l'Institut avec le concours de l'Administration communale.

Notre Société a été représentée par MM. Lahaye et Magnette à la célébration, à Bruxelles, du Centenaire de la Commission royale d'Histoire.

AMIAL. — Nous publions ci-après le rapport que nous adresse M. Georges Petit, le dévoué président de l'association sans but lucratif : les Amis des Musées de l'Institut archéologique liégeois (AMIAL).

Membres. — Le nombre de nos membres est resté sensiblement le même. Quelques nouvelles recrues sont venues combler les vides faits dans nos rangs par quelques démissions et par les décès que nous avons eu à déplorer.

Au 31 décembre 1934, notre Société comptait :

- 42 membres effectifs (dont 2 membres d'honneur) ;
- 4 membres d'honneur ;
- 36 membres correspondants ;
- 450 membres associés, soit un total de 530 membres.

Le Secrétaire,
ROBERT TOUSSAINT.

RAPPORT

SUR LES MUSÉES CURTIUS ET D'ANSEMBOURG

PENDANT L'EXERCICE 1934

I. — MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS (Maison Curtius)

I. Travaux d'aménagement et d'entretien. — Cette année-ci encore, il n'a pu être procédé qu'à des travaux de toute urgente nécessité ; réparations d'ailleurs peu importantes, de sorte que les planchers continuent à se détériorer sous l'action des lavages répétés ; l'humidité de certains murs poursuit lentement, mais sûrement son œuvre destructive, et la chaufferie attend toujours sa réfection.

Une nouvelle vitrine a été placée dans la salle de l'annexe située au premier étage. Cette vitrine répond parfaitement à sa destination tant au point de vue utilitaire qu'esthétique.

II. Fréquentation du Musée. — Le Musée a reçu la visite de 22.291 personnes dont :

20.269 visiteurs isolés ou par très petits groupes (soit une augmentation de 1.495 unités) ;

Vingt-quatre groupes d'élèves d'écoles primaires de Liège, Ans, Beyne-Heusay, Bruxelles, Châtelet et Châtelineau, Heerlen (Limbourg hollandais), Herstal, Maestricht, Strivay-Plainevaux, Villers-le-Bouillet, soit 838 unités (contre vingt-cinq groupes avec 553 unités l'an dernier) ;

Cinq groupes d'élèves d'écoles moyennes de Liège, Aywaille, Bruxelles, Courtrai, soit 95 unités (contre huit groupes avec 137 unités) ;

Quatorze groupes d'élèves d'écoles supérieures de Liège, soit 343 unités (contre dix-sept groupes avec 446 élèves) ;

Treize groupes d'élèves d'écoles professionnelles de Liège, soit 401 unités (contre seize groupes avec 335 élèves).

A ces nombres viennent s'ajouter douze visites de sociétés, parmi lesquelles on remarque « Le Vieux Liège », le « Rotary Club », un groupe de scouts de Paris, la Société archéologique d'Anvers, un groupe de touristes hollandais, soit 345 personnes (contre 239 l'an dernier).

Parmi les personnes de marque qui ont tenu à honorer notre Musée de leur visite, nous citerons le Ministre de Roumanie à Bruxelles, Prince Ghika, accompagné de la Princesse Ghika, entourés de M. le Ministre Janson, de M. Neujean, bourgmestre de Liège et de M. Nondonfaz, secrétaire communal.

Nous avons donc le plaisir d'enregistrer pour l'année 1934 une augmentation de 1.920 visiteurs, auxquels il convient d'ajouter les 66 auditeurs de la causerie-promenade faite par M. J. Dumont, soit un total de 1.986 unités de plus que l'an dernier, et de constater que les Liégeois prennent plus volontiers le chemin de leur musée archéologique.

III. Accroissement des collections.

SECTION PRÉHISTORIQUE

1. Petite pointe taillée sur les deux faces, trouvée à Bourg-Léopold. Don de M. J. Stroobant, d'Anvers, par l'entremise de M. De Puydt, à la Ville de Liège.

2. Fragments de quatre tissus réunis entre deux plaques de verre, provenant d'une cité lacustre de la Suisse. Don de M^{lle} Irma van den Meersch à la Ville de Liège, par l'entremise de M. M. De Puydt.

3. Cinq objets en bronze, provenant du Lauristan (Perse) (XVII av. J.-C.) :

a) Objet de forme allongée rappelant un bouton de fleur de lotus ;

b) Casse-tête ;

c) Petit poignard à soie ;

d) Bracelet orné de gravures ;

e) Boucle d'oreille ornée de quatre perles de bronze.

Don de M. E. Rokhsar, de Paris, à la Ville de Liège.

4. Fragment d'une dent de mammouth trouvé dans la commune de Kessenich. Don du docteur Nyssen, de Kessenich, à l'I. A. L.

SECTION ROMAINE

1. Série de quinze poteries dont deux tasses bilobées, quatre plateaux, un déversoir, cinq cruches, cinq poteries dites « Belges », une bouteille carrée en verre, un vase lacrymatoire en verre, le tout découvert lors de travaux exécutés à la Zinkwitfabriek, Maestricht. Don de M^{lle} Henrijean, en mémoire de son père, le professeur Henrijean, à l'I. A. L.

2. Deux tableaux encadrés de chêne, représentant les plans, coupes et dessins de la cave de la villa de Villers-l'Évêque. Don de M. Armand Baar, à l'I. A. L.

SECTION MOYEN AGE

1. Quatre poteries trouvées lors de travaux exécutés à la Zinkwitfabriek, Maestricht. Don de M^{lle} Henrijean, en mémoire de son père, le professeur Henrijean, à l'I. A. L.

SECTION INDUSTRIES D'ART

1. Panneau décoratif en bois tendre, délicatement sculpté, représentant un vase orné de fleurs, œuvre de Michel Herman (1766-1819). Don des Amis du Musée à l'I. A. L.

2. Partie centrale d'un panneau en chêne sculpté aux armes d'un abbé. Don du Chevalier Le Paige à l'I. A. L.

3. Lamponète en verre provenant de l'ancienne manufacture d'Avroy, XVII^e siècle. Legs de M^{me} Vaillant-Tricot à la Ville de Liège.

4. Réduction en terre de pipe polychromée de la Vierge de Pitié dite Notre-Dame de Saint-Remi (Liège). On y trouve la date 1649 et les initiales G. F. (Gilles Fiacre). Dépôt du Musée archéologique de Huy, en échange d'un dépôt consenti par l'I. A. L. d'une assiette lui appartenant et provenant de l'ancienne faïencerie hutoise Charles Lhomme et Philippe Le Doux.

5. Deux étuis dont l'un, à aiguilles, en argent estampé, ayant

probablement fait partie d'un nécessaire et l'autre, à cigares, constitué par deux plaques d'ivoire avec monture en argent ; au centre un motif floral et les initiales E. G. Époque Louis-Philippe. Don de M. Léopold Hertog à la Ville de Liège.

6. Quatre briques d'âtre de style Louis XIV. Don de M. Maréchal à la Ville de Liège.

7. Onze briques d'âtre des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Don de M. Robert Dresse à l'I. A. L.

8. Une brique d'âtre de la fin du XVIII^e siècle. Achat de l'I. A. L.

SECTION LAPIDAIRE

1. Tronçon de colonne en forme de balustre provenant de la cour du Palais, découverte lors de travaux exécutés au Tir communal. Première moitié du XVI^e siècle. Dépôt de la Ville de Liège.

SECTION HISTORIQUE

1. Portrait peint à l'huile d'André Vlassilloir, prieur de Colen (province de Limbourg), par Aubée. Don des Amis du Musée à l'I. A. L.

2. Portrait de l'ermite Jean-Baptiste de Glen, gravé par J. Franckaert. Achat de l'I. A. L.

MÉDAILLIER

1. Médaille en argent du Chevalier Adrien de Mélotte, œuvre de Bonnetain tirée à huit exemplaires. Don d'un anonyme à l'I. A. L. par l'entremise de M. Pholien.

2. Médaille commémorative en bronze de Saint Paul de Sinçay, ancien directeur général de la Vieille-Montagne. Don de M^{me} Gérard à la Ville de Liège.

3. Sceau-matrice en cuivre de la cour de justice de Herstal, représentant saint Henri de Louvain, couronné, assis sur une banquette, le globe terrestre dans la main droite, brandissant une épée de la gauche. Légende : S. HENRICI DE LOVANIO DOMINVS IN HASTALO, et sur la tranche : REPARE DV TEMPS DU DROSSARD DERKENTEEL, 1714. Achat de l'I. A. L.

4. Sceau-matrice en cuivre de la cour de justice de Wandre. Dans le champ, assis sur un banc, un personnage barbu, tête nue, brandissant une épée de la main droite. Légende : S. HENRICI. A. LOVANO. DOMINI. IN. HASTALIO. WANDRE. 1254. XVIII^e siècle. Don de M. Lempereur à l'I. A. L.

II. — MUSÉE D'ANSEMBOURG

I. Travaux d'aménagement et d'entretien. Collections.

-- Sont seules à enregistrer les petites réparations inhérentes au strict entretien de l'immeuble. Cependant, certains murs sont, comme au Musée Curtius, très humides ; ils demanderaient à être asséchés et les tapisseries rafraîchies.

Nous avons été obligés de faire démonter et remiser une garde-robe d'époque Régence, afin de pouvoir exposer la jolie garde-robe Louis XVI, léguée par M^{me} Vaillant-Tricot à la Ville de Liège.

L'Institut archéologique liégeois a déposé au Musée une pendule Louis XVI (Don de M. et M^{me} Fick-Wéry) et un grand portrait peint à l'huile dans un cadre sculpté, de Jean-Théodore de Bavière, prince-évêque de Liège (Don des Amis du Musée).

II. Fréquentation du Musée. — Le Musée a reçu la visite de 9.928 personnes dont :

9.530 visiteurs isolés ou par très petits groupes (soit une augmentation de 2.754 unités sur l'an dernier) ;

Cinq groupes d'élèves d'écoles primaires de Liège. Ans, soit 114 unités (contre quatre groupes avec 145 unités) ;

Deux groupes d'élèves d'écoles moyennes de Huy et Seraing, soit 50 unités (contre quatre groupes l'an dernier) ;

Deux groupes d'élèves d'écoles supérieures de Liège et Morlanwelz, soit 81 unités (contre six groupes avec 178 unités l'an dernier) ;

Cinq groupes d'élèves d'écoles professionnelles de Liège et Bruxelles, soit 72 unités (contre cinq groupes avec 114 unités l'an dernier).

Notons également les visites en groupe de la Société d'archéologie d'Anvers et les Orphelins de la rue du Verbois, soit 41 unités.

La causerie-promenade de M. Delchevalerie a réuni 40 auditeurs.

Le Musée a également reçu la visite du Ministre de Roumanie à Bruxelles, Prince Ghika, de la Princesse Ghika et des personnes qui les accompagnaient.

Nous sommes heureux de constater la progression marquée des visites qui ont atteint cette année-ci un chiffre record.

Le Conservateur,

H. VAN HEULE.

RAPPORT

SUR LA

SITUATION DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS
AU 31 DÉCEMBRE 1934

Comme chaque année, je ne puis qu'être élogieux dans mon rapport sur l'état des collections et l'examen des registres de l'Institut archéologique liégeois.

C'est toujours avec plaisir et le plus grand intérêt que je compulse le grand registre tenu avec tant de soin et de goût par notre conservateur honoraire, Monsieur Jean Servais.

Chaque année ce sont de nouveaux documents archéologiques et historiques qui viennent augmenter ce registre, qui est arrivé à la page 251 en ce qui concerne l'Institut. Pour les dépôts de la Ville, il est clôturé à la page 357.

Les fouilles et les dépôts de la Province n'ont pas apporté de nouvelles écritures au registre.

Notre conservatrice s'occupe toujours du travail de longue haleine des fiches et de leur numérotage.

Elle a adopté le système de numérotage de I à X ; pour les années 1850 à 1900, en rouge pour les pièces appartenant à l'Institut et en noir pour celles appartenant à la Ville.

A partir de 1901, elle adopte un autre numérotage pratiqué actuellement dans les grands musées (Trocadéro, Cologne, etc.).

Le numérotage se fait par année, par exemple pour 1901 : 01-1, 01-2, etc.

Dans le cas particulier où un legs important serait fait (mille pièces au minimum), le numérotage commencerait par exemple par les initiales du donateur (M. X. suivi du numéro d'ordre).

Ce travail très important, fait en vue des prochains catalogues des différentes sections, constitue une œuvre laborieuse, mais d'une utilité incontestable.

Mademoiselle van Heule s'est attachée là à un travail de bénédictin et nous ne pouvons qu'admirer tant son courage que sa ténacité et sa compétence.

Quant à l'inspection des salles du Musée, je n'ai pas à m'y étendre, chacun pouvant se rendre compte et de leur ordonnance et de l'entretien parfait des objets exposés.

Liège, le 28 avril 1935.

Baron M. DE SELYS LONGCHAMPS.

RAPPORT

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'« AMIAL »
PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 MARS 1934

Mesdames. Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des événements qui ont marqué la vie de notre Association au cours de notre deuxième exercice social.

Notre Association a eu encore à déplorer en 1934 le décès de plusieurs de ses membres : d'abord de M. de Buggenoms, membre effectif de la première heure et fervent amateur d'art qu'aucune manifestation de ce genre ne laissait indifférent ; ensuite de MM. Charles Frésart et Richard Lamarche, membres adhérents et enfin, à peu d'intervalle, du Chevalier Marcel de Mélotte et de M. Jacques Trasenster de Neuville, respectivement secrétaire et trésorier de notre Société, dont ils étaient fondateurs. Inutile de vous dire que la disparition de ces deux personnalités a produit un grand vide dans notre Association qui avait reçu à sa création avec reconnaissance l'appui actif et plus que désintéressé de ces deux membres. Nous conserverons un vivant souvenir de l'aide que ces membres disparus nous ont apportée et que leur situation n'avait fait que rendre plus précieuse.

L'année 1934 nous a amené quelques membres nouveaux : notre Association s'est composée au cours du précédent exercice de 3 membres à vie, 14 effectifs et 31 adhérents. Cette amélioration n'est pas très brillante, surtout lorsque l'on songe à la quantité de personnes qui pourraient, même par une modeste souscription, nous apporter leur appui ; mais nous voulons espérer que ce manque d'intérêt actuel des Liégeois au but que nous poursuivons trouve son explication dans la crise qui sévit et que, celle-ci terminée, le nombre de nos membres ira en augmentant chaque année.

Nous n'avons pas voulu attendre cette perspective meilleure pour commencer notre activité sociale et avons pu acquérir dans de bonnes conditions au cours de l'année dernière trois pièces dont nous avons fait don à l'Institut archéologique liégeois. Ce sont :

1. Un panneau sculpté en bois représentant un vase fleuri, œuvre du maître liégeois Michel Herman (1766-1819). Cette pièce provient de la vente de l'expert Ghinet qui l'avait achetée aux héritiers de l'artiste ; elle est donc d'une authenticité incontestable.

2. Un grand portrait en pied de Jean-Théodore de Bavière, prince-évêque de Liège (1744-1763), dans un cadre sculpté et armorié.

3. Le portrait d'André Vlassilloir, prieur du couvent des Croisiers à Colen de 1778 à 1792, peint cette dernière année par Martin Aubée (1729-1806) dont il porte la signature. Ce peintre avait été élève de Coclers et ses productions se rencontrent rarement dans notre région.

Ces deux tableaux ont été achetés à la vente du château de Solières.

Les trois pièces dont je viens de vous parler ornent actuellement les Musées de l'Institut. Le portrait du Prince-Évêque a été placé au Musée d'Ansembourg.

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, que si notre action a été modeste, c'est-à-dire adéquate aux ressources dont nous disposons, elle n'en a pas moins porté ses fruits et que ses heureux débuts, après deux années d'existence, ont déjà montré l'utilité de notre organisme.

Notre situation financière montre un avoir en banque au 31 décembre 1934 de 8.217 fr. 15, c'est-à-dire un peu supérieur à celui de l'année précédente et cela malgré nos acquisitions. Faisons des vœux pour la réussite de notre Société.

Après avoir donné décharge de sa gestion au Conseil d'administration, vous aurez à procéder à la nomination de trois membres de ce Conseil, le premier en remplacement de M. Peny, administrateur sortant qui se représente à vos suffrages, et les deux suivants en remplacement du Chevalier de Mélotte et de M. Trasenster de Neuville, décédés.

RAPPORT DU TRÉSORIER

EXERCICE 1934

RECETTES :

Subsides :	
État 2.000 (annoncés)	
Province néant	
Ville néant	
Cotisations	16.080,00
Abonnement à la <i>Chronique</i> .	315,00
Vente de publications par bibliothèque	470,30
Vente de cartes-vue du Musée.	152,25
Vente de Notices Hypocauste	348,50
Recettes excursions archéologiques	1.249,05
Remboursement par la Ville :	
Entretien collections Musée	815,15
Intérêts du compte banque . .	364,92
<hr/>	
Total des recettes . .	19.795,17

Montant des dépenses	23.052,45
Montant des recettes	19.795,17

Déficit de l'exercice 3.257,28

DÉPENSES :

Achat d'antiquités	231,00
Fouilles	100,00
Service de la Bibliothèque . .	830,00
(entretien, achats, échanges)	
Publications :	
<i>Bulletin</i>	7.860,60
<i>Chronique</i> :	
1933 (solde) . .	3.336,55
1934 (à valoir) .	4.861,50
<hr/>	
Entretien collections du Musée	1.092,45
Gardiennat de l'Hypocauste	
1934	270,00
Frais généraux :	
Administration .	2.196,10
Causeries dominicales	662,35
Leçons de vulgarisation	529,45
Excursions archéologiques	1.082,45
<hr/>	
Total des dépenses .	23.052,45

Total des dépenses . 23.052,45

Arrêté à la somme de trois mille deux cent cinquante-sept francs vingt-huit centimes.

Le Trésorier,
P. LALOUX.

Vu et accepté par la Commission de contrôle.

Liège, le 24 janvier 1935.

(signé) P. DIEUDONNÉ, F. PENY, GUST. GHILAIN.

SITUATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

AU 31 DÉCEMBRE 1934

Ainsi que nous l'écrivions dans notre Rapport pour 1933, c'est surtout par les dons d'auteurs et par les échanges que notre dépôt s'enrichit. Il présente pour nos membres le plus réel intérêt, tant par le nombre que par la valeur intrinsèque des publications dont il leur permet de disposer.

Au cours de l'année 1934, il est entré à notre Bibliothèque 368 unités se décomposant comme suit : volumes : 130 ; fascicules et brochures : 232 ; photos : 2 et plans : 4.

Dons d'auteurs :

- BONIVER (François) : *Les excursions de l'Institut archéologique liégeois. Le château des Vieux-Joncs.* (Extrait du *Journal de Liège*, article paru sous le pseudonyme d'Archéophile.)
- COLLART-SACRÉ (André) : *La libre seigneurie de Herstal.* t. I, pp. 161-192 ; t. II, pp. 305-368. Liège.
- DE BEER (Joseph) : *Les saints maréchaux de la peste.* Anvers, 1934, br.
- *Les médailles de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers.* Bruxelles, 1932, br.
- DEBOUXHTAY (Pierre) et DUTILLEUX (Max) : *Bulletin d'histoire liégeoise des origines à 1795.* IV (pp. 69-143). Bruxelles, 1934, br. (Extrait de la *Revue belge de philologie et d'histoire.*)
- DE FROIDCOURT (Georges) : *La guillotine liégeoise et les exécuteurs des arrêts criminels. La peine de mort, les fers, le carcan, la flétrissure.* Liège, 1934, br.
- DIEDEREN-DE FOOZ (Ch.) : *Un vénérable maieur wallon, père du peuple. Monsieur Guillaume Fraikin-Debrassine (maieur de Bassenge).* Bruxelles, 1932, br.
- DOHMEN (Jean) : *Les origines de l'art dans la préhistoire.* Seraing-sur-Meuse, s. d., br.

- FREMERSDORF (Fritz) : *Zur Geschichte des fränkischen Russelbechers*. Frankfurt-am-Mein. 1933-1934. br.
- GOBERT (Joseph) : *Voyage au séjour des morts*. Bruxelles, s. d., br.
- HAUBOURDIN (Louis) : *Contribution à la préhistoire de Belgique. La Station moustérienne du calvaire de Stambruges*. Liège, 1934. br.
- HAUST (Jean) : *La philologie wallonne en 1933*. Tongres. 1934. br.
(Extrait du *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie*.)
— *Enquête sur les patois de la Belgique romane*. Tongres, 1934. br. (Extrait du même recueil.)
- JASPAR (Paul) : *Allocution*. Bruxelles. 1934. br. (Extrait du *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*.)
- JASPAR (Paul) : *Cokaiifagne et ses vieux arbres*. Bruxelles, 1934. br. (Extrait du même recueil.)
- MAGNETTE (Félix) : *Jean Servais*. Liège. 1933. br. (Extrait de la *Vie Wallonne*.)
- RENAUD (E. B.) : *University of Denver. The First Thousand Yuma-Folsom Artifacts*. Denver. s. d., br.
- RUHLMANN (Armand) : *Contribution à la préhistoire sud-marocaine. La Collection Terrasson*. Paris. 1932. br.
— *Note archéologique sur l'Aguelmon de Sidi-Ali (Moyen-Atlas, Maroc)*. Le Mans. 1932. br.
— *Le bracelet-bourse romain de Volubilis (Maroc)*. Paris, 1933. br.
— *Le Mont-Sainte-Odile (Alsace) pré- et protohistorique*. Le Mans. 1933. br.
— *Le volubilis préhistorique*. Casablanca. 1933. br.

Désireux de mettre les membres de l'Institut archéologique liégeois au courant des résultats remarquables des fouilles de Tongres et des découvertes qu'on y a réalisés à l'occasion des travaux d'établissement d'égouts. M. Guillaume Sengers, secrétaire de la Société Scientifique et Littéraire du Limbourg, nous adresse régulièrement depuis plusieurs mois les articles qu'il publie, chaque semaine, dans le *Postrijder der Provincie Limburg*.

En dehors des hommages d'auteurs signalés ci-dessus, nous avons reçu en dons une série d'ouvrages dont voici la liste :

- De M^{lle} Hélène Van Heule :
- BORNET (Jules) : *Histoire du Comté de Namur*. Encyclopédie populaire. Bruxelles, s. d.
- LAGARDE (Marcellin) : *Histoire du Duché de Limbourg*. Encyclopédie populaire. Bruxelles, s. d.
- De M. Adrien de Witte de Limminghe :
- Outre de nombreuses publications de notre Compagnie, non comptées dans les totaux ci-dessus :
- BRAHY-PROST (E.) : *La décoration de la Renaissance sur le mobilier liégeois*. Liège, 1909, br. (Extrait de *Fédération archéologique et historique de Belgique. Annales du XXI^e Congrès*, Liège, 1909.)
- *Exposition de Liège. Le mobilier liégeois*. Liège, 1905, br.
- Catalogue descriptif du Musée provincial de Liège*. Première suite. 2^e Section. Liège, s. d., br.
- DEMARTEAU (J.-E.) : *Le vase hédonique de Herstal*. Liège, 1900, br.
- DE PUYDT (Marcel) : *Considérations générales sur les fonds de cabanes néolithiques de la Hesbaye et observations sur les dernières découvertes de poteries au village préhistorique de Jeneffe*. Liège, 1909, br. (Extrait de *Fédération archéologique et historique de Belgique. Annales du XXI^e Congrès*, Liège, 1909.)
- DE PUYDT (Marcel) et LOHEST (Max) : *L'homme contemporain du mammoth à Spy (province de Namur, Belgique). Crânes et ossements humains de la race de Néanderthal. L'industrie des hommes de cette race. L'industrie aux époques suivantes de l'âge du mammoth*. Liège, 1907, br.
- DE PUYDT (Marcel) : *Notice-Catalogue sur les antiquités préhistoriques du Musée de Liège*. Liège, 1888, br.
- GOBERT (Théodore) : *Merchoul et Matricula*. S. l. n. d., br.
- HAMAL-NANDRIN (Joseph) et SERVAIS (Jean) : *Archéologie préhistorique. Recherches, découvertes et fouilles, 1900-1930*. Liège, 1930, br.
- In Memoriam Lucien Renard-Grenson*. Liège, 1921. Brochure contenant la liste des publications du défunt et le texte des discours prononcés aux funérailles de celui qui fut, pendant de longues années, le très dévoué et très actif secrétaire de l'Institut archéologique liégeois, et qui, avec la collaboration de M. le professeur Joseph Brassinne, bibliothécaire en chef

de notre Université, assumait la lourde tâche de diriger les publications de notre Congrès archéologique de 1909.

M. Marcel Stijns, rédacteur au *Laatste Nieuws*, nous a remis deux photos reproduisant la cérémonie de la prestation du serment constitutionnel par Sa Majesté Léopold III, Roi des Belges.

Nous avons également, comme les années précédentes, reçu quelques catalogues abondamment illustrés qui ne manqueront pas d'intéresser les amateurs de monnaies et de médailles anciennes. Répondant favorablement à nos désirs, la Commission de la Biographie nationale a bien voulu rendre aussi complète que possible notre collection de son utile recueil. Le Musée de la Vie Wallonne nous a fourni la série complète de ses enquêtes.

MM. Delechevalerie et Magnette ont bien voulu, l'un nous aider à compléter notre collection de la *Vie Wallonne*, et l'autre nous remettre, au fur et à mesure de leur parution, les intéressants fascicules de cette belle revue.

En ma qualité de bibliothécaire de l'Institut, ce m'est un bien agréable devoir d'adresser ici à ces généreux donateurs les remerciements chaleureux de notre Société.

Diverses sociétés et organismes officiels nous ont adressé, en plus de leurs publications périodiques, un certain nombre d'ouvrages dont voici la liste :

De l'Académie royale de Belgique, Commission royale d'histoire :

CUVELIER (Joseph) et LEFÈVRE (Joseph) : *Correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVII^e siècle. Précis de la correspondance de Philippe IV (1647-1665). Tome IV*. Bruxelles, 1934. (Continuation de l'œuvre entreprise par feu Henri Lonchay, professeur à l'Université libre de Bruxelles.)

HUBERT (Eugène) et TIHON (Camille) : *Correspondance de Bouteville*. Tome II. Bruxelles, 1934.

VANDER LINDEN (Herman) : *Itinéraires de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche (1477-1482)*. Bruxelles, 1934.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE : *La Commission royale d'his-*

toire. Bruxelles, 1934. (Livre publié à l'occasion du Centenaire de cette Commission qui assumait la lourde tâche de coordonner et de promouvoir les travaux historiques dans notre pays.)

Du Conseil provincial de Namur :

BROUWERS (Dieudonné) : *Les aides et les subsides dans le Comté de Namur au XVI^e siècle*. Namur, 1934. (Documents inédits relatifs à l'histoire de la Province de Namur, publiés par ordre du Conseil provincial.)

De l'Institut historique belge de Rome :

DE RUYT (Franz) : *Charun, démon étrusque de la mort*. Bruxelles, 1934. (Études de philologie, d'archéologie et d'histoire anciennes, tome I.)

De la revue *Limburg* (Millen) :

COENEN (Chanoine Joseph) : *Limburgsche oorkonden*. Tome II. Millen, 1933-1934.

De la revue *Mechlinia* (Malines) :

DE RIDDER (F.) : *Bijdragen tot de geschiedenis van Hombeek*.

VAN DOORSLAER (G.) : *Jean et Nicolas Loys, musiciens du XVI^e siècle*.

— *Notes sur les Van den Haute ou Dubois, peintres verriers à Malines*.

Ces trois articles ont paru en supplément de la revue pour 1933.

De la *Friesch Genootschap* (Leeuwarden) :

POSTMA (O.) : *De Friesche Kleihoeve*. Leeuwarden, 1934.

De la Société des Antiquaires de Picardie (Amiens) :

RODIÈRE (Roger) : *Le Pays de Montreuil*. (La Picardie historique et monumentale.)

ESTIENNE (J.) : *Charte donnée par la commune de Péronne en 1151*. Paris, 1932, br.

Ouvrages reçus par achat :

BERNAYS (Édouard) et VANNÉRUS (Jules) : *Histoire numismatique du Comté, puis Duché de Luxembourg et de ses fiefs : abbaye d'Echternach, comté de Chiny, seigneuries de Moiry, de Schônecken et de Saint-Vith, Comté de Salm en Ardenne, seigneurie d'Orchimont, terre franche de Cugnon*. Bruxelles, 1910.

(Extrait des *Mémoires in-4° de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.*)

CLOQUET (L.) : *La documentation en matière archéologique (organisation et développement à donner au système des fiches archéologiques)*. Liège. 1909. br. (Extrait de *Fédération archéologique et historique de Belgique. Annales du XXI^e Congrès*. Liège. 1909.)

DEMARTEAU (J.-E.) : *Les éléments de l'histoire d'une même villa belge pendant la période romaine et aux premiers temps du Moyen Age*. Liège. 1909. br. (Extrait du même recueil.)

HUBLARD (Émile) : *A quelle époque remontent la création et l'occupation des camps dits romains du Nord de la Gaule?* Liège. 1909. br. (Extrait du même recueil.)

LOES (Abbé F.) : *Découvertes romaines faites à Arlon en 1907*. Liège. 1909. br. (Id.)

PONCELET (Édouard) : *Sigillographie liégeoise*. Liège. 1909. br. (Id.)

ROUSSEAU (Henry) : *Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liège*. Liège. 1909. br. (Id.)

STAINIER (X.) : *L'aire de dispersion des matières premières des instruments néolithiques. Conséquences ethnographiques à en tirer*. Liège. 1909. br. (Id.)

VAN DEN GHEYN (G.) : *Quelles sont les mesures à prendre pour la conservation des fresques anciennes découvertes dans nos églises? Convient-il oui ou non, de les restaurer?* Liège, 1909. br. (Id.)

WALTZING (J.-P.) : *Les pompiers de Trèves à l'époque romaine*. Liège. 1909. br. (Id.)

Échanges. — Nous n'avons cessé, pendant l'année écoulée, de négocier la reprise des relations avec les sociétés scientifiques.

Nos efforts ont pleinement abouti avec la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand, la Société Scientifique et Littéraire du Limbourg, la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, l'Aachenner Geschichtsverein, la Société dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts, de même qu'avec l'Université de Lille, qui publie la *Revue du Nord*, si intéressante pour l'histoire de nos régions.

Ils n'ont pas encore complètement abouti avec la Société royale belge de Géographie, le Cercle archéologique de Mons et l'Anthropologische Gesellschaft de Vienne.

Nous avons entamé l'échange de notre Bulletin avec la Société nivernaise des Sciences, Lettres et Arts, dont le recueil contient plus d'un article relatifs à des artistes liégeois ou mosans.

En résumé, nous échangeons notre *Bulletin* avec les publications de quarante-deux sociétés, dont quinze belges et vingt-sept étrangères. Souhaitons que les circonstances permettent bientôt la reprise de relations régulières entre notre Société et les sociétés savantes de la Belgique et de l'étranger.

Nous avons accepté d'échanger notre *Chronique* avec les *Mechelsche Bijdragen*, que publie à Malines, le *Mechelsche Kring voor Oudheidkunde, Geschiedenis en Folklore*.

Fréquentation de la Bibliothèque. — Quarante-quatre personnes ont emprunté, en 1934, 74 volumes et 17 fascicules ou brochures.

Ces chiffres montrent que par suite de la présence, en notre ville de riches bibliothèques scientifiques, l'importance et la valeur de notre dépôt ne sont pas suffisamment appréciées par nos membres.

Nos réserves. — Par suite de l'équivalence quasi complète des entrées et des sorties, les réserves de nos publications sont demeurées à peu près ce qu'elles étaient en 1933.

Service de la Bibliothèque. — Grâce à la collaboration active et dévouée que m'a prêtée M. Jules Lurquin, notre bibliothécaire adjoint, nous avons pu mettre en ordre les nombreuses brochures que renferme notre dépôt.

Le Bibliothécaire.
G. BONHOMME.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

dans le Département de l'Ourthe

pendant la Révolution

(1795-1802)

PRÉFACE

L'histoire de l'enseignement primaire dans le Département de l'Ourthe (1) pendant la Révolution n'a pas encore fait jusqu'ici l'objet de recherches méthodiques. L'important ouvrage de J. Daris sur l'histoire de la principauté de Liège (2) contient, dans différents chapitres, plusieurs paragraphes consacrés à l'enseignement primaire : quelques extraits de circulaires et de rapports y sont mentionnés, mais l'étude en est sommaire ; ce travail a d'ailleurs été l'objet de sévères critiques (3). En outre, les renseignements d'ordre pédagogique qui font en grande partie l'objet de notre étude y sont absents. Les mêmes remarques s'imposent à propos du chapitre que Th. Gobert (4) consacre à l'histoire de *L'instruction depuis la chute de la principauté* dans l'introduction de son travail sur les rues de Liège. A. Sluys (5) et P. Pouillet (6) ont principalement étudié la situation scolaire dans les autres départements belges.

(1) A cette époque, *Ourthe* s'écrivait souvent *Ourte*, et quelquefois *Ourt*.

(2) J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège* (1724-1852), quatre derniers volumes. Daris ne renseigne aucune source. Nous avons retrouvé presque tous les documents qu'il cite aux Archives de l'État à Liège.

(3) Voyez notamment celles de E. HUBERT, dans le *Bulletin Historique*, premier article, 1902-1905, p. 6, Paris, 1898-1912.

(4) TH. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. I, pp. 286 et 287, Liège, 1924.

(5) A. SLUYS, *Geschiedenis van het onderwijs in de drie graden in België tijdens de Fransche overheersching en onder de regeering van Willem I*, Gand, 1912.

(6) P. POUILLET, *Quelques notes sur l'esprit public en Belgique pendant la domination française* (1795-1814), Gand, 1896.

Le Département de l'Ourthe, qui avait accueilli la Révolution avec tant d'enthousiasme, pouvait avoir connu des réactions propres ; dès lors, comme bien des documents historiques et pédagogiques de cette époque si troublée et si intéressante étaient restés inconnus, il nous a semblé utile de fouiller à nouveau les archives et de suivre pas à pas les vicissitudes de l'enseignement primaire. Pour cela, nous avons examiné, outre les importantes archives de l'Administration centrale, celles d'un grand nombre de communes. Afin de compléter notre documentation, nous avons parcouru les imprimés, les journaux de l'époque et les Archives municipales de Liège et de Verviers ; celles du Royaume nous ont renseigné sur la situation de l'enseignement primaire au lendemain du départ du Prince-Évêque. Aux Archives nationales de Paris, nous avons retrouvé des documents qui ont confirmé entièrement les résultats acquis par nos recherches en Belgique. Le reste de la Bibliographie nous a fourni un complément utile d'informations.

Dans l'Introduction générale, on trouvera une vue sommaire de l'organisation de l'enseignement primaire dans la Principauté durant les derniers siècles qui précédèrent l'annexion à la France.

La première partie de notre travail est consacrée à l'histoire de l'enseignement primaire dans le Département pendant la Révolution. Comme l'a fait F. Lennel (1), nous nous arrêtons en 1802, année qui marque, au point de vue pédagogique, la fin de la période révolutionnaire. Dans la seconde partie, nous avons essayé de dresser un tableau de l'organisation des écoles primaires durant cette époque, ne négligeant pas l'étude de la formation des instituteurs, ni celle des manuels scolaires. Ainsi nos recherches auront apporté, nous l'espérons, une contribution utile à l'histoire de l'enseignement et à la pédagogie.

Nous nous acquittons d'un agréable devoir en adressant ici nos plus sincères remerciements à nos anciens maîtres de l'Université de Liège, et tout spécialement à M. Léon Halkin, professeur d'Histoire de la Pédagogie, qui nous a suggéré l'idée première de notre travail, à MM. les professeurs Dembour et

(1) F. LENNEL, *L'instruction primaire dans le Département du Nord pendant la Révolution (1789-1802)*, thèse, Lille, 1909.

Nihard, qui nous ont aidé à rendre ce travail moins imparfait. Nous tenons aussi à exprimer notre vive gratitude à MM. Cuvelier et Van Haegendoren, archiviste général et archiviste paléographe à Bruxelles, à MM. Fairon, Yernaux et Hennen, conservateur et conservateurs-adjoints des Archives de l'Etat à Liège, à MM. Debouxhtay, Dutilleux et Gothier, conservateur, conservateur-adjoint et aide-bibliothécaire à la Bibliothèque centrale de la ville de Liège, à M. Seressia, archiviste communal de cette même ville, enfin à M. Courteault, directeur des Archives nationales à Paris, dont l'aide précieuse nous a permis de consulter beaucoup de documents inédits de l'époque révolutionnaire.

Liège, le 29 décembre 1934.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I. — Sources manuscrites

a) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÉGE :

1. Registres aux Arrêtés de l'Administration centrale.
2. Registre aux Correspondances du 7^e Bureau.
3. Liasses de l'Instruction publique (Révolution) (1).
4. Liasses de la Correspondance du Préfet du Département de l'Ourthe.
5. Registres de la Correspondance du Commissaire du Directoire exécutif.
6. Correspondance de Bassenge.
7. Archives de la Préfecture, 1^{re} Section, liasses de l'Instruction publique.

b) ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÉGE :

1. Liasse « Instruction publique et Lycée impérial ».
2. Registres aux délibérations de l'Administration municipale.

c) ARCHIVES DE LA VILLE DE VERVIERS :

Liasses de l'Instruction publique (Révolution).

d) ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME A BRUXELLES :

Archives de l'Administration centrale et supérieure de Belgique (Instruction publique).

e) ARCHIVES NATIONALES A PARIS :

1. Enregistrement général du Ministère de l'Intérieur.
2. Administration générale : Département de l'Ourthe.
 - a) Comptes rendus administratifs, an V-1813 ;
 - b) Correspondances et divers, 1793-1814.

(1) Ce fonds contient les archives de beaucoup de communes du Département de l'Ourthe.

3. Statistiques du Département de l'Ourthe et rapports des préfets.
4. Bibliothèque administrative, Instruction publique :
Catéchismes républicains.

II. — Sources imprimées

a) DOCUMENTS OFFICIELS :

- Adresse de plusieurs élèves de l'Ecole normale à la Convention, lue dans la séance du 5 floréal an III*, Paris, s. d.
- Bulletin de correspondance de l'Administration centrale du Département de l'Ourthe avec les administrations municipales du Canton*. Liège, an VII.
- Bulletin des lois de l'Empire français*, 4^e série, t. VIII et XV, Paris, 1808 et 1812.
- Collection des lois et décrets, approuvée et encouragée par le Comité de Salut public de la Convention nationale*. Douai, vers l'an VIII.
- Corporation des maîtres d'école de Liège*, documents publiés par S. BORMANS dans le *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, 5^e année, 3^e et dernière livraison, p. 7-12, Liège, 1863.
- H. DELLOYE. *Histoire de l'an VI, littéraire, commerciale et politique et Recueil des lois et arrêtés*, t. I, s. l., s. d.
- DESMOUSSEAUX, préfet du Département de l'Ourthe :
1. *Tableau statistique du Département de l'Ourte*, Paris, an IX.
 2. *Statistique du Département de l'Ourte*, Paris, an X.
- LAKANAL et DELEYRE. *Programme général des cours des écoles normales*. Paris, an III.
- Manuel du républicain*, t. I. Liège, 1793.
- Mémorial administratif du Département de l'Ourte*, 23 vol., Liège, an X à 1813.
- Recueil des arrêtés et proclamations des représentants du peuple français envoyés près des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse*., Liège, an III.
- Recueil des lois de la République française et des arrêtés et des actes des autorités constituées dans les départements réunis*, 1^{re} série, 25 vol., Bruxelles, s. d.

Recueil des lois de la République française et des actes des autorités constituées depuis le Régime constitutionnel de l'an VIII, 2^e série, 13 vol., Bruxelles, s. d.

Recueil des lois de la République française et des actes des autorités constituées depuis l'érection de l'Empire français, 3^e série, 6 vol., Bruxelles, s. d.

Règlement pour les écoles de charité à Liège en 1776 publié par S. BORMANS dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VII, Liège, 1865.

L.-F. THOMASSIN, *Mémoire statistique du Département de l'Ourte*, Liège, 1879 (1).

La tribune publique du Département de l'Ourte, Liège, an V.

b) JOURNAUX DE LIÈGE :

Gazette de Liège (Lemarié), 1794.

Journaux de H. DELLOYE (2) :

Le Troubadour liégeois, an VIII, 1796 à 1800.

Journal de la Meuse et du Rhin, an VI.

Le Huron, an VI.

L'Éburon, an VI.

La Vérité à Liège, an VI.

Le Liégeois français, an VII.

Le Coq liégeois, an VII.

Le Troubadour liégeois des arts et sciences, 1807-1808.

Courrier du Département de l'Ourte, an V.

Gazette de Liège (Latour), ans III, V, VIII, IX, 1807.

Gazette de Liège (Desoer), ans III à XIV, 1807 à 1810.

Feuilles d'annonces du Département de l'Ourte, Latour, 1811.

Journal du Département de l'Ourte, par J. F. Desoer, 1811-1812.

Journal politique du Département de l'Ourte, par J. F. Desoer, 1813-1814.

(1) Une partie des documents manuscrits qui ont servi à Thomassin se trouvent aux Archives nationales à Paris, F 20 146. Ces statistiques furent envoyées à Paris au Ministre de l'Intérieur en 1811 et 1812.

(2) La censure républicaine supprima plusieurs fois le journal de ce rédacteur indépendant ; la feuille reparut chaque fois sous un nouveau titre ; voir, à ce sujet, la brochure de TH. GOBERT, *Imprimerie et journaux à Liège sous le Régime français*, Liège, 1925.

c) ALMANACHS (Bibliothèque centrale de la ville de Liège :
Collection Capitaine) :

Étrennes mignonnes. Liège. Latour. 1797, ans IX à XIII.

Almanach de Liège. Liège. Latour, ans VI à VIII ; Lille, an XII.

Almanach du Département de l'Ourte. Liège. Desoer, ans V à XIV,
1807-1812.

Almanach de poche. Liège. Desoer, ans V à VIII ; Liège, Latour,
ans XII et XIII ; Liège. Demany, 1806.

Almanach supputé par Maître Mathieu Laensbergh, 1786 à 1817
(quelques années manquent).

*Almanach de Liège ou Tableau des autorités civiles et militaires
du Département de l'Ourte*, 1804 et 1806.

*Calendrier pour l'an VIII de la République française, suivi de
l'Almanach de Maître Mathieu Laensbergh*. Liège. Bourguignon.

III. — Bibliographie

a) OUVRAGES GÉNÉRAUX :

E. ALLAIN : 1. *L'instruction primaire en France avant la Révo-
lution*, Paris, 1881.

2. *L'école normale de l'an III*, dans la *Revue des Questions
historiques*, 18^e année, t. 35, p. 454-495, Paris, 1884.

3. *L'enquête scolaire de l'an IX*, dans la *Revue des Questions
historiques*, octobre 1892, p. 499-544, Paris, 1892.

4. *La Révolution française et l'enseignement national*, 1789-
1802, Paris, 1902.

A. AULARD, *La politique scolaire du Directoire*, dans la *Revue
Bleue*, 4^e série, t. XIII, p. 585-588, Paris, 1900.

A. BABEAU, *L'École de village pendant la Révolution*, Paris, 1885.

P. BEURDELEY, *Les catéchismes révolutionnaires*, Bibliothèque
Gilon, Paris et Verviers, 1898.

B. BOIS, *La vie scolaire et les créations intellectuelles en Anjou
pendant la Révolution (1789-1799)*, thèse, Paris, 1929.

DD. BROUWERS, *Les Namurois et l'École normale de Paris en
l'an III*, extrait du *Guetteur Wallon*, 1932.

F. BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à 1900*,
t. VII et IX, Paris, 1926 et 1927.

F. BUISSON : 1. *Dictionnaire de Pédagogie et d'Instruction pri-
maire*, t. I, Paris, 1882.

2. *Nouveau Dictionnaire de Pédagogie et d'Instruction primaire*, 2 vol., Paris, 1911.
- Bulletin des Écoles chrétiennes*, Maréville, p. 129-141, n° 3, 1908.
- L. CAHEN et R. GUYOT, *L'œuvre législative de la Révolution*, Paris, 1913.
- F. COLLARD. *Histoire de la Pédagogie*, Bruxelles, 1920.
- G. COMPAYRÉ : 1. *Histoire de la Pédagogie*, Paris, 1917.
2. *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France*, t. II, Paris, 1879.
- G. D'AVENEL : 1. *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général, depuis l'an 1200 jusqu'en 1800*, t. IV, Paris, 1898.
2. *Le goût de l'instruction et son prix depuis trois siècles, l'École primaire*. dans la *Revue des Deux Mondes*, p. 827-859, 15 août 1929.
- L. DE LANZAC DE LABORIE, *La Domination française en Belgique*, 2 vol., Paris, 1895.
- A. DELFAU, *Napoléon I^{er} et l'instruction publique*. Thèse, Paris, 1902.
- J. DELHAIZE, *La Domination française en Belgique*, 6 vol., Bruxelles. 1908-1912.
- L. DELPLACE. *La Belgique sous la Domination française*, 2 vol., Louvain, 1896.
- A. DE SAINT-LÉGER, *Les mémoires statistiques des départements pendant le Directoire, le Consulat et l'Empire*, dans le *Biographe moderne*, 19^e année, Paris. 1918-1919.
- A. DES CILLEULS. *Histoire de l'enseignement libre dans l'ordre primaire en France*, Paris, 1898.
- J. et E. DEWEZ, *Les écoles de demain*. traduit de l'anglais par R. DUTHIL, Paris. 1930.
- A. DURUY, *L'instruction publique et la Révolution*, Paris. 1882.
- L. ENGERAND. *L'opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique (1789-1815)*, Paris. 1919.
- A. GALLOT. *L'enseignement primaire à la fin de l'Ancien Régime et pendant la Révolution*. Thèse, Rennes, 1906.
- E. GREYSON, *L'enseignement public en Belgique. Aperçu historique et exposé de la législation*, Bruxelles, s. d.
- J. GUILLAUME. *L'école normale de l'an III*, dans le *Nouveau Dictionnaire de Pédagogie*, t. II, p. 1414-1416, Paris, 1911.

- M. J. GUILLAUME, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*, t. V et VI, Paris, 1907.
- J. GUIRAUD, *Histoire partielle, histoire vraie*, t. III, chap. XIII, p. 355-426, Paris, 1914.
- A. GUISEN, *Le Plan Dalton*. Bruxelles. 1930.
- R. GUYOT. G. LEFEBVRE et P. SAGNAC, *La Révolution française*, Collection « Peuples et Civilisations », Paris. 1930.
- E. HUBERT, *Correspondance de Bouteville*, t. I, Bruxelles, 1929.
- F. HUTIN, *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes en Belgique*, t. I, Namur, 1910.
- L. LEBON, *Histoire de l'enseignement populaire en Belgique*, Bruxelles, 1868.
- A. LECHEVALIER, *Le maître d'école sous l'Ancien Régime*, dans la *Revue pédagogique*, p. 339-354 et p. 451-469, Paris, 1906.
- A. LEFORT, *Histoire du Département des Forêts*, Luxembourg, 1905.
- CH. LEMENESTREL, *L'instruction en France date-t-elle de la Révolution?* Paris. 1912.
- F. LENNEL, *L'instruction primaire dans le Département du Nord pendant la Révolution (1789-1802)*. Thèse. Paris, 1909.
- L. LIARD, *L'enseignement supérieur en France (1789-1889)*, t. I. Paris, 1888.
- E. MATTHIEU, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, Mons, 1897.
- J. PAQUAY, *De Volksschool in de landelijke gemeenten*, dans la revue *Verzamelde Opstellen*, t. III, p. 50-64, Hasselt, 1927.
- CH. PERGAMENI, *L'esprit public bruxellois au début du Régime français*, Bruxelles, 1914.
- V. PIERRE : 1. *La persécution religieuse en Belgique*, dans la *Revue des Questions historiques*, t. 35, p. 496-532, Paris, 1884.
2. *L'école sous la Révolution française*, Paris, 1881.
- H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. VI, Bruxelles. 1926.
- P. POULLET : 1. *Quelques notes sur l'esprit public en Belgique pendant la Domination française (1795-1814)*, Gand, 1896.
2. *Les institutions françaises de 1795 à 1814*, Bruxelles, 1907.
- F. ROCQUAIN, *L'état de la France au 18 brumaire*. Paris. 1874.
- A. SICARD, *L'éducation morale et civique avant et pendant la Révolution*, Paris, 1913.

- G. SIMENON, *L'instruction populaire à Saint-Trond pendant l'Ancien Régime*, dans le *Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire du Limbourg*, t. XXIII, Tongres, 1905.
- T. SIMON, *Pédagogie expérimentale*, Paris, 1930.
- A. SLUYS : 1. *Geschiedenis van het onderwijs in de drie graden in België tijdens de Fransche overheersching en onder de regering van Willem I*. Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal en Letterkunde. 6^e reeks, Gand, 1912.
2. *Un catéchisme républicain distribué dans les écoles belges en 1795*, dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, p. 774-779, juillet 1912.
- H. TAINE, *Les origines de la France contemporaine. Le Régime moderne*, t. I, Paris, 1893.
- A. THYS, *La persécution religieuse en Belgique sous le Directoire exécutif (1798-1799)*, Anvers, 1898.
- FR. VAN DEN BERGH, *De Fransche overheersching in België van 1792-1815*. Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal en Letterkunde. 6^e reeks, Gand, 1900.
- P. VERHAEGHEN, *La Belgique sous la Domination française (1792-1814)*. 5 vol., Bruxelles-Paris, 1922-1929.

b) OUVRAGES SPÉCIAUX :

- J. A., *L'enseignement public à Liège en 1795*, dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, p. 78 sv., Liège, 1906.
- S. BALAU, *L'école à Modave*, dans le *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, t. VIII, p. 201-206, Liège, 1894.
- Bulletin des Bibliophiles liégeois*, t. II, Liège, 1884-1885.
- U. CAPITAINE, *J.-B. et C.-J. Pouplin*, Liège, 1867.
- J. DARIS : 1. *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1852)*, quatre derniers volumes, Liège, 1868, 1872, 1873.
2. *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. VII et VIII, Liège, 1876 et 1877.
- PH. DE LIMBOURG : 1. *Lettres et Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution liégeoise*, Verviers, 1919.
2. *La commune de Theux*, extrait des *Mémoires de la Classe des Sciences morales et politiques et de la Classe des Beaux-Arts*, publiés par l'Académie royale de Belgique, t. VIII, Bruxelles, 1912.

- J. DEMARTEAU : 1. *La Révolution française à Liège et les classes populaires (Conférences de la Société d'Art et d'Histoire de Liège, t. II, p. 149 sv., Liège, 1889.)*
2. *L'œuvre de la Révolution française au Pays de Liège, d'après le Mémoire statistique du Département de l'Ourte, par L. F. Thomassin, Liège, 1881.*
- A. DE RYCKEL. *Histoire de la bonne ville de Waremme, dans le Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège, t. V, Liège, 1889.*
- J. DE THEUX DE MONTJARDIN. *Bibliographie liégeoise, Bruges, 1885.*
- A. DOMKEN, *Histoire de la seigneurie et de la paroisse d'Othée, dans le Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège, t. XIX, p. 201-204, Liège, 1910.*
- R. DUBOIS : 1. *L'instruction à Huy à la fin du XVI^e siècle, dans les Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, t. XIV, p. 235-248, Huy, 1901.*
2. *Notice historique sur la ville de Huy, Huy, 1921.*
3. *Les rues de Huy, Huy, 1910.*
4. *Le canton de Jehay-Bodegnée sous l'administration républicaine (1795-1799), Huy, 1925.*
- H. FORIR, *Notul so lè basè skol dè vi tin, dans le Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne, 2^e partie du t. IV, p. 66-78, Liège, 1862.*
- TH. GOBERT : 1. *Notice sur le Département de l'Ourte, dans le Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. XXXVI, p. 13-45, Liège, 1906.*
2. *Liège à travers les âges. Les rues de Liège, t. I, p. 286, 287, t. II-VI, passim, Liège, 1924.*
3. *Imprimerie et journaux à Liège sous le Régime français, Liège, 1925.*
- D. GUILLEAUME. *Notice historique sur la paroisse et le village de Sart-Sainte-Walburge, dans Leodium, t. V, Liège, 1906.*
- H. HANS. *La seigneurie de Grand-Rechain, dans le Bulletin de la Société verwiétoise d'Archéologie et d'Histoire, Verviers, 1928.*
- F. J. HENAUX. *Description historique et topographique de Liège, Liège, 1837.*

- I. JEUNEHOMME : 1. *Flémalle-Haute*, Bruxelles, 1908.
2. *Hollogne-aux-Pierres*, Liège, 1912.
- H. KUBORN. *Histoire de Seraing*, Liège, 1861.
- L. LAHAYE, *Les paroisses de Liège*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 46, p. 1-208, Liège, 1921.
- J. LEJAER, *Histoire de la ville de Verviers*, dans le *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. IV, Verviers, 1903.
- ALPH. LE ROY : 1. *Henri Forir*, dans l'*Annuaire de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, p. 103-134, Liège, 1863.
2. *L'Université de Liège depuis sa fondation*, Liège, 1869.
- J. G. MACORS, *L'Institut royal des sourds-muets et aveugles*, dans le *Bulletin communal*, t. II, p. 32-34, Liège, 6 décembre 1856.
- F. MACOURS, *L'étude du commerce et des langues dans le Département de l'Ourthe*, dans la *Revue pratique de commerce et de langues*, nos 3, 4, 5, Liège, 1935.
- F. MAGNETTE : 1. *Documents inédits sur l'histoire de Liège à la fin du XVIII^e siècle (1793-1801)*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXVIII, Liège, 1908.
2. *Précis d'histoire liégeoise*, Liège, 3^e éd., 1929.
- E. MARÉCHAL. *Histoire de Hodeige*, Liège, 1907.
- E. MOSSOUX, *Un siècle d'enseignement communal à Huy*, dans les *Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts*, t. XIV, p. 1-121, Huy, 1901.
- L. PICALAUSA, *Histoire de Seraing*, Seraing, 1904.
- E. PONCELET, *La seigneurie de Saive*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXII, p. 251-433, Liège, 1891.
- E. POSWICK, *Histoire du comté de Fallais*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XIX, p. 185-513, Liège, 1886.
- CH. SIMONON, *Poésies en patois de Liège*, Liège, 1845.
- J. THISQUEN, *Histoire de la ville de Limbourg*, dans le *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. IX, X, Verviers, 1907 et 1908.
- C. TIHON, *La principauté et le diocèse de Liège sous Robert de Berghes (1557-1564)*, dans la *Bibliothèque de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fasc. XXXI, Liège, 1922.
-

INTRODUCTION

Situation de l'enseignement primaire dans le Pays de Liège à la veille de la Révolution

Depuis longtemps existaient dans les paroisses des fondations dont le revenu servait à payer le maître d'école (1). Parfois, celui-ci était en même temps vicaire (2). Chaque collégiale avait également une école primaire où l'on enseignait moyennant une rétribution individuelle variant de 0 fr. 60 à 1 fr. 5 par mois, la lecture, l'écriture et, de plus, les premiers éléments du latin. A Liège, écrit Thomassin (3), 1.200 à 1.400 élèves fréquentaient ces établissements. La Cité de Liège possédait d'autres écoles, groupant environ un millier d'élèves, et dont les maîtres, pour la plupart laïcs, formaient une société sous le patronage de saint Grégoire et de saint Cassian : *La Société des écoles platéaires*. Elle compta sous le prince-évêque Hoensbroech (1784-1792) 32 maîtres et 24 maîtresses (4). Enfin, il y avait aussi à Liège des écoles gratuites érigées par Velbruck, grâce aux revenus des biens des Jésuites, dont l'ordre avait été dissous en 1773 (5).

(1) Voir A. DOMKEN, *Histoire de la seigneurie et de la paroisse d'Othée*, dans le *Bul. de la Soc. d'Art et d'Hist. du dioc. de Liège*, t. XIX, p. 201, Liège, 1910. — E. MARÉCHAL, *Histoire de Hodeige*, p. 84, 85, Liège, 1907. — E. POSWICK, *Histoire du comté de Fallais*, dans le *Bul. de l'Inst. arch. liégeois*, t. XIX, p. 399, Liège, 1886. — D. GUILLEAUME, *Notice historique sur la paroisse et le village de Sart-Sainte-Walburge*, dans *Leodium*, t. V, p. 88, Liège, 1906. — H. KUBORN, *Histoire de Seraing*, p. 144, Liège, 1861.

(2) A Waremme, notamment. Voir DE RYCKEL, *Histoire de la bonne ville de Waremme*, dans le *Bul. de la Soc. d'Art et d'Hist. du dioc. de Liège*, t. V, Liège, 1889.

(3) *Mémoire statistique du Département de l'Ourte*, p. 276, Liège, 1879.

(4) Voir J. DARIS, *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. VII, p. 198, Liège, 1876.

(5) Voir le *Règlement pour les écoles de charité à Liège en 1776* publié par S. BORMANS dans le *Bul. de l'Inst. arch. liégeois*, t. VII, p. 478-482, 1865.

A côté de cette population scolaire, il faudrait encore mentionner les enfants, qui, dans les classes préparatoires des collèges, dans les pensionnats de religieuses, dans les établissements de bienfaisance, recevaient les premiers éléments de l'instruction.

L'enseignement primaire était donc assez répandu. Les révolutionnaires liégeois seront d'ailleurs plus tard unanimes à reconnaître l'existence de ces établissements. Au point de vue pédagogique, il est évident que les classes d'alors étaient loin d'être comparables à celles qui existent aujourd'hui. L'absence de législation scolaire, de programmes bien définis, nuisaient grandement à l'unité de l'enseignement. Les instituteurs étaient souvent mal préparés, et, à la campagne, beaucoup d'écoles chômaient l'été. Malgré ces graves lacunes, cet enseignement élémentaire rendit de grands services à nos populations.

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE

CHAPITRE I^{er}

ÉTAT DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DURANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA DOMINATION FRANÇAISE (juillet 1794 au 7 avril 1797)

Le 27 juillet 1794, les troupes républicaines entraient, une seconde fois, victorieuses à Liège. Le malheureux prince-évêque Hoensbroech était mort en 1792, et le Comte de Méan, son successeur, dut s'enfuir avant la retraite des troupes autrichiennes. Après avoir fait partie de quatre arrondissements, la principauté fut annexée définitivement à la France le 1^{er} octobre 1795 (= 9 vendémiaire an IV) par un décret de la Convention. Liège devint alors le chef-lieu du Département de l'Ourthe.

L'Administration centrale supérieure de la Belgique qui siégea à Bruxelles jusqu'à l'annexion de la Belgique à la France, envoya aux administrations d'arrondissements une circulaire datée du 5 nivôse an III (25 décembre 1794), dans laquelle il est demandé des renseignements sur l'état de l'instruction publique. Il fallait faire connaître le nombre de collèges d'humanités et de pensionnats publics, le nombre d'étudiants, les objets de l'enseignement, notamment « si on donnait aux élèves une éducation républicaine et si on leur enseignait les droits de l'homme (1) ». La ville de Huy envoya des renseignements complets. Quant à ce qui nous intéresse, ce document nous

(1) ARCHIVES DU ROYAUME, *Arch. de l'Adm. centr. et supér. de Belgique*, reg. n^{os} 141 et 71, Correspondance.

apprend que le Collège des Augustins comprenait six classes et que, dans la première, les élèves recevaient les éléments de l'instruction primaire : la lecture et l'écriture. Depuis la Révolution, il n'y a presque plus d'élèves ; inutile d'ajouter que l'étude des droits de l'homme y est inconnue. Le 27 ventôse an III (17 mars 1795), la municipalité de Liège s'occupa également de cette question. Elle admira l'organisation que le pensionnat des Jésuites anglais avait reçue avant la Révolution. En effet, outre l'enseignement primaire et moyen, des cours de toute espèce y étaient donnés ; les patriotes liégeois trouvèrent qu'il n'avait manqué à ce collège « que des professeurs qui ne fussent point Jésuites (1) ». Ceux-ci avaient émigré avant l'arrivée des troupes françaises et leur pensionnat servait de caserne. Ce rapport constate aussi que les écoles collégiales ont été fermées depuis le changement de régime ; les écoles de Charité ont subi le même sort. Deux instituteurs particuliers, les citoyens Bouchet et Ista, attachés aux idées révolutionnaires, reçurent une mention spéciale : le premier dirigeait un pensionnat depuis plusieurs années, lorsqu'en 1793, lors du retour du prince-évêque, il dut s'exiler ; le second avait 22 élèves dans son école ; en 1793, « le despotisme sacerdotal (2) » voulut le soumettre à certaines formalités. Ista refusa, et heureusement « l'armée, victorieuse à Fleurus, entrant dans Liège, vint terminer sa persécution (3) ». A présent, ce patriote a toujours douze pensionnaires. Son école est un établissement modèle... « La gaieté s'y trouve réunie à la décence, la méthode pour apprendre à lire et à prononcer le français est simple et excellente. » Les progrès des élèves sont « peu communs (3) », etc. Cependant, dans leurs conclusions, les républicains liégeois sont forcés d'affirmer « qu'il n'existe plus d'enseignement public dans la commune de Liège ; tout est à refaire en entier, disent-ils, et sur un plan conforme aux lumières du siècle, aux principes démocratiques. Rien de ce qui a été ne peut être continué. Les préjugés de l'ignorance doivent enfin disparaître devant le flambeau de la vérité ; il faut des institutions propres à former

(1) J. A., *L'enseignement public à Liège en 1795*, dans la *Chron. arch. du Pays de Liège*, t. I, p. 80, Liège, 1906.

(2) (3) *Ibid.*, p. 82.

le cœur et l'esprit des citoyens ; c'est ainsi qu'en unissant l'instruction à la liberté, nous consoliderons la plus belle, la plus étonnante des révolutions (1) ».

Seules, quelques écoles particulières fonctionnaient encore. Ainsi, à Vieux-Waleffe, l'instituteur Kusters tint un pensionnat pour les enfants de « 8 à 10 ans et au-dessus (2) ». M^{me} Grandou, demeurant chez Bernimolin, Place-aux-chevaux, ouvrit une école pour l'éducation des enfants (3). Dans le quartier d'Outre-Meuse, le citoyen Gœury, n^o 1142, rue Puits-en-Sock, enseigna « chez lui et en ville (4) ». Le nommé Rousseaux, maître d'école de Sainte-Croix, continua ses leçons rue Maison pastorale de Sainte-Aldegonde, n^o 713 (5). Wilmart, à Coronmeuse, ouvrit alors une école qui eut plus tard beaucoup de succès (6). Dans une aile du Grand Collège, l'instituteur Hauf commença, le 19 messidor an IV (7 juillet 1796), un cours d'arithmétique auquel étaient admis les enfants de dix ans qui savaient lire et écrire. Plusieurs Français essayèrent d'ouvrir des écoles à Liège : en 1796, un instituteur de Paris, appelé Lombard, « se disant ancien maître ès Arts (7) », demanda à la municipalité la permission d'ouvrir une école élémentaire ; l'Administration, « considérant qu'attendu le défaut absolu d'instruction publique et d'encourager les citoyens qui se destinent à l'enseignement (8) », décida de procurer au pétitionnaire un local propre à y donner des leçons, dès qu'elle aura reçu des renseignements sur sa moralité et son civisme.

Les quelques écoles particulières de ce genre étaient insuffisantes. On s'attendait à ce que les Français réformassent cet état de choses. Le *Manuel du républicain*, dont le n^o 1 parut à Liège, le 3 février 1793, avant la deuxième restauration épiscopale, publia déjà un article de Condorcet sur « la nécessité de l'instruction publique ». Le célèbre philosophe y préconisait

(1) J. A., *trav. cité*, p. 82.

(2) *Gazette de Liège* (Desoer), du 17 vendémiaire an IV (9 octobre 1795).

(3) *Ibidem*, 7 nivôse an IV (28 décembre 1795).

(4) *Ibidem*, 6 floréal an IV (25 avril 1796).

(5) *Ibidem*, 28 prairial an III (16 juin 1795) et *Le Troubadour* du 8 février 1797.

(6) *Gazette de Liège* (Desoer), du 11 brumaire an IV (2 novembre 1795).

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(8) *Ibidem*.

l'instruction de tous les citoyens, base de toute liberté : « L'homme, dit-il, qui, dans les actions de la vie commune, tombe, par le défaut des lumières, sous la dépendance d'un autre homme, peut-il se dire véritablement libre ? (1) ». Après de tels discours, on espérait la prompte réédification de l'édifice scolaire.

Le 19 prairial an IV (7 juin 1796), l'Administration du Département de l'Ourthe écrivait au Ministre de l'Intérieur : « Vous paraissez croire, citoyen ministre, que l'instruction publique est organisée dans ce département, que les écoles centrales y sont en activité ; rien n'a été fait sur cet objet le plus intéressant de tous dans ce département, aucune des lois qui y sont relatives n'ont été rendues exécutoires ; nous saisissons avec avidité cette occasion pour vous prier de solliciter vivement auprès du Directoire l'envoi des différentes lois et instructions qui sont émanées depuis la révolution sur les établissements d'instruction, afin que nous puissions, en leur donnant une prompte exécution, faire partager à nos administrés les avantages dont nos frères de l'intérieur jouissent déjà depuis longtemps (2). »

Il fallait, en effet, pour que les nouvelles écoles fussent établies, que la loi du 3 brumaire an IV fût promulguée dans les Départements réunis, en vertu d'un arrêté du Directoire exécutif. Malgré ses sollicitations nombreuses, Bouteville, commissaire du Gouvernement français, ne parvint pas à provoquer cette publication. Le 18 fructidor an IV (4 septembre 1796), il demanda une nouvelle fois au Ministre de l'Intérieur de hâter l'application de la loi scolaire, car l'instruction publique est la branche d'administration « qu'ont les plus à cœur tous les vrais amis de la liberté (3) ». — « J'avoue, écrit-il, qu'il me paraissait bien difficile, pour ne pas dire impossible, de songer à organiser dans les nouveaux départements cette partie si importante de l'ordre social, d'une manière vraiment philosophique, avant la suppression des monastères. Je redoutais, et ne puis dissimuler que je redoute encore la funeste influence de ces plantes vénéneuses. Mais de deux dangers, il faut se résoudre à éviter le plus grand.

(1) P. 66.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Reg. de la corr. du bureau d'Instr. publ.*, f^{os} 114 et 115.

(3) E. HUBERT, *Corr. de Bouteville*, t. I, n^o 240, Bruxelles, 1929.

et quel n'est pas pour une génération celui de l'absence de l'instruction? Pour obtenir une lumière plus vive et plus pure, ne risquerions-nous pas de l'éteindre absolument... (1). »

Et en effet, la jeunesse croupissait dans l'ignorance. Le 21 novembre 1796, l'administration municipale de Huy écrivait au ministre Benezech : « Il est urgent que nous ayons des écoles primaires (2). » Henri Delloye, ce journaliste indépendant, s'élève, dans le *Troubadour Liégeois* du 25 mars 1797, contre le retard apporté à l'organisation des nouvelles écoles ; de Bouteville prévoyait que les propriétés de l'Université de Louvain offriraient un capital de 20 millions, qui couvrirait les dépenses scolaires. « Nous avons beaucoup de patience, s'écrie Delloye, nous n'avons pas encore d'instruction publique et nous n'aurons pas 20 millions (3). » — « Cette destruction des établissements d'instruction, dit-il encore, amène le vice et l'immoralité (4). » Le 4 avril 1797, il se plaint de nouveau amèrement : « Hélas ! dit-il, l'instruction publique annuellement ajournée ouvre à peine les écoles qui donnent des citoyens à l'État (5). »

Le 26 janvier 1797, la loi du 3 brumaire an IV avait été publiée dans les départements réunis et enfin, le 18 germinal an V (7 avril 1797), l'Administration centrale du Département de l'Ourthe publia son premier arrêté concernant l'organisation de l'enseignement.

CHAPITRE II

L'APPLICATION DE LA LOI DU 3 BRUMAIRE AN IV

La loi du 3 brumaire an IV, appelée également loi Daunou, du nom de son principal auteur, fut appelée le « Testament pédagogique de la Convention ».

(1) E. HUBERT, *ouvr. cité*, t. I, n° 240.

(2) *Le Troubadour liégeois* du 3 nivôse an V (23 décembre 1796).

(3) (4) *Ibidem*, 5 germinal an V.

(5) *Ibidem*, 15 germinal an V.

Les révolutionnaires y abandonnaient les belles idées défendues dans les projets précédents, notamment dans celui de Condorcet, le plus remarquable, qui demandait la gratuité scolaire, mais qui ne fut même pas discuté ; il servit à l'élaboration des travaux ultérieurs. En effet, la Convention examina un grand nombre de projets : citons celui de Bouquier, adopté le 19 décembre 1793, qui prescrivait la fréquentation scolaire obligatoire, celui de Lakanal, un des plus intéressants, qui devint la loi du 17 novembre 1794, remplacée finalement par la loi du 3 brumaire an IV.

Cette dernière eut l'avantage de ne pas rester lettre morte. Cependant, elle marquait un recul sur maints projets antérieurs (1). Le nombre d'écoles n'était plus en rapport avec le chiffre de la population, comme dans les projets de Condorcet et de Lakanal.

L'article 1^{er} disait :

« Il sera établi dans chaque canton de la République, une ou plusieurs écoles primaires » (2).

La loi décidait l'établissement des Jurys d'instruction (art. II) et réglait la nomination des instituteurs (art. III et IV).

Le programme était réduit à la lecture, l'écriture, le calcul et les éléments de la morale républicaine (art. V). Quant à la surveillance, elle était confiée aux administrations municipales (art. XI). Les maîtres ne recevaient plus de traitement de l'État : ils devaient vivre des modiques rétributions payées par les élèves (art. IX). La loi leur assurait cependant un logement et un jardin (art. VI). Il fut décidé que chaque école primaire serait divisée « en deux sections, une pour les garçons, l'autre pour les filles » ; celles-ci apprendront la lecture, l'écriture, le calcul, les éléments de la morale républicaine et des travaux manuels.

Contrairement à l'article III (chapitre IV) du décret du 17 novembre 1794, la loi Daunou ne prescrivait plus le français comme

(1) M. J. GUILLAUME a écrit : « La législation scolaire de l'an IV est le témoignage de la déchéance intellectuelle et morale de la Convention. »

Voir les *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*, t. VI, Introduction, p. xxviii, Paris, 1907.

(2) Voir le même ouvrage, p. 869, 870, 873 et la *Collection des lois et décrets*, t. XII, p. 269, Douai, vers l'an VIII.

langue véhiculaire de l'enseignement : le législateur restait muet sur ce point important (1).

1. — Premier arrêté

(18 germinal an V) (2)

Le 18 germinal an V (7 avril 1797). l'Administration centrale du Département de l'Ourthe commença l'application de cette loi. De toutes les mesures décrétées, quelques-unes concernaient l'établissement d'une École centrale (3) dans l'ancien Collège des Jésuites près de la Meuse ; les autres se rapportaient à l'enseignement primaire. Ce sont celles-là qui nous intéressent.

Il avait été décidé (art. 1^{er}) que toutes les administrations communales seraient invitées « à transmettre incessamment leur avis sur le nombre d'écoles primaires à établir dans leurs cantons respectifs, sur les communes dans lesquelles ces écoles devront être placées, enfin sur les moyens qu'elles peuvent avoir de fournir en nature à chaque instituteur le logement et le jardin que la loi attribue (4) ». Trois jurys d'instruction publique étaient créés (art. 5). Le premier était composé des citoyens Simon Pirnéa, bibliothécaire, Jacob. L. G., homme de lettre, Charles Simonon et Hamal, compositeur ; le second des citoyens Thomassin, mathématicien, Villette, physicien, et de Chèvremont, pharmacien ; le troisième, des citoyens, Levoz d'Esneux, juge civil, Henkart, notaire public, Lignac,

(1) Dans son article sur l'histoire de l'enseignement en Belgique (*Nouveau Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, t. I, p. 166, Paris, 1911), A. Sluys affirme, en parlant de l'application des lois scolaires de la Révolution, que « la langue française était imposée même en pays flamand et allemand, à l'exclusion de toute autre ». Cela nous paraît erroné, ou tout au moins imprécis. Dans l'ouvrage *Geschiedenis van het onderwijs in de drie graden in België tijdens de Fransche overheersching en onder de regeering van Willem I*, p. 89, Gand, 1912, le même auteur nous apprend que ce ne fut que le 14 prairial an IX que parut une circulaire imposant l'usage du français dans les écoles. Nous n'avons trouvé aucune trace de cette circulaire dans les fonds d'archives que nous avons examinés.

(2) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, Enregistré au Ministère de l'Intérieur en prairial, F. 101.

(3) L'École centrale fut fixée à Liège ; l'ouverture eut lieu le 1^{er} nivôse an VI. Elle ne fit que végéter et fut remplacée en 1808 par le Lycée impérial.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Registre aux arrêtés du bureau d'Instr. publ.*, p. 319.

homme de lettres et J. E. Dufour, secrétaire général de l'Administration du département (1). Ces jurys devaient rassembler leurs membres « le plus fréquemment qu'il leur sera possible », pour s'occuper des moyens d'accélérer la mise en activité des écoles primaires et centrales (art. 6) (2). Ils étaient aussi invités à présenter leurs suggestions sur les règlements et l'organisation des écoles (art. 11) ; leur tâche principale était cependant l'examen des candidats-instituteurs (art. 9). Celui qui désirait devenir maître d'école devait passer un examen devant le jury d'instruction, étant au préalable muni d'un certificat de sa municipalité attestant son civisme et sa moralité. En cas de réussite, il était nommé par l'administration municipale du canton dans lequel est établie l'école primaire à laquelle il désirait être rattaché. La rétribution annuelle que les maîtres percevaient de leurs élèves pouvait également être fixée par l'Administration centrale. Ces dispositions furent envoyées à tous les cantons, au Ministère de l'Intérieur et aux administrations des autres départements de la République.

L. F. Thomassin fut très flatté d'avoir été choisi comme membre du jury d'instruction ; il attendait beaucoup de la nouvelle organisation et espérait voir reflourir l'instruction. « Vous allez faire cesser les obstacles et les inquiétudes qui menaçaient de langueur un tel établissement. écrit-il ; vous voulez fixer au milieu de nous ce bel ensemble qui pourra aider efficacement la restauration totale de l'éducation et de l'instruction publique dans le Département de l'Ourthe, objet tant désiré et qui exige une infinité de soins et d'efforts (3). »

Le 16 prairial (4 juin 1797), l'Administration centrale invita à nouveau les administrations municipales à lui transmettre les renseignements demandés par l'article 1^{er} de l'arrêté du 18 germinal. Elle en profite pour donner des conseils : « Il faut autant que possible, écrit-elle, choisir les grandes communes de vos cantons pour y faire placer les écoles primaires ; il faut avoir égard aux anciens endroits où étaient placées les ci-devant

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, Extrait d'une affiche adressée à l'Administration municipale de Waremme.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Registre cité*, p. 320.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, lettre du 20 germinal an V (9 avril 1797).

écoles et y replacer les écoles actuelles pour autant que cette disposition ne contrarie pas l'intérêt de vos administrés (1). » Une nouvelle circulaire fut envoyée le 18 prairial, dans laquelle il est recommandé d'employer comme local et logement de l'instituteur, les biens faisant partie du Domaine national : « Il est peu de communes qui ne renferment dans leur sein des maisons appartenant ci-devant à des corporations, des édifices destinés à d'anciens usages, aux pèlerins, aux confréries, etc. Dans le cas où il ne se trouverait aucun édifice, aucun fond de cette nature dans vos communes, ce sera à vous, citoyens, à délibérer sur les moyens propres à les procurer (2). »

Les administrations locales auraient dû être heureuses de voir paraître l'arrêté du 18 germinal. Depuis longtemps, la population souffrait du manque d'écoles primaires. Malgré cela, quelques cantons seulement répondirent sans tarder, renseignant avec précision le nombre d'écoles nécessaires et les locaux pouvant être utilisés ; ceux-ci étaient ordinairement des presbytères, des couvents ou des maisons d'émigrés.

L'Administration de Spa croyait qu'elle allait jouir « de l'établissement définitif des écoles primaires (3) » ; elle décida qu'il fallait autant d'écoles que de communes.

Le 26 prairial an V (14 juin 1797), Verviers demanda trois établissements d'instruction élémentaire ; peu de temps après, Chapuis, chef du bureau de police, proposa d'en porter le nombre à quatre (4). Finalement, le 24 brumaire an VI (14 novembre 1797), il fut décidé que cinq écoles devaient être établies ; leur siège était fixé dans les anciens couvents des Récollectines, des Conceptionnistes, des Récollets, des Sépulcrines et des Capucins (5). Dans le canton de Basse-Bodeux, les nouvelles

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.* et J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1852)*, t. III, p. 115, Liège, 1873.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.* et J. DARIS, *ouv. cité*, p. 115.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Extrait du procès-verbal de la délibération de l'Administration du canton de Spa du 7 prairial an V.

(4) ARCHIVES DE VERVIERS, F. 115, n° 49.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, et J. LEJAER, *Histoire de la ville de Verviers dans le Bull. de la Soc. verv. d'Arch. et d'Hist.*, t. IV, p. 149, Verviers, 1903.

classes devront être placées « soit dans des maisons particulières, soit enfin dans celles où se tenaient les écoles pendant l'hiver (1) ». Le canton de Herve demanda huit établissements d'instruction primaire, dont la répartition fut faite avec intelligence : « Dans cette distribution, disent les autorités locales, nous avons consulté la distance d'un endroit à l'autre, le nombre d'écoliers qui peuvent s'y trouver et nous avons surtout eu égard qu'il existait des écoles dans tous les endroits que nous avons désignés » (2). Les habitants du canton de Schleiden ne trouvèrent pas la possibilité de satisfaire aux circulaires reçues. En effet, la presque totalité des enfants ne fréquentaient pas l'école : en été, ils étaient retenus par les travaux des champs et en hiver les chemins étaient impraticables. Ainsi, écrivent-ils aux autorités locales, vu le petit nombre d'élèves, le maître et la maîtresse n'auraient qu'une indemnité insuffisante. L'Administration départementale fut mécontente de cette réponse et quelques jours après, elle écrivait de nouveau aux citoyens de Schleiden, les invitant à se mettre en règle. A Hodimont, les habitants avaient conservé différentes écoles ; dans certaines, des vicaires enseignaient, d'autres étaient tenues par des particuliers. Ce canton ne demandait qu'une nouvelle classe, pouvant être établie dans le local de la religion réformée. Cette proposition ne fut pas admise par les autorités, qui lui répondirent, le 21 messidor an V (9 juillet 1797) : « Lorsqu'on a décrété de l'éducation nationale des citoyens, on n'a pas décrété qu'elle serait organisée particulièrement selon les vues des différentes autorités, on l'a décrétée générale et elle devait l'être pour établir un même esprit d'ordre, un même amour du bien public, une même morale, enfin, dans toute l'étendue de la République. Vous nous dites que les établissements d'instruction qui subsistent parmi vous sont considérés comme devant servir à procurer une rétribution à certains vicaires. Nous vous ferons observer ici, citoyens, que la loi n'exclut pas les anciens instituteurs du concours à faire, et qu'il est bien libre aux vicaires dont vous parlez de s'y présenter. Quant à l'édifice appartenant au culte de la Religion réformée, nous ne voyons pas qu'on puisse le destiner

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(2) *Ibidem.*

à l'usage des écoles, puisqu'il appartient aux individus de la communion réformée, qui a droit à la protection du Gouvernement comme la communion catholique (1). » Quelques mois plus tard (2), les autorités de Hodimont désignèrent deux autres locaux : une maison particulière et la maison des vicaires.

Beaucoup de communes ne répondirent pas ou répondirent d'une façon incomplète à la circulaire du 7 avril 1797, et le 12 fructidor an V (29 août 1797), l'Administration centrale, voyant que ses mesures avaient échoué, prit de nouvelles dispositions.

2. — Nouvelles mesures

(Arrêtés du 12 fructidor an V et du 12 brumaire an VI)

Le 16 thermidor an V (3 août 1797), les autorités centrales, modifiant déjà les dispositions de l'arrêté du 18 germinal, avaient institué un Jury central. Il se composait des citoyens Simon Pirnéa, bibliothécaire, de Villette, physicien, de Hamal, compositeur, et de Nicolas Hauzeur, qui, ayant démissionné, fut remplacé le 4 vendémiaire an VIII (25 septembre 1799) par Henri Fassin, peintre.

Le 12 fructidor an V (29 août 1797), l'Administration du département délibéra encore « sur les moyens d'activer l'établissement de l'instruction publique dans les écoles primaires. Outre le jury central, elle créa cinq jurys particuliers. Le premier de ces jurys, dit la circulaire, sera composé des citoyens :

Thomassin, mathématicien ; Lignac, homme de lettres ; Charles Simonon.

Il résidera à Liège, et il sera chargé de l'examen des aspirants aux places d'instituteurs et institutrices primaires des cantons de Bodegnée, Herstal, Hollogne-aux-Pierres, Kemexhe, Warremme et de la partie du canton de Liège située sur la rive gauche de la Meuse.

Le second jury sera formé des citoyens :

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, et J. DARRIS, *ouvr. cité*, p. 116.

(2) Le 3 frimaire an VI (23 novembre 1797).

Dumont, notaire public ; Eugène Loneux, administrateur ; Chèvremont, pharmacien.

Il résidera à Liège, et il sera chargé de l'examen des aspirants aux places d'instituteurs et institutrices primaires des cantons de Dalhem, Aubel, Fléron, Herve, Louveigné, Seraing et de la partie du canton de Liège située sur la rive droite de la Meuse.

Le troisième jury sera composé des citoyens :

Nicolas Delloye, manufacturier ; Barban, commissaire du Directoire près la municipalité de Huy ; Thierry, médecin.

Il siègera à Huy, et il sera chargé de l'examen des aspirants aux places d'instituteurs et institutrices primaires des cantons de Burdinne, Couthuin, Ferrière, Fraiture, Hannut, Landen, Pontillas, Villers-le-Temple, Huy.

Le quatrième jury sera composé des citoyens :

Deschamp, médecin ; Deschamp, administrateur ; Hauzeur, président de la municipalité de Verviers.

Il résidera à Verviers et il sera chargé de l'examen des aspirants aux places d'instituteurs et d'institutrices primaires des cantons de Verviers, Hodimont, Spa, Limbourg, Eupen, Walhorn.

Le cinquième jury résidera à Malmedy ; les membres seront les citoyens :

Ganthoye, fils ; Crahay, commissaire du Directoire près le tribunal correctionnel de Malmedy ; Godefroid Villens (?).

Il résidera à Malmedy, et sera chargé de l'examen des aspirants aux places d'instituteurs et institutrices primaires des cantons de Malmedy, Basse-Bodeux, Butgenbach, Cronembourg, Reuland, Saint-Vith, Schleiden, Stavelot, Vielsalm (1). »

Pour procéder avec méthode, les jurys devaient déterminer les jours et heures qu'ils consacraient à leurs fonctions et faire connaître leur décision à ce sujet par voie d'affiches dans tout leur ressort (art. 4). De plus, les examens devaient avoir lieu dans un local désigné par la municipalité ; ils portaient sur les matières suivantes : « la lecture, l'écriture, les éléments du calcul, les droits et les devoirs de l'homme et du citoyen et les premiers principes de la morale républicaine (2) ». Les

(1) (2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

instituteurs étaient nommés par l'Administration centrale sur la présentation des administrations municipales. L'article 6 demandait à nouveau aux communes de proposer sans tarder le nombre d'écoles primaires nécessaires. Conformément à la loi, chaque instituteur devait recevoir un local « tant pour lui servir de logement que pour recevoir les élèves pendant la durée des leçons (1) », sinon une indemnité devait lui être allouée. La copie de cet arrêté fut envoyée aux cantons du Département. L'Administration centrale y joignit une circulaire où elle reconnaît l'échec de ses premières décisions : « Les mesures qu'à prises jusqu'ici l'Administration pour l'établissement de l'instruction publique, écrit-elle, ayant été à peu près infructueuses, elle vient de se déterminer à en adopter de nouvelles dont l'exécution vous concerne en grande partie. Nous vous adressons donc l'arrêté pris aujourd'hui, en vous invitant à vous occuper promptement de son exécution (2). » La fin de cette missive montre la volonté des républicains à vouloir restaurer l'enseignement : « Nous ne finirons pas, disent-ils, sans vous prévenir que l'intention de cette administration est de faire exécuter avec la plus grande ponctualité toutes les dispositions de l'arrêté qui vous est transmis et de se servir, pour parvenir au but salubre qu'elle s'est proposé, de tous les moyens que les lois mettent à sa disposition (3). »

Le 2 novembre 1797 (12 brumaire an VI), aucune commune n'avait répondu. L'Administration centrale, soupçonnant ses administrés de mauvaise volonté, leur écrivit : « Nous ne croyons pas que rien puisse faire excuser les retards que vous avez mis dans l'envoi à faire puisque vous avez eu beaucoup plus de temps qu'il n'en fallait (4). » Finalement, il fut décidé qu'en attendant les renseignements, il soit établi au moins une école dans chaque chef-lieu de canton.

Malgré tous les efforts de l'Administration, la population se méfiait de ces nouvelles écoles : voilà pourquoi les renseignements tardaient. Les autorités ne l'ignoraient pas, car elles écrivirent

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Circulaire du 12 fructidor an V.

(3) *Ibidem.*

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

aux jurys d'instruction : « Nous avons de fortes raisons de croire que vous n'avez pas trouvé dans les municipalités de votre arrondissement le désir ou les moyens d'exécution que vous auriez souhaités (1). »

Quelques communes seulement répondirent. Le canton de Reuland demanda aussi plusieurs écoles à établir dans certaines localités du canton. parce que ces endroits « en ont toujours eu et que les enfants ne sont jamais sortis de leurs villages pour aller fréquenter une école externe (2) ». Le 1^{er} frimaire, le canton de Fraiture avait demandé quinze écoles primaires.

Pendant que l'Administration centrale essayait sans grand succès d'établir un enseignement officiel, des écoles privées voyaient accourir sur leurs bancs une grande partie de la population scolaire. D'ailleurs, les jurys d'instruction chargés de l'examen des instituteurs tardaient à se mettre à l'œuvre. A Huy, c'est le local de réunion qui manquait ; dans d'autres villes, des membres démissionnaires devaient être remplacés. Or, c'est de l'activité des jurys que dépendait en grande partie le sort des écoles officielles. Ne pas examiner les candidats, c'était assurer le succès de l'enseignement privé. Nous verrons dans l'exposé qui suit que ces jurys eurent une activité fort inégale et que l'un des principaux obstacles qu'elle rencontra fut la pénurie des candidats aux places d'instituteurs.

3. — L'activité des jurys d'instruction (3)

Les deux premiers jurys d'instruction siégeant à Liège furent seulement organisés le 15 messidor an VI (3 juillet 1798) (4) ; ils tinrent leurs séances dans une salle du bâtiment de l'École centrale.

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Circulaire du 16 frimaire an VI (6 décembre 1797).

(3) Dans ce paragraphe, nous examinerons la principale activité des cinq jurys d'instruction publique, c'est-à-dire l'examen des instituteurs. Nous aurons l'occasion au cours de notre travail de montrer leur activité dans d'autres domaines, notamment dans la visite des écoles particulières et le choix des manuels.

(4) Ils avaient été créés le 12 fructidor an V (29 août 1797).

La *Gazette de Liège* du citoyen Desoer (1) publia les décisions du deuxième jury dans son numéro du 11 thermidor an VI : les candidats aux places d'instituteurs et d'institutrices primaires des cantons intéressés étaient invités à « se présenter au lieu de ses séances, soit pour y prendre les renseignements dont ils pourraient avoir besoin, soit pour subir l'examen ; et, dans ce dernier cas, les candidats devront être munis d'un certificat de moralité et de civisme de leur municipalité. L'examen roulera sur l'écriture, la lecture et les éléments de la grammaire française, l'arithmétique et le calcul décimal, les droits et les devoirs de l'homme et du citoyen, les principes de la morale républicaine, c'est-à-dire de cette morale qui est fondée sur les rapports des hommes vivant sous un gouvernement libre et républicain ». Ce jury devait s'assembler « tous les primidis et quintidis après-midi depuis 2 heures et demie jusqu'à cinq ». Ces décisions furent envoyées aux cantons intéressés. Malgré tous ces avis, peu de candidats durent se présenter, car nous n'avons retrouvé le dossier d'aucun de ceux-ci.

Le premier jury dut avoir plus d'activité. Un des premiers aspirants examiné fut un nommé Doppler, né à Paris ; il passa l'examen le 3 brumaire an VII (24 octobre 1798). Deux mois après (2), il demanda comme local provisoire « le presbytère Thomas (3) », ce qui lui fut refusé, vu « que les écoles primaires n'étaient pas encore en activité (4) ». Le citoyen Godfrin, âgé de trente ans, ayant les « qualités requises », fut chargé de l'école de Boëlhe près de Waremme. Sacré Joseph Fourneau, d'Amay, âgé de 49 ans, fut jugé (5) « digne et capable « de remplir les fonctions d'instituteur, car ses certificats attestent « son civisme et sa moralité » ; en outre, il a fait accomplir à ses élèves des progrès « dans l'instruction républicaine » (6). Un autre Français, J. Duchemin, natif du Département de l'Oise, ayant

(1) *Courrier du Département de l'Ourte*, n° 306, du 6 thermidor an VI.

(2) Le 18 nivôse an VII.

(3) ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. aux délibérations du Conseil municipal du 21 décembre 1798 au 18 juin 1799*, p. 13.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Archives de la Préfecture*, I, 903 : A la date du 6 floréal an VII, Doppler était installé dans le « presbytère Martin ».

(5) Le 27 vendémiaire an VII.

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

satisfait, fut nommé maître d'école à Flémalle-Haute. Le 17 pluviôse an VII (5 février 1799), un des membres du jury, Ch. Simonon, ayant des affaires de famille, qui l'occupaient beaucoup, démissionna ; il fut remplacé par P. J. Henkart, notaire à Liège. Après cette date, peu de postulants furent examinés. Citons l'instituteur Blondelle, né dans le Département du Pas-de-Calais, nommé à Liège ; J. Martin Voyer, français également, nommé à Herstal (1).

Le jury ayant son siège à Huy entra plus tôt en activité. Le 14 nivôse an VI (3 janvier 1798), la première séance fut tenue. Un des membres, le citoyen Barban, ayant démissionné, fut remplacé par le notaire Chapele (?). Trois candidats seulement se présentèrent : le citoyen Dumoulin et la citoyenne Brodet répondirent avec satisfaction. Quant au citoyen Laisné « possédant les qualités requises à un degré bien inférieur, il pourrait être nommé dans le cas où il serait indispensable d'établir deux écoles primaires (2) ». Des prêtres passèrent également l'examen : citons J. F. Guittard, nommé à Seille, et Olivier Duchâteau, nommé à Fexhe-Slins (3). Parmi les autres candidats, retenons Joseph Dony ; le rapport des membres du jury montre avec quelle facilité les candidats étaient admis. D'après les examinateurs, ce J. Dony, aspirant-instituteur à Moha, « possède faiblement les qualités requises ». « Cependant, est-il dit dans le rapport, si cette commune est entièrement en défaut d'instituteur, nous convenons qu'il vaut mieux donner à la jeunesse quelques petits principes que de la laisser croupir tout à fait dans l'ignorance (4). » Toutefois le résultat de l'examen ne fut transmis que lorsque le récipiendaire eut fourni le certificat de « civisme et de moralité ». C'était l'attachement aux lois de la République qui importait surtout aux yeux de l'Administration centrale et même du jury d'instruction. Ainsi, un nommé Damart, aspirant-instituteur à Saint-Séverin, ayant produit des papiers en règle et étant capable, fut admis par le jury d'instruction. Il ne restait qu'à recevoir l'approbation des autorités départ-

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Archives de la Préfecture*, I, 905, 906.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Archives de la Préfecture*, I, 904, Fexhe-Slins.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

tements. lorsque le commissaire du Directoire exécutif de Villers-le-Temple révéla que le dit Damart avait refusé de céder la cloche de l'église à l'adjudicataire (1). Il fut décidé alors que vu « l'attachement du citoyen Damart aux institutions prescrites. il serait de la plus grande imprudence de lui confier des élèves auxquels il ne procurerait que des principes contraires aux lois (2) ». La victime de ces dénonciations réclama. protestant de son innocence. mais le commissaire du Directoire l'accusa cette fois de protéger un vicaire réfractaire. à qui il voulait conserver un logement.

De tous les jurys du Département. celui de Verviers se mit le plus rapidement à l'œuvre. Malgré la démission du médecin Deschamp. du citoyen Huberty. son successeur. remplacé finalement par le notaire Damseaux. la première séance d'examen eut lieu le 29 frimaire an VI (19 décembre 1797). pour les instituteurs. et le 4 nivôse suivant (24 décembre 1797) pour les institutrices (3). dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Avant le 3 frimaire. plusieurs candidats étaient déjà inscrits et à cette date. les membres du jury se plaignirent à l'Administration centrale de l'état de l'instruction. Le 20 nivôse (9 janvier 1798). les municipalités de l'arrondissement de Verviers envoyèrent la liste de leurs candidats « qui. en majeure partie. se sont rendus au jour indiqué (4) ». Seul. le canton de Hodimont n'a envoyé aucune liste. ni aucun candidat. « Nous sommes fondés à croire. écrivent les membres du jury d'instruction. que c'est la faute de l'Administration municipale (5) ». De tous les candidats présentés. seul François Nouviaire. fut reconnu « habile à remplir les fonctions d'instituteur (6) ». D'ailleurs. ses compétiteurs étaient peu nombreux. car les membres du jury attestèrent que « le peu de candidats qui se sont présentés accuse le mauvais esprit de ceux qui professent aujourd'hui l'état d'instituteur de la jeunesse dans cette commune (7) ». Le 11 plu-

(1) Le Gouvernement avait cédé les cloches des églises paroissiales à la Compagnie Lamoignon en payement de ses fournitures à l'armée. à raison de 10 sous la livre (voir J. DARIS, *ouvr. cité*, p. 196).

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE. *Liasse Instr. publ. Révol.*

(3) ARCHIVES DE VERVIERS, F. 116, n° 19.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE. *Liasse Instr. publ. Révol.*

(5) *Ibidem.*

(6) (7) ARCHIVES DE VERVIERS, F. 116, n° 22.

viôse (30 janvier 1798), l'institutrice Catherine Despanze fut examinée (1). Une seconde séance fut fixée au 10 prairial, à 10 heures du matin (2). Ce jour-là, trois candidats se présentèrent; un seul fut accepté. Nous avons trouvé mention de plusieurs instituteurs examinés dans le courant de l'an VII. Il semblerait, d'après ce qui vient d'être exposé, que ce soit le jury de Verviers qui ait rempli sa tâche avec le plus de ponctualité et le plus de sérieux.

L'activité de celui de Malmedy ne fut guère brillante. La municipalité de Stavelot écrivit le 19 prairial an VI (7 juin 1798) : « Le jury d'instruction établi à Malmedy pour cet arrondissement ne s'est nullement mis en besogne; cependant les candidats qui se sont présentés ensuite de nos proclamations pour être instituteurs attendent avec impatience l'organisation de ces écoles, et nous sollicitent d'en presser le moment (3). » Le 7 nivôse an VII (27 décembre 1798), la même municipalité se plaignit de nouveau. « Nous avons plusieurs fois écrit aux membres composant ce jury, pour les inviter à fixer le jour de l'examen des candidats et nous aider à mettre de suite les écoles en vigueur; d'après les réponses que nous en avons reçues, nous avons reconnu que ce jury n'avait qu'une existence chimérique (4). »

Dans ces conditions, il ne fallait pas s'étonner de la rareté et du peu de succès des écoles officielles. Souvent les municipalités ne secondaient pas l'Administration centrale et protégeaient secrètement les écoles privées, où l'on enseignait dans le même esprit qu'avant la Révolution. Le Directoire, témoin de cette situation, qui s'étendait à toute la France, et constatant l'échec des premiers arrêtés, prit des mesures sévères dans le but de favoriser ses écoles.

(1) ARCHIVES DE VERVIERS, F. 116, n° 26.

(2) Ibidem, F. 116, n° 32.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liassc Instr. publ. Révol.*, Circulaire à l'Administration centrale.

(4) Ibidem.

4. — La lutte scolaire

A. — PROTECTION DES ÉCOLES OFFICIELLES.

INSPECTION DES ÉCOLES PRIVÉES

(Arrêtés du Directoire exécutif du 27 brumaire
et du 17 pluviôse an VI) (1)

C'est une véritable lutte que le Directoire veut créer dans le Département de l'Ourthe. Ce sera lui qui mènera le combat en prenant des mesures inquisitoriales.

Le 27 brumaire an VI (17 novembre 1797), le Directoire décida que les hommes mariés, candidats aux emplois de l'État et ayant des enfants « en âge de fréquenter les écoles nationales (2) » devaient joindre à leur demande, un certificat « notifiant » la présence de leurs enfants dans ces établissements. Ce certificat devait contenir, en outre, des renseignements sur l'assiduité de l'élève, sa conduite civile, sa moralité et sur les progrès qu'il a faits dans ses études. Si les enfants étaient confiés à une école privée, il fallait « justifier la cause par des certificats ou autres actes en bonne forme, visés par les administrations des lieux et par l'administration départementale ».

Cette mesure vexatoire ne suffisait pas encore. Le 17 pluviôse an VI (5 février 1798), le Directoire, se basant sur l'article 356 de la Constitution disant : « la loi surveille particulièrement les professions qui intéressent les mœurs publiques », mit toutes les écoles particulières, maisons d'éducation et pensionnats, sous la surveillance des administrations municipales (3). Cette mesure était absolument nécessaire « pour arrêter les progrès des principes funestes qu'une foule d'instituteurs privés s'efforçaient d'inspirer à leurs élèves (4) ». Les établissements devaient être inspectés mensuellement et à l'improvu, afin de constater :

(1) Et non le 7 pluviôse an VI, comme le disent L. LEBON, *Histoire de l'enseignement populaire en Belgique*, p. 366, Bruxelles, 1868 et A. SLUYS, *ouvr. cité*, p. 75.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(3) *Ibidem.*

(4) Cette décision fut transmise aux communes par la circulaire du 6 ventôse an VI (24 février 1798).

« 1^o Si les maîtres particuliers ont soin de mettre entre les mains de leurs élèves, comme base de leur première instruction, les droits de l'homme, la constitution et les livres élémentaires qui ont été adoptés par la Convention ;

» 2^o Si l'on y observe les décadis ; si l'on y célèbre les fêtes républicaines, et si on s'y honore du nom de citoyen.

» 3^o Si l'on donne à la santé des enfants tous les soins qu'exige la faiblesse de leur âge ; si la nourriture est propre et saine, si les moyens de discipline intérieure ne présentent rien qui tend à avilir et à dégrader le caractère ; si les exercices, enfin, y sont combinés de manière à développer le plus heureusement possible les facultés physiques et morales (1). »

Les délégués de l'administration municipale ayant visité les écoles, accompagnés d'un membre du jury d'instruction et du commissaire du Directoire exécutif, devaient dresser un procès-verbal à l'Administration centrale, qui avait à en rendre compte au Ministre de l'Intérieur. En cas de nécessité, des sanctions pouvaient être prises contre les écoles non en règle ; leur fermeture pourrait être envisagée.

Aux yeux du Ministre de l'Intérieur, il fallait arracher « l'instruction républicaine à cette espèce de nullité dans laquelle les ennemis des lois et du gouvernement se sont efforcés de la plonger jusqu'ici, et porter le dernier coup à ces institutions monstrueuses (sic), où le royalisme et la superstition s'agitent encore contre le génie de la liberté et de la philosophie (2) ». En outre, ajoute le Ministre, à côté de quelques écoles nouvelles « s'élèvent encore avec audace une foule d'écoles privées, de maisons d'éducation particulières et de pensionnats, où l'on professe impunément les maximes les plus opposées à la Constitution et au Gouvernement, et dont la coupable prospérité semble croître en raison de la perversité des principes qu'y reçoit la jeunesse. C'est donc sur ces repaires du fanatisme royal et superstitieux, où des spéculateurs avides étouffent

(1) *Gazette de Liège* du 29 pluviôse an VI (17 février 1798). — J. DARIS, *ouvr. cité*, p. 188. — A. DURUY, *L'instruction publique et la Révolution*, Appendice n^o 14, Paris, 1882. — ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.* et A. DURUY, *ouvr. cité*, Appendice n^o 15.

par un vil et sordide intérêt les germes précieux des vertus républicaines, que le Directoire exécutif appelle toute votre vigilance et toute votre activité (1) ».

Comme pour l'organisation des jurys d'instruction, ce fut encore la municipalité de Verviers qui répondit la première. Le 12 germinal an VI (1^{er} avril 1798), la première inspection eut lieu (2). J. H. Chapuis, membre de l'administration municipale, accompagné du commissaire Maquinay et des citoyens Deschamp et Damseaux, membres du jury d'instruction, visitèrent les écoles dans le courant de l'après-midi. Ils se rendirent chez six instituteurs (3) et dans les couvents « des ci-devant Sépulcrines et Récollectines (4) » et leur donnèrent lecture de l'arrêté du 17 pluviôse devant les élèves. Ils les engagèrent ensuite : « à faire honorer leurs dits élèves du beau nom de citoyen et oublier celui de Monsieur » et de mettre entre leurs mains les livres républicains de même que ceux prescrits par la Convention (5). Tous les instituteurs promirent de se mettre en règle, excepté « la citoyenne Laurenty, institutrice de l'école des ci-devant Sépulcrines, qui a dit qu'attendu qu'elle ne pouvait plus enseigner comme elle a fait jusqu'à présent, elle allait cesser de tenir école ».

L'activité de la municipalité verviétoise, au point de vue scolaire, semble avoir été due au zèle du citoyen J. Chapuis. Il pria ses collègues, le 6 messidor an VI (24 juin 1798) de visiter encore les écoles « d'une manière majestueuse et imposante, décoré chacun de sa marque distinctive (6) ». Ce zélé patriote voulait sincèrement la restauration de l'enseignement, car il écrivit : « Il sera glorieux et satisfaisant pour nous, d'avoir coopéré aux établissements d'instruction publique et républicaine, surtout pour la jeunesse de cette commune qui en a

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol. et Arch. de la Préfecture*, I, 924-926, Circulaire du 17 ventôse an VI.

(2) Le rapport de la visite se trouve aux ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.* et aux ARCHIVES DE VERVIERS, F. 116, n^o 27.

(3) Chez G. L. Stoquis, J. J. Jacob, J. F. Kaisin, P. J. Magnée, J. Simonis et N. Closset.

(4) Ces religieuses avaient continué à enseigner.

(5) Nous reparlerons dans la seconde partie de notre travail des manuels de l'époque.

(6) ARCHIVES DE VERVIERS, F. 116, n^o 42.

besoin (1). » Aussi, le 2 thermidor (an VII ou VI) (20 juillet 1799 ou 1798), l'administration municipale ordonna à Pierre David, chef de bureau d'instruction publique, de procéder à une nouvelle tournée d'inspection dans les écoles privées de la ville « à l'effet d'y voir si les lois relatives aux instructions républicaines y sont observées (2) ». Le citoyen David se fit accompagner du commissaire du Directoire, de son collègue Bouhon et d'un membre du jury d'instruction. Il leur parut « que les instituteurs maintenaient l'ordre et la décence parmi leurs élèves », que la langue française était la seule en usage et qu'on « s'y honorait du titre sublime de citoyen ». Mais malheureusement, l'instruction qu'on y donne « est presque nulle, avouent-ils, pas du tout appropriée aux lois républicaines ». Malgré les promesses faites lors de la première inspection, les maîtres mettaient toujours entre les mains de leurs écoliers « les livres de l'ancienne prêtraille, qui ne servent qu'à entretenir les citoyens dans l'ignorance, la stupidité et le fanatisme ». L'instituteur Jacob est le républicain le plus ardent à en juger « par les maximes qu'il fait transcrire à ses élèves ».

La municipalité de Huy envoya, le 29 floréal an VI (18 mai 1798), le procès-verbal de sa visite dans les écoles privées du canton. Les idées républicaines laïques n'y sont guère en vogue. Les maîtres déclarent ignorer que certains livres élémentaires aient été prescrits ; « ils promettent solennellement de se conformer » (3).

Le 24 germinal an VI (13 avril 1798), la municipalité de Seraing chargea deux de ses membres de la surveillance prescrite. Mais la plupart des administrations n'envoyaient aucun rapport. Le 1^{er} prairial (20 mai 1798), on les invita à transmettre « dans une décade (4) » le résultat de leurs opérations. La menace même ne pouvait décider les municipalités ; elles savaient trop bien que leurs instituteurs étaient restés fidèles aux vieux principes. Certaines envoyèrent une réponse qui ne se rapportait pas du tout à l'arrêté du 17 pluviôse : la municipalité de Herstal, entre autres, fut dans ce cas. L'Administration centrale lui

(1) ARCHIVES DE VERVIERS, F. 116, n° 42.

(2) Ibidem, F. 116, n° 11.

(3) (4) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

écrivit : « Vous n'avez pas lu l'arrêté du 17 pluviôse, vous n'avez pas lu notre circulaire du 6 ventôse, et vous n'avez pas compris notre seconde circulaire du 1^{er} prairial, si tant est-ce encore que vous l'avez lue... (1). » A Stavelot et à Kemexhe, l'inspection était difficile, vu qu'il n'existe plus d'écoles.

Le 28 prairial (16 juin 1798), la grande majorité des communes n'avait pas répondu. « Notre devoir, écrit l'Administration centrale, et des ordres précis du Gouvernement ne nous permettent pas, citoyens administrateurs, de laisser rester plus longtemps les municipalités dans l'inaction; nous vous prescrivons donc d'exécuter rigoureusement le prédit arrêté et de nous faire votre rapport dans la décade qui suivra la réception de la présente (2). »

Un des obstacles à l'inspection demandée était l'organisation tardive des jurys. Le 6 ventôse, seuls ceux de Verviers et de Huy étaient en activité; ceux de Liège, de Malmedy entravaient le bon vouloir de certaines administrations. La municipalité de Liège, par exemple, les rendit responsables du retard apporté à l'inspection des écoles (3). Enfin, le 20 messidor (8 août 1798), Thomassin était désigné; l'Administration lui adjoignit le citoyen Thonon (4). Mais aucun rapport ne fut envoyé dans la suite. Quelques communes promirent de satisfaire; d'autres, comme Fléron, répondirent avec une « légèreté impardonnable » (5), et beaucoup ne répondirent pas du tout. Il fut écrit spécialement (6) aux jurys d'instruction, afin de les inviter à se mettre au travail; rien n'y fit. D'ailleurs, l'arrêté du 17 pluviôse demandait qu'un de leurs membres fût présent à chaque inspection. Et comme il n'y avait que cinq jurys, cette condition était difficilement réalisable. Bassenge aîné, commissaire du Directoire exécutif près de l'Administration centrale, espérait beaucoup de cette nouvelle mesure et en attendait « les plus

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(2) Ibidem et J. DARIS, *ouvr. cité*, p. 190.

(3) ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. aux délib. du Conseil municip. du 19 juin au 21 décembre 1798*, p. 4, Séance du 3 messidor an VI.

(4) ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. aux délib. du Conseil municip. du 19 juin au 18 décembre 1798*, Séance du 1^{er} thermidor an VI.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Réponse du 1^{er} thermidor an VI (19 juillet 1798).

(6) Le 1^{er} thermidor.

heureuses conséquences. les résultats les plus utiles » (1). Il aurait voulu que l'enseignement devînt imprégné des doctrines républicaines. « Certes. écrit-il à l'Administration centrale. s'il est un objet qui réclame. qui exige. une surveillance active. sévère. continuelle. ce sont ces maisons où la jeunesse va puiser aux premières sources des principes qui laissent presque toujours des traces ineffaçables et influent sur l'individu pendant tout le cours de la vie (2). » Mais les communes ne voulaient pas de ces réformes et l'arrêté du 17 pluviôse n'atteint nullement le but proposé (3). L'Administration centrale. rendant compte de son activité au Ministre de l'Intérieur. écrivit. le 28 prairial an VI (16 juin 1798) : « Seulement les municipalités de Verviers. de Huy. d'Aubel. de Pontillas et de Hannut ont répondu convenablement » (4). Aussi. Aulard fait erreur lorsqu'il affirme : « C'est arrêté ne resta pas lettre morte. Il fut appliqué. semble-t-il. dans toute la France... L'enseignement libre perdit du terrain et les autorités constatèrent dans les campagnes des progrès de l'enseignement laïc...; les écoles de l'État allaient se peuplant davantage. l'esprit laïque triomphant peu à peu (5). » Les documents que nous avons consultés prouvent le contraire (6). Cette résistance de la majorité des communes. que nous avons rencontrée à chaque instant. les avis de l'Administration centrale et même du Ministre de l'Intérieur. les procès-verbaux d'inspections. prouvent clairement que l'enseignement privé avait gardé la majorité des suffrages et que « l'esprit laïque » était. dans l'ensemble. tout à fait inconnu dans les écoles.

(1) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Rapport décadaire au Ministre de l'Intérieur du 11 ventôse an VI*, F^{1c} III, Ourte 3.

(2) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, F^{1c} III, Ourte 6.

(3) Le 26 germinal, l'Administration centrale avait cependant arrêté « la réimpression au nombre de cinq cents exemplaires des arrêtés du 27 brumaire et du 17 pluviôse ».

Voir à ce sujet aux ARCHIVES NATIONALES A PARIS, le *Rapport décadaire du 4 floréal an VI de Bassenge aîné au Ministre de l'Intérieur*, F^{1c} III, Ourte 3.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Correspondance avec le Ministre de l'Intérieur*, reg. n° 54, lettre n° 765. — J. DARIS, *ouvr. cité*, p. 190. — ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Enregistrement au Ministre de l'Intérieur*, F. 142.

(5) A. AULARD, *La politique scolaire du Directoire*, dans la *Revue bleue*, 4^e série, t. XIII, p. 588, Paris, 1900.

(6) Il en a été de même dans tous les autres départements. Voir notamment les travaux de Allain, Babeau, Bois, Lefort, Lennel, Matthieu, Pierre, Pouillet, Rocquain que nous citons dans la Bibliographie.

B. — FIXATION DU NOMBRE D'ÉCOLES OFFICIELLES

(Arrêté du 11 germinal an VI)

ENQUÊTE TRACASSIÈRE

(Circulaire du 6 messidor an VI)

L'Administration centrale reconnut encore, dans son arrêté du 11 germinal an VI (31 mars 1798), l'échec de ses mesures et la mauvaise volonté des communes. Elle écrivit : « Un grand nombre de municipalités ont négligé de transmettre les renseignements demandés (1). » Finalement, le nombre d'écoles primaires du département fut fixé à 231 et le siège de chacune fut indiqué (2). Aux yeux de l'Administration, « l'organisation des écoles primaires devenait chaque jour plus indispensable et les lois et l'intérêt de ses concitoyens lui prescrivait impérieusement de terminer l'établissement de cette importante institution (3) ». Mais cet arrêté, comme ceux qui le précédèrent, resta à peu près lettre morte.

Entretemps, les communes recevaient toujours de nouvelles circulaires. Le 6 messidor an VI notamment, l'Administration centrale, devant répondre à une dépêche ministérielle, décida de dresser un tableau complet de l'état de l'enseignement dans le Département de l'Ourthe. « Vous voudrez bien, écrit-elle à ses administrés (4), nous envoyer un rapport particulier dont nous allons vous indiquer la forme. Nous aimons à croire qu'il ne sera pas encore nécessaire de vous écrire plusieurs fois pour une opération aussi simple, et que certaines administrations qui répondent à des circulaires de nous sans avoir lu les arrêtés qu'elles rappellent, sans peut-être avoir lu autre chose que les trois premières lignes d'une lettre, ne se mettront plus dans

(1) *Almanach du Département de l'Ourthe pour l'an VII*, p. 110-114, Desoer. — *Almanach du Département de l'Ourthe pour l'an VIII*, p. 120, Desoer. — *Almanach du Département de l'Ourthe pour l'an IX*, p. 110-114, Desoer. — ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 903.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Corresp. avec le Ministre de l'Intérieur*, reg. n° 54, Circulaire du 27 prairial an VI (15 juin 1798).

(3) Voir les almanachs cités et J. DARIS, *ouvr. cité*, p. 189.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.* — J. DARIS, *ouvr. cité*, p. 190, 191. — *Courrier du Département de l'Ourthe*, n° 280 du 10 messidor an VI.

le cas de mériter les reproches que nous leur avons plusieurs fois adressés à ce sujet ». Le rapport devait contenir :

« 1^o L'indication de toutes les écoles privées, maisons d'éducation, pensionnats, etc... qui se trouvent dans le canton, avec désignation de ceux où l'on ne reçoit que des garçons, de ceux où l'on reçoit des enfants des deux sexes ;

» 2^o Les noms, âges, pays de ceux ou de celles qui les dirigent ;

» 3^o Quels sont les principes, les mœurs, l'état (marié ou célibataire) et les talents de ces personnes ;

» 4^o Quelle influence ces établissements ont-ils sur l'esprit public? C'est-à-dire que le rapport devra énoncer si les jeunes gens qui sortent de ces écoles paraissent dans la société avec une conduite régulière, avec des sentiments de vertu éloignés de toutes les extravagances du fanatisme royal ou religieux.

» Il conviendrait d'énoncer aussi quel état embrassent généralement les individus qui sortent de ces écoles. Se marient-ils, passent-ils à des métiers, à des professions civiles, ou se destinent-ils plus généralement aux fonctions d'un culte quelconque, soit en qualité de ministre, soit en qualité de valet, gardien, servante, etc... ;

» 5^o Quels sont les établissements qui, par l'éducation décente, vertueuse, fondée sur la vérité et sur les bons principes qu'on y reçoit, méritent d'être encouragés?

» 6^o Quels sont ceux, au contraire, qui, par l'incivisme et les préjugés de ceux qui les dirigent, ne présentent que des résultats dangereux pour la société? »

Le but de cette circulaire apparaît clairement : protéger les institutions laïques et républicaines et nuire aux écoles à enseignement religieux. De tels procédés ne devaient guère plaire aux populations ; aussi, peu de communes répondirent-elles à ce long questionnaire.

Les autorités de Butgenbach, hostiles à la domination française, laissèrent trop souvent les circulaires sans réponses. Le commissaire du Directoire près l'Administration municipale de ce canton dénonça la cause de cette attitude : « Les principes des agents municipaux. — écrivit-il —, ne sont pas ceux de la République sur ce point ; la moitié du printemps, tout l'été et la moitié de l'automne, les classes sont fermées ; le reste

de l'année des prêtres, tous réfractaires jusqu'à ce jour, y tiennent école. » L'Administration centrale écrivit le mois suivant à ces sujets rebelles (1) : « On vous accuse d'avoir sur l'éducation publique d'autres principes que ceux de la République et de souffrir que des prêtres réfractaires tiennent des écoles particulières. Vous voudrez bien nous donner sur ces imputations la raison de justification. » Vottem répondit qu'il n'y avait qu'une école privée établie dans la commune depuis pas bien longtemps. La population de cette localité « n'a donné depuis près d'un siècle aucun individu qui eût embrassé l'état ecclésiastique, quoiqu'il y en ait plusieurs qui aient étudié et passé les classes d'humanités (2) ».

Dans le canton de Hannut, il y a quelques écoles privées dont les maîtres sont « honnêtes » (3). La municipalité de Verviers envoya les statistiques demandées, le 4 thermidor an VI (22 juillet 1798). Depuis la Révolution, on n'est pas encore parvenu à établir de nouvelles écoles sérieuses : « L'instruction chez nous se trouve encore pour ainsi dire dans le néant », avouent les autorités. « Les instituteurs sont des hommes assez tranquilles, mais pour la plupart presque insignifiants, n'ayant pas assez de caractère, ni d'énergie pour être des républicains prononcés ; vous pouvez sentir, dit-on dans la réponse, que leurs écoles n'ont pas la moindre influence sur l'esprit public (4). »

A Liège, il en fut de même : l'Administration avait fixé à cinq le nombre d'écoles à établir dans cette ville. Le Conseil municipal trouva que ce nombre était insuffisant (5) et obtint l'autorisation de le porter à vingt (6). Les instituteurs seraient logés dans les presbytères. Dans ceux de Saint-Nicolas, de

(1) Le 14 thermidor an VI.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Réponse du 22 messidor an VI.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Réponse du 24 messidor an VI.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(5) ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. aux délib. du Conseil municip. du 19 juin au 18 décembre 1798*, Séance du 28 fructidor an VI (14 juillet 1798).

(6) ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. aux délib. du Conseil municip. du 19 juin au 21 décembre 1798*, Séance du 3 vendémiaire an VII, p. 208. — ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Enregistrement au Ministère de l'Intérieur*, F. 179, vendémiaire.

Sainte-Catherine, de Saint-Thomas, de Saint-Adalbert, de Saint-Servais, furent établies des écoles de garçons (1). Dans ceux de Saint-Pholien, de Sainte-Aldegonde, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Nicolas au Treit, de Saint-Hubert, des écoles de filles ; des écoles mixtes, dans ceux de Saint-Remacle, de Sainte-Foi, de Sainte-Marguerite, de Saint-Christophe et de Sainte-Walburge. Ces écoles végétèrent, faute d'élèves.

C. — OBSERVANCE DU DÉCADI.

RÉUNIONS DÉCADAIRES

Le 17 thermidor an VI (4 avril 1798), le Directoire, poursuivant sa campagne contre les écoles privées, les obligea de vaquer les mêmes jours que les établissements publics, c'est-à-dire le décadi et les jours de fête nationale. Ceux-ci étaient au nombre de sept, à savoir : la fête de la fondation de la République, le 1^{er} vendémiaire, celle de la Jeunesse, le 10 germinal, celle des Époux, le 10 floréal, de la Reconnaissance, le 10 prairial, de l'Agriculture, le 10 messidor, de la Liberté, le 9 et le 10 thermidor, et des Vieillards, le 10 fructidor (2).

Les administrations reçurent le pouvoir de « fermer les établissements d'instruction où l'on ne se conformerait pas aux dispositions du présent article. » (3) De plus, il était interdit de donner congé un autre jour de la décade que le quintidi (4). En d'autres termes, il était défendu d'observer le repos dominical, sauf lorsqu'il coïncidait avec un décadi ou un quintidi.

Mais ce n'était pas encore suffisant. Le 13 fructidor (30 août 1798), le Directoire déclara que les instituteurs et institutrices d'écoles, soit publiques, soit particulières, étaient tenus « de

(1) Cinq autres logements devaient être désignés dans la suite : voir aux ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. aux délib. du Conseil municip. du 19 juin au 21 décembre 1798*, p. 208.

(2) Voir *Almanach de poche pour l'an VIII*, p. 3, Desoer, et *Almanach Mathieu Laensberg, an VIII*.

(3) *Table chronol. des lois et arrêtés du Directoire exécutif*, B. 216, n° 1943, p. 2, III. — *Almanach de Liège pour l'an VII*, Latour. — *Almanach du Département de l'Ourthe*, Desoer, p. 146, 147. — P. POULLET, *Les institutions françaises de 1795 à 1814*, p. 375, 376, Bruxelles, 1907.

(4) *Almanach de Liège pour l'an VII*, 4^o, Latour.

conduire leurs élèves, chaque jour de décadi ou de fête nationale, au lieu de réunion des citoyens (1) ».

Le décadi fut observé partiellement (2) dans les grandes villes. A Verviers, David, chef de bureau d'instruction publique, constata « que les décadis et les jours fériés de la République étaient destinés au repos et au congé des élèves » (3). « Le calendrier républicain est assez bien suivi à Liège, écrit Bassenge aîné, il n'en est pas de même dans les autres cantons (4). »

La participation des écoles primaires aux fêtes de la République exista cependant dans certaines localités. Lors de la fête de l'anniversaire de la fondation de la République, des cortèges étaient organisés. Le 1^{er} vendémiaire an VII, on remarqua à Liège « au milieu des autorités constituées, un groupe d'enfants dont l'un portait et tenait devant lui la Constitution de l'an III ; le groupe était environné des défenseurs de la Patrie, couverts d'honorables blessures et couronnés de chêne et de lauriers (5) ». Le même jour, eut lieu à Amay une réunion bien pittoresque, dont nous avons trouvé le compte rendu dans la *Gazette de Liège* (Desoer), du 7 vendémiaire an VII (28 juillet 1798). Grâce aux largesses de « six bons citoyens du canton », une manifestation fut organisée. « Le citoyen Sacré Fourneau, instituteur, et la citoyenne son épouse » y amenèrent leurs élèves. Au milieu de la cérémonie, ces enfants subirent un examen sur les droits de l'homme, sur le catéchisme républicain, etc... Deux d'entre eux satisfirent à toutes les questions posées « pendant plus d'une demi-heure, à la grande surprise et satisfaction de tous les spectateurs qui regrettaient que l'Administration municipale ne se décidât pas à donner des prix à des enfants qui le méritaient si bien. Mais, dans ce moment, un citoyen d'Amay s'approcha du jeune Henri Lepage, et tirant sa montre

(1) *Table chronol. des lois et arrêtés du Directoire exécutif*, B. 221, n° 1980, p. 8. — *Almanach de Liège pour l'an VII*, 6^e, Latour. — *Almanach du Département de l'Ourte*, p. 121, 149, Desoer, an VIII.

(2) Les Liégeois violaient souvent le repos du décadi ; l'Administration dut prendre plusieurs arrêtés, afin d'obliger les habitants à l'observer.

(3) ARCHIVES DE VERVIERS, F. 116, n° 11.

(4) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Rapport du mois de thermidor au Ministre de l'Intérieur*, F^{1c} III, Ourte 3.

(5) ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. aux délib. du Conseil municip. du 19 juin au 21 décembre 1798*, p. 203.

d'argent avec la chaîne aussi d'argent, en fit un don au jeune élève, qu'il pressa tendrement dans ses bras. Cette scène touchante se passa au milieu des cris de « Vive la République ! » Le citoyen d'Amay engagea ensuite l'Administration municipale à imiter son exemple envers l'autre élève qui avait autant de droit que le premier à la récompense de son zèle et de son application à l'étude ».

L'observance du décadi et la participation aux fêtes républicaines, imposées à tous les maîtres et élèves, étaient des mesures sur lesquelles certains comptaient pour enrayer le succès des écoles privées. Bassenge aîné les considérait comme un véritable « moyen d'instruction (1) » ; il déclara aussi voir dans cet arrêté « le moyen tout simple de faire cesser une éducation qui ne pouvait que nuire à l'établissement et à la consolidation des principes républicains et sur laquelle on peut tromper la surveillance la plus exercée (2) ». Il espérait aussi que les maîtres d'école « à l'antique » (3), que les religieuses et prêtres insermentés qui s'occupaient de l'instruction ne se fussent point soumis et qu'ainsi leurs classes eussent été fermées. Mais les instituteurs liégeois préféraient célébrer la Saint-Grégoire comme c'était la coutume. Bassenge, indigné, écrivit au commissaire du Directoire exécutif près du canton de Liège, le 24 ventôse an VI : « Avant-hier, 22 ventôse (12 mars), tous nos instituteurs des petites écoles ont fêté la Saint-Grégoire ; vous sentez que cette solennisation de l'ancien régime ne peut que concourir puissamment à entretenir cette intéressante jeunesse dans des préjugés anticiviques. On ne peut trop tôt faire disparaître des abus de cette espèce (4). »

Les fêtes républicaines étaient parfois tout à fait délaissées :

(1) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Rapport décadaire du 21 floréal an VI au Ministre de l'Intérieur*, F^{1c} III, Ourte 3. — Voir également aux ARCHIVES NATIONALES la copie de la lettre adressée à l'Administration centrale du Département, F^{1c} III, Ourte 6.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Corresp. du Commissaire du Directoire exécutif*, reg. 56, n^o 233 : Lettre à son collègue Tainturier. — Voir également J. DARIS, *ouv. cité*, p. 215, 216.

(3) Idem.

(4) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Copie de la lettre*, F^{1c} III, Ourte 6. — *Rapport au Ministre de l'Intérieur*, F^{1c} III, Ourte 3.

ainsi, durant l'an VI, la fête des Époux ne fut pas même célébrée dans le canton de Liège (1).

Le 8 vendémiaire an VII (29 juillet 1798), l'Administration municipale de Liège décida que la salle des séances du Conseil servirait provisoirement de local pour les réunions. Elle fixa le programme de ces assemblées et fit réserver « une place suffisante (2) », pour les instituteurs et institutrices et pour leurs élèves. Ceux-ci, « en haine des institutions républicaines (3) », négligèrent d'y assister en grand nombre. Aussi les autorités, considérant que les nouvelles lois « peuvent seules former l'esprit de la jeunesse, lui inspirer une juste aversion pour l'état d'esclavage auquel les instituteurs de l'aristocratie voudraient les assujettir encore, considérant que ces institutions sont seules capables de mettre le cœur des jeunes citoyens à couvert des impressions dangereuses du fanatisme, et qu'il est du devoir sacré du magistrat d'arracher les enfants de l'état de contagion qui en détruit l'espérance... (4) », prit des décisions énergiques en rendant l'assistance obligatoire : les délinquants auraient leur école fermée. Aussi, durant tout le cours de l'an VII, la plupart des professeurs de l'École centrale, beaucoup de maîtres et de maîtresses assistèrent régulièrement aux réunions décadaires. Les absences devaient être justifiées, et, en cas de maladie, un certificat devait être fourni par un officier de santé. Le citoyen Thonon, instituteur, demanda l'autorisation de pouvoir s'absenter de la réunion décadaire en hiver. L'Administration municipale passa à l'ordre du jour. « motivé sur ce que la loi n'admet aucune exception (5) ». Durant la séance du 30 prairial, on notifia que la citoyenne Dormalle, demeurant rue Magdelaine, n'avait été présente à aucune réunion, et que l'institutrice Granddos, de même que l'ex-religieuse, du couvent des Conceptionnistes, s'étaient absentes depuis plusieurs décades.

(1) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Rapport de Bassenge aîné au Ministre de l'Intérieur, le 21 floréal an VI*, F^{1c} III, Ourte 3. — Voir également F^{1c} III, Ourte 6.

(2) ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. aux délib. du Conseil municip. du 19 juin au 18 décembre 1798*, f^o 83, recto.

(3) *Gazette de Liège* (Desoer), du 15 frimaire an VII.

(4) *Gazette de Liège* (Desoer), du 15 frimaire an VII. — J. DARIS, *ouvr. cité*, p. 216.

(5) ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. aux délib. du Conseil municip. du 19 juin au 21 décembre 1798*, p. 318, Séance du 23 frimaire.

L'ordre du jour des séances ne variait guère.

On commençait par la lecture du *Bulletin décadaire, des lois et arrêtés du Directoire exécutif*. Les décès de la décade étaient annoncés et, avant de lever la séance, des mariages étaient célébrés ; parfois même, un divorce (1) ou une reconnaissance d'enfant né hors du mariage (2) étaient prononcés.

Le 20 germinal an VII (9 avril 1799), le commissaire du Directoire exécutif donna lecture à l'assemblée « du message du Directoire exécutif et de la lettre de Jean Debry au Ministre des Relations extérieures (3) », concernant l'assassinat des plénipotentiaires de la République française à Rastadt (4). « Le récit de cet attentat, dit le procès-verbal de la réunion, fait frémir d'horreur tous les yeux sont mouillés de larmes !!!! Vengeance, vengeance, mort à l'Autriche, s'écria le commissaire du Directoire... Ce cri est répété avec enthousiasme par une foule de spectateurs. »

Étaient présents à cette séance, outre les autorités municipales, les professeurs de l'École centrale, vingt-deux instituteurs, six institutrices et une partie de leurs élèves.

Durant le cours de l'an VII, des réunions décadaires se tinrent également à l'Hôtel de ville de Verviers ; les instituteurs devaient y assister avec leurs élèves. L'église Saint-André, puis l'église Saint-Pierre (5) servirent à Liège de temple décadaire. Vers le début de l'an VIII, la tourmente révolutionnaire étant calmée, ces réunions n'eurent plus lieu.

(1) Notamment le 20 brumaire ; ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. cité*, p. 278.

(2) Les 10, 20, 30 frimaire ; ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. cité*, p. 301, 310, 326.

(3) ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. aux délib. du Conseil municip. du 21 décembre 1798 au 18 juin 1799*, f^o 150, recto.

(4) Le 28 avril 1799 (9 floréal an VII), les plénipotentiaires français qui participèrent au Congrès de Rastadt, pour traiter de la paix entre la France et l'Empire, furent sabrés par les hussards, au moment où ils quittaient Rastadt avec leur famille. Seul, Jean Debry survécut à ses blessures (voir A. MALET, *L'Époque contemporaine*, p. 157, Paris, s. d.).

(5) Voir également la *Gazette de Liège* (Desoer), du 1^{er} germinal an VII.

5. — La rétribution accordée aux instituteurs

La loi du 3 brumaire an IV avait décrété que l'instituteur serait payé par ses élèves, le quart d'entre eux jouissant de la gratuité (art. 9). Un logement et un jardin lui étaient assurés (art. 6) ; dans la négative, une indemnité devait lui être allouée.

Ces articles de la loi, comme tous les autres, ne devaient recevoir qu'un commencement d'exécution. Au point de vue financier, la situation de l'instituteur n'avait fait que s'aggraver depuis la destruction des anciens établissements, qui subsistaient surtout grâce à de nombreuses fondations qui assuraient une indemnité aux maîtres et entraînaient souvent la gratuité scolaire. Hélas ! beaucoup de ces fondations « si utiles, si sacrées, furent détruites sans être remplacées (1) ». Les révolutionnaires accaparèrent également les revenus des biens des Jésuites, destinés au payement des instituteurs d'écoles gratuites et s'en servirent pour rémunérer les soldats... Cependant, plusieurs maîtres de ces écoles de Charité instaurées par Velbruck continuèrent à enseigner sans recevoir de subsides. Cette situation ne pouvait durer. Calvet, maître d'école à Seraing, adressa une pétition à l'Administration de l'arrondissement de Liège. Celle-ci accueillit sa demande avec bienveillance et ordonna au receveur des Domaines nationaux de lui payer « par forme de secours provisoire (2) » une somme de 600 livres en assignats. De plus, le citoyen Hauzeur fut chargé de présenter à l'assemblée un rapport général « concernant le traitement à fixer aux maîtres d'école des paroisses qui étaient payés sur les biens des ci-devant Jésuites (3) ». Ce rapport ne fut probablement jamais rédigé ; en tout cas, aucune suite ne lui fut donnée. Une maîtresse de Saint-Gilles, Lucile Francotte, malgré ses 18 ans de service, ne reçut plus sa rétribution annuelle de 360 florins à partir du mois de mars 1794 : elle fut forcée de se plaindre également aux autorités. J. F. Levoz, maître d'école à Jemeppe, « y enseignant gratuitement (4) depuis 14 ans les enfants indigents

(1) *Le Troubadour liégeois* du 23 février 1797, p. 427.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Séance du 6 germinal an III (15 avril 1795).

(3) *Ibidem.*

(4) C'est-à-dire sans recevoir d'écolage.

moyennant un salaire de 100 florins brabants annuels qui lui étaient payés hors des biens des ex-jésuites (1) », reçut, à la suite d'une réclamation, une légère indemnité. Quelque temps après, les instituteurs Calvet et Levoz étaient de nouveau dans le besoin : l'Administration leur accorda, le 6 ventôse an IV, de nouveaux subsides ; mais le receveur des Domaines nationaux refusa de les acquitter, prétextant que les dépenses d'instruction publique ne pouvaient être payées par la caisse des Domaines.

Des villes défendirent même des fondations menacées par la rapacité du Gouvernement : le 16 nivôse an V (5 janvier 1797), l'Administration municipale de Liège invita celle du Département à écrire au directeur des biens nationaux, afin que les revenus des biens « du ci-devant séminaire » soient utilisés pour accélérer « l'établissement des écoles primaires de ce canton auxquels ils doivent être destinés » (2). Les membres du jury d'instruction de Verviers demandèrent également que les biens de la fondation « de Selessin » à Spa, soient conservés « pour servir à l'instruction publique (3) ». La municipalité de Stavelot envoya au Ministre de l'Intérieur, durant l'an VI, un mémoire « par lequel elle réclama les biens cédés aux religieux de cette commune à charge d'enseigner la langue latine (4) ».

De petites fondations furent maintenues, surtout dans les campagnes ; tel fut le cas de « l'Office de Mons » (5), qui, dès son origine, « avait le double caractère d'une fondation pieuse et d'un établissement d'instruction publique (6) ». A Waremme, une dotation de 17 Hl. 70 de froment procurait une partie du traitement de l'instituteur. A Lantremange, 115.534 litres d'épeautre servirent annuellement au paiement du minerval des enfants pauvres. L'école de Berloz était « dotée de 22 verges

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Reg. aux arrêtés du Bur. d'Instr. publ.*, p. 154.

(2) ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. aux délib. du Conseil municip. du 21 décembre 1796 au 9 mai 1797*, Séance du 16 nivôse an V, p. 42.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Lettre du 20 nivôse an VI.

(4) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, F. 102 et F. 140.

(5) Mons-lez-Liége.

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 930.

de terre et de 3 muids (1) de seigle (2) » ; celle de Limont, de 3 muids d'épeautre (3). A Soumagne, l'école jouissait d'une fondation de 10.000 florins viennois « appliqués à la banque du dit-lieu à 5 pour cent (4) ». Cette somme, léguée par « feu Pierre le Comte » ne rapportait plus qu'un intérêt peu élevé. Un prêtre-instituteur « devait dire tous les jours la messe aux écoliers ; les vingt plus pauvres devaient être fournis de plume, encre et papier et d'une paire de bas et souliers chaque année, et, en outre, chaque jour d'une demi-livre de pain chacun. » A Theux, les agents contrôlèrent la gestion « de la Commission administrative d'instruction publique » ; après avoir dressé le compte des dépenses et recettes, ils conclurent que « l'application des deniers perçus avait été légalement faite (5) ».

Quelques maisons de religieuses s'occupant spécialement de l'instruction de la jeunesse purent conserver les biens destinés à cet usage (loi du 15 fructidor an IV) (6). Tel fut le cas des Récollectines de Herve, de Dolhain, d'Eupen et de Verviers, des Dominicaines de Theux, des Sépulcrines de Liège, de Jupille, de Visé, de Malmedy et de Verviers (7), des Ursulines de Liège (Hors-Château). Celles-ci avaient adressé une pétition demandant qu'en vertu de la loi, elles pussent continuer à s'occuper de l'instruction publique. L'Administration municipale examina « l'Institut des dites religieuses du 30 octobre 1622, duquel il résulte que l'objet de leur institution est l'éducation publique et

(1) Le muid = 238,511 l. Voir *Almanach du Département de l'Ourte*, an XII, 1807, etc.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Réponse à la circulaire du 8 juillet 1812.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 924-926, 18 nivôse an XI ; la dotation fut portée à cette date à 8 muids, afin que le maître pût instruire les enfants pauvres.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ.*, Réponse à la circulaire du 17 septembre 1816 du Gouverneur de la province de Liège. Voir également au sujet de cette fondation, la *Gazette de Liège* (Dessoer), du 27 thermidor an XIII (15 août 1805). A cette date, la place d'instituteur à l'école de Soumagne étant vacante, un prêtre « ayant les qualités » fut demandé.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Rapport du 23 vendémiaire an VII (14 octobre 1798).

(6) Du 1^{er} septembre 1796. — Voir P. Poullet, *Les institutions françaises de 1795 à 1814*, p. 312, Bruxelles, 1907 ; J. Daris, *ouvr. cité*, p. 164.

(7) Voir à ce sujet les pétitions et réponses : ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 931.

qu'elles sont obligées à tenir des écoles publiques gratuites pour enseigner aux enfants du sexe. à lire, écrire, compter, coudre, tricoter, etc., que même pour s'y livrer entièrement à cette occupation elles sont exemptes des offices du chœur (1) ». Tenant compte « d'une déclaration signée de plus de cent chefs de famille demeurant dans le même quartier que ces religieuses, constatant qu'elles continuent à tenir une école publique (2) », les autorités leur permirent de poursuivre leur mission et de garder leurs biens. Nous avons retrouvé également la lettre adressée par quelques Verviétois en faveur du maintien des Sépulcrines. Il y est dit notamment « que les ex-religieuses tenaient école en dehors non seulement à l'époque du 15 fructidor an IV, mais qu'elles se sont occupées constamment de l'instruction publique (3) ». Mais la loi qui leur permettait de jouir comme jadis des biens consacrés à l'instruction publique fut appliquée tardivement. Les locataires des biens refusèrent de s'acquitter de leurs dettes près des religieuses. Les Sépulcrines de Jupille adressèrent durant l'an V une pétition à l'Administration centrale, dans laquelle elles exposèrent qu'elles étaient plongées « dans la dernière misère. ne pouvant rien recevoir de leurs débiteurs qui refusaient de les payer, sous prétexte qu'elles ne seraient plus autorisées à administrer leurs biens (4) ». Il fut arrêté le 5 floréal que les pétitionnaires avaient le droit de continuer la perception de leurs revenus et de rester en possession de « leurs maisons, effets, papiers et registres (5) ». Le receveur des Domaines de Verviers perçut également les revenus dont les Récollectines de cette ville étaient en droit de jouir. Ces religieuses, faute de ressources, tombèrent dans le « plus grand dénûment de tout ce qui leur est nécessaire pour leur subsistance au point qu'on a vendu tous leurs meubles et effets pour acquitter les arrérages qu'elles étaient dans l'impossibilité de solder (6) ». Finalement,

(1) ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. aux délib. du Conseil municip. du 1^{er} messidor an IV au 30 frimaire an V*, Séance du 22 frimaire an V (12 décembre 1798), p. 559.

(2) Ibidem.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 930.

(4) Ibidem.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Archives de la Préfecture*, I, 930.

(6) Ibidem.

durant le mois de prairial an XI (1803), le préfet arrêta que les biens des établissements « exceptés par la suppression prononcée par la loi du 15 fructidor an IV, seraient administrés par les commissions administratives des hospices des lieux où ils sont respectivement situés (1) ». Ces commissions « pourvoient comme pour les autres établissements à leur entretien, à leur administration intérieure et à la subsistance des individus qui y sont attachés (2) ». Malgré ces difficultés pécuniaires, la plupart de ces religieuses continuèrent à enseigner. Durant l'an VI, les Sépulcrines et les Récollectines de Verviers tinrent école (3). D'autre part, L. Bassenge, dans sa lettre du 17 thermidor an VI, se plaint de ce que parmi les maîtresses de Liège se trouvent « beaucoup de béguines (4) ». Thomassin affirme également qu'on avait conservé « quelques maisons d'Ursulines, etc. à Liège, Eupen, Theux, Verviers, Visé, etc. où les religieuses se vouaient à l'éducation, mais elles ont été presque désertes (5) ».

La plupart des communes ne possédaient pas de fondation et l'instituteur devait se contenter de la modique somme apportée mensuellement par ses élèves. Souvent, le Bureau de bienfaisance lui versait une légère indemnité pour l'instruction des enfants pauvres. L'Administration centrale fixa le 11 germinal an VI (31 mars 1798) le montant de la rétribution à « trois francs par semestre (6) ». Mais on ne tint guère compte de cette décision. Chaque élève payait de 0 fr. 30 à 0 fr. 60 par mois ; dans certaines écoles, l'indemnité variait d'après le degré d'avancement de l'élève : ainsi, à Slins, les élèves qui écrivaient payaient 0 fr. 60, les autres 0 fr. 37. Plus la classe était nombreuse, plus le traitement du maître devenait intéressant. Et comme les écoles officielles étaient souvent désertes, il n'est pas malaisé de conclure que la situation des instituteurs de ces établissements n'était pas enviable. En outre, l'indemnité de 250 livres accordées aux maîtres non logés dans un bâtiment

(1) (2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 930.

(3) ARCHIVES DE VERVIERS, F. 116, n^o 27.

(4) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, F^{1c} III, Ourte 3.

(5) L. F. THOMASSIN, *Mémoire statistique du Département de l'Ourte*, p. 277, Liège, 1879.

(6) *Almanach du Département de l'Ourte pour l'an VII*, p. 110.

communal, ne fut presque jamais payée. Dans sa circulaire du 19 fructidor an V (5 juillet 1797), le Ministre de l'Intérieur, François de Neufchâteau, réclama l'état de ces dépenses. Un an plus tard, le 14 fructidor an VI (31 août 1798), le même Ministre se plaignit de l'insouciance de l'Administration. « Je ne peux voir, écrit-il, qu'avec regret l'espèce d'abandon où languissent depuis six mois les instituteurs publics (1). » Il reconnut « la justice des réclamations faites à cet égard (2) ». Mais l'état des dépenses n'avait même pas été envoyé et le Ministre, de terminer sa circulaire en stimulant le zèle des administrations : « Faisons cesser sur-le-champ, écrit-il, les justes doléances de ces hommes utiles, qui consacrent leur vie à suppléer les pères de famille dans le pénible soin de former leurs enfants ». Des pétitions arrivaient continuellement au bureau de l'Administration départementale. L'instituteur de Héron réclamait un local ; François Nouviaire et L. Stocquis demandaient, le 13 brumaire an VI (3 septembre 1797), l'indemnité promise. Le 1^{er} frimaire an VII (21 novembre 1798), Isidore Capelle, enseignant à Baelen, supplia les autorités de lui faire parvenir l'allocation et se plaignit de la situation qui lui était faite : « Si vous n'encouragez pas le nouvel établissement public, écrit-il, je crains très fort qu'il n'aura aucune suite, car si toutes les écoles ne sont pas plus fréquentées d'un plus grand nombre d'élèves que la mienne et qu'on ne puisse rien avoir des attributs y attachés, tout instituteur primaire sera obligé quoiqu'à regret de s'occuper d'un autre travail que de l'honorable fardeau d'instruire ses concitoyens à aimer et imiter les vertus républicaines (3). » L'agent de la commune de Baelen fit une enquête et apprit que le dit citoyen négligeait sa classe ; il s'absentait souvent et, quand il y était, « il menait presque continuellement querelle avec sa femme par des jures et injures (4) ». A la suite de ce rapport, la destitution de cet éducateur fut demandée (5).

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(2) Ibidem.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(4) Ibidem. — Rapport du J. J. Joncker du 29 messidor an VII (17 juillet 1799).

(5) Le 9 fructidor an VII (26 août 1799).

L'Administration centrale songea enfin, le 8 germinal an VII (28 mars 1799), à « préparer les moyens d'assurer aux instituteurs des écoles primaires qui manquaient du logement gratuit que la loi leur accorde, la rétribution compensatrice (1) ». « La plupart de ces instituteurs, reconnaît-elle, nous ont tout récemment donné des preuves de leurs besoins et nous y croyons avec d'autant plus de facilité que le très petit nombre de leurs élèves rend presque illusoire le traitement qu'ils doivent retirer de chacun d'eux. Nous nous sommes aussi informés qu'une des causes principales de ce manque d'élèves est la singulière protection qu'accordent certaines municipalités à des institutions particulières, dont les directeurs, pour la plupart très mal animés, n'en reçoivent pas moins le logement pour eux et leurs écoliers, tandis que l'instituteur préposé par suite des lois trouve à peine à force d'argent le local nécessaire, sous les yeux de ces mêmes municipalités, qui sont bien loin de penser qu'il faudra un jour le rembourser des avances qu'il aura faites (2). »

Dans le canton d'Hermée, des dix écoles imposées, aucune ne fonctionne et cependant, il y a des locaux disponibles (3). Il en est de même dans le canton de Landen (4). Stocquis et Nouviaire (5), instituteurs à Verviers, ayant fourni le local scolaire, réclamèrent une nouvelle fois, le 14 floréal an VII (3 mai 1799), l'indemnité de logement. Vincken d'Eupen (6) et Martin Jamar de Héron firent de même. « Il m'est impossible, écrivit ce dernier, avec un petit nombre d'élèves de subvenir à mon existence (7). »

Les communes soutenaient ouvertement les écoles privées

(1) *Bulletin de corresp. de l'Adm. centrale du Département de l'Ourte avec les administrations municipales du canton*, n° 28, p. 1, Liège, an VII. — ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.* — *Reg. de la corresp. de l'Administration centrale*, reg. 65, n° 18.

(2) *Ibidem*, et J. DARIS, *ouvr. cité*, p. 276.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Réponse du 22 floréal an VII (11 mai 1799).

(4) *Ibidem*, Réponse du 6 floréal an VII (25 avril 1799).

(5) ARCHIVES DE VERVIERS, F. 116, n° 73.

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 904, Eupen. Cet instituteur réclama les indemnités dues pour l'an VIII ; le préfet répondit qu'il n'avait pas les fonds nécessaires.

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Lettre du 4 prairial an VII (23 mai 1799).

qui leur offraient plus de garantie. Les membres de l'enseignement officiel fonctionnant à Liège adressèrent également une requête au Ministre (1). L'Administration promit de leur venir en aide, en surveillant davantage les écoles privées. On espérait ainsi fermer certains de ces établissements et augmenter la population scolaire des nouvelles classes. Le Ministre proposa même « d'interdire l'enseignement à ceux qui, par leurs principes et leur doctrine, se trouveraient en opposition avec les lois et les institutions républicaines (2) ». « Il m'est impossible, écrit-il plus loin, d'accorder à ces instituteurs ainsi qu'ils le demandent, un traitement fixe, la loi ne leur ayant donné que le logement et la rétribution des élèves. Si cependant, vous aviez quelques moyens particuliers de venir à leur secours, je vous invite à en faire usage (3). »

Les impôts s'ajoutaient aux charges de ces humbles maîtres d'école et grevaient lourdement leur budget. Wilmart, de Coronmeuse, déclara dans *Le Troubadour* du 15 frimaire an VIII (4) qu'il était incapable de payer les redevances imposées. Il en appela même à la justice de « Buonaparte ». « Il est temps, écrit-il, s'adressant au futur empereur, que votre œil scrutateur vienne jusqu'à nous pour frapper les fripons et les falsificateurs des listes de perception (5). » Le tribunal donna gain de cause à cet instituteur zélé.

6. — Échec de l'application de la loi du 3 brumaire an IV

Depuis l'arrivée des Français, l'enseignement public avait attiré l'attention de nos dirigeants. On attendait chaque année la reconstruction scolaire et chaque année amenait une nouvelle déception. A Verviers, l'instruction publique « ne languit pas seulement, mais devint tout à fait ignorée ou en décadence (6) ».

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 903. Pétition du 15 germinal an VIII adressée au préfet Desmousseaux par les instituteurs Doppler et Blondelle.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Circulaire du Ministre de l'Intérieur du 25 vendémiaire an VIII (17 octobre 1799).

(3) Ibidem.

(4) Page 600.

(5) *Le Troubadour* du 24 frimaire an VIII (15 décembre 1799).

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Lettre du 3 frimaire an VI (23 novembre 1797).

En effet, durant l'an VIII, l'Administration municipale du canton de cette ville, constatant la pénurie d'élèves, voulut réduire à une institution les trois écoles imposées (1). Le 7 nivôse an VII (27 décembre 1798), aucune école n'avait été établie dans le canton de Stavelot : « Toutes les démarches que nous avons faites sur ce point si essentiel, écrit l'Administration municipale de cette ville, ont été inutiles et l'instruction de la jeunesse se néglige (2). » Desmousseaux, préfet du Département, promet de nouveau en l'an VIII ce qu'on attendait depuis si longtemps. « Enfin, écrit-il, l'instruction publique si négligée jusqu'à ce jour, va prendre une nouvelle activité et donnera à toutes les familles des moyens faciles de procurer à leurs enfants le premier et le moins périssable des biens (3) ». Mais la population ne croyait plus à ces phrases déclamatoires et elle avait raison. L'enseignement allait végéter durant toute la domination française (4). Le 3 nivôse an VIII (26 décembre 1799), la commune d'Hermée notifia « que depuis le principe de la Révolution, l'instruction de la jeunesse avait été négligée dans cette commune (5). Pendant l'an IX, le préfet dut écrire : « Ici comme partout, l'instruction primaire est nulle et pour cette raison, l'École centrale ne produit pas tout le bien qu'on pouvait en attendre (6). »

« Au lieu de dix instituteurs primaires, qui devaient exister dans Liège, il n'y en a que trois et il serait impossible d'en compléter le nombre, le salaire étant nul et les écoles existantes désertes, personne ne se présente pour remplir les fonctions. Sur 385 communes rurales, il y en a à peine douze qui soient pourvues d'un instituteur et ceux qui y sont placés y périssent de besoin. Les prêtres ne contribuent pas pour peu à entretenir la répugnance que montrent les habitants des campagnes à leur confier leurs enfants. Les maîtres particuliers qui sont

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, Reg. 68, 6 ventôse an VIII.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(3) *Gazette de Liège* (Latour), 12 germinal an VIII, Proclamation.

(4) ALPH. LE ROY dit la même chose : « L'instruction publique languit à Liège pendant toute la période révolutionnaire » voir *L'Université de Liège depuis sa fondation*, Introduction, p. XVIII, Liège, 1869.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(6) DEMOUSSEAUX, *Tableau statistique du Département de l'Ourte*, p. 52, Paris, an IX.

sous la main des curés sont mieux suivis, mais il n'en existe également que dans un petit nombre de communes et il est fâcheux qu'ils s'occupent plus à nourrir des préjugés et à inspirer à leurs élèves la haine du gouvernement républicain qu'à les éclairer (1). » Dans une circulaire datée du 29 vendémiaire an XI, le citoyen Piette, conseiller à la Préfecture, laisse entendre les mêmes plaintes : « Peu de communes ont des instituteurs primaires, et, en général, la jeunesse des campagnes croît dans une ignorance pénible pour les parents autant qu'elle est inquiétante pour la société (2). » Thomassin, dans sa *Statistique du Département de l'Ourte*, se plaint amèrement : « C'est surtout dans les communes rurales, dit-il, que l'ignorance est extrême ; la plupart ne fournissent pas assez d'individus capables d'écrire pour remplir les diverses fonctions de maires, d'adjoints, de conseillers municipaux, de membres des bureaux de bienfaisance (3). » Il reconnaît aussi plus loin que l'on n'a organisé « qu'un très petit nombre d'écoles primaires ; la difficulté extrême de se procurer des instituteurs, celle de déterminer les habitants des campagnes à leur confier leurs enfants, ont rendu à peu près inutiles, pour le département, les dispositions de la loi du 3 brumaire an IV, relatives à l'instruction du premier degré (4). « Ces écoles, écrit-il aussi (5), sont loin de remplacer celles qui existaient, avant 1790, dans lesquelles les familles peu fortunées trouvaient des moyens gratuits d'instruction ; mais aujourd'hui, le pauvre artisan des villes et l'habitant des campagnes ne peuvent fréquenter qu'à grands frais les leçons du lycée ou celles des collèges, et l'ignorance de cette classe de citoyens irait dans une progression toujours croissante, si les villages ne trouvaient quelquefois dans le zèle de leurs desservants

(1) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Rapport du 19 ventôse an IX* (10 mars 1801) au Ministre de l'Intérieur, F²⁰, 146. — J. DARIS, *ouvr. cité*, p. 307.

(2) *Mémorial administratif du Département de l'Ourte*, t. III, p. 108, Liège, an XI. — *Gazette de Liège* (Desoer) du 7 brumaire an XI (29 octobre 1802).

(3) Page 276 et ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Statistique des départements*, F²⁰, 146.

(4) L. F. THOMASSIN, *ouvr. cité*, p. 277 et ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Statistiques des départements*, F²⁰, 146.

(5) L. F. THOMASSIN, *ouvr. cité*, p. 288 et ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *ibidem*.

des ressources pour les premiers degrés de l'enseignement. »

Durant l'an VI déjà, L. Bassenge, dans son rapport mensuel au Ministre de l'Intérieur, mentionnait aussi cet état de choses : « Dans la plupart des cantons, affirme-t-il, les prêtres seuls, même les insermentés, y tiennent école (1). » Dans beaucoup de communes, les instituteurs particuliers de l'Ancien Régime avaient été conservés. C'est ce que constate le préfet Desmousseaux, dans sa circulaire du 26 prairial an XI (15 mai 1803) : « J'ai vu avec plaisir, dit-il, que, si dans un grand nombre de communes, il n'a pas été possible d'organiser des écoles telles que les avait créées la loi du 3 brumaire an IV, au moins les maires ont su y conserver les anciens instituteurs (2). » Mais, en général, l'instruction manquait aux jeunes générations et « tous les pères de famille gémissaient de les en voir privées depuis plus de dix ans » (3). Outin, professeur d'Histoire à l'École centrale, rappela, lors de la distribution des prix en l'an X, cette situation malheureuse, lorsqu'il dit : « Après la destruction des établissements les plus anciens et les plus révévés, toute instruction avait manqué dans la République pendant plusieurs années à la jeunesse (4). » Il avait raison : tous les documents cités prouvent suffisamment que la loi du 3 brumaire an IV n'avait pu réédifier ce que la Révolution avait détruit (5).

(1) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Rapports*, F^{1c} III, Ourte 3.

(2) *Mémorial administratif du Département de l'Ourte*, t. IV, p. 300, Liège, an XI.

(3) *Mémorial administratif du Département de l'Ourte*, t. IV, p. 301, Liège, an XI.

(4) *Gazette de Liège* (Desoer), du 11 fructidor an X (29 août 1802).

(5) Voir également à ce sujet : H. TAINE, *Le Régime moderne*, t. I, p. 213-222, Paris, 1893.

DEUXIÈME PARTIE

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

CHAPITRE 1^{er}

LA FORMATION DES MAITRES

A. — L'École normale de l'an III et les Liégeois

Les révolutionnaires français s'étaient rendu compte de la nécessité de former des maîtres d'écoles. Aussi, dès le 3 brumaire an III (24 octobre 1794), Lakanal, un des plus célèbres conventionnels, présenta un projet dans lequel il demandait l'établissement d'une école normale à Paris. Des élèves de toute la France y seraient envoyés, à raison de un par 20.000 habitants. Revenus dans leur district après quelques mois d'apprentissage, ces instituteurs devaient y fonder des nouvelles écoles normales, où seraient répandues les directives pédagogiques reçues à Paris. Ce projet fut adopté le 9 brumaire (30 octobre) et mis de suite à exécution (1).

Comme à cette époque, notre pays n'était pas encore annexé définitivement à la France, l'Administration centrale et supérieure de la Belgique demanda aux représentants du peuple français, le 29 frimaire an III, de faire bénéficier ses administrés des bienfaits de cette innovation, car, dit-elle, si cette faveur nous est accordée, « nous jouirons d'avance de la douce perspective de voir revenir bientôt parmi nous des instituteurs qui auront puisé les principes de la liberté chez une nation qui a tout sacrifié

(1) Consulter à ce sujet : E. ALLAIN, *L'École normale de l'an III*, dans la *Revue des Questions historiques*, 18^e année, t. 35, p. 454-495, Paris, 1884. — J. GUILLAUME, *L'École normale de l'an III*, dans le *Nouveau dictionnaire de Pédagogie*, t. II, p. 1414-1416, Paris, 1911. — L. LIARD, *L'Enseignement supérieur en France*, t. I, Paris, 1888.

pour l'obtenir » (1). La demande fut agréée, et le 17 nivôse an III (6 janvier 1795), les représentants du peuple près les Armées du Nord et de Sambre-et-Meuse firent connaître leurs premières décisions à ce sujet : chaque arrondissement devait envoyer ses élèves à Paris dans les trois jours qui suivent l'arrêté (art. 1^{er}). Il fallait (art. 2) choisir des candidats « qui joignent à des mœurs pures, un patriotisme éprouvé, des connaissances déjà acquises et les dispositions nécessaires pour recevoir l'instruction ; les élèves ne pouvaient avoir moins de 21 ans (2) ». Les frais de voyage et de séjour étaient à charge de l'État. Ce premier arrêté fut imprimé et envoyé à toutes les administrations, avec ordre de le lire, de le publier et de l'afficher. Les futurs instituteurs ne furent pas choisis immédiatement. Le 26 nivôse, une nouvelle circulaire fut adressée aux membres composant l'Administration d'arrondissement de la partie liégeoise au delà de la Meuse à Liège : il y est demandé de faire connaître sans délai le nom des candidats, leur âge, profession et dispositions qu'ils ont à l'étude et à l'enseignement public. Comme le 3 pluviôse, aucun n'était encore désigné, l'Administration centrale demanda de hâter leur envoi : « Il est de la plus grande urgence, écrit-elle, de faire partir pour l'École normale les élèves dont vous avez été chargés de faire choix (3). » En effet, les cours avaient commencé depuis le 1^{er} pluviôse (20 janvier 1795).

Eugène Loneux, âgé de 38 ans, fut le premier élève de l'arrondissement de Liège. En 1776, il avait déjà conquis à l'Université de Nancy le grade de licencié ès lois (4). Il entreprit ensuite de nombreux voyages au Caire, à Smyrne, etc. et devint, en 1782, chanoine de Saint-Barthélemy, quoiqu'il ne fût pas prêtre. Dès la première invasion, il se montra ardent républicain. C'est sans doute pour ce motif qu'il fut choisi comme élève

(1) ARCHIVES DU ROYAUME A BRUXELLES, *Arch. de l'Adm. centrale et supérieure de la Belgique*, Reg., Corresp., n^o 141 et n^o 71.

(2) ARCHIVES DU ROYAUME A BRUXELLES, *Arch. de l'Adm. centrale et supérieure de la Belgique*, liasse 304 et 305, 7^e bureau.

(3) ARCHIVES DU ROYAUME A BRUXELLES, *Arch. de l'Adm. centrale et supérieure de la Belgique*, Reg., Corresp., n^o 71.

(4) Voir notice biographique sur Eugène-Henri-Joseph de Fortemps de Loneux dans le *Bulletin des Bibliophiles liégeois*, t. II, p. 312, 313, Liège, 1884-1885.

de l'École normale. Avant de partir, il réclama les appointements qui lui étaient dûs comme membre de l'Administration centrale du pays de Liège. « La modicité lacédémonienne du traitement des élèves instituteurs et l'insuffisance évidente des frais de route l'enhardissent, dit-il, à faire cette demande (1). » Le lendemain, 8 pluviôse, il fut ordonné au citoyen Desoer de lui payer 600 livres.

Un autre membre de l'Administration centrale, Joseph Spiroux, « méritant la confiance de l'Administration, tant par son civisme, ses bonnes mœurs, que par ses qualités et connaissances qui le rendent propre à recevoir l'instruction (2) », fut le deuxième candidat. Il reçut également les 600 livres de son traitement. De plus, les deux bénéficiaires jouirent de 200 livres pour frais de voyage et de 1.200 livres pour frais de séjour. Le 10 ventôse (28 février 1795), le citoyen J. H. Leruitte, âgé de 34 ans, fut également envoyé à l'École normale. D'autres candidats se présentèrent, mais nous doutons qu'ils aient été acceptés. Citons un nommé Bertrand Spierlet, possédant de bonnes références : il a un certificat « de l'assemblée générale des réfugiés ci-devant liégeois (3) » attestant qu'il a quitté Liège pour la cause de la liberté, le 8 mars 1793. Il y joint un certificat de civisme délivré « par le Comité civil de la Section du Bonnet Rouge, visé par le Département de Paris (4) ». Ce candidat demeurait à Liège « quai Saint-Léonard, paroisse Sainte-Foi ».

L'Administration d'arrondissement de Spa publia également un arrêté, où elle règle les conditions d'admission à l'École normale. Les candidats devront passer un examen et participeront au deuxième cours qui s'ouvrira le 1^{er} floréal (20 avril). Bertholet et Lemaire sont les seuls élèves de cette région, dont nous avons retrouvé les noms.

Malheureusement, le 30 floréal an III (19 mai 1795), après quatre mois seulement, l'École normale fut déjà fermée et ne se rouvrit pas. Des professeurs illustres, les Lagrange, les Volney, les Bernardin de Saint-Pierre, etc., négligèrent le but principal qui leur était imposé et, au lieu d'apprendre à leurs élèves l'art d'enseigner, ils « cédèrent à la tentation assez na-

(1) (2) (3) (4) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

turelle de communiquer à leur auditoire, soit leurs propres découvertes, soit les résultats les plus élevés auxquels cette science était parvenue (1) ». Le milieu hétérogène auquel ils s'adressaient était mal préparé pour cet enseignement plutôt universitaire.

Eugène Loneux, le premier élève liégeois, n'enseigna pas à l'école primaire ; il devint, en 1797, professeur de grammaire générale à l'École centrale du Département de l'Ourthe et y enseigna jusqu'à sa suppression (le 19 août 1803). Il fut même l'auteur de deux manuels scolaires destinés à l'enseignement moyen : le premier s'intitule *Grammaire générale appliquée à la langue française*, in-8°, 340 p., Liège, Bassenge, an VIII, et le deuxième *De la prononciation et de l'orthographe française*, in-8°, 72 p., Liège, Bassenge, an VIII (2).

B. — Formation insuffisante des maîtres

L'École normale de l'an III rendit donc peu de services à l'enseignement primaire. Les instituteurs ne reçurent dorénavant nulle préparation spéciale à leur mission.

Heureusement, beaucoup de prêtres, tout en vaquant à leur ministère, s'occupèrent de l'enseignement (3). A Saint-Vith, un prêtre assermenté enseigna durant l'an VI : « par ses principes et mœurs, dit une circulaire, il s'attire l'estime de ses concitoyens (4) ». Les vicaires de Basse-Bodeux (5) et de Villers-le-Temple (6) tinrent école pendant l'hiver. D'anciens professeurs ou des religieux d'établissements supprimés continuèrent également à s'occuper de l'éducation de la jeunesse. G. A. Derôme, « ex-oratorien de Visé », ouvrit un pensionnat à Aubin-Neuf-

(1) J. GUILLAUME, *article cité*, p. 1414. — (Cfr. L. LIARD, *ouvr. cité*, p. 271 : « Leur pédagogie à ces grands hommes, c'est la philosophie des sciences. »)

(2) Voir annonce dans la *Gazette de Liège* (Latour), du 27 prairial an VIII (16 juin 1800). Ces deux manuels se trouvent à la Bibliothèque centrale de Liège dans le fonds Capitaine.

(3) L. F. THOMASSIN, *ouvr. cité*, p. 288.

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Lettre du 9 juillet 1798.

(5) Ibidem, Lettre du 28 juin 1798.

(6) Ibidem, Lettre du 19 juillet 1798.

château (1). Un « ex-récollet » donna des leçons durant l'an VII à Limbourg et donna à la jeunesse une éducation « vraiment républicaine » (2). A Visé. « les citoyens Joiris frères, ci-devant chanoines et doyen du Chapitre de Saint-Hadelin », Joseph Colignon, ancien oratorien, G. D. Duchêne, ancien chantre et chanoine, Joseph Paschal Drijen, « ci-devant principal au Collège de Dinant », Ruht, « ci-devant chantre et chanoine de l'église de Notre-Dame à Maestricht », ouvrirent des pensionnats (3). Parfois même, des prêtres réfractaires furent accusés d'enseigner : nous avons cité le cas de Butgenbach (4). Un « ex-chanoine insermenté » (5) enseigna à Borset. Certaines paroisses conservèrent leurs anciens instituteurs. Ainsi, à Saint-Remy, le prêtre P Hackin dirigea depuis 1780 l'école du village. « Il n'a pas discontinué, affirme le maire, d'y apporter tout le zèle et les soins que mérite et exige cette laborieuse et importante besogne à la satisfaction de chacun (6). »

Le plus souvent, l'école primaire était tenue par le premier venu. L'institution des jurys d'instruction n'améliora pas cette situation. D'ailleurs, l'examen portait sur les éléments, et, faute de candidats, le jury fut souvent fort large.

Le 20 nivôse an VI, les membres du jury d'instruction de Verviers, qui accomplirent cependant leur tâche avec beaucoup de bonne volonté, écrivirent à l'Administration centrale : « A l'égard de plusieurs candidats, nous avons été moins sévères dans notre jugement, dans la crainte d'éloigner l'organisation des écoles primaires : vous verrez par la copie ci-jointe des questions que nous leur avons posées, que nous nous sommes principalement attachés à voir s'ils s'étaient donnés à l'étude

(1) *Le Troubadour liégeois*, n° 1, an VII et 5 brumaire an VIII. — Le 20 thermidor an X, ce prêtre est établi à Visé. Il avait enseigné pendant six ans la syntaxe et la grammaire latine au Collège de l'Oratoire à Visé (voir ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, 1, 924-926).

(2) J. THISQUEN, *Histoire de la ville de Limbourg*, dans le *Bull. de la Soc. verv. d'Arch. et d'Hist.*, t. X, p. 12, Liège, 1908. — ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Lettre du 8 germinal an VII.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, 1, 924-926, Lettre du maire de Visé du 14 thermidor an X.

(4) Page 67.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Lettre du 8 fructidor (sans année).

(6) *Ibidem*, Lettre du 16 thermidor an X, adressée au préfet.

de l'acte constitutionnel et de la morale républicaine (1). »

Certains maîtres cumulaient leur fonction de « magister » avec une profession manuelle. Damar, candidat-instituteur à Villers-le-Temple, était « tailleur de profession et son temps lui suffisait à peine pour servir ses pratiques (2) ». Dejozé, instituteur rue Sur-Meuse, n° 412, à Liège, était en même temps imprimeur (3) ; W. Hodeige, à Mons, était savetier (4). Le poète wallon Forir, nous a laissé un récit pittoresque de son enfance studieuse (5) ; il alla tout d'abord en classe chez le vieux Stiennon à Coronmeuse, qui remplissait en même temps les fonctions de soldat, de barbier et de maître d'école ; ensuite, il fut l'élève d'un cloutier de Saint-Léonard qui, ne sachant même pas réduire des fractions au même dénominateur, lui enseigna cependant les premiers éléments de l'arithmétique. Parfois, malgré leurs antécédents, ces instituteurs improvisés connurent le succès : c'est ainsi que Wilmart, ancien cabaretier de Coronmeuse, ouvrit une école, qui groupa beaucoup d'écoliers et dont il est souvent question dans les journaux de l'époque. Dans les campagnes, le marguillier enseignait souvent durant ses heures de loisir ; ce fut le cas, notamment, pour Burdinne (6).

A Liège, des rivalités éclatèrent même au sein du corps enseignant : Benoist, maître d'écriture, habitant rue Derrière le Palais, n° 51, eut une polémique dans la *Gazette de Liège* (Latour) avec un de ses confrères, le nommé Guillemain, au sujet de leurs capacités. Le 18 floréal an IX (8 mai 1801), Benoist accepta de s'engager avec son rival « dans un concours public d'écriture (7) », afin d'établir celui qui possédait réellement « le talent d'académicien en écriture (8) ». La séance fut fixée au 30 floréal à 3 heures de l'après-midi, au domicile du citoyen

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Lettre du commissaire du Directoire exécutif du 12 germinal an VII (1^{er} avril 1799).

(3) *Gazette de Liège* (Desoer), du 28 fructidor an IV (14 septembre 1796).

(4) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 930.

(5) Voir H. FORIR, *Notul so le basè skol de vi tin*, dans le *Bul. de la Soc. liég. de Littérature wallonne*, 2^e partie du t. IV, p. 66-78, Liège, 1862.

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Lettre du 26 messidor an VI (14 juillet 1798).

(7) *Gazette de Liège* (Latour), n° 228, du 18 floréal an IX (8 mai 1801).

(8) *Ibidem*, n° 231, 21 floréal an IX (11 mai 1801).

Benoist. « Les artistes, connaisseurs et amateurs de la ville et même du Département furent invités (1) » à assister à cette joute peu banale. Si le jury n'était pas à la hauteur, l'affaire devait être portée devant « l'Académie d'écriture de Paris (2) ». Mais les compétiteurs changèrent d'avis et, pour terminer leur différend, ils résolurent « de faire chacun un ouvrage d'écriture, qu'ils soumettraient à la censure des amateurs (3) ». La querelle n'en resta pas là. Dans la *Gazette de Liège* (Latour), du 23 prairial an IX (n° 263), Blondelle, un de leurs confrères, « prévint les artistes, particulièrement les instituteurs et les maîtres d'écriture de la commune de Liège, qu'il venait d'écrire à l'Institut national pour l'informer qu'un des soi-disant membres (le citoyen Benoist) se permettait, non seulement de vexer des hommes recommandables, tant par leurs mœurs et leurs vertus que par leurs talents, mais de dégénérer toutes les branches de l'instruction publique ».

Il y avait des professeurs dotés de nombreux titres : le citoyen Laisné se disait « membre de plusieurs académies (4) ». Il ouvrit un pensionnat rue des Poules, n° 5, à Maestricht. Un autre, « ex-académicien bon maître d'écriture (5) » enseignant par des démonstrations les plus raisonnées et donnant des principes les plus purs, étant connu des auteurs les plus remarquables de France, tels que Roland, Rossignol, David et Saint-Omer, proposa à la jeunesse de Liège de l'enseigner en très peu de temps, dans tous les genres, avec toute l'activité qu'exige son art (6) ».

Se faisait parfois instituteur celui qui avait déjà exercé toute une série de professions : tels furent Olivier Magan et Melchior Fyon. Le premier, après avoir été greffier de justice de paix, commissaire du Gouvernement, notaire, huissier de la justice de paix de Saint-Trond, demanda finalement une place d'instituteur (7). Le second eut son heure de célébrité dans le pays

(1) *Gazette de Liège* (Latour), n° 231 du 21 floréal an IX (11 mai 1801).

(2) *Ibidem*.

(3) *Ibidem*, n° 235, 25 floréal an IX (15 mai 1801).

(4) *Ibidem*, n° 46, 16 brumaire an IX (7 septembre 1800).

(5) *Ibidem*, n° 58, 28 brumaire an IX (19 septembre 1800).

(6) *Ibidem*, n° 58, 21 brumaire an IX (12 septembre 1800).

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 903, brumaire an XI (octobre ou novembre 1802).

de Franchimont. Domestique. croupier. secrétaire du Congrès franchimontois et de la Régence de Theux. propagandiste révolutionnaire. vérificateur des assignats. agent municipal. instituteur. maire-adjoint. agronome et régisseur particulier : tels furent les titres de cet homme étonnant (1). dont l'école compta en 1812 quarante-huit garçons et trente-deux filles. Jean-Baptiste-Pierre-Denis Pouplin. né à Gisors (Département de l'Eure) était un ancien simple soldat devenu lieutenant (2). Une affection de poitrine l'ayant obligé à abandonner l'armée, il ouvrit une école primaire à Givet ; en 1799. il s'établit à Liège (3). Cet humble maître devait devenir quelques années plus tard le fondateur de *L'Institut royal des Sourds-Muets et Aveugles* (4) et ainsi faire profiter bien des déshérités de la découverte du célèbre abbé de l'Épée.

CHAPITRE II

LES LOCAUX ET LE MOBILIER SCOLAIRE

Comme on doit bien le penser. les locaux scolaires n'étaient nullement appropriés à l'usage qu'ils devaient recevoir. Le maître enseignait souvent dans une pièce de son habitation. Dans certains villages. une place de la maison communale était mise à sa disposition. A Huy. une inspection faite par les autorités municipales nous apprend que le local était « insalubre » (5). Trente à quarante élèves y sont « entassés pour

(1) Voir l'autobiographie de Melchior Fyon. — PH. DE LIMBOURG, *Lettres et Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution liégeoise*, p. 385 et suiv., Verviers, 1919.

(2) Voir la brochure d'U. CAPITAINE, *J. B. et C. J. Pouplin, premiers instituteurs de l'Ecole des Sourds-Muets de Liège*, Liège, 1867. — TH. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. IV, p. 244, 245, t. V, p. 95, Liège, 1924. — J. G. MACORS, *L'Institut royal des Sourds-Muets et aveugles*, dans le *Bulletin communal*, t. II, p. 32-34, Liège, 1856.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 903. — Cet instituteur habita rue derrière Saint-Denis, n° 640.

(4) Près de l'ancienne gare de Jonfosse, une rue porte le nom de cet instituteur méritoire.

(5) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Rapport du 19 floréal an VI (8 mai 1798).

ainsi dire les uns sur les autres ». exposés « à un méphitisme suffoquant (1) ». L'instituteur demanda aux inspecteurs une classe plus spacieuse. Thomassin, dans sa *Statistique du Département de l'Ourte* se plaignit également. « Les bâtiments affectés aux écoles primaires, écrit-il, sont à peu près nus ou en mauvais état ; ils sont si étroits, que les enfants y sont entassés et y respirent un air malsain (2). »

Le mobilier scolaire devait être bien rudimentaire. Ordinairement, il y avait des bancs très bas, les élèves écrivaient sur une planchette placée sur leurs genoux, et, dans cette position incommode, nous dit Forir, les « genoux remontaient jusqu'à l'estomac (3) ».

Rarement, il est question de l'ameublement de la classe, ce qui nous laisse supposer qu'il était nul ou insuffisant. A Liège, l'usage des tables d'école dut exister, car le 1^{er} prairial an VII, Blondelle, instituteur, adressa une pétition à l'Administration municipale afin d'obtenir « des bancs et des tables pour tenir école (4) ». Dans une de ses lettres adressée à ses collègues verviétois, Chapuis en dit aussi un mot : « il y a une table de tailleur aux ci-devant Carmes, qui ne sert plus à rien, écrit-il, je la demande pour le citoyen Nouviaire, qui va commencer à préparer une place à tenir école (5) ». Nulle part, il n'est question, ni de tableau, ni de pupitres. Le matériel didactique se réduisait à des modèles d'écriture, qui étaient distribués aux élèves pendant la leçon (6).

Quand nous pensons au rôle important que jouent dans nos classes modernes l'ameublement et le matériel intuitif, nous ne pouvons qu'admirer, me semble-t-il, le résultat auquel parvinrent certains de ces hommes, à qui manquait ce que nous considérons comme nécessaire.

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Rapport du 19 floréal an VI (8 mai 1798).

(2) Page 288.

(3) H. FORIR, *article cité*.

(4) ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. aux délib. du Conseil municip. du 21 décembre 1798 au 18 juin 1799*, f^o 164, recto.

(5) ARCHIVES DE VERVIERS, F. 116, n^o 42.

(6) Voir le *Projet d'éducation pour les enfants de six jusqu'à douze* du notaire Dumont : ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

CHAPITRE III

LES PROGRAMMES

La loi du 3 brumaire an IV avait fixé le programme des écoles primaires. Le maître devait apprendre « à lire, à écrire, à calculer et les éléments de la morale républicaine (art. V) ». Les filles devaient, en outre, être « formées aux travaux manuels de différentes espèces utiles et communes (1) ».

Ce programme élémentaire ne fut pas suivi. La « morale républicaine » ne fut guère connue ; l'étude du catéchisme se maintint presque partout.

Dans sa circulaire du 29 frimaire an VI (19 décembre 1797), le Ministre de l'Intérieur avait donné des directives pour l'enseignement de la morale. « Pour réconcilier avec les écoles républicaines ceux qu'un reste des préjugés de la première éducation attache aux idées religieuses, écrivit-il, vous leur ferez observer que si dans ces écoles l'enseignement est indépendant de tout culte, puisque la Constitution n'en adopte aucun à l'exclusion des autres, la morale élémentaire à laquelle les instituteurs doivent sans cesse rappeler leurs élèves, est fondée sur les notions si simples et presque innées en nous du juste et de l'injuste, et sur ce principe si évident, de ne rien faire aux autres de ce que nous ne voudrions pas que l'on nous fît à nous-mêmes. » Cette morale, continue-t-il, « ne saurait contrarier les préceptes que doit donner à ses enfants, quelle que soit sa croyance, un père de famille digne de ce titre respectable (2) ». Cependant, dans les annonces insérées par les instituteurs dans les journaux de l'époque, cette question de « la morale républicaine » ne fut jamais soulevée, ce qui laisse bien supposer qu'elle n'était pas enseignée et que les parents désiraient qu'il en fût ainsi. Pour les autres branches, chaque maître instruisait selon ses goûts et — surtout — selon ses capacités.

Ainsi, le citoyen Ernotte, de la rue Gérardrie, donna « des

(1) Décret du 3 brumaire an IV (art. II).

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

leçons d'arithmétique, de lecture et d'écriture chez lui et en ville (1). Dejozé, de la rue Sur-Meuse, fit « lire et écrire trois fois par jour (2). Deben, « ci-devant enfant de chœur de Saint-Paul, demeurant en Vinâve-d'Isle, n° 41, ajouta la « musique vocale (3) » au programme. Les jeunes demoiselles purent prendre « leur pension ou demi-pension chez la citoyenne Grandou, qui leur apprendrait « la lecture, l'écriture, l'arithmétique, à coudre et à broder (4) » ou bien chez la citoyenne Speder, établie dans « la ci-devant académie des Jésuites anglais » (5), où elles seront, en outre, initiées à l'allemand, à l'anglais, à la géographie, à l'histoire, au dessin, à la peinture, à la musique, à la danse, etc. Cette dernière institutrice présenta « un plan d'éducation » à l'Administration centrale. Ce programme n'était pas assez républicain ; aussi, les autorités lui répondirent (6) : « Le plan d'éducation que vous avez dû soumettre à notre examen ne nous présente pas, citoyenne, de quoi réaliser l'espérance que vous nous avez donnée ; car, qu'y trouvons-nous, en effet, si ce n'est la marche de l'ancienne éducation, mais pas la moindre idée qui porte à l'amour de la république et des vertus sociales qui la font aimer (7). » Aussi, l'ouverture de l'école fut-elle subordonnée à la soumission d'un nouveau plan d'éducation plus en conformité avec les principes républicains. La veuve Saint-Peravi occupa le presbytère de Notre-Dame-aux-Fonts et enseigna même « la tenue des livres en partie double (8) ». Le nommé Doppler, installé dans l'ancienne maison pastorale de la paroisse Saint-Martin (9), rue de la Sirène, 243, prévint

(1) *Gazette de Liège* (Desoer), du 24 ventôse an IV (14 mars 1796).

(2) *Ibidem*, 28 fructidor an V (14 septembre 1796).

(3) *Ibidem*, 5 floréal an VI (24 avril 1798).

(4) *Ibidem*, 17 pluviôse an VI (5 février 1798).

(5) *Ibidem*, 27 germinal an VII (16 avril 1799). — Voir également : ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Reg. Corresp. avec le Ministre de l'Intérieur*, Rapport du 6 messidor an IX, n° 273, p. 85, où l'on expose ce que sont devenus les nombreux établissements d'instruction de l'Ancien Régime.

(6) Le 11 floréal an VII.

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol. et Reg. Corr.*, n° 65, lettre n° 42, 2 germinal au 28 prairial an VII.

(8) *Gazette de Liège* (Latour) du 22 vendémiaire an IX (14 octobre 1800), et ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 903.

(9) Voir également à ce sujet : ARCHIVES DE LA VILLE DE LIÈGE, *Reg. aux délib. du Conseil municip. du 21 décembre 1798 au 18 juin 1799*, p. 138, Séance du 6 floréal an VII.

« ses citoyens que sa classe était ouverte tous les jours, le matin de 8 heures jusqu'à 11 heures, et l'après-midi de 2 heures jusque 4 heures ». Il enseigna « à lire, écrire par principe le calcul décimal et les éléments de la langue française (1) ».

Wilmart, à Coronmeuse, suivit le même programme, auquel il ajouta l'histoire : « il se flatta, par les soins qu'il prendrait de ses jeunes élèves, de mériter la considération des parents (2) ». Le 11 vendémiaire an VII (2 octobre 1798), le citoyen J. N. Ista, rue des Dominicains, n° 826, rouvrit son pensionnat pour les jeunes citoyens. « Il leur enseigna la lecture, l'écriture, la grammaire française et latine, les belles-lettres, la géographie, l'histoire et les premières règles de l'arithmétique. Il s'attacha surtout à leur donner des mœurs, de la probité et à leur inspirer fidélité et attachement aux lois (3). » — Les enfants de « 4 à 8 ans » étaient acceptés chez Bodart, rue de la Wache. L'instituteur Blondelle fit insérer une longue annonce dans *Le Troubadour liégeois* du 28 messidor an VII (16 juillet 1799) : il avertit les parents qu'il ouvrirait, le 1^{er} thermidor, dans la maison pastorale Sainte-Aldegonde « deux cours différents de principes, savoir : dans le premier, qui commencera à 4 heures de l'après-midi jusqu'à 6 heures, il y démontrera l'écriture et toute sa dissertation. Dans le second, qui reprendra à 6 h. $\frac{1}{2}$ jusqu'à 8 heures du soir, il y enseignera les éléments du calcul décimal. » Cet établissement eut tellement de succès qu'il fallut doubler les cours (4). Une nouvelle école fut ouverte, le 10 floréal an VIII (30 avril 1800), Place Verte, n° 777, par le citoyen Benoist, maître d'écriture ; les cours dureront deux ans pour les débutants et un an pour ceux qui avaient déjà été initiés à l'art qu'il enseigne. Le célèbre Pouplin, rue Saint-Denis, n° 640, tint « pension de garçons, demi-pension de demoiselles » et enseigna « à lire, à écrire, l'arithmétique, les éléments des langues française et latine, la musique vocale et instrumentale et la danse (5).

(1) *Gazette de Liège* (Desoer), 27 prairial an VII (15 mai 1799).

(2) *Ibidem*, 1^{er} pluviôse an VII.

(3) *Ibidem*, 11 vendémiaire an VII.

(4) *Ibidem* (Latour), 23 prairial an IX (12 juin 1801), n° 263.

(5) *Gazette de Liège* (Latour), du 14 nivôse an IX (4 janvier 1801), n° 104, et du 19 messidor an IX (8 juillet 1801), n° 289. — Voir également : ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 903.

A Maestricht, l'instituteur Laisné affirma que dans son école « régneront toujours la religion, premier mobile de notre bonheur, l'ordre et la décence (1) ». Le pensionnat de Saint-Gilles rouvrit ses portes le 9 vendémiaire an X (1^{er} octobre 1801). On y apprit « les langues latine et française, par principes, à écrire et à lire suivant les règles de la bonne prononciation, la géographie, le calcul, etc. ». La morale chrétienne y resta en honneur (2) ; des leçons de violon et de danse y furent également données. Dans le quartier d'Amercœur, A. J. Franck tint un pensionnat « dans les Basses-Wez » (3), chemin de Grivegnée, n° 1594 ; son programme se borna à l'écriture et à l'arithmétique. Certains maîtres d'école se spécialisèrent dans les mathématiques : citons « Falloise, père et fils, n° 81, sur la Fontaine », qui enseignèrent « l'arithmétique, tant ancienne que décimale, la tenue des livres de commerce (4) », et le « cloutier », professeur de mathématiques de Forir, qui était toujours appelé à l'Hôtel de Ville quand les comptes étaient embrouillés. Durant l'an IX également, un maître d'école habitant « à l'enseigne des Trois Roses, rue Souverain Pont, n° 331 (5) », offrit ses services aux parents dont les enfants désiraient connaître la lecture, l'écriture et le latin. A Verviers, huit instituteurs tenaient école à la date du 4 thermidor an VI (2 juillet 1798) ; ils enseignaient tous la lecture et l'écriture, certains, du calcul, un peu de latin ou les premiers éléments de l'allemand (6). Les religieuses Sépulcrines de Visé avaient inscrit à leur programme « les règles de la bienséance, la langue française, l'arithmétique, la géographie (7) » ; les autres écoles, qui y étaient tenues par des anciens religieux ou prêtres, avaient un programme sérieux : ainsi, P. J. Drijen (8) enseigna les langues française et latine.

(1) *Gazette de Liège* (Latour), n° 329, du 28 thermidor an IX (16 août 1801).

(2) *Ibidem*, n° 193, 13 germinal an IX (3 avril 1801).

(3) *Ibidem*, n° 184, 4 germinal an IX (25 mars 1801).

(4) *Gazette de Liège* (Desoer), du 9 germinal an IX (30 mars 1801).

(5) *Gazette de Liège* (Latour), du 28 frimaire an IX (19 novembre 1801).

(6) ARCHIVES DE VERVIERS, F. 116, n° 46, et ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(7) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 924-926.

(8) Le 10 germinal an XIII (31 mars 1805), le maire de Visé inspecta les écoles. Il fut particulièrement satisfait de l'abbé Drijen et de ses élèves. Ceux-ci résolurent, sous les yeux du maire, des problèmes du système

la géographie, l'arithmétique. Dans la même localité, il existait aussi « diverses petites écoles où les parents envoyaient leurs petits enfants plutôt pour s'en débarrasser que pour y apprendre, attendu leur jeune âge (1) ».

Dans les campagnes, les programmes étaient plus réduits. Pendant l'été, les écoles étaient souvent fermées (2) et les matières se réduisaient la plupart du temps à la lecture, à l'écriture, au catéchisme et parfois à un peu de calcul. Ainsi, à Hannut, deux instituteurs, Jacques Dubois et Philippe Goffart n'enseignèrent que la lecture et l'écriture en hiver (3). A Burdinne, le marguillier donna « des leçons de l'alphabet (4) ». A l'école d'Eupen, le français, l'allemand et le flamand étaient inscrits au programme (5). Dans toutes les communes du canton de Villers-le-Temple, c'étaient les curés ou vicaires qui tenaient école pendant l'hiver ; leur enseignement comportait : « la lecture, l'écriture, quelquefois un peu de calcul et le catéchisme de la religion catholique, apostolique et romaine (6) ». « Dans quelques villages d'Ardenne, écrit Thomassin (7), et notamment dans la partie allemande du Département, les mêmes hommes gardaient les jeunes bœufs et les génisses en été et tenaient l'école en hiver. Ainsi, ils s'occupaient toute l'année de la jeunesse du pays... En général, ces instituteurs sont ambulants et contractent pour séjourner dans une commune pendant trois mois de l'année où ils enseignent à lire, signer son nom et quelques mots du catéchisme. »

métrique avec une telle assurance, que celui-ci, enchanté, envoya au préfet les travaux de six jeunes élèves âgés de 7 à 13 ans. Voir à ce sujet les ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 903.

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 924-926.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Arch. de la Préfecture*, I, 904, Lettre du maire adjoint de Foxhe-Slins du 16 frimaire an X.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Lettre du 12 juillet 1798.

(4) Ibidem, Lettre du 14 juillet 1798.

(5) Ibidem, Lettre du 16 avril 1796.

(6) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Lettre du 16 messidor an VI (4 juillet 1798).

(7) L. F. THOMASSIN, *ouv. cité*, p. 288 (en note) et ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Statistique des départements*, F²⁰, 146.

CHAPITRE IV

LES MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Il n'est pas malaisé de deviner que les instituteurs du Département de l'Ourthe ne se souciaient guère de la méthodologie : elle manquait la plupart du temps. Ainsi, le maître d'école Stiennon donnait tous les jours une dictée, mais les fautes étaient corrigées sans exiger de justification : les mots « substantif, adjectif, verbe » restaient de l'hébreu pour les écoliers. Ne recevant aucune formation spéciale, l'instituteur était réduit à ses propres moyens. Parfois, grâce à sa personnalité, il arrivait à des résultats satisfaisants. Wilmart, à Coronmeuse, connut le succès : sa réputation dut être extraordinaire, car un poète wallon (1) écrivit cinquante ans plus tard que ce maître fut le premier qui se fit remarquer par son enseignement méthodique.

Pour l'apprentissage de la lecture, c'était la vieille méthode synthétique qui était employée. Le maître faisait d'abord apprendre et reconnaître les lettres ; l'étude des syllabes suivait, et, enfin, la lecture des mots et des phrases. Quand l'élève croyait connaître l'art de la lecture, on lui soumettait parfois des écrits de greffiers, d'employés, qu'il fallait déchiffrer avec le plus d'exactitude possible.

Le notaire Dumont (2), membre du deuxième jury d'instruction publique, rédigea un curieux mémoire intitulé : *Projet d'éducation pour les enfants de six ans jusqu'à douze* (3). L'article 9 de l'arrêté du 12 fructidor an V (29 août 1797) demandait aux membres du jury de « s'occuper de concert dans les Administrations municipales d'un projet de règlement pour la tenue des écoles primaires (4) ». C'est pour répondre sans doute à cet appel que le notaire présenta ses suggestions.

(1) H. FORIR, *article cité*.

(2) Le notaire Dumont habita rue Puits-en-Sock, n° 929. Il fut également receveur général de la Commission administrative des Hospices civils. (Voir *Almanach de Liège du Département de l'Ourthe*, p. 140, 149, 1808.)

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(4) *Ibidem*.

Le mode individuel était le seul en usage à cette époque dans notre Département. Chaque élève venait près du maître, récitait ses leçons, recevait les explications nécessaires, puis retournait à sa place.

L'auteur du document cité préconisa le mode simultané et indiqua la marche à suivre. « Par exemple, écrit-il, trente enfants sont à une même leçon de lecture. l'un d'eux la lit à haute voix ; inopinément, on fait poursuivre un autre qui ne s'y attend pas, ce qui les met tous dans la nécessité d'avoir toujours les yeux sur leurs livres et de prêter la plus grande attention, crainte d'être pris au dépourvu ; si l'un d'eux s'y trouve attrapé, une légère mortification qu'on lui fait essayer le corrige pour la suite et sert d'exemple à tout le reste ». Voilà un procédé qui est toujours suivi de nos jours. La méthode collective, continue notre pédagogue, devrait également être employée par le maître de chant et d'écriture : dès que les exemples gravés sont distribués, l'instituteur « n'a plus qu'à apprendre à tenir une plume en règle, à la tailler et à corriger ce qui approche du bon. Les plus âgés peuvent l'aider à tailler les plumes pour ceux auxquels on n'oserait pas confier un canif ». « Une leçon chantée par un enfant servira facilement à quarante-neuf autres ; ceux-ci, en chantant mentalement, n'auront pas de peine à saisir les tons et le mouvement ; même si les progrès étaient un peu moins rapides, on en serait assez dédommagé par le grand nombre qu'on enseignerait à la fois ». Le notaire Dumont aurait-il trouvé lui-même ces idées ? Nous n'oserions pas l'affirmer. Il est bien probable que par ses relations ou ses lectures, il aura connu le succès des établissements dirigés par les Frères des Ecoles chrétiennes, qui, dès le commencement du XVIII^e siècle, mirent en honneur le mode simultané. Ces religieux ne s'étaient pas encore établis dans notre Département, mais ils enseignaient à Saint-Hubert en Ardenne depuis 1791 (1). Trois ans plus tard, le frère Jean-Marie (André Troye), directeur du pensionnat de Maréville près de Nancy, émigra à Liège avec les jeunes membres de sa communauté et essaya

(1) Voir F. HUTIN, *L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes en Belgique*, t. I, Namur, 1910.

vainement d'y ouvrir un pensionnat (1). en 1795 ; il quitta notre ville pour Ferrare.

Mais les conseils du notaire Dumont ne se bornent pas à ce que nous venons d'exposer. S'il est partisan du mode simultané, il désire qu'on laisse si possible libre cours à la personnalité de l'enfant par une sage liberté. Et ici, ses théories se rapprochent de celles qui ont présidé à l'élaboration du fameux « plan Dalton » inauguré en Amérique, il y a quelques années, et même de « l'école sur mesure », qui trouve tant d'admirateurs aujourd'hui.

Écoutez cet humble précurseur de nos méthodes modernes : « Si l'on veut qu'un enfant fasse des progrès qu'on n'exige pas de lui trop d'assiduité à une même chose et qu'on varie ses occupations autant qu'il est possible. Celui qui ne doit recevoir qu'une leçon de dix minutes n'a pas besoin de rester toute une matinée à l'école. pourvu qu'il y soit dix minutes avant pour la prévoir et dix minutes après pour la répéter. c'en est tout autant qu'il en faut. Si on l'y tient davantage, il perdra un temps précieux, qu'il pourrait employer utilement à autre chose. il distraira les autres par son caquet et il est possible qu'il vienne à se dégoûter de façon à n'y plus rien faire de bon ; je voudrais donc qu'après la leçon de lecture, il passât successivement dans des écoles où on lui enseignât l'écriture, l'arithmétique, le dessin et la musique vocale ; il faudrait que toutes ces écoles se joignissent pour ne pas perdre du temps à aller et venir. » N'est-il pas curieux de retrouver des idées « si avancées » dans de vieux papiers de la fin du XVIII^e siècle ?

Dans les campagnes, continue le novateur. il est impossible d'avoir « des maîtres différents pour tous les genres de science ». Cependant. l'instituteur y pourra quand même enseigner à un groupe d'élèves. « Une heure peut lui suffire pour donner six leçons différentes de lecture. La première classe peut commencer à écrire. tandis que les autres poursuivent à lire et ainsi du reste. Qu'il emploie une demi-heure à examiner ce qu'on aura écrit et à en corriger les défauts, autant pour le dessin et qu'il ait trois cours différents tant d'arithmétique que de musique vocale à chacun desquels il s'occupera dix minutes et chacune de ces

(1) Voir le *Bulletin des Ecoles chrétiennes, Maréville*, p. 136, n° 3, mai 1908.



séances ne durera que trois heures. » Nos instituteurs ruraux chargés de toutes les classes procèdent actuellement toujours d'une façon analogue.

Ce *projet d'éducation* du notaire Dumont contenait d'excellentes idées, mais, malheureusement, il n'eut guère d'influence sur les méthodes employées et le mode individuel se maintint. D'ailleurs, il n'en est fait mention dans aucun document officiel. Lorsque nous avons étudié l'activité des jurys d'instruction (1), nous avons fait remarquer que le deuxième jury, dont faisait partie le notaire Dumont, eut une activité éphémère. Dès lors, ce pédagogue occasionnel ne dut guère être en relation avec des instituteurs et son rapport, au lieu d'être examiné et discuté par les jurys d'instruction, fut très probablement enfoui dans un dossier de l'Administration centrale, où nous l'avons retrouvé.

CHAPITRE V

LES MANUELS SCOLAIRES

La plupart des manuels scolaires prescrits par la Convention (2) ne furent pas employés dans le Département de l'Ourthe. Le ministre Bénézech avait pourtant envoyé quelques spécimens à l'Administration centrale : le 9 vendémiaire an V (30 septembre 1796), un exemplaire des grammaires de Panckoucke et de Lhomond et « un catéchisme français » furent expédiés. Cepen-

(1) Première partie, chapitre II, paragraphe 3.

(2) Les sept ouvrages couronnés étaient (extrait du *Nouveau dictionnaire de Pédagogie*, publié sous la direction de F. BUISSON, t. II, p. 1051, Paris, 1911) :

- 1^o les *Eléments de grammaire française*, par LHOMOND ;
- 2^o la *Grammaire élémentaire et mécanique*, par PANCKOUCKE ;
- 3^o des *Eléments d'arithmétique avec des observations pour les instituteurs*, par SARRET (inspiré en partie de Condorcet) ;
- 4^o les *Eléments d'histoire naturelle*, par MILLIN ;
- 5^o les *Principes de la morale républicaine*, par LA CHABEAUSSIÈRE ;
- 6^o *Le portefeuille des enfants*, par DUCHESNE et LE BLOND ;
- 7^o *L'art de la natation*, par TURQUIN et DELIGNY.

Il semblerait, d'après nos recherches, que, de tous ces livres, seuls les *Eléments de grammaire* de LHOMOND et les *Principes de la morale républicaine* par LA CHABEAUSSIÈRE aient été utilisés dans notre Département.

dant, le 15 messidor an VI (3 juillet 1798), les membres du deuxième jury d'instruction se plaignirent de n'en posséder aucun : « Il serait essentiel, demandèrent-ils, qu'il y eût dans chaque jury un exemplaire ou deux de ces livres, ne fut-ce que pour les montrer aux candidats, afin qu'ils se les procurassent et par leur étude se missent en état de subir l'examen (1) ». Aussi, le 1^{er} thermidor an VI (19 juillet 1798), les membres de l'Administration centrale écrivirent au Ministre : « Nous devons convenir de la justesse des observations des jurys, mais manquant nous-mêmes de ces sortes d'ouvrages, nous ne pouvons satisfaire à leur demande. Veuillez donc, citoyen Ministre, faire cesser l'embarras où nous nous trouvons à cet égard en nous indiquant les livres élémentaires que le Directoire a jugé convenable d'adopter pour les écoles primaires et en nous faisant connaître les moyens de nous les procurer (2). » Le Ministre ne répondit pas et on dut envoyer un rappel (3), qui ne reçut probablement pas de réponse. La plupart des instituteurs continuèrent à employer les livres de l'Ancien Régime, traitant des sujets religieux. Dans son rapport du 17 thermidor an VI au Ministre de l'Intérieur, le commissaire du Directoire exécutif, L. Bassenge, se plaignit de cet état de choses : « il fut dernièrement fait une visite des écoles, dit-il ; mon collègue m'écrit qu'il a vu partout les mêmes livres, les mêmes formes, le même mode que sous l'Ancien Régime (4). » Parmi ces vieux manuels, citons : *La Croisette*, *Le petit accord d'amour*, *Le livre du compagnon*, *Le petit et le grand catéchisme*, *Le livre de Jésus-Christ*, *Les lettres missives* ; ce dernier avait, selon Forir, le plus de valeur (5).

Les journaux de l'époque mentionnent les titres des nouveaux livres scolaires. Il nous a semblé utile de donner ici la liste des

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Lettre du 15 messidor an VI (3 juillet 1798).

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, Lettre du 15 messidor an VI (3 juillet 1798).

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, et ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Enregistrement au Ministère de l'Intérieur*, F. 142, fructidor.

(4) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, F^{1c} III, Ourte, 3.

(5) Voir H. FORIR, *article cité*.

ouvrages les plus intéressants, en commentant ceux que nous avons pu retrouver (1).

I. — Religion

**Catéchisme historique contenant, en abrégé, l'histoire sainte et la doctrine chrétienne* (2), par FLEURY ; in-12, 120 p., prix : 10 sols (3). Liège, Lemarié, 1809.

Ce petit volume « à partin à G. F. Dubois » (4). La première partie (p. 1-62) comprend l'abrégé de l'Histoire Sainte. Chaque chapitre commence par un exposé suivi d'une série de questions et réponses. La deuxième partie traite de la doctrine chrétienne ; le même procédé y est suivi.

II. — Morale

1. — **Catéchisme français ou principes de Philosophie, de morale et de politique républicaine à l'usage des Écoles primaires*, par LA CHABEAUSSIÈRE ; in-16, prix : 2 sols de France (5), an VI.

Ce livre est introuvable en Belgique. D'après de Theux (6), il devait exister à la Bibliothèque de l'Université de Liège ; nous ne l'y avons pas retrouvé. A Paris, nous en avons découvert plusieurs exemplaires (7). Nous examinerons, dans notre travail, l'édition de l'an IV (in-8^o, 15 p., Paris, Dupont).

(1) Nous mettrons un astérisque devant le titre des manuels que nous avons retrouvés.

(2) Déjà imprimé à Liège en 1688, 1760 (cette édition se trouve à la Bibliothèque centrale de la ville de Liège, collection Capitaine), 1763. Ce manuel est renseigné dans l'*Almanach Mathieu Laensbergh* pour 1794, pour 1797, pour 1800, dans la *Gazette de Liège* (Desoer), du 29 floréal an VI.

(3) Un sol valait à cette époque environ 0,06 fr.

(4) Inscrit sur la couverture.

(5) *Gazette de Liège* (Desoer), 11 ventôse an VI (1^{er} mars 1798), et dans une douzaine de numéros suivants.

Dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, juillet 1912, p. 774-779, A. SLUYS analyse un autre *Catéchisme républicain* publié en flamand à Gand et qui a pour auteur « een burger van Gent ».

(6) *Bibliographie liégeoise*, nos 800 et 801, Bruges, 1885.

(7) Deux éditions de l'an II : un exemplaire à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (Melun, an II) et un second à la BIBLIOTHÈQUE DES ARCHIVES NATIONALES, A. D., VIII, 25.

Une édition de l'an IV (Paris, Dupont) à la BIBLIOTHÈQUE DES ARCHIVES NATIONALES, A. D., VIII, 25.

Une édition de 1846 (Paris, Fournier) à la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS.

Ange-Étienne-Xavier Poisson de La Chabeaussière était chef d'un des bureaux de la troisième division du Ministère de l'Intérieur. C'était un poète, auteur de plusieurs comédies (1). Les réponses aux cinquante-cinq questions du *Catéchisme républicain* sont des quatrains, souvent médiocres, manquant de clarté et de précision. Le manuel fut rédigé en vers, sans doute pour en faciliter l'étude de mémoire par les élèves.

La Chabeaussière prêche une morale vague, excluant l'idée d'un Dieu personnel, d'une Providence divine. A la question « Qu'est-ce que Dieu? », l'auteur répondait en effet :

Je ne sais ce qu'il est, mais je vois son ouvrage ;
Tout à mes yeux surpris annonce sa grandeur ;
Je me crois trop borné pour m'en faire l'image ;
Il échappe à mes sens, mais il parle à mon cœur (2).

Les mêmes imprécisions se révèlent lorsqu'il parle de l'âme : tout en reconnaissant son existence il déclare ne rien savoir sur sa nature, ainsi que sur l'origine et la destinée de l'homme. « J'ignore où je vais et ne sais d'où je viens (3) » devait affirmer l'élève. Ces réponses étaient inspirées de J. J. Rousseau. Celui-ci prête, en effet, au *Vicaire savoyard* un discours analogue : « J'aperçois Dieu partout dans ses œuvres ; je le sens en moi, je le vois tout autour de moi ; mais sitôt que je veux le contempler en lui-même, sitôt que je veux chercher où il est, ce qu'il est, quelle est sa substance, il m'échappe et mon esprit troublé n'aperçoit plus rien (4). Je sens mon âme, je la connais par le sentiment et par la pensée, je sais qu'elle est, sans savoir quelle est son essence (5). » Il n'y a pas de doute possible : La Chabeaussière avait traduit en vers les idées du philosophe de Genève.

Le *Catéchisme républicain* ne prescrit aucun culte extérieur : « On s'élève vers Dieu par la reconnaissance ; le culte qu'il préfère est le bien que l'on fait (6). » Toute religion révélée est donc exclue.

(1) Parmi ces comédies, citons : *Les deux fourbes*, un acte, Paris, 1783. — *La confiance dangereuse*, deux actes, Paris, 1784. — *Larhénie ou une journée d'Alcibiade*, un acte, Paris, 1802.

(2) Réponse n° 3.

(3) Réponse n° 7.

(4) *L'Émile* : Profession de foi du vicaire savoyard.

(5) Ibidem.

(6) Réponse n° 4.

La morale enseignée a une tendance utilitariste. La vertu y est recommandée : « On n'est vertueux que par des sacrifices (1) » et « le sacrifice est nul quand il n'est pas utile (2) ».

Parlant de la vie, l'auteur écrit : « L'homme qui la parcourt d'un œil sûr, d'un pas ferme, en embellit l'espace et n'en craint pas le terme (3). » La Chabeaussière prêche la justice, la tempérance, le courage ; il condamne la colère, l'orgueil, l'avarice, l'envie, le mensonge, la paresse, l'hypocrisie. Ce dernier vice est particulièrement blâmé :

De la corruption, c'est le degré suprême,
Qui prend pour se marquer les dehors des vertus ;
Mais tôt ou tard, il perce et se trahit lui-même ;
L'art de masquer le vice est un vice de plus (4).

Inutile de dire que l'amour de la liberté et de la République y est exalté :

Dieu fit la liberté : c'est son plus bel ouvrage,
Mais il faut des cœurs purs pour goûter ses bienfaits ;
A l'autel des vertus, épurons notre hommage ;
Adorons-la toujours, ne la souillons jamais (5).

Le patriotisme y est défini avec la même emphase, propre au style révolutionnaire :

Un mouvement sublime, un élan plein de flamme,
Dont le vrai citoyen sent son cœur transporté ;
Lui seul fait les héros, exalte, agrandit l'âme ;
C'est l'enfant de l'honneur et de la liberté (6).

Ce livre de morale républicaine enseignait également le respect de la famille, la reconnaissance envers les parents, parfois en termes trop réalistes. A la question « Quels sont les devoirs des enfants envers les auteurs de leurs jours ? (7) », on répondait :

(1) Réponse n° 10.

(2) Id. n° 11.

(3) Id. n° 5.

(4) Id. n° 28.

(5) Id. n° 37.

(6) Réponse n° 47.

(7) Id. n° 51.

Docilité, respect, soins et reconnaissance ;
Mes enfants, pour moi-même, en auront à leur tour ;
Puis-je autrement payer que par un saint amour,
Tous les maux qu'à ma mère a coûté ma naissance.

Les devoirs des pères, mères et instituteurs y étaient prescrits :

Tracer aux jeunes cœurs les routes du devoir,
Au civisme, aux vertus, y préparer des temples ;
Par la douce amitié, tempérer le pouvoir
Et joindre à ses leçons le pouvoir des exemples (1).

Ici, comme dans une grande partie de son catéchisme, La Chabeaussière se sert d'une phraséologie imprécise. En outre, trop souvent ses vers déclamatoires sont incompréhensibles surtout pour les enfants. Mais le principal grief que lui faisaient les habitants du Département était de ne pas faire mention de la religion catholique, pratiquée par la grande majorité de la population. Aussi l'adoption de ce manuel dans les écoles officielles fut-elle l'une des principales causes de leur discrédit. D'ailleurs peu d'écoles s'en servirent : nous n'avons trouvé mention de son emploi que dans les écoles d'Amay (2) et de Verviers. Lors de la visite des établissements d'instruction de cette dernière ville, les inspecteurs affirmèrent dans le procès-verbal que « plusieurs instituteurs leur avaient montré des catéchismes républicains en demandant si c'était ceux-là qu'ils devaient mettre entre les mains des élèves (3) ».

Plusieurs auteurs (4) ont examiné avant nous ce curieux manuel scolaire, mais ils n'en donnent que de courts extraits, accompagnés d'un très bref commentaire. Buisson cite quelques vers, qu'il a choisis parmi les « moins mauvais » et qui permettent, dit-il, « de juger en même temps les doctrines de l'auteur (5) ». Inutile de dire que cette analyse ne rend guère

(1) Réponse n° 53.

(2) *Gazette de Liège* (Desoer), du 28 juillet 1798.

(3) ARCHIVES DE VERVIERS, F. 116, n° 27, et ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*

(4) A. BABEAU, *L'école de village pendant la Révolution*, p. 105, 106, Paris, 1885. — P. BEURDELEY, *Les catéchismes révolutionnaires*, p. 63-65, Paris et Verviers, 1898. — A. SICARD, *L'éducation morale et civique avant et pendant la Révolution (1700-1808)*, p. 251, Paris, 1913.

(5) F. BUISSON, *Nouveau dictionnaire de Pédagogie*, t. II, p. 1055, Paris, 1911.

un compte exact du contenu de l'ouvrage. C'est pourquoi, afin de compléter notre exposé, nous avons jugé utile de placer dans l'Appendice de notre travail, la copie fidèle de ce catéchisme républicain, qui présente tant d'intérêt.

2. — *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine à l'usage des écoles primaires, par LA CHABEAUSSIÈRE ; nouvelle édition, augmentée du Pater proposé aux Théophilantropes et aux Magistrats de toutes les administrations centrales et cantons de la République française, par FÉLIX NOGARET.* in-16, prix : 6 liards de Liège ou un décime, chez Desoer, an VI (1).

3. — *L'Institution des enfants ou Conseils d'un Père à son fils imités des vers que Muret a écrits en latin pour l'usage de son neveu et qui peuvent servir à tous les jeunes écoliers.* par N. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, *Ministre de l'Intérieur.*

En floréal an VII, la *Gazette de Liège* (Desoer) recommanda ce manuel en ces termes : « La raison, la simplicité, le patriotisme respirent dans ces conseils. Il n'y avait qu'un grand talent qui pût mettre ainsi en vers, à la portée des enfants, les maximes de la plus pure morale ; et il est bien à désirer que cette petite brochure, vraiment classique, soit dans les écoles, ainsi que dans les familles, mise entre les mains de tous les jeunes gens (2). »

Comme le *Catéchisme français* que nous venons d'analyser, le livre de Fr. de Neufchâteau est écrit en vers. Il se compose de 41 quatrains dont plusieurs expriment des sentiments élevés. Voici une des meilleures strophes qui nous donne une idée de l'ouvrage :

Le matin, quand du lit tu sors avec l'aurore,
Le soir, quand le besoin t'invite au doux sommeil
Dis-lui, du fond du cœur : Dieu bon, Dieu que j'adore,
Dirige mon travail, mon repos, mon réveil (3).

(1) *Gazette de Liège* (Desoer) du 11 thermidor an VI et du 29 nivôse an VII.

(2) *Gazette de Liège* (Desoer), 1^{er} floréal an VII et 19 et 29 dito.

(3) Cité par V. PIERRE, *L'école sous la Révolution française*, p. 169, Paris, 1881.

III. — Lecture

1. — *Abécédaire orné de 150 figures, ouvrage destiné pour les pères et mères qui veulent donner à leurs enfants de l'un et de l'autre sexe. le premier aliment d'une lecture utile et d'une instruction intéressante, ainsi que pour les instituteurs et institutrices* » (1) : à l'Anneau d'Or, chez Demazeaux, rue Pont d'Isle. petit in-8°, prix : florins 1-5, 1795.

2. — *Syllabaire français à l'usage des écoles primaires, divisé en 20 leçons, suivi de la déclaration des droits et devoirs de l'homme et du citoyen et des maximes de la sagesse* (2). Prix : 0,25 fr.

3. — *Abécédaire utile ou petit tableau des arts et métiers : ouvrage où les enfants peuvent, en apprenant à lire, puiser quelques idées de la société, orné de 26 figures gravées et coloriées* (3). Prix : 1.25 fr., Paris, an IX.

4. — *Méthode amusante ou abécédaire récréatif, orné de 26 jolies gravures propres à piquer la curiosité des enfants et hâter leur instruction, 35^e édition, contenant des alphabets de différents caractères, des syllabes dont le nombre est augmenté, l'explication de différents animaux représentés par les gravures, des contes, historiettes, des principes d'orthographe, des fables, un petit traité d'arithmétique, etc. enfin, des modèles d'écriture gravés*. Prix : 15 sols de Liège (4). Paris, an IX (5).

5. — *Les vrais principes de la lecture, de l'orthographe et de la prononciation française, de feu M. VIARD, revus et augmentés par LUNEAU DE BOIS GERMAIN : ouvrage utile aux enfants qu'il conduit par degrés de l'alphabet à la connaissance des règles de la prononciation, de l'orthographe, de la ponctuation, de la grammaire et de la prosodie française* (6). En vente chez Desoer.

6. — **Le Quadrille des enfants ou système nouveau de lecture par feu M. BERTHAUD, avec lequel par le moyen de quatre-vingt-quatre figures, et sans épeler, ils peuvent à l'âge de 4 ou 5 ans et*

(1) *Gazette de Liège*, 27 brumaire an IV (18 novembre 1795).

(2) *Ibidem*, 27 messidor an VI (15 juillet 1798).

(3) *Ibidem*, 1^{er} thermidor an IX (20 juillet 1801).

(4) *Ibidem*, 23 frimaire an X (14 décembre 1801).

(5) Quinze sols valaient à cette époque environ 0,90 fr.

(6) *Gazette de Liège* (Desoer), 9 prairial an VII (28 mai 1799).

au-dessous, être mis en état de lire à l'ouverture de toutes sortes de livres, en trois ou quatre mois, même plus tôt, selon leurs dispositions (1).

Nouvelle édition, refondue, abrégée et perfectionnée à leur usage, avec une instruction sur la manière de se servir des fiches et du livre.

par MR. ALEXANDRE.

Professeur émérite et pensionné de l'École royale militaire, à Liège, chez J. F. Desoer.

imprimeur-libraire à la Croix d'Or, sur le Pont d'Isle.

(in-8°. 109 p., prix : fl. 1-5, 1793).

Cette méthode de lecture, due à l'initiative de Berthaud, datait de 1744, époque à laquelle elle connut déjà « un succès prodigieux (2) ». Tombée dans l'oubli après la mort de son auteur, elle fut remise en honneur par Alexandre et rééditée en 1777 et 1793. Imprimée également à Liège à la même époque, mentionnée dans différents journaux (3), elle attira certainement l'attention des instituteurs et peut-être fut-elle appliquée par un maître liégeois ennemi de la routine...

Le Quadrille (4), est-il dit dans le Préliminaire, a pour but « d'amener l'enfant par des opérations simples et faciles, à la connaissance détaillée de tous les sons de la langue, exprimés par une ou plusieurs lettres (5) ». L'épellation est rejetée, car elle ne fortifie pas l'orthographe, et, chose remarquable, l'alphabet n'est mis entre les mains des enfants que lorsqu'ils sauront assez lire pour apprendre l'écriture. L'usage de quatre-vingt-quatre fiches (6) de couleurs différentes est préconisé. Elles seront mises entre les mains des élèves, afin qu'elles deviennent

(1) Deux exemplaires de ce manuel se trouvent à la BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

(2) Avertissement, p. v.

(3) *Gazette de Liège* (Lemarié) du 11 et 16 juin 1794. — *Gazette de Liège* (Desoer), du 25 mars 1798. — *Feuilles d'annonces*, n° 3, 1811. — Ce manuel fut également chez Desoer en 1809 ; voir catalogue de cette année. — Consultez aussi : F. BUISSON, *ouv. cité*, t. I, p. 177, et t. II, p. 999. — TH. SIMON, *Pédagogie expérimentale*, p. 107, Paris, 1930. Il faut y lire l'abbé *Berthaud* et non *Bertrand*.

(4) *Quadrille* viendrait de *carré* : Berthaud demandait l'emploi de fiches carrées.

(5) Page IX.

(6) Berthaud en employait 88, Alexandre ramena leur nombre à 84.

« des joujoux instructifs (1) », sinon l'amusement y perdra et il importe de le « faire entrer autant qu'il est possible dans toutes les parties de l'enseignement (2) ». D'un côté de la fiche est collée une image dont le sujet est familier aux enfants, et de l'autre, se trouve la représentation du son qui s'y rapporte. Ainsi, au verso de l'image représentant la lune est écrit « une » ; à « lit », correspond « i », etc. Insensiblement se fera l'association entre une et lune, entre i et lit, etc. N'y a-t-il pas lieu de craindre ici que l'enfant lise mal les parties de mots : par exemple, qu'il confonde une avec lune ? L'auteur affirme qu'après plusieurs séances d'exercices, l'élève pourra lire correctement les lettres et syllabes des quarante premières fiches. Viennent ensuite quarante-quatre nouveaux cartons, qui serviront spécialement à l'étude des consonnes : on fera d'abord lire le mot entier, puis on le décomposera en ses éléments. C'est maintenant que le manuel intervient. Il contient différents exercices sur la matière apprise, des combinaisons multiples de consonnes et de voyelles, des diphtongues. Cette partie de la méthode Berthaud-Alexandre est un peu artificielle : les syllabes formées sont souvent bizarres, difficiles à lire et sans aucun intérêt pour l'enfant. Suivent des textes : fables, contes, sans oublier une table des liaisons. Comme presque toutes les études devaient préparer aux humanités anciennes, l'auteur a placé dans son Manuel quelques exercices conduisant à la lecture du latin. Une table des abréviations françaises et latines, une liste des chiffres romains, terminent le recueil. Mais ceci est l'accessoire de l'ouvrage que nous examinons. C'est la méthode de lecture qui doit retenir notre attention. Il est intéressant de remarquer que plusieurs procédés pédagogiques, remis en honneur à notre époque — notamment l'emploi du jeu dans l'enseignement — s'y retrouvent.

(1) Page x.

(2) Page x.

IV. — Écriture

Catéchisme raisonné sur l'écriture, où les principes de cet art sont exposés familièrement par demandes et réponses, à l'usage de la jeunesse. rédigé par le citoyen LACROIX, membre du Lycée de Toulouse et instituteur primaire (1).

V. — Grammaire

1. — **Abrégé de la Grammaire française.* revu, corrigé et augmenté à Liège, chez S. Dauvrain (in-12, 79 p., 1794) (2).

Voici les trois parties de ce petit manuel :

1^o Des mots pris en particuliers (étude des noms et des verbes, p. 2-41) ;

2^o Des mots joints ensemble dans la suite du discours par le moyen de la syntaxe (p. 41-59) ;

3^o Des mots articulés de vive voix par le moyen de la prononciation (p. 60-78).

Guidé par une sage pédagogie, l'auteur « a choisi dans chaque partie ce qu'il y a de plus important, les règles des plus générales et les plus aisées avec peu d'exceptions ; l'usage et la lecture apprendront le reste (3) ». Cette grammaire est à comparer avec celle de Lhomond pour la clarté de l'exposé, mais aussi pour l'insuffisance du fond. Cependant, l'étude de la conjugaison, avec de nombreux exemples et comprenant le tableau des verbes irréguliers, nous paraît bien exposée. D'autre part, l'usage des déclinaisons et l'introduction de mots latins amènent des explications supplémentaires qui nous semblent inutiles aujourd'hui dans un manuel élémentaire de grammaire française. L'appendice contient un résumé des règles de la ponctuation.

2. — **Abrégé des Principes de la Grammaire française* (4), par RESTAUT ; 120 p., in-12, prix : 15 sous, Liège, Lemarié, 1802.

(1) *Gazette de Liège* (Desoer), du 1^{er} fructidor an IX (19 août 1801).

(2) Un exemplaire se trouve à la Bibliothèque centrale de la ville de Liège (fonds Capitaino).

(3) Introduction, p. 1.

(4) *Gazette de Liège* (Latour), du 14 frimaire an V (4 décembre 1796). — *Almanach Mathieu Laensberg*, 1799, an VIII, an IX, an X, an XI. —

Ce manuel était déjà employé avant la Révolution avec beaucoup de succès. Restaut procède par voie d'interrogation ; chaque question est suivie immédiatement de la réponse.

L'étude de la grammaire française devant préparer celle du latin, les six cas de la déclinaison sont considérés. Certaines terminologies employées nous semblent bizarres et inexactes : ainsi, l'auteur distingue le nom substantif et le « nom adjectif » (1) ; il appelle « pronoms possessifs absolus » ceux qui se joignent à un nom (ex. : mon habit) et « pronoms possessifs relatifs » ceux qui se rapportent à un nom déjà exprimé (ex. : le mien). Le passé indéfini est appelé « prétérit antérieur ». Les exemples de cette édition furent certainement influencés par la Révolution. Appliquant les règles de la ponctuation, l'auteur écrit : « on distingue dans les États de l'Europe, sept sortes de gouvernements ; savoir : le républicain, le despotique, le monarchique, l'aristocratique, le démocratique, l'aristo-démocratique, et le monarchi-aristo-démocratique (2) ». Voilà un exemple bien peu à la portée des élèves !

Malgré ses défauts, ce manuel scolaire dut rendre d'éminents services.

3. — **Éléments de la Grammaire française* (3) par CH. F. LHOMOND (4) ; in-12, 94 p., prix : 10 sols (5). Liège, Lemarié, 1807 (6).

Ce petit ouvrage élémentaire est supérieur à celui de Restaut par sa clarté. Dans la préface de son ouvrage, l'auteur expose ses vues sur l'enseignement de la grammaire. Ses conseils sont toujours d'actualité et beaucoup d'instituteurs devraient mé-

Ce manuel fut déjà en vente à Liège en 1788 et fut réimprimé en 1789. L'édition de 1780 se trouve à la Bibliothèque centrale de la ville de Liège (fonds Capitaine) ; celle de 1805 à la Bibliothèque de l'Université de Liège. — Voir une critique de cet ouvrage dans F. BUISSON, *ouv. cité*, t. II, p. 1764.

(1) Page 8.

(2) Page 115.

(3) *Gazette de Liège* (Desoer), du 29 pluviôse et du 25 ventôse an VI. Cette grammaire parut pour la première fois en 1780 et fut réimprimée en 1817, 1823, 1829 et 1832.

(4) Lhomond naquit à Chaulnes (Somme) en 1727, devint prêtre et professeur de collège sous l'Ancien Régime. Il mourut à Paris en 1794.

(5) Dix sols valaient à cette époque environ 0,70 fr.

(6) Un exemplaire de ce manuel se trouve à la Bibliothèque de l'Université de Liège.

diter et appliquer les principes de Lhomond. « Les premiers éléments, écrit-il, ne sauraient être trop simplifiés. Quand on parle à des enfants, il y a une mesure de connaissances à laquelle on doit se borner, parce qu'ils ne sont pas capables d'en recevoir davantage. Il est surtout important de ne pas leur présenter plusieurs objets à la fois ; il faut, pour ainsi dire, faire entrer dans leur esprit, les idées une à une, comme on introduit une liqueur goutte à goutte dans un vase dont l'embouchure est étroite ; si vous en versez trop en même temps, la liqueur se répand et rien n'entre dans le vase. Il y a aussi un ordre à garder ; cet ordre consiste principalement à ne pas supposer des choses que vous n'avez pas encore dites, et à commencer par les connaissances qui ne dépendent point de celles qui suivent. Enfin, il y a une manière de s'énoncer accommodée à leur faiblesse : ce n'est point par des définitions abstraites qu'on leur fera connaître les objets dont on leur parle, mais par des caractères sensibles et qui les rendent faciles à distinguer. » N'est-ce pas intéressant de trouver dans ce vieux livre des conseils si utiles à l'heure actuelle, où l'école primaire veut souvent peupler le cerveau de l'enfant d'un amas de connaissances superficielles.

Mais pour devenir un bon pédagogue, continue Lhomond, il faut expérimenter ; là est la base d'un bon travail : « on sent que, pour exécuter ce plan, dit-il, il faut connaître les enfants ; appliqué pendant vingt années aux fonctions de l'instruction publique, j'ai été à portée de les observer de près, de mesurer leurs forces, de sentir ce qui leur convient ; c'est cette connaissance que l'expérience seule peut donner, qui m'a déterminé à composer des livres élémentaires. » L'auteur atteint le but qu'il s'était proposé ; la nomenclature fut réduite, car « il convenait de diminuer le nombre des mots barbares dans une grammaire élémentaire ». Le fond de cet ouvrage nous semble aujourd'hui bien insuffisant (1) et les moyens mécaniques recommandés n'auraient guère de suffrage aujourd'hui. Ainsi, « on connaît un verbe en français, y est-il dit, quand on peut y ajouter ces pronoms je, tu, il, nous, vous, ils », et plus loin :

(1) Voir une critique de cet ouvrage dans F. BUISSON, *ouv. cité*, t. II, p. 1027, 1052.

« la conjonction est un mot qui sert à joindre une phrase avec une autre phrase ».

Le livre se termine par un *Abrégé d'Arithmétique*, comprenant un exemple des quatre opérations, la table de multiplication et un plan de la comparaison des chiffres romaines et arabes.

4. — *La Grammaire française et l'orthographe apprises en huit leçons, ouvrage dans lequel on peut en huit jours connaître et écrire parfaitement tous les mots de la langue française* (1), par PREVOST-SAINT-LUCIEN ; prix : 34 sols de Liège.

5. — *Petite Grammaire des enfants*, par le citoyen CAMINADE, membre de plusieurs sociétés savantes. D'après la *Gazette de Liège*, les ouvrages de cet auteur pouvaient se classer « au nombre des meilleurs livres élémentaires » (2). Prix : 0.75 fr.

6. — *La Grammaire française par tableaux analytiques et raisonnés soumis à l'examen de l'Institut National*, par FÉLIX GALLET DE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE. Volume in-4°. Paris, an IX (3). Prix : 3.50 fr.

VI. — Arithmétique

1. — *L'art de compter ou éléments d'arithmétique, ouvrage à l'usage des enfants, des habitants des campagnes, des commerçants ;* an VI (4). Prix : fl. 1-10.

2. — **Abrégé des principes de l'Arithmétique à l'usage des écoles publiques* (5) ; 114 p., prix : 12 sols (6). Liège. Desoer. 1796.

Les 97 premières pages de cet abrégé concernent seules l'arithmétique ; la deuxième partie (p. 98-109) est consacrée au style

(1) *Gazette de Liège* (Desoer), du 1^{er} germinal an VII (21 mars 1799).

(2) *Ibidem*, 1^{er} thermidor an IX (20 juillet 1801).

(3) *Ibidem*, 25 fructidor an X (12 septembre 1802).

(4) *Ibidem*, 1^{er} germinal an VI (21 mars 1798).

(5) Un exemplaire de ce manuel se trouve à la Bibliothèque centrale de la ville de Liège (fonds Capitaine).

(6) Douze sols valaient à cette époque environ 0,73 fr. Il faut remarquer que la plupart de ces manuels scolaires n'étaient guère à la portée des personnes de condition modeste : un ouvrier qualifié gagnait au maximum 1,50 fr. par jour. Vers 1815, un ouvrier mineur liégeois gagnait journallement de 1,35 à 1,50 fr. Un faucheur recevait 1,25 fr. Voir, à ce sujet, la thèse manuscrite de M. DUTILLEUX, *Histoire de l'abbaye de Vivegnis et de la double seigneurie d'Oupeye et de Vivegnis*, Liège, 1929.

épistolaire et contient des modèles de « toutes sortes de lettres » ; des spécimens d'effets de commerce sont donnés dans la troisième partie (p. 110-114).

L'*Abrégé d'arithmétique* est rédigé par demandes et réponses, afin que les commerçants puissent « se perfectionner eux-mêmes sans le secours continu d'un maître (1) ».

Après une explication rudimentaire de la numération, l'auteur aborde l'étude des quatre opérations sur les anciennes mesures de poids, de volume et de capacité. Des problèmes-types sont résolus. Les écoliers durent avoir bien des difficultés pour apprendre ces opérations élémentaires sur des valeurs aussi complexes ; il n'y est question que de sols, de deniers, d'oboles, de pieds, de pouces, etc., ce qui complique singulièrement les calculs. Une étude brève de quelques catégories de problèmes usuels et différents modèles de notes terminent l'*Abrégé d'arithmétique*.

Ce livre ne dut pas être employé longtemps, car l'usage du système métrique se répandit et des manuels expliquant les nouvelles mesures apparurent.

3. — *L'Arithmétique décimale enseignée dans les écoles primaires ou la connaissance des nouvelles mesures (2) mises à la portée des enfants de 8 à 10 ans et des citoyens les moins instruits des villes et des campagnes : ouvrage adopté pour l'instruction publique par l'agence temporaire des Poids et Mesures et précédemment sous le titre d'Éléments d'arithmétique décimale (3) ; chez Desoer. Prix : 0,60 fr.*

4. — **Moyens d'apprendre à compter sûrement et avec facilité (4)*, ouvrage posthume de CONDORCET ; 143 p., in-8°, Paris, Moutardier, an VII, prix : 1,50 fr.

Ce manuel se divise en trois parties : d'abord, l'avertissement où la méthode de Condorcet a été commentée ; ensuite vient la partie de l'élève, suivie de remarques destinées à l'instituteur.

(1) Avertissement, p. III.

(2) La Convention avait remplacé les anciennes mesures par le système métrique.

(3) *Gazette de Liège* (Desoer), du 3 vendémiaire an VII (24 juillet 1798).

(4) *Ibidem*, 1^{er} germinal et 9 floréal an VII. Un exemplaire de ce manuel se trouve à la Bibliothèque royale à Bruxelles.

Le procédé adopté par le célèbre philosophe est très logique et tend ainsi au développement du raisonnement chez l'enfant. Le même plan se retrouve dans nos manuels modernes. La formation des nombres est d'abord expliquée, puis vient l'étude raisonnée de la numération des quatre opérations et des fractions. Condorcet substitua le mot « duante » au mot « vingt » et remit en honneur les termes « septante », « octante » (1). « nonante », « dix-un », « dix-deux », etc., car « l'analogie des idées doit toujours être marquée par l'analogie des mots (2) » et « dans une partie de la langue du calcul, cette analogie est entièrement détruite (3) ». Dans la dernière partie, Condorcet expose quelques directives qui n'ont pas perdu de leur valeur. La nécessité de nombreux exercices, par exemple, avait retenu son attention : « une leçon contient ce qu'il a paru possible d'exposer dans une seule séance, et utile de ne pas séparer ; mais, après cette première exposition, les développements de cette même leçon et les opérations sur lesquelles il est bon d'exercer les élèves, afin de les leur rendre familières, peuvent occuper plusieurs séances (4) ». Certains de nos contemporains critiquent sévèrement les problèmes conventionnels qui se trouvent si souvent dans nos livres et conseillent d'emprunter les problèmes à la vie pratique, afin d'intéresser davantage l'écolier. Condorcet était déjà de leur avis : « c'est donc, affirme-t-il, d'après les circonstances particulières où se trouvent les élèves que ces exemples doivent être déterminés. Ceux que l'on répète depuis longtemps dans les livres élémentaires ont presque toujours l'inconvénient ou de dégoûter les enfants ou de leur paraître ridicules ». Quand un élève se trompe, il faut lui « montrer en quoi consistait l'erreur et quelle en était la cause (5) ». Condorcet n'est pas partisan de l'étude de mémoire des tables de multiplication : « On ne leur fera point apprendre par cœur la table de ces produits : on ne leur donnera point cette table toute formée, parce qu'il est beaucoup plus important de fortifier par l'exercice leur intelligence et leur mémoire que de leur

(1) Analogie avec octidi, octave, etc.

(2) Avertissement, p. 7.

(3) Ibidem, p. 8.

(4) Troisième partie, p. 77.

(5) Page 111, 6^e leçon.

indiquer les moyens de s'épargner la peine de s'en servir. Ainsi, on leur fera former eux-mêmes ces produits quand ils ne les connaîtront pas ou qu'ils les auront oubliés (1). » Ici, il nous semble que le philosophe exagère ; il est nécessaire, au contraire, que l'enfant arrive à une certaine automatisation dans le domaine du calcul élémentaire. Par contre, comme il a raison, quand il demande que tous les élèves jouissent des soins assidus de la part du maître, « mais cette égalité ne doit pas être absolue : il faut la proportionner aux dispositions naturelles, exercer de préférence sur les choses faciles, ceux qui ont le moins de dispositions et sur les choses plus difficiles, ceux qui en montrent davantage sur celles-ci ; on ne doit commencer à exercer les plus faibles, que lorsqu'ils ont été déjà instruits par l'exemple des autres ».

Pour terminer, des conseils sont donnés quant à la marche à suivre durant les leçons : « Il faudra exercer les élèves sur un certain nombre d'exemples et leur faire ensuite observer eux-mêmes ce principe général, qui est commun à chaque exemple en particulier, afin qu'ils le découvrent en quelque sorte par leur propre réflexion. Ensuite, on les conduira à l'énoncer eux-mêmes. » C'est cette marche qui est toujours suivie actuellement lors de l'enseignement d'un principe nouveau.

Ce traité de Condorcet mériterait d'être connu davantage ; les directives pédagogiques et méthodologiques qu'il contient sont toujours d'actualité et beaucoup d'instituteurs y trouveraient largement leur profit.

CHAPITRE VI

LA DISCIPLINE. — LES EXERCICES D'ÉMULATION ET LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

Les sanctions corporelles servaient en général de base à la discipline scolaire. Forir (2) voyait dans le maître « un spectre, un loup-garou ». A l'école du vieux Stiennon, la punition la plus douce était de rester à genoux pendant une heure ou deux

(1) Pages 121 et 122.

(2) H. FORIR, *article cité*.

sur un manche à balai et parfois les bras en croix. Dans les cas d'indiscipline grave, la fessée était de règle. Ne voyait-on pas à la première page des *Lettres Missives* une vignette représentant la classe et le maître occupé « non à faire la leçon, mais à flageller un peu plus bas que le dos, sur la chair nue, un pauvre petit malheureux à cheval sur l'échine d'un de ses camarades (1) ».

Parfois, d'autres moyens, plus pédagogiques, étaient employés pour exciter les élèves au travail. Les plus méritants recevaient comme récompense des « privilèges » (2), dont le nombre, variant de cinquante à deux cents selon l'application du sujet, était inscrit au verso d'une image reçue lors de la fête de l'instituteur. Ces espèces de « bons points » servaient à racheter les pénitences ultérieures.

Wilmart, maître d'école à Coronmeuse, organisa souvent des séances dramatiques avec l'aide de ses jeunes élèves. Durant l'an VII, par exemple, à l'occasion de la fête de la Souveraineté du Peuple (3), il donna une représentation du *Martyr de la Liberté*, dans laquelle un enfant de 9 ans remplit le rôle de Warfusée ; un autre élève de 7 ans déclama *L'Apologie des Femmes*. Le 26 fructidor (12 juillet 1799), il annonça dans *Le Troubadour liégeois* qu'il donnera le décadi et les deux jours suivants *Brutus*, *Fénelon* et *la Mort de César*. « Dut-il être accusé de témérité, en se servant d'aussi faibles organes pour de si fortes pièces, écrit-il, son zèle et le grand courage de ses élèves l'excuseront. Les enfants seront en costume analogue. Le tout un peu avant 4 heures, le spectacle étant de trois heures. Les autorités constituées honoreront de leur présence cet exercice d'émulation. » Cette séance fut répétée le sixième jour complémentaire de l'an VII. Après la pièce, on distribua « des prix accordés par la générosité du tribunal de paix du canton aux jeunes écoliers qui ont concouru pour les gagner (4). C'est également à la fin de l'an VII, que le jeune Maillard, âgé de 7 ans 9 mois, mérita par ses capacités « la branche de laurier que le président de

(1) ALPH. LE ROY, *Henri Forir*, dans l'*Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne*, p. 109, 110, Liège, 1863.

(2) H. FORIR, *article cité*.

(3) *Gazette de Liège* (Desoer), du 27 ventôse an VII (17 mars 1799).

(4) *Le Troubadour liégeois*, 4^e jour complémentaire an VII (20 juillet 1799).

l'Administration municipale s'était empressé de lui décerner (1)».

Dans la *Gazette de Liège* (Latour), du 7 germinal an VIII (28 mars 1800), le maître d'école de Coronmeuse annonça une nouvelle séance pour le nonidi et décadi suivants. Ses élèves interprétèrent deux comédies *L'Enfant prodigue*, en cinq actes et en vers, et *L'Oracle* en un acte et en prose. Un jeune pensionnaire, âgé de 5 ans, débuta par un discours sur l'éducation et remplit le rôle d'Alcindor dans *L'Oracle* (2). Cette pièce eut tellement de succès qu'elle fut reprise à la fin du même mois. « Le jeune enfant de 5 ans, qui avait fait l'admiration de tous ceux qui l'avaient entendu (3) » prit de nouveau la parole et se fit remarquer par ses capacités dramatiques précoces. Durant la séance du 1^{er} vendémiaire an IX (23 juillet 1800), une comédie en cinq actes *Les abus de l'Ancien Régime* fut jouée. Ensuite, « un jeune élève déclama un discours analogue à la fête du jour, après lequel se fit la distribution des prix. Le tout se termina par *L'Age d'or d'une république ou la Vertu récompensée et le crime puni*, pièce héroïque en un acte et en prose terminée par un chant patriotique ». D'autres représentations dramatiques aussi copieuses eurent lieu dans cette fameuse école dans le courant de l'an IX. Ainsi, la tragédie *Guillaume Tell* (4) fut donnée le 25 messidor ; sept jours plus tard, *Caton Utique* (5) de Tardieu-Saint-Marcel : « un enfant de 7 ans qui fit toujours l'admiration de ceux qui l'ont entendu » remplit le rôle de Caton. Des distributions de prix eurent encore lieu le 1^{er} vendémiaire et le 23 fructidor an X. Lors de cette dernière fête, les élèves interprétèrent *Les Plaideurs* (6) de Racine. Après la pièce, on distribua les prix aux écoliers « des trois différentes classes » de l'établissement ; le maire de Herstal, Conrard, honora même de sa présence cet exercice d'émulation.

D'autres instituteurs liégeois recoururent aux distributions de prix pour stimuler le zèle de leurs écoliers : le 10 floréal

(1) *Le Troubadour liégeois*, n° 1 de l'an VIII.

(2) *Gazette de Liège* (Latour), 29 germinal an VIII (19 avril 1800).

(3) Ibidem (Desoer), 1^{er} vendémiaire an IX (23 septembre 1800).

(4) Ibidem (Desoer), 23 messidor an IX (12 juillet 1801).

(5) Ibidem (Desoer), 29 messidor an IX (18 juillet 1801), et (Latour), an IX, n° 300.

(6) Ibidem (Desoer), 23 fructidor an IX (10 septembre 1801).

an VIII (30 avril 1800), Benoist, maître d'écriture, promet « trois cahiers de ses ouvrages (1) » aux trois élèves qui lui donneraient le plus de satisfaction. Chaque année, en vendémiaire, des prix furent décernés par des professeurs étrangers aux jeunes filles de l'Institut établi dans « la ci-devant Académie anglaise (2) ».

Des représentations dramatiques eurent également lieu à l'école du citoyen Goery, « faubourg Walburge, couvent des ex-religieuses (3) » ; le 28 floréal an VIII, il donna « pour exercer ses élèves » *Le Barbier de Séville*, précédé d'un prologue en forme de critique, et *Jérôme pointu*. Le spectacle se termina par « la danse » (4). Le 19 fructidor an IX (6 juillet 1801), ses élèves interprétèrent le *Dépit amoureux*.

(1) *Gazette de Liège* (Latour), 10 floréal an VIII (30 avril 1800).

(2) *Ibidem* (Desoer), 13 vendémiaire an IX (5 octobre 1800), et 21 ventôse an IX (12 mars 1801).

(3) *Ibidem* (Latour), 28 floréal an VIII (18 mai 1800).

(4) *Ibidem* (Latour), n° 349, an IX.

CONCLUSION

Depuis une quarantaine d'années, l'étude de l'œuvre scolaire de la Révolution a été approfondie par quelques historiens qui, au lieu de borner leur travail au commentaire des lois, ont été puiser leur principale documentation dans les archives départementales et communales. Ainsi, grâce à une étude objective des faits, l'œuvre scolaire de la Révolution est apparue sous son vrai jour. Toutes les archives explorées jusqu'à présent ont montré que la loi du 3 brumaire an IV, la seule qui reçut un sérieux commencement d'application (1), n'avait donné aucun résultat satisfaisant. Certes, la Convention avait proclamé les beaux principes de gratuité et d'obligation scolaire, mais ces idées ne furent appliquées que beaucoup plus tard, lorsque le goût et la nécessité de l'instruction se furent véritablement répandus.

Dans le Département de l'Ourthe, la loi du 3 brumaire an IV aboutit également à un échec. Bien plus, l'enseignement primaire y subit un véritable recul : tous les faits et rapports cités au cours de notre travail sont là pour l'attester.

La première cause de cette lamentable régression fut la destruction brutale des établissements d'instruction de l'Ancien Régime et la dilapidation de beaucoup de fondations qui assuraient en grande partie la gratuité de l'enseignement et la stabilité des écoles. Les révolutionnaires entreprirent une œuvre destructive et ne purent reconstruire. En 1795, la situation était lamentable. « Et si l'on songe, dit H. Pirenne, que Liège est, de toutes les grandes villes du pays, la plus favorable aux idées nouvelles, on devinera sans peine ce que devait être la décadence générale (2). » H. Delloye, ce journaliste courageux, osa critiquer

(1) A. SLUYS manque de précision lorsqu'il écrit (F. Buisson, *ouv. cité*, t. I, p. 166) : « Après la conquête de la Belgique par les armées de la Révolution française et sa réunion à la France, les *Lois scolaires* de la République furent appliquées » (c'est nous qui soulignons ces mots). Il importe de noter encore une fois que, des différentes lois scolaires votées par la Convention, seule la loi du 3 brumaire an IV fut appliquée.

(2) *Histoire de Belgique*, t. VI, p. 185, Bruxelles, 1926.

ouvertement à maintes reprises ces agissements coupables : « La manière d'enseigner dans les collèges était vicieuse dans ce pays plus encore qu'en France, écrit-il. Que fallait-il faire? en indiquer une meilleure. Et qu'a-t-on fait? On les a tous supprimés (1). » Le 5 floréal an VI (24 avril 1798), il s'écria encore : « Ne nous obtiendra-t-on pas autre chose qu'un maître et une maîtresse d'école qu'on appelle instituteur et institutrice apprenant à lire et à écrire, à chiffrer et ce qu'on donne comme morale républicaine, pour nous dédommager des collèges où l'on nous apprenait la langue de Cicéron, de Tite Live, de Tacite, de Virgile, d'Horace, où l'on enseignait la rhétorique, la logique, la morale universelle, etc.? (2) » Ces invectives amères et sincères attirèrent sur Delloye les foudres de l'autorité républicaine qui désirait censurer toute la presse. Nos nouveaux maîtres auraient dû ménager nos vieilles institutions, y apporter après mûre réflexion, les modifications nécessaires pour faire donner aux enfants une éducation en conformité avec les nouveaux principes et peut-être qu'ainsi, ils auraient pu graduellement transformer la mentalité des maîtres et des élèves. On n'improvise pas un enseignement. En pédagogie surtout, les innovations n'inspirent au début que de la méfiance et parfois du mépris tant la tradition est vivace. Aussi, les événements que nous avons étudiés doivent servir de leçon aux partisans des méthodes modernes qui voudraient introduire immédiatement les nouveaux procédés dans nos écoles. Leurs efforts seraient voués à un échec certain : ce n'est qu'après avoir transformé lentement la mentalité des maîtres que des essais pourraient être tentés avec quelques chances de succès.

Mais l'erreur capitale de la loi du 3 brumaire an IV fut la suppression de l'enseignement religieux. C'était une faute grave de vouloir remplacer *brusquement* la morale chrétienne par la morale républicaine. « Rien n'était plus propre, affirme A. Duruy, à discréditer la nouvelle organisation des écoles (3). » C'est exact. Si une grande partie de la population avait accepté avec joie le Nouveau Régime, elle tenait encore beaucoup à sa religion

(1) *Le Troubadour liégeois*, 5 ventôse an V (23 février 1797).

(2) *L'Eburon*, n° 15, an VI.

(3) *L'instruction publique et la Révolution*, p. 159, Paris, 1882.

et bannir celle-ci de l'école était une maladresse irréparable. Il était impossible que nos populations regardassent favorablement les nouvelles institutions prêchant une morale non conforme à la tradition familiale et aux aspirations de chacun ; une réaction inévitable devait se produire. Aussi, les municipalités répondirent aux nombreux arrêtés par une passivité calculée ou par de la mauvaise volonté. Lorsqu'elles durent inspecter les écoles privées, ce fut la plupart du temps pour les protéger secrètement : « Il n'est pas douteux, écrit Lennel, que les autorités municipales étaient au fond favorables à l'enseignement privé (1). » Les habitants donnaient leur préférence aux écoles dont l'enseignement était parfaitement en harmonie avec l'éducation reçue au foyer. La morale républicaine obligatoire et l'emploi du nouveau catéchisme, l'occupation des presbytères par les instituteurs, les tracasseries des commissaires du Directoire exécutif, l'observance du décadi et des fêtes nationales, la persécution religieuse et la guerre des paysans qui sévit dans la partie orientale du Département, furent autant de circonstances qui ne firent qu'augmenter la répugnance des habitants à confier la jeunesse aux nouveaux établissements.

Hauzeur, commissaire du Gouvernement près l'Administration du Département de l'Ourthe, envoya le 6 frimaire an VIII (27 novembre 1799) un rapport confidentiel, dans lequel il expose au Ministre de l'Intérieur les résultats malheureux des mesures vexatoires prises par le Gouvernement : « Si les Liégeois avaient dû cesser d'être républicains, rien n'eût été plus propre à les y déterminer, écrit-il, que la marche suivie à leur égard pendant les ans six et sept ; on a multiplié chez eux les scènes de scandale et d'iniquité. Pouvoir exclusif attribué à certains gens privilégiés, persécutions et délations secrètes, emprisonnements illégaux, froissements inconsidérés de leurs habitudes qu'il fallait changer par la persuasion et non déchirer par la violence, destitution des élus du peuple, contraintes exercées sur leur choix dans les élections et mille autres injustices sourdes (2). »

(1) F. LENNEL, *L'instruction primaire dans le Département du Nord pendant la Révolution (1789-1802)*, thèse, Lille, 1909.

(2) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, F^{1c}, III, Ourte 3.

Il est bien certain que les arrêtés pris dans le domaine de l'enseignement primaire coopérèrent en grande partie à créer cet état d'esprit. Aussi, les parents préféraient priver leurs enfants des bienfaits de l'instruction « plutôt que de les confier à des écoles qu'ils réprouvaient (1) ».

La situation d'instituteur, n'ayant rien de bien enviable, amena la pénurie des candidats. Ceux-ci offraient trop souvent peu de capacités. J. Delhaize se trompe, quand il dit que les instituteurs des écoles officielles avaient une « compétence pédagogique certainement supérieure (2) ». Les nouvelles institutions auraient eu plus de succès, si le personnel en eût été modèle, et ce résultat aurait été obtenu, si le Gouvernement avait accordé une rétribution fixe remplaçant dans une certaine mesure les avantages pécuniaires que les fondations ou d'autres charges assuraient aux maîtres de l'Ancien Régime. Ainsi, la gratuité scolaire aurait pu être rétablie. La municipalité de Verviers écrivit dans ce sens à l'Administration centrale : « les écoles primaires ne seront fréquentées, dit-elle, que du moment où l'instruction publique y sera donnée gratuitement (3) ».

L'enseignement lui-même manquait d'organisation. Le programme imposé n'était nullement suivi : chacun travaillait à sa façon. Presque tout manquait. Les locaux, le mobilier, les procédés d'enseignement, les manuels, tout laissait grandement à désirer. Parfois, des instituteurs zélés et intelligents surent montrer de l'initiative : c'est ainsi que Wilmart et Pouplin acquirent une brillante réputation. Le notaire Dumont resta dans l'ombre et cependant son *Projet d'éducation* est le document pédagogique le plus remarquable que nous ayons retrouvé, puisqu'il préconise des procédés voisins de ceux que nous considérons trop souvent comme le fruit de notre siècle. L'étude des manuels scolaires nous a réservé d'heureuses surprises : les sages préceptes de Lhomond concernant l'enseignement de la grammaire, l'ingénieuse méthode de lecture Berthaud et les conseils judicieux de Condorcet quant à la méthodologie

(1) H. PIRENNE, *ouvr. cité*, t. VI, p. 186.

(2) *La Domination française en Belgique*, t. III, p. 296, Bruxelles, 1909.

(3) ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse Instr. publ. Révol.*, le 3 pluviôse an VIII (23 novembre 1800).

de l'arithmétique, nous ont montré que l'étude des vieux livres scolaires peut encore nous instruire et nous faire mieux comprendre les avantages dont nous jouissons présentement.

L'année 1802 marque la fin de l'application de la pédagogie révolutionnaire : une nouvelle loi (du 11 floréal an X = 1^{er} mai 1802), qui n'était qu'un retour aux anciennes conceptions, fut promulguée. Les communes étaient chargées d'établir les écoles sur leur territoire (article 1^{er}) ; le législateur ne parlait plus de l'emploi de la morale républicaine ; l'instituteur gardait toujours pour tout traitement la modeste indemnité fournie par les élèves et un logement fourni par les communes (article III) (1). Les autorités départementales prirent de nouvelles mesures, qui durent amener une amélioration dans la situation de l'enseignement primaire : un nouveau jury fut chargé de l'examen des instituteurs (2) ; les maires (3) et les évêques (4) furent chargés de l'inspection. Napoléon ne devait pas relever l'enseignement élémentaire : la création de l'Université impériale (10 mai 1806) (5), qui groupait tous les établissements d'instruction sous son autorité, laissa l'école primaire dans sa situation peu florissante. Dans le Département de l'Ourthe, l'enseignement élémentaire

(1) Voir *Recueil des lois de la République française et des actes des autorités constituées depuis le Régime constitutionnel de l'an VIII*, 2^e série, t. VIII, cahier XXII, B. 186, n^o 1488, Bruxelles, s. d.

(2) Ce jury, nommé le 23 messidor an XI (12 juillet 1803), était composé de trois membres : Lignac, professeur de belles-lettres, E. Lonèux, professeur de grammaire générale, et Outain, professeur d'histoire. Ce jury se réunissait le jeudi de chaque semaine, à partir du jeudi 2 thermidor, à 8 heures du matin, dans une des salles de l'École centrale. A partir du 3 avril 1807, il tint ses séances dans l'ancien presbytère Saint-Martin. Le citoyen Lignac, « privé de ses facultés mentales », avait été remplacé par le citoyen Charmant.

Voir, au sujet de ce jury, le *Mémorial administratif du Département de l'Ourte*, t. IV, p. 387, 388 et 416 ; t. XI, p. 325. — ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Archives de la Préfecture*, I, 903. — *Gazette de Liège* (Desoer), du 1^{er} et 3 thermidor an XI (20 et 22 juillet 1803).

(3) Voir le *Mémorial administratif du Département de l'Ourte*, t. VIII, p. 31 : Circulaire du préfet du 7 germinal an XIII (28 mars 1805). — Les maires devaient inspecter les maisons d'éducation au moins une fois par mois.

(4) Voir le *Mémorial administratif du Département de l'Ourte*, t. XI, p. 349 : Circulaire du 23 avril 1807, adressée aux maires et aux sous-préfets par le préfet du Département.

(5) Cette loi fut complétée par plusieurs décrets. Citons ceux du 17 mars et du 17 septembre 1808, du 15 novembre 1811. Voir P. POULLET, *Les institutions françaises de 1795 à 1814*, p. 905, Bruxelles, 1907.

continua d'être donné dans les mêmes établissements qu'au-
paravant : seulement, les maîtres durent s'affilier à l'Univer-
sité impériale (1). Le temps manqua à celle-ci pour réaliser
tous ses desseins. et, comme le dit Pouillet : « L'Empire était
tombé avant que les règlements relatifs au degré inférieur de
l'instruction eussent pu être élaborés (2) ». Ce ne fut que sous
la période hollandaise que l'enseignement primaire progressa
réellement (3).

F. MACOURS.

(1) Liège devint le centre d'une « Académie », dont le ressort com-
prenait les Départements de l'Ourthe, de Sambre-et-Meuse, de la Meuse-
Inférieure et de la Roër. Le recteur fut M. Perclat ; les inspecteurs :
MM. Ranc et Guillon ; le secrétaire : M. Mosselman (voir *Almanach*,
1813, Desoer ; *Almanach du Département*, 1811, 1812).

Les élèves des écoles primaires furent dispensés de payer la rétribution
due à l'Université impériale (*Mémorial administratif du Département
de l'Ourte*, t. XV, p. 120, et *Almanach du Département*, 1810, p. 197).
Peu d'instituteurs s'affilièrent à l'Université (voir lettre du recteur,
datée du 4 mai 1813 : ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Archives de la Pré-
fecture*, I, 903).

(2) *Les institutions françaises de 1795 à 1814*, p. 908, Bruxelles, 1907.

(3) Nous avons trouvé dans les ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Liasse
Instr. publ. Révol.* un tableau comparatif de la situation de l'enseigne-
ment primaire en 1817 et en 1828 dans le district de Liège (Rapport
daté du 22 août 1829) :

Population : 103.307 habitants.

Écoles communales :

en 1817 : 64 écoles ;

en 1828 : 88 écoles.

Nombre d'élèves dans les écoles communales pendant l'hiver :

en 1817 : 3.159 ;

en 1828 : 5.693.

Bâtiments communaux à l'usage de l'enseignement, construits ou
renouvelés depuis 1817 :

28 salles d'école et 20 demeures d'instituteur.

Revenus fixes de l'instituteur communal :

en 1817 : 2.079,50 fr. ;

en 1828 : 6.205,50 fr.

Voir également à ce sujet les statistiques publiées par A. SLUYS dans
son ouvrage : *Geschiedenis van het onderwijs in de drie graden in België
tijdens de Fransche overheersching en onder de regering van Willem I*,
p. 394, 395, Gand, 1912 :

Recensement de 1880 :

Belges en âge d'école pendant la période française, étant illettrés	58,93 %
Belges en âge d'école pendant la période hollandaise étant illettrés	50,77 %
Gain	7,16 %

APPENDICE

Catéchisme français ou Principes de Philosophie, de Morale et de Politique républicaine à l'usage des écoles primaires, par LA CHABEAUSSIÈRE. — A Paris, chez Dupont, imprimeur-libraire, rue de la Loi, n^o 1231, l'an IV de la République (1) (in-8^o, 15 pages).

1. — *Qui êtes-vous?* (2)

Homme libre, Français, républicain par choix ;
Né pour aimer mon frère et servir ma patrie,
Vivre de mon travail ou de mon industrie,
Abhorrer l'esclavage et me soumettre aux loix.

2. — *Qui vous a créé?*

Celui dont le pouvoir a tout fait en tout lieu :
Le Ciel, les Éléments, les Animaux, les Hommes,
Les Astres, la Lumière et le Globe où nous sommes ;
J'y crois en l'admirant, et je l'appelle Dieu.

3. — *Qu'est-ce que Dieu?*

Je ne sais ce qu'il est ; mais je vois son ouvrage ;
Tout, à mes yeux surpris, annonce sa grandeur :

(1) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, A. D., VIII, 25.

(2) L'édition de l'an II ne contient que 37 questions et réponses, alors que celle que nous examinons en contient 55.

Les modifications apportées dénotent un changement dans l'esprit des révolutionnaires. Dans la première édition, l'élève est tutoyé et les termes des réponses sont plus violents. Ainsi, à la première question : « *Qui es-tu?* », il fallait répondre :

» Homme libre et pensant, né pour haïr les Rois,
» N'aimer que mes égaux, et servir ma Patrie,
» Vivre de mon travail ou de mon industrie,
» Abhorrer l'esclavage, et me soumettre aux Loix. »

(Voir le *Catéchisme républicain* de LA CHABEAUSSIÈRE, dans le *Recueil contenant des rapports, discours, etc.*, p. 84 à 102, Melun, an II, et A. SICARD, *L'éducation morale et civique*, p. 251, Paris, 1913.)

La version de l'an IV ne fut plus modifiée dans les éditions postérieures (voir édition de 1846, Paris, Fournier) ; elle fut donc plus en usage que l'autre ; c'est pourquoi nous la publions ici. Nous respecterons l'orthographe de l'époque.

Je me crois trop borné pour m'en faire l'image ;
Il échappe à mes sens, mais il parle à mon cœur.

4. — *Comment faut-il honorer Dieu?*

L'ordre de l'Univers atteste sa puissance ;
Tout est, autour de nous, ou miracle ou bienfait :
On s'élève vers lui par la reconnaissance ;
Le Culte qu'il préfère est le bien que l'on fait.

5. — *Qu'est-ce que la vie?*

Chaque pas, du berceau nous conduit au cercueil :
C'est la route prescrite ! on y voit maint écueil ;
L'homme qui la parcourt d'un œil sûr, d'un pas ferme,
En embellit l'espace et n'en craint pas le terme.

6. — *Qu'est ce que le cercueil ou la mort?*

Le repos des douleurs, le seuil d'une autre vie ;
Un instant que craint seul l'homme lâche ou pervers ;
Désirable s'il sauve ou l'opprobe ou les fers
Glorieux s'il devient utile à la Patrie.

7. — *Qu'est-ce que l'âme?*

Je n'en sais rien ; je sais que je sens, que je pense,
Que je veux, que j'agis, que je me ressouviens,
Qu'il est un être en moi qui hors de moi s'élançe ;
Mais j'ignore où je vais et ne sais d'où je viens.

8. — *L'âme est-elle immortelle?*

Tout change sans périr : l'âme est donc immortelle ;
Elle survit au corps qui ne la retient plus.
Dieu lui donnerait-il des désirs superflus ?
Pour sitôt la détruire, eût-il tout fait pour elle ?

9. — *Quel est le sort qui nous attend après la mort?*

Des prix pour la vertu ! des peines pour le crime !
C'est le frein du méchant, l'espoir du malheureux,
La Consolation du juste qu'on opprime.
Espérons dans le doute, et soyons vertueux.

10. — *Qu'est ce que la vertu?*

Remplir tous ses devoirs, craindre et fuir tous les vices
N'est point encore assez pour le bon citoyen ;
En faisant ce qu'on doit, on est homme de bien ;
Mais on n'est vertueux que par des sacrifices.

11. — *Comment un sacrifice est-il méritoire?*

S'il sert à la patrie, à la société,
Toute œuvre, sans ce but, est une œuvre stérile ;
Pour être vertueux, servons l'humanité ;
Le sacrifice est nul quand il n'est pas utile.

12. — *Comment distinguer le bien du mal?*

Dieu mit, pour affermir notre inexpérience,
Près de nos sens grossiers, un sens plus délicat ;
Il mit nos mouvements, les guide ou les combat ;
C'est la raison qui parle à notre conscience.

13. — *Qu'est-ce que la conscience?*

C'est cette voix muette et cet instinct suprême,
Qui de la volonté précède et met l'effet.
Qui l'écoute est toujours en paix avec lui-même
Et qui veut la tromper y trouve un arrêt.

14. — *N'avons-nous pas des passions? Quelle en est la source?*

Le plaisir, la douleur, la crainte et l'espérance
Sont les instigateurs de tous nos mouvements ;
Leur borne est la raison, leur frein la tempérance ;
Au delà, c'est désordre : ils deviennent tourmens.

15. — *N'est-ce pas Dieu qui nous donna nos passions?*

Oui, pour notre salut Dieu nous donna sans doute
Le désir d'être heureux, la crainte de souffrir :
Mais un faux bien qu'on aime, un faux mal qu'on redoute,
Nous en ferment la voie au lieu de nous l'ouvrir.

16. — *Comment définissez-vous les passions?*

La révolte des sens, d'immodérés desirs,
Du feu céleste en nous obscureissant la flamme,
Détruisant, en tyrans, la liberté de l'âme,
Et menant aux regrets par l'appât des plaisirs.

17. — *Pourquoi l'Être Suprême mit-il en nous les passions
auprès de la raison?*

D'un char à deux coursiers l'âme est comme le guide :
L'un est paisible et doux ; l'autre, vif et fougueux ;
L'un attend l'aiguillon ; l'autre appelle la bride ;
L'un a besoin de l'autre et le char, de tous deux.

18. — *N'eut-il pas mieux valu ne pas nous donner de si grands
ennemis?*

S'il fit mes ennemis, il les fit pour ma gloire ;
Pour les vaincre, il m'a mis les armes à la main ;

Si je sais m'en servir, le triomphe est certain :
Le péril du combat embellit la victoire !

19. — *Comment éviter les surprises?*

La raison fait toujours exacte sentinelle ;
A son premier appel, armons-nous aussitôt ;
Signalons le tyran ; frappons-le au premier mot,
Et de peur d'incendie, étouffons l'étincelle.

20. — *Quelles sont les vertus principales?*

Soyons justes, prudens, tempérans, courageux ;
De ces quatre vertus naîtront toutes les autres ;
De la société l'une affermit les nœuds :
Le bonheur personnel est le prix des trois autres.

21. — *Quels sont les vices opposés aux quatre vertus principales? Quel en est le danger?*

La haine universelle attend l'iniquité ;
Le malheur est souvent le fruit de l'imprudence ;
Les douleurs et la mort suivent l'intempérance ;
Et le mépris public poursuit la lâcheté.

22. — *Que prescrit la justice?*

Ne fais à nul mortel ce que tu crains pour toi ;
Religieusement garde toujours ta foi ;
Sois bienfaisant par goût, sans vouloir le paraître ;
Ne crois point aux ingrats, et garde-toi de l'être.

23. — *A quoi sert la prudence?*

La prudence avertit, fait prévoir et choisir,
Affaiblit les dangers, prépare les ressources,
Maîtrise les hazards, et démêle les sources,
Garantit le présent et fonde l'avenir.

23. — *Qu'est-ce que la tempérance?*

Savoir régler ses goûts, modérer ses besoins.
Qui fuit l'excès, jouit et mieux, et davantage :
Le plus sage est celui qui désire le moins ;
L'abus même du bien en corromprait l'usage.

25. — *Qu'est-ce que le courage?*

Ce n'est ni la froideur ni la témérité :
Mais bravons de sang froid un danger nécessaire ;
Supportons les revers avec tranquillité ;
Savoir les dominer, c'est presque s'y soustraire.

26. — *Quels sont les vices principaux où nous entraînent nos passions?*

La colère, l'orgueil, l'avarice et l'envie,
Faux calculs de l'esprit, écarts de la raison.
Il en est deux plus vils par leur combinaison :
Ce sont ceux du mensonge et de l'hypocrisie.

27. — *Le mensonge est donc un grand mal?*

Le menteur s'avilit et renonce à l'estime ;
On ne croit plus quiconque a menti plusieurs fois ;
A la vérité seule on doit prêter sa voix ;
Tout mensonge est un tort, et s'il nuit, c'est un crime.

28. — *Qu'est-ce que l'hypocrisie?*

De la corruption, c'est le degré suprême,
Qui prend, pour se marquer, les dehors des vertus ;
Mais tôt ou tard, il perce et se trahit lui-même ;
L'art de masquer le vice est un vice de plus.

29. — *Qu'est-ce que la colère?*

La colère est l'accès d'une courte démente :
Il égare l'esprit, fausse le jugement ;
Honteux, s'il est l'effet d'un premier mouvement ;
Il devient criminel s'il mène à la vengeance.

30. — *Quel est l'inconvénient et le préservatif de l'orgueil?*

Trop d'estime de soi-même au mépris d'autrui
Nuit même au vrai mérite et fait douter de lui.
Le vrai moyen d'atteindre au plus haut point de gloire
C'est d'y toujours prétendre et ne jamais y croire.

31. — *Qu'est-ce que l'avarice?*

L'avare veut gagner, et c'est pour enfouir :
Dur, chagrin, inquiet, toujours dans les allarmes,
Il vit sans vivre, et meurt sans arracher de larmes ;
La soif de posséder détruit l'art de jouir.

32. — *Qu'est-ce que l'envie?*

De l'émulation distinguez bien l'envie :
L'une admire un succès et veut le surpasser ;
L'autre en fait son poison et voudrait l'effacer ;
L'une mène à la gloire, et l'autre à l'infamie.

33. — *La paresse n'est-elle pas aussi un vice?*

Dans le corps social chaque membre placé,
S'il n'a part aux travaux, n'a droit aux bénéfices :

La paresse bientôt conduit à tous les vices ;
L'homme oisif est souvent un méchant commencé.

34. — *Quels sont les différents états auxquels l'homme est appelé? Que doit-il être?*

Bon citoyen, bon fils, bon époux et bon père :
Titres saints ! trop heureux qui peut tous vous porter !
Que de soins, de devoirs, font votre ministère :
C'est en les remplissant qu'il faut vous mériter.

35. — *Quels sont les devoirs généraux du citoyen?*

A son pays on doit ses facultés entières :
Secours aux malheureux, obéissance aux lois ;
A ses frères, des soins, au monde ses lumières ;
Qui trahit ses devoirs perd à l'instant ses droits.

36. — *Quels sont les droits du citoyen?*

De librement penser, croire, agir, s'exprimer,
De posséder les fruits que son travail lui donne,
D'être sûr dans ses biens et sûr dans sa personne
Et d'opposer sa force à qui veut l'opprimer.

37. — *Qu'est la liberté?*

Dieu fit la liberté : c'est son plus bel ouvrage ;
Mais il faut des cœurs purs pour goûter ses bienfaits ;
A l'autel des vertus épurons notre hommage,
Adorons-la toujours, ne la souillons jamais.

38. — *La liberté donne donc le droit de tout faire?*

La liberté n'est pas ce penchant de nature
De repousser tout frein, de haïr tout pouvoir ;
Elle est le droit d'agir comme on doit le vouloir
La justice est sa règle et la loi sa mesure.

39. — *La propriété est donc un droit sacré?*

Ne désirons jamais ce que possède un autre :
Respectons, défendons et sa vie et ses biens :
La sûreté d'autrui nous garantit la nôtre :
Blessar les droits d'un seul, c'est annuler les siens.

40. — *Comment le faible peut-il résister au plus fort?*

L'Eternel qui nous fit d'inégale mesure,
Inégaux en talents, en force, en facultés,
Lui-même a réparé ces inégalités
Et l'Ordre social corrige la nature.

41. — *Comment la corrige-t-il?*

Un pacte dont le nœud unit la masse entière,
Du grand nombre au moins grand oppose la barrière ;
Fort de l'appui de tous, le faible, par les lois,
Inégal en moyens devient égal en droits.

42. — *Qu'est-ce que la Loi?*

La volonté de tous, la règle universelle,
L'effroi des malfaiteurs, l'appui des innocens,
Respect aux magistrats, ses organes puissans !
Sitôt qu'elle a parlé, courbons-nous devant elle.

43. — *Qu'est-ce que la Constitution?*

Le garant de nos droits, de notre volonté ;
De nos mœurs, nos devoirs, la règle et la mesure.
Républicains ! Veillons pour la conserver pure !
C'est le palladium de notre liberté.

44. — *Quel est le résumé des devoirs généraux de l'homme en société?*

Crains Dieu, sers ton pays et chéris ton semblable ;
Respecte le malheur, honore les vieillards ;
Admire les talens et rends hommage aux arts.
Sans l'outrager surtout, plains un frère coupable.

45. — *Suffit-il d'être accusé pour être un coupable?*

Le soupçon quelquefois plane sur l'innocence :
Suspend tout jugement jusqu'à l'arrêt légal.
Ne condamne jamais sur la simple apparence :
Sois prompt à croire au bien et lent à croire au mal.

46. — *Quelles sont les qualités sociales et les occupations qui doivent distinguer le bon citoyen?*

Être humain, juste et franc ; repousser sans pitié
L'égoïsme, l'intrigue et toute tyrannie ;
Cultiver avec soin, pour embellir sa vie,
L'amour de son pays, l'étude et l'amitié.

47. — *Qu'est-ce que l'amour de son pays ou le patriotisme?*

Un mouvement sublime, un élan plein de flamme
Dont le vrai citoyen sent son cœur transporté :
Lui seul fait les héros, exalte, agrandit l'âme :
C'est l'enfant de l'honneur et de la liberté.

48. — *A quoi sert l'étude?*

L'étude instruit l'enfance, embellit la vieillesse,
Augmente le bonheur, console la détresse,

Et contre l'ignorance armant la vérité,
Aux pièges de l'erreur oppose sa clarté.

49. — *L'ignorance est donc nuisible?*

Tous les maux de la terre ont été son ouvrage ;
Elle a produit l'oubli, l'abandon de nos droits,
Servi le fanatisme, enfanté l'esclavage,
Dégradé la nature et profané ses lois.

50. — *Qu'est-ce que l'amitié?*

Un sentiment fondé sur les plus doux rapports,
Flatteur pour qui l'inspire, heureux pour qui l'éprouve,
Où l'on rend à son tour le charme qu'on y trouve,
L'amitié partagée est une arme en deux corps.

51. — *Quels sont les devoirs des enfants envers les auteurs de leurs jours?*

Docilité, respect, soins et reconnaissance ;
Mes enfans, pour moi-même, en auront à leur tour.
Puis-je autrement payer que par un saint amour
Tous les maux qu'à ma mère a coûté ma naissance?

52. — *Quel sont les devoirs réciproques des époux ?*

Estime mutuelle, égards et complaisance,
Communauté des soins, de travail, de plaisir,
Égalité des droits, rapports de confiance ;
C'est pour se rendre heureux qu'on a dû se choisir.

53. — *Quels sont les devoirs des pères et mères et des instituteurs ?*

Tracer aux jeunes cœurs les routes du devoir ;
Au civisme, aux vertus, y préparer des temples,
Par la douce amitié tempérer le pouvoir,
Et joindre à ses leçons le pouvoir des exemples.

54. — *Quels sont les devoirs des maîtres envers leurs serviteurs ?*

Mon semblable, forcé de me vendre ses soins
Attend de moi douceur, égards, raison, justice ;
Contre un or superflu, j'échange un long service ;
Dans ce troc inégal, c'est moi qui donne moins.

55. — *Quels sont ceux du serviteur envers son maître?*

Qu'il soit sûr, vigilant, sobre, actif, circonspect ;
Aucun devoir n'est vil ; le vice seul peut l'être :
Un valet vicieux n'est qu'un esclave abject ;
Un serviteur honnête est l'égal d'un bon maître.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE	27
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	30
INTRODUCTION. — L'enseignement primaire dans le pays de Liège à la veille de la Révolution	39

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE

CHAPITRE I ^{er} . — L'état de l'enseignement primaire au lendemain de la Révolution liégeoise (1794-1797).	41
CHAPITRE II. — L'application de la loi du 3 brumaire an IV.	45
1. — Le premier arrêté (18 germinal an V)	47
2. — Les nouvelles mesures (Arrêtés du 12 fructidor an V et du 12 brumaire an VI)	51
3. — L'activité des Jurys d'instruction.	54
4. — La lutte scolaire	59
A. — Protection des écoles officielles. Inspection des écoles privées (Arrêtés du 27 brumaire et du 17 pluviôse an VI)	59
B. — Fixation du nombre d'écoles officielles. Enquête tracassière (Arrêté du 11 germinal an VI ; Circulaire du 6 messidor an VI)	65
C. — Observance du décadi. Réunions décadaires.	68
5. — La rétribution accordée aux instituteurs	73
6. — L'échec de l'application de la loi du 3 brumaire an IV.	80

DEUXIÈME PARTIE

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

CHAPITRE I ^{er} . — La formation des maîtres	84
A. — L'École normale de l'an III et les Liégeois.	84
B. — La formation insuffisante des maîtres.	87
CHAPITRE II. — Les locaux et le mobilier scolaire	91
CHAPITRE III. — Les programmes	93
CHAPITRE IV. — Les méthodes d'enseignement	98
CHAPITRE V. — Les manuels scolaires	101
CHAPITRE VI. — La discipline, les exercices d'émulation et les distributions de prix	117
CONCLUSION	121
APPENDICE. — Catéchisme républicain de La Chabeaussière.	127

INTRODUCTION A L'HISTOIRE PAROISSIALE DE L'ANCIEN DIOCÈSE DE LIÈGE

CHAPITRE 1^{er}

NOTIONS PRÉALABLES ET BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

L'histoire paroissiale ne peut se flatter d'origines lointaines. Sous l'Ancien Régime, les historiens de l'Église, — moins soucieux que nos contemporains de l'aspect social des problèmes historiques, — se sont préoccupés surtout des cathédrales, des Chapitres, des monastères. La Révolution, en renversant la situation du clergé dans l'État, en dispersant ses archives et en imposant des modifications importantes à l'organisation ecclésiastique, fut la cause indirecte de l'attention désormais accordée à l'histoire paroissiale. C'était d'ailleurs dans la paroisse que les fidèles s'étaient instinctivement regroupés durant les périodes les plus troublées, considérant la paroisse comme le centre premier de leur vie religieuse.

D'autres l'ont dit avant nous, l'histoire locale est « une question d'histoire générale posée aux témoins que fournit un champ d'expériences restreint », une étude plus délicate que l'histoire générale parce qu'elle nécessite de nombreuses techniques, mais plus attrayante parce que, dès les premiers sondages, elle atteint la complexe réalité (1). L'utilité de l'histoire locale pour l'histoire générale est aussi évidente que l'art de faire servir l'une à l'autre est difficile. L'histoire locale, — et l'histoire paroissiale se confond presque toujours avec elle, — peut encore être cultivée et aimée pour elle-même. A ces divers titres, ses ressources sont riches et variées.

(1) M. BLOCH, *Sur quelques histoires de villages*, dans les *Annales d'histoire économique et sociale*, t. V, p. 472, Paris, 1933. — LANGLOIS et SEIGNOBOS, *Introduction aux études historiques*, p. 265, Paris, 1902.

Encouragés par les autorités diocésaines et les sociétés d'histoire ou d'archéologie, les historiens de notre temps ont eu à cœur de développer le goût des amateurs pour l'histoire de leur paroisse et l'étude archéologique de leur église. Il serait cependant faux de dire que ce mouvement méritoire ait pleinement réussi. A côté d'études solides, fondées sur un sérieux dépouillement des archives et construites selon les exigences de la méthode critique, de nombreuses monographies ont accusé de graves défauts : insuffisance de la bibliographie, manque de bases documentaires, disproportions et lacunes dans le plan, inexactitude des citations, références nulles et méconnaissance de la valeur historique des documents contemporains.

Notre but est de remédier, dans la mesure du possible, à ces inconvénients en offrant aux historiens des paroisses belges de l'ancien diocèse de Liège un bréviaire bibliographique et méthodologique comprenant les indications nécessaires pour l'utilisation des archives, la description du monument, le plan de la monographie et le cadre de l'étude statistique d'une paroisse (1).

* * *

L'historien d'une de nos paroisses doit d'abord savoir s'orienter parmi les ouvrages généraux d'histoire du pays de Liège, particulièrement parmi les ouvrages d'histoire religieuse. Sa tâche sera grandement facilitée par la *Bibliographie de l'histoire de Belgique*, de M. HENRI PIRENNE, dont la récente réédition assure la valeur pratique (2). Le premier travail d'ensemble

(1) Bien que notre bibliographie soit forcément incomplète, le lecteur trouvera ici les références de près de neuf cents travaux.

Nos remerciements vont à tous ceux qui ont bien voulu nous aider de leurs conseils, et particulièrement à deux spécialistes de l'histoire paroissiale au diocèse de Liège, MM. Léon Lahaye et Jean Paquay, ainsi qu'à MM. Félix Magnotte, Jules Herbillon, Pierre Debouxhtay et l'abbé A. Halkin dont les suggestions nous ont été précieuses.

Je tiens aussi à remercier la Commission de bibliographie des Amis de nos Dialectes, que M. Herbillon m'a fait connaître.

(2) H. PIRENNE, *Bibliographie de l'histoire de Belgique*, 3^e éd. revue et complétée avec la collaboration de H. NOWÉ et H. OBREEN, in-8^o, Bruxelles, 1931. — A compléter par P. DEBOUXHTAY, *Bulletin d'histoire liégeoise des origines à 1795*, bibliographie annuelle publiée depuis 1928, avec la collaboration de M. DUTILLEUX, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. VII et sv.

dont la lecture s'impose est la volumineuse et parfois indigeste *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège*, de JOSEPH DARIS (1). On y trouvera un nombre considérable de matériaux savamment rassemblés, ainsi qu'une vue générale de l'histoire religieuse de l'évêché. La perspective de Daris, assez étroite, réclame des compléments. Les rapports de l'histoire religieuse avec l'histoire politique du pays sont sommairement exposés dans le *Précis d'histoire liégeoise*, de M. FÉLIX MAGNETTE (2). *L'Histoire de Belgique*, de M. PIRENNE, établit les corrélations nécessaires entre l'histoire liégeoise et celle des anciens Pays-Bas (3). Enfin, au point de vue de l'histoire ecclésiastique, *l'Histoire de l'Église catholique en Belgique*, du R. P. EDOUARD DE MOREAU, donne un aperçu de la situation présente et permet de relier aux problèmes de jadis les questions actuelles (4).

Les ouvrages d'histoire régionale sont précieux pour serrer de plus près les données d'une monographie. Au cours des âges, le diocèse de Liège s'est étendu non seulement aux provinces de Liège et de Limbourg, — circonscription moderne de l'évêché, — mais aussi aux provinces de Brabant, de Namur, de Luxembourg, de Hainaut et d'Anvers, sans tenir compte ici de la France, du Grand-Duché de Luxembourg, de l'Allemagne et des Pays-Bas. Il faudra donc consulter, en plus des travaux de DARIS, ceux de STANISLAS BORMANS sur les seigneuries et d'AMÉDÉE DE RYCKEL sur les communes de la province de Liège (5), d'ERNST sur le Limbourg (6), de DE CORSWAREM.

(1) J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège*, 10 vol. in-8°, Liège, 1868-1891. — A compléter par *l'Histoire de la bonne ville, de l'église et des comtes de Looz*, 2 vol. in-8°, Liège, 1864-1865.

(2) F. MAGNETTE, *Précis d'histoire liégeoise*, in-8°, 3^e éd., Liège, 1928.

(3) H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, 7 vol. in-8°, Bruxelles, 1900-1932.

(4) E. DE MOREAU, *Histoire de l'Église catholique en Belgique*, p. 475-596 de *Histoire de la Belgique contemporaine (1830-1914)*, t. II, Bruxelles, 1929. — Signalons en outre la magistrale contribution du même auteur au *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, t. VII, col. 520-756, Paris, 1933, au mot : *Belgique*.

(5) S. BORMANS, *Les seigneuries allodiales au pays de Liège*, in-8°, Liège, 1867. — S. BORMANS, *Les seigneuries féodales au pays de Liège*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VIII-X, Liège, 1868-1871. — A. DE RYCKEL, *Les communes de la province de Liège. Notices historiques*, in-8°, Liège, 1892. — H. DELVAUX, *Dictionnaire géographique de la province de Liège*, 2 vol. in-8°, Liège, 1841-1842. — LE MÊME, *Supplément au dictionnaire géographique de la province de Liège*, 2 fasc. in-8°, Liège, 1852.

(6) M. S. P. ERNST, *Histoire du duché de Limbourg*, 7 vol. in-8°, Liège, 1837-1852.

MM. JEAN PAQUAY, POLYDORE DANIELS et JOSEPH COENEN sur l'histoire de l'ancien comté de LOOZ (1). de GALLIOT, BORMANS et DE RADIGUÈS sur le comté de Namur (2). de TANDEL, GOFFINET et ROGER sur les communes luxembourgeoises (3). de TARLIER et WAUTERS sur les communes brabançonnes (4). de MM. JOSEPH LAENEN, VAN ROOY et D'HOOP sur l'organisation ecclésiastique du Brabant (5). enfin de BERNIER, DUVIVIER, SOIL DE MORIAMÉ et M. EMILE DONY sur le comté de Hainaut (6). Ajoutons-y les recueils généraux de documents

(1) J. G. DE CORSWAREM, *Mémoire historique sur les anciennes limites et circonscriptions de la province de Limbourg*, in-4^o, Bruxelles, 1857. — J. PAQUAY, *Les sources de l'histoire locale dans le Limbourg*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXVIII, p. 5-113, Tongres, 1910. — P. DANIELS et J. PAQUAY, *Oudheidkundige inventaris der kunstvoorwerpen... der... Limburg*, 8 fasc., Hasselt, 1910-1932. — J. COENEN, *Limburgsche oorkonden*, 2 vol. in-8^o, Maeseyck, 1932-1934 (extrait de *Limburg*).

(2) C. F. GALLIOT, *Histoire générale, ecclésiastique et civile de la ville et comté de Namur*, 6 vol. in-8^o, Liège, 1788-1791. — S. BORMANS, *Les fiefs du comté de Namur*, 5 vol. in-8^o extraits des *Annales de la Société arch. de Namur*, Namur, 1875-1879. — H. DE RADIGUÈS, *Les seigneuries et Anterres féodales du comté de Namur*, 1 vol. in-8^o extrait du t. XXII des *Annales de la Société archéologique de Namur*, Namur, 1895. — S. BORMANS, *Cartulaires des petites communes de la province de Namur*, in-8^o, Namur, 1878. — *Les communes namuroises. Monographies historiques* publiées sous la direction de C. G. ROLAND et L. LAHAYE, 7 fasc. in-8^o, Namur, 1905-1909. — E. GÉRARD, *La province de Namur*, 2 vol. in-8^o, Namur, 1931 et 1932 (cantons d'Eghezée, Andenne, Beauraing, Gedinne).

(3) E. TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, 7 vol. in-8^o, Arlon, 1889-1894 (extrait des *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*) ; additions par H. GOFFINET et L. ROGER, dans la même revue, t. XXXVI, 1901, t. XLVI-XLVIII, 1911-1914. — J. VANNÉRUS, *Douze années d'histoire luxembourgeoise*, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. X, p. 815-859, Bruxelles, 1931.

(4) J. TARLIER et A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges* [du Brabant], 4 vol. in-8^o, Bruxelles, 1872-1887.

(5) J. LAENEN, *Notes sur l'organisation ecclésiastique du Brabant à l'époque de l'érection des nouveaux évêchés*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie*, t. LVI, p. 67-188, Bruxelles, 1904. — H. VAN ROOY, *Oudheidkundige inlichtingen... over de parochiën van de provinciën Antwerpen en Brabant*, in-8^o, Bruges, 1899. — P. J. GOETSCHALCX, *Bisdommen en dekenijen in 't oude hertogdom Brabant*, dans les *Bijdragen tot de geschiedenis*, t. II, p. 5-16, Eeckeren, 1903. — A. D'HOOP, *Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant*, t. II : *Eglises paroissiales*, in-8^o, Bruxelles, 1914.

(6) T. BERNIER, *Dictionnaire géographique, historique, archéologique, biographique et bibliographique du Hainaut*, 2^e éd., in-4^o, Mons, 1891. — C. DUVIVIER, *Recherches sur le Hainaut ancien*, 2 vol. in-8^o, Bruxelles, 1866. — E. J. SOIL DE MORIAMÉ, *Inventaire des objets d'art et d'antiquité... de Hainaut*, 9 vol. in-8^o, Charleroi, 1923-1931. — E. DONY, *Histoire du Hainaut de 1433 à nos jours*, in-8^o, Charleroi, 1925.

publiés par WAUTERS, qui embrassent l'histoire de toutes les anciennes provinces de la Belgique (1).

Il est indispensable de se tenir au courant du mouvement scientifique, de posséder non seulement des instruments de bibliographie rétrospective soigneusement construits, mais encore de lire régulièrement les revues historiques du pays et de la région. Nous croyons bien faire en citant ici les principaux périodiques belges que l'historien des paroisses de l'ancien diocèse de Liège peut être amené à consulter, soit que leur publication se poursuive, soit qu'elle ait été arrêtée après une honorable carrière :

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, Louvain, 1864-1914.

Revue d'histoire ecclésiastique, Louvain, depuis 1900.

Bulletin de la Commission royale d'histoire, Bruxelles, depuis 1835.

Revue belge de philologie et d'histoire, Bruxelles, depuis 1922.

Bulletin de l'Institut historique belge de Rome, Rome, depuis 1919 (2).

Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie, Bruxelles, depuis 1927.

Archives belges, Bruxelles, 1899-1914.

Annales de l'Académie royale d'archéologie, Bruxelles, 1843-1930.

Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art, Bruxelles, depuis 1931.

Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, Bruxelles, depuis 1862.

Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, Liège, depuis 1881.

Leodium, Liège, depuis 1902.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, Liège, depuis 1852.

Chronique archéologique du Pays de Liège, Liège, depuis 1906.

(1) A. WAUTERS, *Tables chronologiques des chartes et des diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, 10 vol. in-4^o, Bruxelles, 1868-1904. Le t. XI, en deux parties, a été publié par S. BORMANS et J. HALKIN en 1907-1909.

(2) On consultera aussi les tables des *Analecta vaticano-belgica* (16 vol. parus) publiés par l'Institut historique belge de Rome.

- Bulletin de la Société verviétoire d'archéologie et d'histoire*, Verviers, depuis 1898.
- Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, Huy, depuis 1875.
- Folklore Eupen-Malmedy-Saint-Vith*, Malmedy, 1922-1925 (1).
- Bulletin de la Société de littérature wallonne*, Liège, depuis 1856.
- Wallonia*, Liège, 1893-1914.
- La Vie wallonne*, Liège, depuis 1919.
- Annuaire de la Commission communale de l'histoire de l'ancien Pays de Liège*, Liège, depuis 1931.
- Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, Liège, depuis 1924.
- Le Vieux Liège*, Liège, depuis 1895.
- Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, Tongres, depuis 1852.
- Bulletin de la Société... des Mélophiles*, Hasselt, 1864-1914.
- Limburgsche bijdragen*, Hasselt, 1902-1914.
- L'ancien Pays de Looz*, Hasselt, 1896-1914.
- Limburg*, Millen, depuis 1919.
- Verzamelde opstellen uitgegeven door den geschied- en oudheidkundigen kring te Hasselt*, Hasselt, depuis 1923 (2).
- Bijdragen tot de geschiedenis [bijzonderlijk van het aloude hertogdom Brabant]*, Eekeren (puis Anvers), depuis 1904.
- Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, Bruxelles, depuis 1887.
- Bulletin de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, Bruxelles, depuis 1928.
- Hagelands Gedenkschriften*, Tirlemont, depuis 1907.
- Le Folklore brabançon*, Bruxelles, depuis 1921.
- Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles*, Nivelles, 1879-1914.
- De Zuiderkempen*, Moll, depuis 1932.

(1) La situation spéciale d'Eupen-Malmedy et Saint-Vith exige la consultation des périodiques allemands, particulièrement du *Rheinische Vierteljahrsblätter*, Bonn, depuis 1931.

(2) Il faut ajouter ici, tant elles sont utiles pour notre histoire, les *Publications de la Société archéologique et historique dans le duché de Limbourg*, Ruremonde (puis Maestricht), depuis 1864.

Annales de la Société archéologique de Namur. Namur, depuis 1849.

Namurcum. Namur, depuis 1924.

Annales du Cercle archéologique de Mons. Mons, depuis 1857.

Documents et rapports de la Société royale paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi. Charleroi, depuis 1865.

La Terre wallonne. Charleroi, depuis 1919.

Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg. Arlon, depuis 1851.

Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg, Arlon, depuis 1925.

En même temps que l'on suivra la publication des revues, on se reportera aux comptes rendus des congrès de la *Fédération archéologique et historique de Belgique* (depuis 1886). Il convient d'accorder une particulière attention aux sessions réunies à Liège en 1890, 1909 et 1932.

* * *

Dans la plus humble paroisse rurale comme dans la vieille et riche paroisse des villes, se rencontrent des institutions semblables, des traditions relevant d'un même droit. C'est pourquoi des notions générales sur la paroisse et sa collation, le curé et sa nomination, la fabrique d'église et la communauté facilitent singulièrement la tâche de l'érudit local.

HENRI LESÊTRE est l'auteur d'un ouvrage de vulgarisation scientifique, intitulé *La paroisse*, auquel manque seulement la bibliographie des dernières années (1). Le chapitre consacré aux paroisses des campagnes devrait être revu en tenant compte de l'ouvrage réputé de P. IMBART DE LA TOUR. *Les origines religieuses de la France. Les paroisses rurales du IV^e au XI^e siècle* (2). On trouvera aussi d'utiles renseignements dans le travail de H. SCHAEFER, *Pfarrkirche und Stift im deutschen Mittelalter* (3).

(1) In-12, Paris, 1908.

(2) In-8°, Paris, 1900.

(3) In-8°, Stuttgart, 1903. — Il ne faut pas non plus négliger des travaux plus anciens tels que : *Parochiale id est liber in quo plane continentur*

En ce qui concerne plus particulièrement la Belgique, M. JOSEPH LAENEN a publié un savant volume, où les historiens des paroisses liégeoises pourront apprendre beaucoup d'excellentes choses : *Introduction à l'histoire paroissiale du diocèse de Malines. Les institutions* (1). Enfin, Mgr G. SIMENON a réuni, sous le titre *La vie paroissiale*, des notes nombreuses sur la vie du clergé de l'Ancien Régime (2).

Ce n'est pas sortir du domaine des institutions qu'indiquer les ouvrages qui traitent de la géographie ecclésiastique de l'ancien diocèse et qui présentent soit des cartes, soit les éléments nécessaires à leur élaboration.

Dix diocèses se partagent aujourd'hui, l'immense territoire dont saint Lambert et ses successeurs furent les évêques : Liège. Ruremonde. Bois-le-Duc, Bréda. Malines. Tournai. Namur. Luxembourg, Aix-la-Chapelle et Reims.

Voici les principaux ouvrages qui permettent de s'orienter sur la carte du diocèse :

ea quae pastores praestare oportet..., in-4^o, Liège, 1641. — N. RICHARD, *Jus pastorum titularium et ecclesiarum parochialium...*, in-8^o, Liège, 1716. — N. RICHARD, *Pastor primitivus sub lege naturae ex scriptura et canonibus chronologice exhibitus...*, 2 vol. in-8^o, s. l., 1726. — JOUSSE, *Traité du gouvernement spirituel et temporel des paroisses...*, in-12, Paris, 1773. — BOUIX, *Tractatus de parochia*, in-8^o, Paris, 1880. — V. A. HOUWEN, *De parochorum statu*, in-8^o, Louvain, 1848.

(1) In-8^o, Bruxelles, 1924. — Du même auteur : *Le clergé rural et l'impôt foncier en Brabant*, dans les *Mélanges Moeller*, t. II, p. 1-12, Louvain, 1914. — *Le droit de patronage et la désignation des bénéficiers avant le Concordat*, dans l'*Annuaire du clergé de l'archevêché de Malines*, 1909, p. VII-XVII. — *Les églises primitives des villes et le problème des origines communales*, dans les *Mélanges de Borman*, p. 73-83, Liège, 1919. — *Le patrimoine des églises paroissiales et les « provisoires fabricae » avant le Concordat*, dans *La Vie diocésaine. Bulletin du diocèse de Malines*, t. I, p. 25 sv., Malines, 1907. — M. A. PASTURE a donné une monographie des institutions paroissiales dans : *Une paroisse rurale sous l'ancien régime*, dans les *Collationes dioecesis Tornucensis*, t. XXIII-XXVI, Tournai, 1927-1931.

(2) Dans la *Revue ecclésiastique de Liège*, t. XXIV, p. 69-85, Liège, 1932. — Comparer : P. CLAESSENS, *Des paroisses et du clergé paroissial dans l'ancienne Belgique*, dans la *Revue catholique*, t. XLVIII, p. 389-395, 440-452, Louvain, 1879. — SICARD, *Les curés avant 1789*, dans *Le Correspondant*, Paris, 1890, p. 389-420, 693-730. — P. DE VAISSIÈRE, *L'état social des curés de campagne au XVIII^e siècle*, dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, t. XIX, p. 23-76, Paris, 1933. — LE MÊME, *Curés de campagne de l'ancienne France*, in-8^o, Paris, 1933. — J. BRUGERETTE, *Le prêtre français et la Société contemporaine*, t. I (1815-1871), Paris, 1933.

- J. DARIS, *Les démembrements du diocèse de Liège*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. XIII, p. 265-303, Liège, 1887.
- C. BERTELS, *Notice sur les limites de l'ancien diocèse de Liège, depuis la Meuse en Hollande jusqu'à la Dyle*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie*, t. I. p. 290-318, 368-394, Bruxelles, 1859.
- C. PIOT, *Les pagi de la Belgique et leurs subdivisions pendant le Moyen Age*, dans les *Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, t. XXXIX, 280 p., in-4°, Bruxelles, 1879.
- C. G. ROLAND, *Les pagi de Lomme et de Condroz et leurs subdivisions*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXIV, p. 1-126, Namur, 1920.
- J. BRASSINNE, *Les paroisses primitives et les anciens domaines*, dans *Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès de Gand*, t. II, p. 235-238, Gand, 1907.
- W. FABRICIUS, *Erläuterungen zum geschichtlichen Atlas der Rheinprovinz* [de AUBIN et NIESSEN], t. V, Bonn, 1909.
- A. BEEKMAN etc., *Geschiedkundige Atlas van Nederland* (De nieuwe bisdommen in de noordelijke Nederlanden, 1559-1561), La Haye, 1920.
- P. BONENFANT, *Atlas de géographie historique de la Belgique, publié sous la direction de LÉON VAN DER ESSEN* (carte III), in-4°, Bruxelles, 1932.
- H. OBREEN, *Quel fut au Moyen Age le tracé exact des limites entre les diocèses de Liège et d'Utrecht dans les îles des embouchures de l'Escaut et de la Meuse?* dans les *Mélanges d'histoire offerts à Henri Pirenne*, t. II, p. 345-348, Bruxelles, 1926.
- P. OSTER, *Geschichte der Pfarreien der Dekanate Prum-Waxweiler*, in-8°, Trèves, 1927.
- J. B. KAISER, *Das Archidiakonat Longuyon am Anfange des 17. Jahrhunderts*, 2 vol. in-8°, Colmar, 1928-1929.
- F. WILLOCKX, *L'introduction des décrets du Concile de Trente dans les Pays-Bas et dans la principauté de Liège*, in-8°, Louvain, 1929.

- C. TIHON, *La principauté et le diocèse de Liège sous Robert de Berges* (1557-1564), in-8°, Liège, 1923.
- F. ROUSSEAU, *La Meuse et le pays mosan en Belgique. Leur importance historique avant le XIII^e siècle*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXIX. p. 1-248, Namur, 1930.
- J. PAQUAY, *La délimitation primitive du diocèse de Liège*, dans *Premier Congrès international de géographie historique*, t. II, p. 199-200, Bruxelles, 1932.
- L. JADIN, *La carte de l'ancienne province ecclésiastique de Cambrai en 1559*, dans *Premier Congrès international de géographie historique*, t. II, p. 140-145, Bruxelles, 1932.
- J. HABETS [continué par W. GOOSSENS], *Geschiedenis van het tegenwoordig bisdom Roermond...*, 3 vol. in-8°, Ruremonde, 1875-1927.
- L. H. C. SCHUTJES, *Kerkelijke geschiedenis van het bisdom van 's Hertogenbosch*, 5 vol. in-8°, Bois-le-Duc, 1870-1881 (1).

(1) Plusieurs de ces ouvrages sont agrémentés de cartes générales ou partielles. — Ajoutons que l'article *Belgique*, du R. P. DE MOREAU, dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, t. VII, contient trois excellentes cartes des diocèses belges : avant 1559 ; 1570 ; 1931. — M. F. GOBLET, professeur à l'Athénée de Charleroi, prépare l'édition d'une carte détaillée du diocèse de Liège.

CHAPITRE II

LA MÉTHODE

Comment établir une monographie paroissiale? Question capitale à laquelle d'excellentes réponses ont été données, particulièrement en Belgique. Il y a un siècle, Jean-François Van de Velde, évêque de Gand, avait tracé un plan sommaire qui suscita des enquêtes plus larges, des recherches plus scientifiques. Dans les statuts du diocèse de Liège, publiés en 1851, Van Bommel prescrivait à tous les curés et recteurs d'églises la tenue d'un *registrum memoriale* comportant, entre autres, une notice historique sur la paroisse, le catalogue des curés et l'inventaire des œuvres d'art de l'église. Un décret synodal liégeois de 1909 proposait au clergé la rédaction d'un inventaire sommaire des archives paroissiales.

Un rapport très fouillé de M. JEAN PAQUAY, — aux travaux duquel nous faisons de larges emprunts, — insiste sur le classement des petites archives (1). Que les membres du clergé se

(1) J. PAQUAY, *Rapport sur les petites archives et monographies paroissiales*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXXVIII, p. 226-239, Louvain, 1912. — Abbé LENOIR, *Le liber memorialis des paroisses du diocèse de Namur*, 16 p. in-8°, Namur, 1905. — Cardinal GOOSSENS, *Monographies paroissiales*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXVII, p. 201-208, Louvain, 1898. — G. CALLEWAERT, *Le liber memorialis des églises du diocèse de Bruges*, 20 p. in-8°, Bruges, 1905. — TH. LEURIDAN, *Les monographies paroissiales du diocèse de Cambrai*, dans le *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai*, t. III, p. 185-198, Lille, 1902. — A ces programmes diocésains, dont la liste pourrait s'allonger de beaucoup, ajouter des travaux plus généraux : C. ALLIBERT, *Manuel d'histoire locale*, in-8°, Avignon, 1912 [surtout pour la Provence]. — M. LEROY, *L'étude de l'histoire locale*, in-8°, Albi, 1922 [surtout pour la Picardie]. — G. STRAETMANS, *Over het opstellen eener parochiale geschiedenis*, in-8°, Hasselt, 1900. — J. GUILLAUME, *Comment concevoir une monographie paroissiale ?* dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, t. IX, p. 369-388, 493-523, Paris, 1923 [fait partie d'une vaste *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, en cours de publication sous la direction de V. CARRIÈRE ; le t. II, premier paru, en 1934]. — B. SALVETTI, *Plan de monographies paroissiales ou communales*, in-8°, Nice, 1927. — M. ANDRIEU, *La liturgie et les travaux d'histoire locale*, dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*,

chargent de cette tâche préliminaire, ou, se souvenant du geste de Léon XIII. qu'ils n'hésitent jamais à ouvrir aux travailleurs la porte de leur *archivum* !

Voici un type de fiche, pouvant convenir au dépouillement sommaire du fonds paroissial :

	N ^o
1 ^o Description du document.	
a) aspect (liasse, registre, cahier, feuillet ou diplôme ; papier ou parchemin).	
b) format.	
c) état de conservation.	
2 ^o Ancien titre du document.	
3 ^o Teneur générale du document.	
4 ^o Date du document (date dans le style du document ; si le document comporte plusieurs textes, noter les dates extrêmes ; s'il n'y a pas de date, indiquer le siècle).	
5 ^o Remarques.	

Ce n'est pas seulement aux archives locales que l'historien devra recourir, mais aux archives civiles et ecclésiastiques conservées dans les dépôts des chefs-lieux de provinces, des évêchés et des communes (1).

Il consultera préalablement les vastes collections des *Inventaires des archives de la Belgique*, publiés par ordre du Gouvernement.

Les archives de l'évêché de Liège sont exceptionnellement riches. Elles renferment, avec beaucoup d'autres documents, les procès-verbaux des visites archidiaconales qui donnent fré-

t. XIV, p. 288-303, Paris, 1928. — G. SIMENON, *Le clergé et les études historiques*, dans la *Revue ecclésiastique de Liège*, t. XXV, p. 158-167, Liège, 1933.

(1) Citons, à titre d'exemple : E. FAIRON, *Documents liégeois de toponymie. Répertoire, par provinces et par listes alphabétiques des communes, des documents utiles aux recherches de toponymie conservés au dépôt des Archives de l'Etat à Liège*, dans le *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie*, t. VIII, p. 339-400, Bruxelles, 1934.

quemment des détails très curieux sur la paroisse, ses revenus, l'état de son église et le niveau de la piété populaire (1).

Pour se familiariser avec les vieilles écritures, le débutant commencera par lire les textes *les plus récents* de ses archives. Dans le but de résoudre les difficultés de lecture et les abréviations des textes plus anciens, il étudiera les éléments de la paléographie d'après les fac-similés publiés par les auteurs de manuels (2).

Il convient de transcrire ou de résumer les documents. Avant d'entreprendre une construction historique quelconque, il est nécessaire d'avoir à sa disposition les matériaux en nombre suffisant et en bon ordre. On l'a souvent fait remarquer, le procédé le plus commode est celui de la fiche qui devrait avoir détrôné à tout jamais le registre sur lequel on écrit ou colle à la file les notes recueillies. Seule, la fiche est mobile et peut être classée, reclassée, complétée ou remplacée sans inconvénient pour l'ensemble de la documentation. Pour l'historien, le trésor de ses fiches, c'est sa « mémoire de papier » ; et il faut organiser la mémoire. C'est pourquoi on n'accordera jamais trop d'importance à cette préparation matérielle du travail. Tout ce qui doit servir à la monographie que l'on souhaite doit être mis sur fiches, clairement, avec les références indispensables, chaque fiche gardant la trace d'un fait ou d'une idée. Ensuite, ces fiches seront groupées suivant un plan logique et serrées dans des tiroirs où des « cavaliers » sépareront les diverses catégories.

Il faut évidemment distinguer les notes bibliographiques des fiches de documentation immédiate. On classera les premières, lorsqu'il s'agit d'imprimés, par l'ordre alphabétique des

(1) M. J. PAQUAY a publié un aperçu des archives de l'évêché de Liège dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXVIII, p. 42-94, Tongres, 1910. — M. J. BRASSINNE a publié le questionnaire, en usage lors de la visite archidiaconale, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XVI, p. 122-124, Liège, 1907. — M. J. PAQUAY vient de publier les *Visites archidiaconales et rescriptions des églises du Concile de Tongres (1477-1763)*, 180 p. in-8°, Liège, 1935.

(2) Citons : E. REUSENS, *Éléments de paléographie* (y compris la paléographie flamande), in-8°, Louvain, 1899. — M. PROU, *Manuel de paléographie latine et française* (avec un *Album* in-4°), in-8°, Paris, 1924. — J. VAN DEN GHEYN, *Album belge de paléographie*, in-f°, Jette-Bruxelles, 1908. — H. PIRENNE, *Album belge de diplomatique*, in-f°, Jette-Bruxelles, 1909.

- auteurs, et par un ordre logique lorsqu'il s'agit des manuscrits. La disposition des fiches de documentation, celles où l'historien consigne les faits qui, rapprochés et interprétés, constituent l'histoire, est plus difficile. Sans doute, il n'y a pas de système absolu en ce domaine, et chacun doit en expérimenter plusieurs avant de trouver celui qui lui convient (1). En voici un qui a le mérite de la simplicité : les fiches sont en papier fort, de format commode (9 × 14 cm.), écrites d'un seul côté (2) ; elles comportent essentiellement une analyse (a), une référence (b), une rubrique (c) et une date (d), subsidiairement un texte (e) et des remarques (f) qu'il peut être utile de ne pas séparer du fait analysé ; chaque fiche constitue *un* témoignage si mince soit-il.

(c) PROCESSIONS

(d) 4 MAI 1728

(a) *Le curé d'Esneux fixe le parcours de la procession paroissiale*

(e) « ... passera par les champs de la commune, longera le mur du château, avant de traverser le pont... »

(b) *Sommier des titres*, n^o 5, f^o 18 v^o

(f) (à comparer au document du 8 juin 1692...)

Lorsqu'une fiche ne suffit pas à recevoir le texte dont on veut conserver le souvenir, on continuera la transcription sur les fiches suivantes, portant, avec la même rubrique et la même date, un numéro d'ordre placé en évidence.

Classer ses fiches suppose au préalable l'établissement d'un

(1) L. BRÉHIER et G. DESDEVISES DU DÉZERT, *Le travail historique*, p. 25, Paris, 1907.

(2) Les formats dits internationaux sont de 7 cm. 5 × 12 cm. 5, 10 cm. × 15 cm., 12 cm. × 20 cm. Cfr L. GAIDO, *Les fiches et la technique de leur classement*, Paris, s. d. — Le format que nous proposons est celui de la carte postale usuelle ; il permet de conserver, avec les fiches courantes, des cartes de correspondance et des cartes illustrées.

plan d'étude, véritable catalogue méthodique du sujet, avec ses divisions et subdivisions. Ce classement varie avec les travaux comme avec les travailleurs, mais, ce qui ne peut varier, c'est le caractère exhaustif du classement qui doit comprendre tout ce qui concerne la monographie (1).

Certaines catégories s'imposent, outre la bibliographie et le dépouillement des sources : ministère (sacrements, observance, moralité, bienfaisance, prédication, processions, confréries, œuvres, etc.) ; administration (curés, vicaires, auxiliaires, fabrique d'église, dîme, casuel, fondations, revenus, circonscription, etc.) ; édifices paroissiaux (2) (église, chapelles, presbytère, inscriptions, mobilier, etc.) ; rapports avec l'extérieur (paroisses voisines, doyenné, archidiaconé, visites épiscopales, etc.) ; histoire chronologique, éventuellement histoire du saint patron (3) ; toponymie (4), dialectologie, etc. D'autres catégories, en nombre presque illimité, seront imposées par le sujet traité ou par l'état et la répartition des documents.

Cet ordre dans le travail amène forcément à écrire un nombre très considérable de fiches. Beaucoup d'entre elles ne serviront pas directement, c'est-à-dire qu'elles ne seront pas utilisées comme telles dans la rédaction de l'ouvrage ; néanmoins il était nécessaire qu'elles fussent écrites pour donner à l'historien une vue complète de ses sources.

(1) A.-D. SERTILLANGES, *La vie intellectuelle*, p. 193, Paris, 1921. — Le système décimal, utile pour des classements particuliers, ne me semble pas fait pour l'historien. En voir cependant une apologie dans D^r CHAVIGNY, *Organisation du travail intellectuel*, 2^e éd., Paris, 1933.

(2) La description d'une église exige l'emploi des termes propres. (Cf. E. LEFÈVRE-PONTALIS, *Le plan d'une monographie d'église et le vocabulaire archéologique*, dans la *Revue de l'art chrétien*, t. LX, p. 379-398, Paris, 1910. — J. A. BRUTAÏLS, *Comment il ne faut pas rédiger une monographie d'église*, dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XI, p. 157-166, Paris, 1925. — Une bonne initiation à l'histoire de l'art régional dans J. HELBIG et J. BRASSINNE, *L'art mosan*, 2 vol. in-4^o, Bruxelles, 1906-1911. — On ne négligera pas de se constituer une collection iconographique et de consulter les précieux *Catalogues* des expositions d'art ancien de Liège 1881, Liège 1905, Liège 1930, Namur 1930, etc., ainsi que le *Cours d'architecture religieuse* de J. M. LECHANTEUR, in-8^o, Liège, 1930.

(3) Pour l'histoire des saints, l'on consultera les *Acta sanctorum* et les *indices* de la revue *Analecta bollandiana*, Bruxelles, depuis 1902.

(4) Que les historiens non spécialisés soient prudents en matière de toponymie. Ils consulteront, en plus du *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie*, l'ouvrage récent, avec bibliographie et index, de A. VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, in-8^o, Bruxelles, 1927.

La rédaction demande un dernier effort. le plus grand peut-être (1). Si, pour commencer à écrire un exposé suivi, on attendait d'avoir résolu tous les problèmes qui se sont posés en cours de route, on ne commencerait jamais. Il faut, — sans se croire obligé de tirer tout au clair et surtout sans vouloir suppléer à tout prix au silence de l'histoire locale par les enseignements de l'histoire générale, — savoir se mettre à la tâche, laissant à d'autres le soin de compléter l'œuvre loyalement exposée (2).

De nos jours, l'historien ne peut, comme on ne l'a fait que trop souvent autrefois, se contenter d'aligner et de grouper quelques passages d'imprimés ou de manuscrits sans se préoccuper de la valeur des assertions transcrites. Dépouiller la bibliographie, ce n'est pas édifier une œuvre historique. Pour produire un travail sérieux, il faut avant tout faire une large place à l'examen et à l'examen critique des sources. Chaque affirmation sera appuyée d'une référence précise et complète (3). S'il y a lieu, on indiquera pour quelle raison on a accepté l'autorité d'une source plutôt que d'une autre, l'opinion de tel auteur plutôt que de tel autre. De même, si le passage sur lequel on s'appuie présente des difficultés, on les signalera en ajoutant les motifs qui militent pour la thèse adoptée (4).

Il se peut que l'auteur d'une monographie juge utile de joindre à son exposé des pièces justificatives extraites des archives. C'est là une excellente entreprise lorsqu'on réussit à éviter les longueurs et que l'on se souvient à temps que la publication des documents anciens est soumise à des règles strictes (5).

(1) Il est toujours utile d'avoir sous les yeux un bon modèle. On le choisira de préférence parmi les monographies des paroisses les plus voisines. A défaut d'autre, on trouvera un parfait exemple de critique dans le volume, cité plus loin, de Dom BERLIÈRE sur Gosselies.

(2) Sur les rapports réciproques de l'histoire générale et de l'histoire locale, on lira la note suggestive de G. ESPINAS, *De l'horreur du général : une déviation de la méthode érudite*, dans les *Annales d'histoire économique et sociale*, t. IV, p. 364-368, Paris, 1934.

(3) D'ailleurs, la monographie sera précédée d'une bibliographie détaillée et d'une énumération précise des sources.

(4) On trouvera les notions de critique historique dans de bons auteurs belges : CH. DE SMEDT, *Principes de la critique historique*, in-12, Liège, 1883. — P. HARSIN, *Comment on écrit l'histoire*, in-12, Liège, 1933. — R. DE SCHEPPER, *Inleiding tot de studie der kerkgeschiedenis*, in-8°, Bruges, 1932.

(5) Pour ne pas renvoyer aux ouvrages techniques trop développés,

Rappelons aussi que la géographie de la paroisse sert de base à son histoire et qu'une carte détaillée doit accompagner un bon exposé (1). De même, il est important de relever, avec toutes les précisions orthographiques et chronologiques désirables, les formes anciennes des noms de lieux. Enfin, si l'histoire des origines paroissiales semble trop ardue, que l'érudit « local » ne renonce pas à écrire l'histoire de sa paroisse, tout au moins depuis le Concordat (2).

signalons ici trois mémentos : H. STEIN, *Comment doit-on publier un cartulaire?* dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XIII, p. 5-15, Paris, 1927. — M. PROV, *Conseils pour la publication des chartes*, dans la même publication, t. XIV, p. 433-458, Paris, 1928. — *Instructions pour la publication des textes historiques*, dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXV, p. 17-27, Bruxelles, 1923.

(1) JOURDAN, *Les monographies de villages*, in-8°, Rouen, 1914. — J. HALKIN, *Les monographies de villages*, dans les *Mélanges Godefroid Karth*, t. I, p. 442-445, Liège, 1908. — BABEAU, *Le village sous l'ancien régime*, in-12, Paris, 1915. — G. ROUPNEL, *Histoire de la campagne française*, in-12, Paris, 1932.

(2) Un modèle français : A. MATER, *L'histoire d'une paroisse au XIX^e siècle sous le régime du Concordat, Blancafort*, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. VI, Paris, 1905. — Comme nous le faisons remarquer au début du chapitre suivant, l'histoire contemporaine des paroisses est la plus négligée.

CHAPITRE III

HISTOIRE CONTEMPORAINE ET STATISTIQUE

Trop nombreux sont encore les auteurs de monographies d'histoire locale qui croient leur tâche achevée lorsqu'ils ont fidèlement « reconstruit le passé ». c'est-à-dire, en règle générale, l'Ancien Régime. Sans doute ce travail est-il indispensable à celui qui veut comprendre l'état présent de la communauté paroissiale, mais il ne peut lui suffire. Tant d'éléments nouveaux ont transformé la paroisse depuis la Révolution, bouleversant les rapports du pasteur et des ouailles, modifiant l'étendue des circonscriptions, créant chaque jour des problèmes que l'Ancien Régime n'a pas connus. Il est impossible d'expliquer la situation actuelle sans tenir compte des modifications incessantes dont nous sommes les témoins.

Bien plus, l'histoire d'une paroisse ne doit pas s'arrêter avec la notice que publiera son historien. Chaque année qui s'écoule doit enrichir et les archives et l'histoire de la paroisse.

Le clergé est tout désigné pour écrire la « chronique » paroissiale, pour ajouter à la partie fixe de l'histoire une partie mobile, pour consigner au jour le jour les faits saillants et les fluctuations de la pratique religieuse (1).

Il serait aisé de donner le plan détaillé d'une chronique de ce genre. Bornons-nous à signaler l'intérêt des rubriques suivantes : grands événements religieux ordinaires : fêtes et processions ; événements extraordinaires : visite épiscopale, visite décanale, mission paroissiale, premières messes, départs de mis-

(1) Tout le monde s'accorde sur ce point. Voir le témoignage non suspect de G. WEILL, *Le catholicisme français au XIX^e siècle*, dans la *Revue de synthèse historique*, t. XV, p. 356, Paris, 1907. — Abbé AUBER, *De la rédaction des chroniques paroissiales*, dans les *Congrès archéologiques de France*, t. XXXI, p. 324-342, Paris, 1864. — A citer, comme exemple d'une monographie d'histoire contemporaine, les principaux chapitres de J. REBUFFAT, *Histoire de la paroisse Saint-Lambert de Vaugirard*, in-8^o, Paris, 1930.

sionnaires, etc. ; instruction religieuse : sermons dominicaux, sermons extraordinaires, catéchismes ; œuvres pies, charitables, scolaires, post-scolaires, missionnaires, d'action catholique et sociale ; bâtiments paroissiaux ; cimetière ; collectes ordinaires et extraordinaires. A titre de comparaison, on y ajoutera l'exposé de l'action sociale, religieuse et anti-religieuse, moralisatrice et démoralisatrice de groupements d'idées ou d'affaires non catholiques : prosélytisme protestant, antoiniste et spirite ; groupements philosophiques et politiques ; influence respective des divers journaux ; divertissements, etc. Enfin, l'annaliste ne déposera pas la plume avant d'avoir donné, chaque année, son sentiment personnel sur la situation religieuse et morale de la paroisse considérée dans son ensemble.

Cette histoire strictement contemporaine donne ce que ne donne presque jamais « l'histoire ancienne » de la paroisse, l'impression d'une *vie*, celle de la communauté paroissiale.

Ce qui rend mieux encore l'impression du mouvement, ce qui permet de juger des manifestations religieuses d'une collectivité, c'est la statistique et le pourcentage. Le langage des chiffres et des colonnes est, pour celui qui sait l'entendre, aussi éloquent que l'application de la plus fine critique historique aux documents d'un passé lointain.

C'est ce qu'a récemment fait observer avec pénétration M. GABRIEL LE BRAS (1), et nous nous inspirons volontiers de ses lumineux aperçus pour proposer à notre tour un type de statistique annuelle convenant de préférence à une paroisse rurale.

(1) G. LE BRAS, *Statistique et histoire religieuses*, dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XVII, p. 425-449, Paris, 1931 ; *Notes de statistiques et d'histoires religieuses*, dans la même revue, t. XVIII, p. 135-137, t. XIX, p. 490-516, Paris, 1932 et 1933. — Les articles de M. LE BRAS sont écrits pour la France ; leurs conclusions peuvent toutes s'appliquer à la Belgique en tenant compte de deux différences notables : séparation de l'Église et de l'État en France, densité beaucoup plus forte de la population en Belgique. — Voir le résumé d'une étude du P. DE MOREAU, *Quelques notes sur la statistique ecclésiastique comme source de l'histoire de l'Église*, dans *Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès d'Anvers 1930. Annales*, fasc. I, p. 102, 103, Anvers, 1930. — Je connais de nom seulement G. DE ROSSI, *Ciò che possono dire i dati statistici di una parrocchia*, dans *Vita e pensiero*, 1914, p. 289-300.

PAROISSE DE	1936	1937	1938	1939
Habitants Catholiques Pratiquants Hommes Femmes Mineurs de sept ans et plus Membres d'autres religions (1)				
Sans religion				
Naissances Baptêmes (2)				
Premières communions privées Enfants en âge de communion solennelle Communion solennelles Confirmations				
Mariages civils Mariages religieux (3)				
Décès Derniers sacrements Obsèques religieuses				

Communions Communions au temps pascal				
Membres du clergé paroissial Maisons religieuses Vocations				
Associés des œuvres Hommes Femmes Jeunes gens mineurs Jeunes filles mineures				
Élèves inscrits aux écoles primaires communales Élèves y suivant le cours de religion Élèves inscrits aux écoles primaires libres				

- (1) Indiquer éventuellement le nombre des abjurations et des apostasies.
- (2) Indiquer éventuellement les baptêmes d'adultes.
- (3) Indiquer éventuellement les « régularisations ».

Recueillir des chiffres exacts n'est pas tout (1). Il faut plus de tact pour comprendre un état religieux que pour le dresser. L'enquêteur cherche des lois générales ; qu'il ne les suppose point pour interpréter ses pourcentages. Toutes les explications que l'on pourra avancer, dit M. Le Bras, sont, en un certain sens, historiques. Si la montagne est souvent plus religieuse que la plaine, cela ne tient ni à la température, ni à la végétation : la tradition se garde mieux. — et se modifie moins vite. — dans les hauteurs inaccessibles aux tumultes modernes. La nature a collaboré avec l'histoire. Dans un autre ordre d'idées, il est évident que la participation des fidèles à la vie liturgique et administrative de l'Église doit être appréciée en fonction des diverses époques (2). L'importance des confréries sous l'Ancien Régime, des œuvres nouvelles et de l'action catholique, de nos jours, est en proportion directe avec la ferveur générale de la paroisse. Que dire enfin des facteurs personnels dont l'évaluation est si délicate mais toujours indispensable !

L'établissement et l'interprétation d'une statistique annuelle, — reliée à ce que nous savons du passé de la paroisse, — importent grandement à l'histoire. Tous ceux qu'intéresse « l'explication de notre temps » s'attachent à la vie religieuse d'un peuple autant qu'à sa vie politique et économique. La statistique religieuse révèle des problèmes et offre des solutions qu'il serait absurde de négliger. Sans elle, la question de la natalité reste dans le vague, les mouvements sociaux à peine intelligibles, et le nombre exact des catholiques inconnaissable. Ajoutons enfin que ceux qui sont à même de recueillir les éléments de cette statistique se doivent d'en communiquer les résultats au public des historiens, des économistes et des sociologues.

(1) On consultera trois ouvrages périodiques publiés à Bruxelles: *Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge* ; — *Annuaire général du clergé, des couvents et congrégations religieuses* ; — J. LECLERCQ et A. MAMPAEY, *Annuaire catholique de Belgique*. Nous reprenons ici les conclusions de notre article : *La méthode de l'histoire paroissiale et la statistique*, dans *Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès de Liège 1932. Annales*, fasc. V, p. 185-189, Liège, 1934.

(2) La statistique, lorsqu'elle est possible, donne de précieux résultats pour l'histoire paroissiale même sous l'Ancien Régime. C'est ainsi que, pour la paroisse liégeoise de Saint-Martin-en-Ile, il a été possible d'évaluer le nombre des communions à environ 3300 au milieu du XVI^e siècle, 12000 et 6500 au début et au milieu du XVIII^e siècle. Cfr GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. IV, p. 138.

Pour constituer la documentation indispensable aux travaux futurs, souhaitons que les érudits et les membres du clergé comprennent davantage l'utilité des recensements dont les précieux dossiers devraient, chaque année, grossir les archives paroissiales.

Il va de soi que les monographies comme les statistiques ne manifestent leur pleine valeur que comparées aux monographies et aux statistiques des paroisses voisines. L'histoire des paroisses prépare l'histoire de groupements plus vastes : doyennés ou diocèses (1). Mais ceci n'appartient déjà plus au domaine de l'histoire locale.

(1) Pour le diocèse de Liège, nous possédons d'excellentes monographies de conciles et d'archidiaconés, mais aucune étude d'ensemble comparable à ce que, pour ne citer que deux exemples, M. J. LAENEN (*o. c.*) a entrepris pour le diocèse de Malines, et, pour l'Alsace, M. L. PFLÉGER, *Untersuchungen zur Geschichte des Pfarrei-Instituts im Elsass*, dans l'*Archiv für Elsässische Kirchengeschichte*, t. IV-VIII, Strasbourg, 1929-1933.

CHAPITRE IV

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIALE

Des ouvrages forcément sommaires, comme le *Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique*, de A. JOURDAIN et L. VAN STALLE (2 vol. in-8°. Bruxelles. 1896), et le *Dictionnaire historique et géographique des communes belges* d'E. DE SEYN (2 vol. in-8°. Bruxelles. 1933-1934), nous renseigneront sur presque toutes les anciennes paroisses. Mais il manque à ces ouvrages une bibliographie. Pour combler cette lacune, nous avons tenté d'établir le catalogue alphabétique des monographies d'histoire paroissiale ou locale du diocèse (1). Nous avons délibérément écarté les publications générales de textes qu'il est aisé de rencontrer dans toute bonne bibliothèque. Il n'en va pas de même pour les monographies, courtes ou longues, bonnes ou mauvaises, mais souvent rares et oubliées, dont nous nous sommes efforcé de retrouver la trace (2).

Le diocèse de Liège, avant 1559, comptait près de 1700 paroisses, réparties entre huit archidiaconés et trente doyennés ou conciles. Les démembrements du XVI^e siècle réduisirent fortement ce nombre tout en laissant au diocèse de Liège des paroisses aujourd'hui françaises, allemandes, néerlandaises ou luxembourgeoises. Après la Révolution, nombre de nouvelles paroisses ont été érigées, et plusieurs d'entre elles ont repris les noms d'anciennes églises collégiales ou conventuelles (3). Si

(1) Nous avons préféré l'ordre alphabétique à celui des anciens «pouillés» pour assurer la commodité des recherches. D'ailleurs les doyennés ont varié au cours des âges et, de plus, notre liste compte nombre de paroisses modernes. Il est forcément incomplet ; nous l'avouons franchement et nous demandons que l'on veuille bien nous signaler nos omissions.

(2) Nous avons systématiquement négligé le dépouillement des quotidiens et des hebdomadaires, dépouillement entrepris partiellement par E. SOMVILLE, *Répertoire bibliographique à l'usage du touriste en Belgique*, in-8°, Bruxelles, 1903.

(3) Un exemple caractéristique est celui de la paroisse moderne de

chacune de ces paroisses avait été étudiée, notre bibliographie demanderait un volume. Certaines paroisses, — les plus importantes évidemment. — ont été favorisées et font l'objet de plusieurs travaux (1). En outre, des groupes de paroisses ont été considérés comme tels dans des études plus vastes, et le « pouillé » du diocèse permet une suggestive vue d'ensemble. Que le lecteur ne s'étonne pas de rencontrer ici les titres de seulement six cents monographies de paroisses belges. Ce serait une erreur de croire que rien n'a été écrit sur les autres paroisses. Pour s'en assurer, rien n'est plus facile que de déterminer, pour chaque paroisse que l'on désire étudier, le doyenné et le collateur, d'après le « pouillé ». Plusieurs doyennés ont fait l'objet d'une étude générale que nous citons et à laquelle il faudra se reporter. Enfin, l'indication du collateur permet en certains cas d'orienter les recherches vers les recueils de documents et les cartulaires, par exemple ceux des monastères et collégiales (2).

Le diocèse (3).

C. B. DE RIDDER. *Les diocèses de Belgique avant 1559. Notices et pouillés. Première partie : diocèse de Liège*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. I, p. 250-298, 446-474, t. II, p. 137-161, 365-393, 446-454, t. III, p. 167-186, 397-402. Louvain, 1864-1866. — [Corrections du texte par J. PAQUAY, *Visites archidiaconales... de Tongres*, p. 30-35, Liège, 1935].

J. PAQUAY. *Le plus ancien pouillé du diocèse de Liège (1497)*, 168 p. in-8°, Tongres, 1908.

Val Saint-Lambert qui n'a fait encore l'objet, à notre connaissance du moins, d'aucune monographie. Il est tout indiqué que l'historien de la paroisse consulte les nombreuses publications relatives à l'abbaye du Val Saint-Lambert. (Cf. U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, t. II, Marod-sous, 1928.

(1) Dans ce cas, nous ne citons que les travaux les plus récents ou les plus importants qui citent ceux qui les ont précédés.

(2) La liste de ces cartulaires (celui du Chapitre cathédral de Liège est le plus important), dans la *Bibliographie* citée de M. PIRENNE. — La meilleure liste des collateurs est celle de M. PAQUAY, *Pouillé*, cité ci-après.

(3) Nous ne pouvons citer ici les nombreuses éditions des *Statuts* diocésains ou archidiaconaux ou les « records » des doyennés ; voir les *Analectes* citées et la *Bibliographie liégeoise* de DE THEUX. Mentionnons seulement les *Statuts synodaux de Jean de Flandre*, publiés en 1908, à Liège, par F. SCHOOLMEESTERS.

- J. PAQUAY. *Polypticum dioecesis Leodiensis, ecclesiarum, capellarum et beneficiorum a tempore dismembrationis vi bullae Pauli papae IV (1559-1800)*, 7 fasc. in-8°, Liège, 1923-Lummen, 1931 (1).
- J. DARIS, [*Pouillé liégeois du XVIII^e siècle*], dans l'*Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1852)*, t. I, p. 6-33, Liège, 1868.
- J. BRASSINNE, *Pouillé des églises du diocèse de Liège au XVIII^e siècle*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XVI, p. 1-116, Liège, 1907.
- G. MONCHAMP, *Contribution à l'histoire des paroisses de l'ancien diocèse de Liège*, dans *Leodium*, t. VI, p. 11-16, Liège, 1905.
- J. CEYSSENS, *Anciennes églises et vieilles tours de villages*, dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. LXIII, p. 127-177, Bruxelles, 1924.
- J. PAQUAY, *L'organisation paroissiale au diocèse de Liège*, dans *Leodium*, t. XXI, p. 42-44, Liège, 1928.
- J. PAQUAY, *De parochiënwording in Limburg*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXXVI, p. 51-108, Tongres, 1921.
- J. PAQUAY, *De invloed der Cluniacensische en Gregoriaansche hervorming op het leekenpatronaat onzer kerken*, dans les *Verzamelde opstellen... te Hasselt*, t. IX, p. 191-211, Hasselt, 1933.
- J. BRASSINNE, *Documents relatifs à des érections ou à des suppressions de paroisses*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XVI, p. 200-215, Liège, 1907.
- D. GUILLEAUME, *Quelques églises consacrées par saint Remacle*, dans *Leodium*, t. X, p. 56-60, Liège, 1911.
- G. SIMENON, *Les consécration d'églises au diocèse de Liège dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, dans *Leodium*, t. XII, p. 78-84, Liège, 1913 (2).
- J. GOVAERTS, *Les démembrements de paroisses dans le diocèse de Liège depuis le concile de Trente*, dans *Leodium*, t. XVIII, p. 45-60, Liège, 1925.

(1) Important recueil de publications fragmentaires du précieux *polypticum*.

(2) Pour les consécration d'églises, il est indispensable de consulter U. BERLIÈRE, *Les évêques auxiliaires de Liège*, in-8°, Maredsous, 1919.

- J. GOVAERTS, *Les chapelles annexes dans l'ancien diocèse de Liège*, dans *Leodium*, t. XIX, p. 22-36, Liège, 1926.
- G. SIMENON, *La nomination des curés du diocèse de Liège après le concile de Trente*, dans *Leodium*, t. VIII, p. 2-4, Liège, 1909.
- G. SIMENON, *Les examens pour l'admission aux cures dans l'ancien diocèse de Liège*, dans *Leodium*, t. VII-XV, passim, Liège, 1908-1922.
- J. PAQUAY, *Les synodes au diocèse de Liège*, dans *Leodium*, t. XV, p. 7-22, Liège, 1922.
- J. PAQUAY, *Jurisdiction, droits et prérogatives des archidiaques de l'église de Liège*, 118 p. in-8°, Liège, 1935 (1).
- E. DE MARNEFFE, *Tableau chronologique des dignitaires du Chapitre Saint-Lambert à Liège [y compris les archidiaques]*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXV, p. 433-485, t. XXVI, p. 318-425, t. XXI, p. 109-166, Louvain, 1895-1905.
- E. SCHOOLMEESTERS, *Tableau des archidiaques du diocèse de Liège pendant le XII^e siècle*, dans *Leodium*, t. III, p. 140-143, Liège, 1904.
- E. SCHOOLMEESTERS, *Tableau des archidiaques de Liège pendant le XIII^e siècle*, dans *Leodium*, t. II, p. 3-6, Liège, 1903.
- U. BERLIÈRE, *Les archidiaques de Liège au XIV^e siècle*, dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXV, p. 137-211, Bruxelles, 1906.
- U. BERLIÈRE, *Les archidiaques de Liège au XIV^e siècle [supplément]*, dans *Leodium*, t. IX, p. 124-127, Liège, 1910.
- U. BERLIÈRE, *Les archidiaques de Liège au XV^e siècle*, dans *Leodium*, t. IX, p. 129-131, Liège, 1910.

(1) Sur les archidiaques, voir en outre : G. HEESWIJCK, *Dissertationes canonicae de origine, jurisdictione et officio archidiaconorum perillustris ecclesiae Leodiensis*, in-f°, Liège, 1742. — U. BERLIÈRE, *Les archidiaconés [de monastères] ou exemptions privilégiées*, dans la *Revue bénédictine*, t. XI, p. 116-122, Maredsous, 1928.

Sur les doyens, outre CEYSSENS cité ci-après, MALBRENNE, *Des doyens ruraux et de leurs fonctions*, dans *La revue catholique*, t. XXI, p. 22-97, Louvain, 1863. — H. NÉLIS, *Les doyens de chrétienté*, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. III, p. 75-106, 251-278, 821-840, Bruxelles, 1924.

Archidiaconé de Liège (1).

L. LAHAYE, *Les paroisses de Liège*. dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLVI. p. 1-208, Liège, 1921.

Archidiaconé de Campine.

É. SCHOOLMEESTERS, *Pouillé de l'archidiaconé de Campine en 1400*. dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXXII. p. 289-366. Louvain. 1906.

G. C. A. JUTEN. *Beneficiënljsten in de landdekenaten Susteren. Maeseyck en Wassemberg (1474-1554)*. dans les *Publications de la Société archéologique et historique dans le duché de Limbourg*, t. LXI, p. 29-86. Maestricht, 1925.

E. SCHOOLMEESTERS. *Le concile ou doyenné d'Eycke en 1436*. dans *L'ancien Pays de Looz*. t. VII-VIII. p. 57-58. Hasselt. 1904.

H. VAN DE WEERD. *Het landdekenaat Eyck*. 194 p. in-8°. Maeseyck, 1929 (extrait de *Limburg*, t. V à VIII, 1924-1928).

J. CEYSSENS. *Les doyens ruraux dans l'ancien diocèse de Liège [Beeringen]*. dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. IX. p. 159-224, Liège, 1895.

O. ROBYNS, *Het landdekenaat Beeringen en zijne dekens*, dans *Limburg*. t. VI, p. 49-54. Millen. 1925.

J. DE WIT, *Notes sur les quartes-chapelles dans l'ancien doyenné de Beeringen*. dans *L'ancien Pays de Looz*, t. XIV, p. 58-60, t. XV, p. 1-4, 9-12, 17-19, Hasselt, 1910-1911.

J. DE WIT. *Ecclesiae integrae et mediae de l'ancienne chrétienté de Beeringen*. dans *L'ancien Pays de Looz*, t. XV, p. 25-29, Hasselt, 1911.

H. VAN DE WEERD. *L'organisation paroissiale dans la Campine belge et hollandaise*, dans *Leodium*, t. XIX, p. 46-59, Liège. 1926.

H. VAN DE WEERD. *Kerken en kapellen in de Limburgsche Kempen*. dans les *Verzamelde opstellen... te Hasselt*, t. II, p. 12-30, Hasselt, 1926.

(1) La coïncidence presque parfaite de la ville de Liège et de l'archidiaconé permet de renvoyer le lecteur aux études citées plus loin, sous Liège, dans la liste alphabétique des paroisses.

H. VAN DE WEERD. *De invloed der abdijen op de Kempen*, dans les *Verzamelde opstellen... te Hasselt*, t. III, p. 7-21, Hasselt, 1927.

Archidiaconé de Hesbaye.

J. PAQUAY. *Les paroisses de l'ancien concile de Tongres, y compris les conciles de Hasselt et de Villers-l'Evêque*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XVIII, p. 1-307, Liège, 1909.

J. PAQUAY. *Visites archidiaconales et rescriptions des églises du concile de Tongres (1477-1763)*, 180 p. in-8°, Liège, 1935.

J. PAQUAY. *Parochiënlijsten van het roormalig landdekenaat Tongeren*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXXIV, p. 191-215, Tongres, 1919.

J. DARIS. *Registrum decanorum concilii Hasselensis (1591-1803)*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. XII, p. 193-218, Liège, 1885.

H. VAN DE WEERD. *Le droit de patronage des évêques de Liège sur les églises de Hesbaye*, dans *Leodium*, t. VIII, p. 14-26, Liège, 1909.

E. VAN WINTERSHOVEN. *Uit de trouwboeken der landdekenen van Maastricht*, dans les *Publications de la Société archéologique et historique... de Limbourg*, t. XVIII, p. 429-476, Maestricht, 1902.

Archidiaconé de Brabant.

J. DARIS. *Pouillé du doyenné de Louvain en 1516*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. XVI, p. 143-174, Liège, 1896.

J. BRASSINNE. *Les paroisses de l'ancien concile de Hozémont*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XII, p. 241-284, Liège, 1900.

Archidiaconé de Hainaut (1).

F. BAIX. *Doyens du concile de Florennes. Notes historiques*, dans

(1) Voir aussi E. REUSENS, *Deux pouillés du diocèse de Namur*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. X, p. 453-492, Louvain, 1873 ; LE MÊME, *Pouillé du diocèse de Namur au milieu du XVII^e siècle*, dans la même revue, t. XXIX, p. 432-498, Louvain, 1902.

les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 3^e s., t. VI, p. 105-123, Louvain, 1910.

C. G. ROLAND. *Les doyens du concile de Fleurus*, dans *Leodium*, t. XII, p. 133-136, Liège, 1913.

Archidiaconé de Famenne.

C. G. ROLAND. *Étude historique sur le village et le doyenné de Graide*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XVI, p. 425-468, t. XVII, p. 75-120, 143-234, Namur, 1883 et 1886.

J. BRASSINNE. *Procès-verbaux de visites archidiaconales des églises du doyenné de Graide au XVII^e et au XVIII^e siècle*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XVI, p. 117-191, Liège, 1907.

Archidiaconé de Condroz.

J. BRASSINNE. *Les paroisses de l'ancien concile de Saint-Remacle*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XIV, p. 267-352, Liège, 1903.

J. PAQUAY. *L'origine de la coutume des Croix de Verviers*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXV, p. 79-91, Liège, 1934 (1).

D. GUILLEAUME. *Le concile d'Ouffet* (en préparation).

Archidiaconé d'Ardenne.

D. GUILLEAUME. *L'archidiaconé d'Ardenne dans l'ancien diocèse de Liège*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XX, p. 21-599, Liège, 1913.

A. GERMAIN. *Églises et chapelles de l'ancienne chrétienté de Bastogne* (1577), dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. III, p. 235-242, Arlon, 1854.

J. BARBIER. *Règlement pour l'élection du doyen dans le décanat de Bastogne*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V, p. 407-409, Louvain, 1868.

D. GUILLEAUME. *Les doyens du concile de Bastogne*, dans *Leodium*, t. VIII, p. 4-6, Liège, 1909.

(1) Cette étude est le plus récent travail consacré aux processions des Croix banales ; le lecteur y trouvera les références des travaux antérieurs sur ce sujet qui intéresse tous les doyennés.

J. VANNERUS, *Le doyenné de Bastogne en 1602*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XLIV, p. 167-179. Arlon, 1909.

V. HABRAN, *Droit coutumier du concile de Bastogne*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. LVIII, p. 1-40, Arlon, 1927.

D. GUILLEAUME, *Les doyens du concile de Stavelot*, dans *Leodium*, t. VII, p. 146-148, Liège, 1908.

Achel.

J. J. VOSSEN, *La seigneurie de Grevenbroek à Achel*, dans *L'ancien Pays de Looz*, t. I, p. 15-36. Hasselt, 1896.

Aelst.

F. DE RIDDER, *Bijdrage tot de geschiedenis van Aelst bij Sint-Truiden*, dans *L'ancien Pays de Looz*, t. X, p. 9-10. Hasselt, 1906.

Aerschot.

F. DE RIDDER, *Het archief der kerk van Aerschot*, dans les *Hagelands gedenkschriften*, t. VI, p. 17-78, 107-153, 181-231. Tirlemont, 1912.

L. LIEKENS, *Geschiedenis van... Aerschot*, t. I, 176 p. in-8°, Heyst-op-den-Berg, 1926.

Agimont.

C. G. ROLAND, *Chartes namuroises inédites. Deuxième série*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXVII, p. 213-264. Namur, 1908.

C. G. ROLAND, *Notice historique sur le comté d'Agimont*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XVI, p. 249-304. Namur, 1883.

Aische-en-Refail.

E. DEL MARMOL, *Notice historique sur les villages d'Aische-en-Refail et de Liernu*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. I, p. 260-330. Namur, 1889.

E. VERHELST, *Notice historique et géographique sur Aische-en-Refail*, dans le *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, t. XIX, p. 201-228, 289-332, 543-556. Bruxelles, 1895.

Amay.

J. WIBIN, *Amay*, dans le *Bulletin officiel du Touring-Club de Belgique*, t. XXXVII, p. 8-12, Bruxelles, 1931.

Amberloup.

A. DE LEUZE, *Amberloup*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XXXI, p. 11-23, Arlon, 1896.

Andenelle.

H. CRÉPIN, *Notes d'un touriste. Andenelle*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IV, p. 33-36, Namur, 1856.

Andenne.

A. MÉLIN, *Histoire de la ville et du ban d'Andenne*, 360 p. in-8°, Liège, 1928.

L. LAHAYE, *Cartulaire de la commune d'Andenne*, 2 vol. de 460 et 316 p. in-8° (plus un fasc. d'introd. au t. I, publié en 1896), Namur, 1893-1895.

A. MÉLIN, *Toponymie d'Andenne*, 58 p. in-8°, Namur, 1933.

J. DARDENNE, *L'église collégiale d'Andenne*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXIX, p. 1-56, Namur, 1910.

Andrimont.

J. S. RENIER, *Histoire d'Andrimont*, 550 p. in-8°, Verviers, 1886.

Ans.

J. CEYSSENS, *L'archidiaconé d'Ans*, dans *Leodium*, t. XVIII, p. 82-99, Liège, 1925.

Antheit.

C. J. DUPIERRY, *Antheit. Notes d'histoire*, 86 p. in-12, Huy, s. d.

Anthisnes.

J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Anthisnes. Une seigneurie ecclésiastique sous l'Ancien Régime. La seigneurie de Vien*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXIII, p. 115-219, Liège, 1903.

Arendonck.

L. COVELIERS, *Arendonck. Oorsprong, naam, gehuchten, straten*, 44 p. in-12, Aerschot, 1922.

F. PRIMS, *Sint-Agnetendal te Arendonk*, 86 p. in-8°, Anvers, s. d.

Argenteau.

E. POSWICK, *Histoire de la seigneurie d'Argenteau*, 239 p. in-4°. Bruxelles, 1905.

Arsimont (voir **Auvelais**).

Attenhoven.

A. WAUTERS, *Attenhoven*, dans le *Bulletin de la Société belge de Géographie*, t. VIII, p. 193-223. Anvers, 1884.

L. LEMKENS, *Toponymie van Landen, Attenhoven, Waesmont* (en préparation).

Aubel.

J. CEYSSENS, *Val-Dieu et la paroisse d'Aubel*, dans *Leodium*, t. X, p. 78-86, Liège, 1911.

Aubin-Neufchâteau.

J. CEYSSENS, *Aubin-Neufchâteau. Érection de la paroisse en 1621*, dans *Leodium*, t. I, p. 69-72. Liège, 1902.

Aublain.

Comte DE VILLERMONT, *Aublain*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, t. XXXIX, p. 193-397. Anvers, 1883.

Autgaerden (voir **Zétrud-Lumay**).

Auvelais.

E. CLAUSSET et G. MAUCLET, *Histoire d'Auvelais et d'Arsimont*, 286 p. in-8°, Namur, 1906.

Ayeneux.

J. LEJEUNE, *Toponymie de la commune d'Ayeneux*, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. LIII, p. 333-402. Liège, 1910.

Aywaille (voir **Dieupart**).

J. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Histoire de la seigneurie de Montjardin et de la Porallée miraculeuse*, 102 p. in-4°, Bruxelles, 1869.

L. THIRY, *A propos de la Porallée*, 44 p. in-8°. Liège, 1929.

L. THIRY et J. R. MONSEUR, *Neufchâteau-sur-Amblève*, 32 p. in-8°, Remouchamps, 1923.

Baelen (province d'Anvers).

A. GEBOERS, *Geschiedenis van Baelen*. 220 p. in-8°, Malines, 1907.

Baelen (province de Liège).

J. PEUTEMAN, *Inscriptions et blasons de Baelen*, dans le *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, t. XIII, p. 293-358. Verviers, 1913.

Barbençon.

T. A. BERNIER, *Notice sur Barbençon*, dans les *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, t. IV, p. 371-408, Charleroi, 1871.

Bas-Heers.

J. DARIS, *Notice sur Ruckelingen et Batsheers*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. III, p. 127-143, Louvain, 1872.

Bassenge.

L. BOURGUIGNON, *Histoire de la paroisse de Bassenge* (en préparation).

M. HORION, *Toponymie de Bassenge* (en préparation).

Bastogne.

C. DUJARDIN, *Notice sur l'église paroissiale de Bastogne*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. IV, p. 213-223, Arlon, 1856.

A. NEYEN, *Histoire de la ville de Bastogne*, 160 p. in-8°. Arlon, 1868.

Beaufays.

J. LEJEUNE, E. JACQUEMOTTE, E. MONSEUR, *Glossaire toponymique de la commune de Beaufays*, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. LII, p. 195-242, Liège, 1909.

Beaumont.

T. BERNIER, *Histoire de la ville de Beaumont*, dans les *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 4^e s., t. IV, p. 119-368. Mons, 1879.

***. *Documents concernant Beaumont, extraits du cartulaire de l'abbaye de Floreffe*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. VII, p. 346-376. Louvain, 1870.

Beauraing.

A. DE LEUZE. *Beauraing et son château*, 140 p. in-8°, Namur, 1891.

F. TONNARD. *Histoire de Beauraing*, 160 p. in-8°. Beauraing, 1928.

Beaurieux (voir **Heure-le-Romain**).

Beerigen.

J. DARIS. *Notice sur Beerigen*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. III, p. 5-59, 263-266. Louvain, 1872.

J. PAQUAY. *De oudste oorkonden van Beerigen*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XLII, p. 53-66. Tongres, 1928.

Beez.

E. DEL MARMOL. *Notice historique sur le village de Beez*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XVI, p. 343-358. Namur, 1883.

Behogne (voir **Rochefort**).

Bellaire.

A. GALAND. *La chapelle de Bellaire*, dans *Leodium*, t. XIII, p. 55-60. Liège, 1914.

Bellevaux-Ligneuville.

J. BASTIN. *Notice sur la commune de Bellevaux-Ligneuville*, dans *Folklore Eupen-Malmedy-Saint-Vith*, t. III, p. 40-46, t. IV, p. 66-69. Malmedy, 1924 et 1925.

Berg.

C. THYS. *Notice historique sur l'église de Berg*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. IX, p. 15-60. Tongres, 1868.

Berlingen.

J. DARIS. *Berlingen*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. I, p. 357-383. Liège, 1867.

Berneau.

- C. ô KELLY, *Le presbytère de Berneau*, dans *Leodium*, t. XXIV, p. 24-28, Liège, 1931.
C. ô KELLY, *Les archives de Berneau*, dans *Leodium*, t. XXV, p. 22-23, Liège, 1932.

Bertrée.

- A. KEMPENEERS, *Notes sur la commune et le prieuré de Bertrée*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XII, p. 1-26, Liège, 1874.
E. PITON, *Un bas-relief roman à Bertrée*, dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XXIII, p. 1-26, Liège, 1932.

Berzée.

- V. TAHON, *Berzée. Notes sur le village et la seigneurie*, dans les *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. XIV, p. 107-122, Bruxelles, 1900.

Bilsen.

- J. PAQUAY, *Bilsen voorheen*, 349 p. in-8°. Bilsen, 1926.
C. HUYSMANS et J. CUVELIER, *Toponymische studien over de oude en nieuwere plaatsnamen der gemeente Bilsen*, 316 p. in-8°, Gand, 1897.

Bierset.

- J. HERBILLON, *Toponymie de la Hesbaye liégeoise. XI. Bierset* (en préparation).

Bierwart.

- J. THYS, *Comment vivaient nos grands-parents? Bierwart, village de la Hesbaye namuroise*, 54 p. in-8°. Bruxelles, s. d.

Bindervelt (voir Rummen).

Bois-et-Borsu.

- H. DOYEN et F. HÉNAUX, *Bois et son église. Notes d'archéologie et d'histoire*, 150 p. in-8°. Bruxelles, 1926.

Bolland.

- A. DE RYCKEL, *Histoire de la seigneurie libre de Bolland*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXII, p. 73-257, Liège, 1930.

J. MEUNIER, *Notes d'histoire. Épigraphie de Bolland et de Theux*, 100 p. in-8^o, Wegnez, 1933.

Bombaye.

H. FRANCOU, *La vie rurale en Belgique sous l'Ancien Régime. Le village de Bombaye*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. II, p. 243-306, Liège, 1882.

Bouffioulx (voir **Châtelet**).

Bouges.

E. DEL MARMOL, *Notice historique sur le village de Bouges*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XX, p. 461-469, Namur, 1893.

Bouillon.

M. J. OZERAY, *Histoire du pays, ville et château de Bouillon*, 2 vol. de 256 et 320 p. in-8^o, Bruxelles, 1864 et 1865.

N. PIROTTE, *Bouillon et son château*, 160 p. in-12, Bouillon, 1903.

Bourlers.

L. DARDENNE, *Le prieuré de Saint-Michel à Bourlers*, dans la *Revue historique du plateau de Rocroi*, t. VIII, p. 374-378, 394-398, 427-429, Rocroi, 1931.

E. MATTHIEU, *Le village de Bourlers et l'abbaye de Saint-Michel en Thiérache*, dans les *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de ... Charleroi*, t. XXV, p. 327-339, Charleroi, 1901.

Bourseigne-Vieille.

C. G. ROLAND, *Analectes namurois. Chronique tirée d'un registre de la cure de Bourseigne-Vieille...*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XV, p. 545-549, Namur, 1881.

Boussu-lez-Walcourt.

A. ARNOULD, *Les noms de lieux de la commune de Boussu-lez-Walcourt*, dans les *Documents et rapports de la Société... de Charleroi*, t. XIX, p. 79-108, Charleroi, 1893.

Bouvignes.

A. HAYOT, *Histoire de la paroisse de Bouvignes* (en préparation).
A. HENRI, *Notes sur l'histoire de Bouvignes*, 308 p. in-12, Namur, 1888.

J. BORGNET. *Cartulaire de la commune de Bouvignes*, 2 vol. de 336 et 394 p. in-8°. Namur, 1862.

A. BEQUET, *Inventaire des objets d'art de l'église de Bouvignes*. dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. X. p. 198-204. Namur, 1869.

B. DE GAIFFIER. *Un acte d'Érard de la Marck en faveur de l'église de Bouvignes*, dans *Leodium*, t. XXV, p. 90-96. Liège, 1932.

Bovigny (voir **Mont-Saint-Martin**).

Bra.

H. LEMAIRE, *Notice sur la paroisse et l'ancienne vicomté de Bra*. 110 p. in-8°, Liège, 1882.

Brée.

P. KUBBEN. *Oorkonden der gemeente Bree*. dans *L'ancien Pays de Looz*, t. XII, p. 63-65. t. XIII, p. 19-23, Hasselt, 1908-1909.

Bressoux.

J. GOBERT. *Parlons un peu de Bressoux*. 56 p. in-8°. Jette, 1932.

Brouckom.

J. DARIS. *Brouckom et Sassenbroeck*. dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*. t. II, p. 42-50, Liège, 1871

Bullange (voir **Sourbrodt**).

A. ORTMANNS. *Der frankische Königshof Bullingen*. 373 p. in-12. Aix-la-Chapelle, 1904.

Bunsbeek (voir **Oplinter**).

Butgenbach (voir **Sourbrodt**).

Canne (voir **Nedercanne**).

Carlsbourg.

F. HUTIN, *Carlsbourg, autrefois Saussure, ancienne seigneurie du duché souverain de Bouillon*, 436 p. in-8°. Liège, 1894.

Celles-lez-Dinant.

H. CRÉPIN, *Notes d'un touriste. Celles*. dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, p. 340-354, Namur, 1853.

A. V. L., *Église de Celles*, dans le *Messager des sciences historiques*, t. XXX, p. 353-358, Gand, 1862.

Celles-lez-Waremme.

F. TIIHON, *La chapelle de Saive (commune de Celles)*. 18 p. in-8°, Liège, 1927.

Cerfontaine.

C. G. ROLAND, *Chartes namuroises inédites. Troisième série*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXX, p. 246-298, Namur, 1911.

Chaineux.

J. MEUNIER, *Inscriptions et blasons de Chaineux*, dans le *Bulletin de la Société verriétoise d'archéologie et d'histoire*, t. XVII, p. 49-86, Verviers, 1924.

Chanxhe.

G. LAPORT, *Le château et la chapelle de Chanxhe-sur-Outhe*, dans *La Vie wallonne*, t. IX, p. 189-198, Liège, 1928.

Charleroi.

D. A. VAN BASTELAER, *Opuscules historiques sur la ville de Charleroi*, 2 vol. in-8°, Mons, 1876 et 1883.

Châtelet.

O. GILLES, *La dîme et autres droits ecclésiastiques dans l'ancien bailliage de Châtelet*, dans les *Documents et rapports de la Société... de Charleroi*, t. II, p. 248-276, Charleroi, 1868.

L. DARRAS, *Histoire de la ville de Châtelet*, 368 p. in-8°, Charleroi, 1898.

Châtelineau.

J. KAISIN, *Annales historiques de la commune de Châtelineau*, 200 p. in-8°, Farciennes, 1871.

Chaufontaine.

J. GRANDGAGNAGE, *Chaufontaine*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. I, p. 123-324, Liège, 1852.

C. DARIMONT, *Toponymie de Chauffontaine* (en préparation).

Chênée.

J. PAQUAY, *L'église-mère de Chênée et sa filiale Embourg au commencement du XII^e siècle*, dans *Leodium*, t. XI, p. 134-135, Liège, 1912.

É. SCHOOLMEESTERS, *Chênée*, dans *Leodium*, t. XIII, p. 22-23, Liège, 1914.

Cheneux.

M. GRAINDOR, *L'origine de la paroisse de Cheneux*, dans *Leodium*, t. XXV, p. 82-85, Liège, 1932.

Cheratte.

- J. DEJARDIN, *Recherches sur la commune de Cheratte*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. II, p. 189-200, Tongres, 1854.
- P. J. DEBOUXHTAY, *Documents inédits relatifs à l'ancien ban de Cheratte*, 8 p. in-8^o, Visé, 1925.

Chevron.

- C. J. C[OMHAIRE], *Notes sur Chevron*, dans *Le Vieux Liège*, t. XV, p. 13-15, 26-29, Liège, 1928.

Chimay.

- L. DARDENNE, *Chimay, le Chapitre, la paroisse, le couvent*, dans les *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de ... Charleroi*, t. XXXIII, p. 69-304, Charleroi, 1912.
- É. DONY et A. BAYOT, *Toponymie de la ville de Chimay*, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. LIX, p. 5-24, Liège, 1925.

Chokier.

- L. LAHAYE, *Les seigneurs de Chokier*, dans les *Mélanges Camille de Borman*, p. 125-136, Liège, 1919.

Chooz.

- Comte DE VILLERMONT, *Une installation de curé au XVII^e siècle*, dans *La Revue générale*, t. XCII, p. 34-46, Bruxelles, 1910.

Ciergnon.

- A. DELVAUX DE FENFFE, *La seigneurie de Fenffe et de Hérock*, 64 p. in-4^o, Tongres, 1925.

Ciney.

- D. BROUWERS, *Une petite « bonne ville » du Pays de Liège au XVIII^e siècle*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXIX, p. 249-295, Namur, 1910.
- P. A. SERVAIS, *Le vieux Ciney*, 1920.
- J. BORGNET, *Cartulaire de la commune de Ciney*, 324 p. in-8^o, Namur, 1869.

Clermont-sur-Berwinne.

- A. DOMKEN, *Clermont-sur-Berwinne*, 416 p. in-8^o, Liège, 1913.

Cobreville.

P. C. DEREMIENS, *La seigneurie de Cobreville*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. LVI, p. 86-120, t. LVII, p. 102-137, t. LIX, p. 144-216. Arlon, 1926-1928.

Colmont (voir **Overrepen**).

Coninxheim.

J. PETIT DE ROSEN, *Notice sur l'église de Coninxheim*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, t. VII, p. 368-390, Anvers, 1850.

Corbais.

T. PLOEGAERTS, *Histoire de Corbais*, dans les *Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles*, t. IX, p. 301-348, Nivelles, 1911.

Cornesse.

J. PEUTEMAN, *Notice historique sur Cornesse*, 46 p. in-8°, Peppinster, 1909.

J. PEUTEMAN et J. FELLER, *Toponymie de Cornesse* (en préparation).

Corroy-le-Château.

[C. B. DE RIDDER], *Documents relatifs à Corroy-le-Château*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. X, p. 288-304. Louvain, 1873.

Cortenbosch.

C. BAMPS, *Cortenbosch*, dans *L'ancien Pays de Looz*, t. II, p. 35-36, 41-43, t. III, p. 26. Hasselt, 1898-1899.

Cortessem.

J. DARIS, *Notice sur Cortessem*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. X, p. 89-235, Liège, 1882.

J. DARIS, *Supplément à la notice sur Cortessem*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. XII, p. 305-359, Liège, 1885.

Cosen.

P. DANIELS, *Quelques notes historiques sur Cosen*, dans *L'ancien Pays de Looz*, t. IV, p. 76-77. Hasselt, 1900.

Coursel (voir **Beeringen**).

Couvin.

C. DE VILLERMONT. *Essai historique sur Couvin et sa châtellenie.* dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XI, p. 265-312, 508-536, t. XII, p. 1-24, 391-456, Namur. 1871-1873.

S. BORMANS. *Cartulaire de la commune de Couvin.* 324 p. in-8°. Namur. 1875.

Crehen.

R. SION. *Un conflit juridique entre les curés de Thisnes et de Crehen au XVIII^e siècle.* dans les *Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, t. XVIII, p. 153-169. Huy, 1912.

Cul-des-Sarts.

A. GOSSERIES. *Les différends de Cul-des-Sarts.* dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXVII, p. 173-212. Namur, 1927.

Curange.

P. DANIELS. *Le château de Curange.* dans les *Verzamelde opstellen... te Hasselt*, t. I, p. 19-42. Hasselt, 1923.

Cuttecoven.

J. DARIS. *Cuttecoven.* dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. I, p. 339-356. Liège, 1867.

Dalhem.

J. CEYSSENS, *Étude historique sur l'origine des paroisses.* dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XIV, p. 161-221. Liège, 1903.

J. CEYSSENS, *Les bans, seigneuries laïques et immunités ecclésiastiques du pays de Dalhem. spécialement au XV^e siècle.* 200 p. in-12, Liège, 1929.

J. CEYSSENS, *Dalhem. son château et son église jusqu'à l'érection de la paroisse en 1618.* dans *Leodium*, t. XXV, p. 69-77. Liège, 1932.

J. CEYSSENS. *Les curés de Dalhem.* dans *Leodium*, t. XXVI, p. 14-32, Liège, 1933.

Dave.

C. TOUSSAINT. *Histoire de la seigneurie de Dave.* 129 p. in-8°. Namur, 1892.

V. TAÏON. *Les pierres tombales de l'église de Dave*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXIV, p. 127-168, Namur, 1920.

Denée.

U. BERLIÈRE. *Les terres et seigneuries de Maredsous et de Maharenne*, 144 p. in-8°, Maredsous, 1920.

H. CRÉPIN. *Notes d'un touriste. Denée*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, p. 184-186, Namur, 1853.

Desschel.

J. LAENEN. *Documents concernant la paroisse de Desschel*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXXV, p. 417-432, Louvain, 1909.

Diepenbeek.

J. PAQUAY et C. VAN SWIJGENHOVEN. *Chartes et documents anciens concernant la paroisse de Diepenbeek*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXVIII, p. 115-242, Tongres, 1910.

J. PAQUAY. *Diepenbeek voorheen*, dans les *Verzamelde opstellen uitgegeven door den geschied- en oudheidkundigen Studiekring te Hasselt*, t. VII, p. 42-79, Hasselt, 1931.

Diest.

D. DU BOIS. *Het oude Diest*, 269 p. in-8°, Diest, 1934.

L. PHILIPPEN. *Libellus privilegiorum du curé et des vicaires du béguinage de Diest*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXXI, p. 351-359, Louvain, 1905.

E. VAN EVEN. *Geschiedenis der stad Diest*, 2 vol. de 150 et 200 p. in-8°. Diest, 1847 et 1850.

J. E. RAYMAEKERS. *Kerkelijk en liefdadig Diest*, 288 p. in-8°. Louvain, 1870.

Dieupart.

J. YERNAUX, *Notice historique sur l'église Notre-Dame de Dieupart*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXI, p. 1-24, Liège, 1923.

J. DARIS. *Notre-Dame de Dieupart*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. V, p. 199-206, Liège, 1874.

Dilsen.

J. PETY, *Notice sur la seigneurie de Dilsen*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. VI, p. 193-224. Tongres, 1863.

Dinant (1).

H. HACHEZ, *Histoire de Dinant*, 412 p. in-12. Bruxelles, 1932.

SIDERIUS, *Dinant et ses environs*, 200 p. in-16, Dinant, 1859.

H. PIRENNE, *Histoire de la constitution de la ville de Dinant*, 120 p. in-8°, Gand, 1889.

É. GÉRARD, *Analectes pour servir à l'histoire de la ville de Dinant*, 321 p. in-8°, Namur, 1903.

Dinant. Eine Denkschrift, 215 p. in-4°, Munich, 1918.

Dison.

H. HANS, *Histoire de la commune de Dison*, 162 p. in-12, Verviers, 1930.

Dochamps.

DELACOLLETTE, *Recherches archéologiques et historiques sur la commune et l'ancienne communauté de Dochamps*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XXXVII, p. 209-272, Arlon, 1902.

Dohan.

R. CHALON, *La seigneurie des Hayons*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie*, t. IV, p. 38-56, Bruxelles, 1864.

Dolembreux.

E. RENARD, *Toponymie de la commune de Dolembreux*, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. LXI, p. 11-80, Liège, 1927.

Donck.

P. DANIELS, *A propos du Mareolt d'une charte de 741*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. VI, p. 1-12, Liège, 1890.

Donstienne.

E. MATTHIEU, *Record du village de Donstienne de 1503*, dans les *Documents et rapports de la Société... de Charleroi*, t. XII, p. 69-81, Charleroi, 1883.

(1) Le *Cartulaire de la commune de Dinant*, en 8 vol. in-8°, a été publié, de 1880 à 1908, par S. BORMANS, L. LAHAYE et D. BROUWERS.

Dorinne.

P. A. SERVAIS, *Histoire de Dorinne*, 320 p. in-8°. Namur, 1910.

Dourbes.

Comte DE VILLERMONT, *Dourbes*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXVII, p. 155-242, Namur, 1926.

U. BERLIÈRE, *Les droits de l'abbaye de Floennes à Dourbes*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XIX, p. 45-58, Namur, 1891.

Durbuy.

A. DE LEUZE, *Laroche et Durbuy*, 296 p. in-8°. Arlon, 1883.

Dürler (voir **Thommen**).

Eben-Emael (voir **Emael**).

Eekeren.

P. J. GOETSCHALCKX, *Geschiedenis der parochie van Eekeren*, dans les *Bijdragen tot de geschiedenis van het Brabant*, t. XI, p. 171-209, 365-526, t. XII, p. 193-230, Eekeren, 1912 et 1913.

Eelen.

H. VAN DE WEERD, *Geschiedenis van Eelen*, dans les *Publications de la Société archéologique et historique dans le duché de Limbourg*, t. XLVI, p. 149-286, Maestricht, 1911.

Eggertingen.

J. PAQUAY, *Limburgsche heerlijkheden : Millen, Eggertingen, Mheer-Bolre*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XLVII, p. 115-128, Tongres, 1933.

Ellemelle.

E. RENARD, *Toponymie d'Ellemelle* (en préparation).

Emael.

E. VAN WINTERSHOVEN, *L'inscription dédicatoire de l'église d'Emael*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XIII, p. 127-141, Liège, 1902.

E. VAN WINTERSHOVEN, *Les inscriptions de l'église d'Emael*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXI, p. 250-260, Tongres, 1903.

E. VAN WINTERSHOVEN, *Chronique tirée des registres paroissiaux d'Emael*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXII, p. 45-106, Tongres, 1904.

Embourg (voir **Chênée**).

Émines.

Notice sur le village d'Émines, par le curé de la paroisse. 44 p. in-8°, Namur. 1882.

Éneilles.

E. CONROTTE. *Les Éneilles à travers les âges*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XLVII, p. 1-175. Arlon. 1912.

Fagnolle.

F. LEURIDANT. *Histoire d'une principauté d'Empire*, dans les *Annales Prince de Ligne*, t. VII, p. 89-132. Bruxelles. 1926.

Esneux.

C. SIMONIS. *La seigneurie et le comté d'Esneux*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIV, p. 161-384. Liège, 1895.

E. RENARD. *Toponymie de la commune d'Esneux*, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. LXI, p. 85-313. Liège, 1927.

Espeler (voir **Thommen**).

Eupen (1).

J. G. HEINEN. *Pfarrgeschichte Eupens*. 102 p. in-8°. Eupen. 1896.

Fallais.

E. POSWICK. *Histoire du comté de Fallais*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XIX, p. 185-513, Liège, 1890.

Familleureux.

T. LEJEUNE. *Notice sur le village de Familleureux*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. IV, p. 1-74. Mons. 1863.

Farciennes.

J. KAISIN. *Annales historiques de la commune de Farciennes*. 2 vol. de 178 et 220 p. in-8°. Tamines. 1889.

(1) Pour la région, voir J. LANGHOR, *Le Nord-Est de la province de Liège et le canton d'Eupen*, in-8°, Bruges, 1933 ; H. REINERS, *Die Kunstdenkmäler der Landkreise Aachen und Eupen*, in-8°, Dusseldorf, 1912.

Faulx.

C. G. ROLAND. *Chartes namuroises inédites* [Première série]. dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*. t. XXIV. p. 361-400, Namur, 1900.

Faymonville (voir **Sourbrodt**).

J. BASTIN. *Notice historique sur la commune de Faymonville*, dans *Folklore Eupen-Malmedy-Saint-Vith*. t. III. p. 138-148. Malmedy, 1924.

Fenal (voir **Furnaux**).

Fenffe (voir **Ciergnon**).

Fexhe-le-Haut-Clocher.

J. HERBILLON. *Fexhe-l'Aroué*, dans *Leodium*. t. XXVII. p. 6-9. Liège. 1934.

J. HERBILLON. *Toponymie de la Hesbaye liégeoise. IX. Fexhe-le-Haut-Clocher* (en préparation).

Fexhe-Slins.

E. RENARD. *Toponymie de Fexhe-Slins* (en préparation).

Fisenne.

G. DEBRY. *Fisenne. Monographie historique*. dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*. t. LIV. p. 60-113. t. LV. p. 136-196. Arlon, 1923 et 1924.

Flémalle-Haute.

L. JEUNEHOMME. *Flémalle-Haute*. 178 p. in-8°. Bruxelles, 1908.

Fléron.

A. GALAND. *L'élection des curés de Fléron*. dans *Leodium*. t. X. p. 20-24. Liège, 1911.

J. B. DE HARENNE. *Le château de La Rochette et ses seigneurs*. dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*. t. XXII. p. 27-250. Liège, 1891.

Fleurus.

L. JACQUEMIN. *Monographie de la ville de Fleurus*. dans les *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de ... Charleroi*. t. XXVII. p. 115-326. Charleroi, 1903.

Florennes.

P. DELATTRE. *Florennes. Historique du château*. 106 p. in-12. Florennes, 1905.

Fologne.

J. DARIS, *Notice sur Fologne*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. IV. 1^{re} partie. p. 214-217. t. X, p. 5-21, Liège, 1871 et 1882.

R. ULENS, *Les seigneuries de Fologne, Momalle et Noville au XVIII^e siècle*, dans les *Verzamelde opstellen... te Hasselt*, t. VI, p. 79-96, Hasselt, 1930.

Fontaine-l'Évêque.

A. G. DEMANET, *Recherches historiques sur la ville et seigneurie de Fontaine-l'Évêque*, dans *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, t. VI, p. 113-260, t. VII, p. 200-226. t. VIII, p. 293-449, Mons, 1883 et 1884.

V. ROUSSEAU, *Histoire des institutions politiques de Fontaine-l'Évêque...*, dans les *Documents et rapports de la Société... de Charleroi*, t. XXXIX, p. 57-256, Charleroi, 1933.

Fontaine-Valmont.

D. A. VAN BASTELAER, *Fontaine-Valmont*, dans les *Documents et rapports de la Société ... de Charleroi*, t. X, p. 182-219, Charleroi, 1880.

Fooz (voir Hognoul).

C. J. COMHAIRE, *Épigraphie de Fooz*, dans *Le Vieux Liège*, t. XIV, p. 28. 42, Liège, 1927.

Forêt

G. B[ONIVERT], *Causerie historique sur la commune de Forêt-Prayon*, 20 p. in-8°, Liège, 1930.

Forges-lez-Chimay.

É. DONY, *Toponymie de Forges-lez-Chimay*, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. LI, p. 253-310, Liège, 1909.

Fosses.

C. KAIRIS, *Notice historique sur la ville de Fosses*, 104 p. in-8°, Liège, 1858.

J. BORGNET, *Cartulaire de la commune de Fosses*, 364 p. in-8°, Namur, 1867.

Fosteau (voir Leers).

Foy-Notre-Dame.

BANNEUX. *Histoire de Notre-Dame de Foy, près de Dinant*, 216 p. in-8°. Liège, 1879.

Fraiture.

J. PAQUAY. *Démembrement de la paroisse primitive de Soheit-Nandrin-Fraiture en 1252*, dans *Leodium*, t. XV, p. 80-81, Liège, 1922.

Franchimont (province de Liège, voir **Theux**).

Franchimont (province de Namur, voir **Cerfontaine**).

Francorchamps.

A. COUNSON. *Glossaire toponymique de Francorchamps*, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. XLVI, p. 211-266, Liège, 1905.

Frasnes (voir **Gosselies**).

Freloux.

J. HERBILLON. *Toponymie de la Hesbaye liégeoise. VIII. Freloux* (en préparation).

Fresin.

L. JADOU. *L'église de Fresin, fondation de Susteren*, dans *Leodium*, t. XXVI, p. 119-123, Liège, 1933.

Froid-Chapelle.

T. BERNIER. *Le besogné de Froid-Chapelle en 1608, précédé d'une notice sur ce village*, dans les *Documents et rapports de la Société... de Charleroi*, t. XIV, p. 335-438, Charleroi, 1886.

Froidfontaine.

C. G. ROLAND. *Froidfontaine*, 112 p. in-8°, Namur, 1906.

Furnaux.

H. CRÉPIN. *Notes d'un touriste. Fenal*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, p. 381-387, Namur, 1853.

L. DARRAS. *Notes sur la seigneurie de Fenal ou Furnaux et contestations auxquelles donna lieu la juridiction de ce village*, 11 p. in-8°, Soignies, s. d.

Geer.

J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA. *Notes au sujet de sculptures conservées à Geer*, dans *Leodium*, t. XXV, p. 78-82, Liège, 1932.

Geet-Betz.

F. SILVERYSER, *Wendelen en het opeischen der tienden te Geet-Bets*, 16 p. in-8°, Tirlemont, 1928.

Gelbressée.

C. G. ROLAND, *Notice historique sur l'église de Gelbressée*, dans le *Bulletin de la Société diocésaine d'art chrétien*, t. V, p. 129-133, Namur, 1911.

Gembloux.

L. NAMECHE, *La ville et le comté de Gembloux*, 496 p. in-8°, Gembloux, 1922.

Genck.

J. C. WILLEMS, *Inventaire sommaire des archives paroissiales de Genck*, dans *L'ancien Pays de Looz*, t. XII, p. 33-35, Hasselt, 1908.

J. C. WILLEMS, *Eene bladzijde uit het kerkelijk leven van Genck. De kapelaans van Genck*, dans *Limburg*, t. III, p. 97-102, t. IV, p. 5-8, t. V, p. 5-10, 35-37, 78-80, Millen, 1922-1924.

Genoels-Elderen.

J. PAQUAY, *De heerlijkheden Elderen*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XLVII, p. 5-10, Tongres, 1932.

Gerpennes (voir Cerfontaine).

F. HACHEZ, *L'ancienne paroisse de Gerpennes*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XIII, p. 67-108, Mons, 1876.

J. ROLAND, *Toponymie de Gerpennes*, dans les *Documents et rapports de la Société... de Charleroi* (sous presse).

Gilly.

E. CLOSE et O. LAMBOT, *Gilly à travers les âges*, 2 vol. de 318 et 334 p. in-8°, Court-Saint-Étienne, 1923 et 1925.

Glain.

J. DARIS, *Notice sur Glain*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. XVII, p. 323-375, Liège, 1899.

Glons.

M. FRÉSON et E. RENARD, *Toponymie de Glons* (en préparation).

Golzinne.

C. G. ROLAND. *Golzinne*, dans *Namurcum*, t. I, p. 2-5, Namur, 1924.

Gomezée (voir Agimont).

Gors-Opleeuw.

J. PAQUAY. *Gors-Opleeuw*, dans les *Verzamelde opstellen... te Hasselt*, t. X, p. 7-63, Hasselt, 1934.

Gosselies.

U. BERLIÈRE. *Recherches historiques sur la ville de Gosselies*, 2 vol. de 254 et 328 p. in-8°, Gembloux, 1922 et 1926.

Gothem.

J. DARIS. *Gothem*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. III, p. 13-41, Liège, 1871.

Goutroux (voir Landelies).

Gozée.

A. GOSSERIES. *Gozée et Marbais*, dans les *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de... Charleroi*, t. XXIX, p. 63-252, Charleroi, 1906.

Graide.

C. G. ROLAND. *Étude historique sur le village et le doyenné de Graide*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XVI, p. 425-468, t. XVII, p. 75-120, 143-234, Namur, 1883 et 1886.

Grand-Hallet.

E. PITON. *Grand-Hallet* (en préparation).

M. LEFÈVRE. *Toponymie de Grand-Hallet* (en préparation).

Grand-Jamine.

R. ULENS. *Inventaire des archives paroissiales de Grand-Jamine*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXIX, p. 293-297, Tongres, 1911.

E. VLIBERGH et R. ULENS. *La population agricole de la Hesbaye au XIX^e siècle. [Partie spéciale : Monographie de Grand-Jamine]*, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, In-8°. *Classe des lettres*, 2^e série, t. V, p. 167-286, Bruxelles, 1909.

R. ULENS, *Groot-Gelmen*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XLV, p. 174-178, Tongres, 1931.

Grand-Leez.

***. *Documents concernant Grand-Leez et Sauvenière*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. VIII, p. 225-242, Louvain, 1871.

Grand-Looz

J. DARIS, *Grand-Looz*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. II, p. 1-12, Liège, 1871.

Grand-Rechain.

H. HANS et J. FELLER, *La seigneurie de Grand-Rechain*, dans le *Bulletin de la Société verriétoise d'archéologie et d'histoire*, t. XX, p. 1-172, t. XXI, p. 173-228, t. XXII-XXIV, p. 1-182, Verviers, 1926-1931.

Grasen (voir Rummen).

Grimde.

J. W., *Geschied- en oudheidkundige gids voor Grimde*, dans *Thiunas*, t. II, p. 3-17, Tirlémont, 1928.

Grivegnée.

A. DEMARET, *Note sur l'église de Grivegnée*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VI, p. 77-79, Liège, 1863.

Gussenhoven (voir Orsmael).

Gutschoven.

J. DARIS, *Notice sur Gutschoven*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. III, p. 98-108, Louvain, 1872.

Guvelingen.

J. GÉRARD, *Notice historique sur l'ancienne paroisse de Guvelingen*, dans le *Bulletin de la section littéraire de la Société chorale et littéraire des mélaphiles de Hasselt*, t. I, p. 45-68, Hasselt, 1864.

Haekendover.

P. V. BETS, *Geschiedenis van Hakendover*, 76 p. in-8°, Leau, 1895.

Haelen.

- P. J. MAAS. *Kort overzicht van de geschiedenis der stad Halen*, dans le *Bulletin de la... Société... des mélaphiles de Hasselt*, t. XIII, p. 61-130. t. XIV, p. 37-110, Hasselt, 1876 et 1877.
- R. ULENS. *De steden Herk en Halen in het verleden*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XLVII, p. 173-184. Tongres, 1933.
- F. CLEEREMANS. *Toponymie van Halen en Loxbergen* (en préparation).

Hamal.

- J. PAQUAY, *La seigneurie de Hamal*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXIII, p. 30-52, Liège, 1931.

Hamerenne.

- H. CRÉPIN, *Notes d'un touriste. Hamerenne*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, p. 117-119, Namur, 1853.

Hamoir (voir Xhignesse).

- L.-E. HALKIN, *Les origines de la paroisse de Hamoir* (en préparation).

Hamont.

- H. VAN DE WEERD, *Rond het ontstaan van Grevenbroek en Hamont*, dans les *Verzamelde optellen... te Hasselt*, t. V, p. 166-174, Hasselt, 1929.

Haneffe.

- J. DE CHESTRET DE HANEFFE. *La terre franche de Haneffe*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXVIII, p. 1-132, Liège, 1908.

Hannut.

- G. BULLY et J. SIBILLE. *Histoire de Hannut*, 91 p. in-8°. Hannut, 1911.
- E. RENARD, *Toponymie de Hannut* (en préparation).

Hanret (voir Agimont).

- C. G. ROLAND. *La crypte d'Hanret*, dans *Namurcum*, t. VI, p. 49-55, Namur, 1929.

Han-sur-Lesse.

- C. G. ROLAND, *La seigneurie de Han-sur-Lesse*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXVI, p. 1-88, Namur, 1924.
- C. G. ROLAND, *La paroisse de Han-sur-Lesse*, dans *La Terre wallonne*, t. XII, p. 65-75, Charleroi, 1925.

Hantes-Wihéries.

- D. A. VAN BASTELAER, *Hantes-Wihéries*, dans les *Documents et rapports de la Société... de Charleroi*, t. X, p. 144-165, Charleroi, 1880.

Hanzinnes.

- L. DARRAS, *La prévôté d'Hanzinnes*, dans les *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de .. Charleroi*, t. XXVII, p. 71-114, Charleroi, 1903.

Harzé.

- J. YERNAUX, *Notice historique sur la seigneurie de Harzé*, dans le *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, t. XIII, p. 90-128, Verviers, 1913.

Hastière.

- H. CRÉPIN, *Notes d'un touriste. Hastière*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. VI, p. 136-142, Namur, 1856.
- A. SCHELLEKENS, *Étude sur les dates de la construction de l'église et de la crypte d'Hastière*, dans la *Revue de l'art chrétien*, t. LII, p. 377-383, Lille, 1904.

Hasselt.

- J. DARIS, *Hasselt*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. II, p. 51-133, Liège, 1871.
- J. G. DE CORSWAREM et J. J. H. JAMINÉ, *Monographie de l'église Saint-Quentin à Hasselt*, 60 p. in-8°, Hasselt, 1870.
- J. COENEN, *Sint-Quintinuskerk van Hasselt*, dans les *Verzamelde opstellen... te Hasselt*, t. V, p. 20-38, Hasselt, 1929.
- M. GORISSEN, *De vensters van Sint-Quintinuskerk te Hasselt*, dans les *Verzamelde opstellen... te Hasselt*, t. VII, p. 161-186, Hasselt, 1931.
- J. GESSLER, *Analecta hasselensia*, dans les *Verzamelde opstellen... te Hasselt*, t. IV, p. 65-76, Hasselt, 1928.

J. PAQUAY. *De pastoors der hoofdkerk van Hasselt*, dans les *Verzamelde opstellen... te Hasselt*, t. I, p. 101-106, Hasselt, 1923.

J. PAQUAY. *De beneficiers der hoofdkerk van Hasselt*, dans les *Verzamelde opstellen... te Hasselt*, t. II, p. 72-80, Hasselt, 1926.

C. VANDERSTRAETEN. *De Sint-Quintinuskerk of hoofdkerk van Hasselt*, dans les *Limburgsche Bijdragen*, t. VIII, p. 41-70, Hasselt, 1910.

Hauthem (voir **Oplinter**).

Heers.

J. DARIS. *Notice sur Heers*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. VI, p. 12-67, Liège, 1875.

Heigne (voir **Jumet**).

Helchteren.

J. GESSLER. *Helchteren. Notice, inventaire et extrait des archives*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXXV, p. 183-233, Tongres, 1920.

Hemptinne.

C. G. ROLAND et GUILMIN. *Hemptinne*, 124 p. in-8°. Namur, 1909.

Hendriken.

J. DARIS. *Hendriken*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. I, p. 497-506, Liège, 1867.

Heppeneert.

O. ROBYNS. *Heppeneert*, dans *Limburg*, t. XIII, p. 163-167, 181-194, Millen, 1932.

Herck-la-Ville (voir **Haelen**).

C. VANDERSTRAETEN. *Notes sur Herck-la-Ville*, dans *Leodium*, t. XI, p. 2-9, 57-60, Liège, 1912.

J. DE WIT. *Inventaire des archives communales de Herck-la-Ville*, dans *L'ancien Pays de Looz*, t. XIII, p. 60, Hasselt, 1909.

Hermalle-sous-Argenteau.

J. CEYSSENS. *Notes du curé Jean Hervianus de Hermalle-sous-Argenteau*, dans *Leodium*, t. V, p. 125-132, Liège, 1906.

Hérock (voir **Ciergnon**).

Herstal.

- A. COLLART, *La libre seigneurée d'Herstal* (en cours de publication depuis 1927).
- D. LEQUARRÉ, *La terre franche de Herstal et sa cour de justice*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIX, p. 75-166, Liège, 1901.
- A. SCHAEPKENS, *Chapelle de Saint-Lambert à Herstal*, dans la *Revue de l'art chrétien*, t. IX, p. 495-496, Lille, 1863
- J. COENEN, *La chapelle de Saint-Lambert à Herstal*, dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. LXIII, p. 178-194, Bruxelles, 1924.

Herten.

- J. DARIS, *Notice sur Herten*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. V, p. 23-33, Liège, 1874.

Herve.

- A. DE RYCKEL, *Histoire de la ville de Herve*, 2^e éd., 332 p. in-8°, Liège, 1906.
- E. MARÉCHAL, *La reconstruction de l'église de Herve au XVII^e siècle*, dans *Leodium*, t. IX, p. 21-24, Liège, 1910.
- A. FAYEN, *Notes sur quelques curés de Herve*, dans *Leodium*, t. X, p. 122-126, Liège, 1911.

Heure-le-Romain.

- É. PONCELET, *Le comté de Beaurieux*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIV, p. 385-486, Liège, 1895.

Heusy.

- J. MARCHOT et G. GLESENER, *Heusy. Son érection en commune. Organisation et développement. Notes historiques et biographiques*, 110 p. in-8°, Verviers, 1905.
- A. FASSIN, *Recherches historiques sur les communes de Stembert et Heusy*, 164 p. in-8°, Verviers, 1890.

Héverlé.

- G. J. SERWRANCKX, *Histoire de la commune de Héverlé et de ses seigneurs*, 202 p. in-8°, Louvain, 1855.

Hex.

- J. DARIS, *Notice sur Hex*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. V, p. 1-22, Liège, 1874.

Hingeon.

***. *Documents relatifs à Hingeon, extraits du cartulaire de Floreffe*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XI, p. 230-232, Louvain, 1874.

Hodeige.

E. MARÉCHAL. *Le village et la paroisse de Hodeige*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XV, p. 157-439, Liège, 1906.

Hodimont (voir Petit-Rechain).

H HANS. *Historique de la commune de Hodimont*, 160 p. in-12, Verviers, 1928.

A. ([REMER DE MONTY], *Quelques notices historiques sur la commune de Hodimont*, 40 p. in-16, s. l. n. d.

Hody.

E. RENARD, *Toponymie de Hody* (en préparation).

Hoevenen.

P. J. GOETSCHALCKX. *Hoevenen*, dans les *Bijdragen tot de geschiedenis van het Brabant*, t. XII, p. 231-292, Eekeren, 1913.

Hognoul.

J. HERBILLON, *Topographie de la Hesbaye liégeoise. II III. Hognoul-Fooz*, 32 p. in-8°, Wetteren, 1930.

Hollogne-aux-Pierres.

L. JEUNEHOMME, *Hollogne-aux-Pierres*, 502 p. in-8°, Liège, 1912.

Horion-Hozémont.

L. VANDRIKEN, *Horion-Hozémont. Notice historique*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. III, p. 65-133, Liège, 1883.

E. RENARD, *Toponymie de Horion-Hozémont* (en préparation).

Horne-Saint-Pierre.

J. DARIS. *Notice sur Horne-Saint-Pierre*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. VI, p. 107-114, Liège, 1875.

Horpmael.

J. DARIS. *Notice sur Horpmael*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. VI, p. 68-89, Liège, 1875.

Hotton.

E. MARQUET, *Hotton à travers les âges*, 458 p. in-12, Tournai, 1930.

J. HALKIN, *Les églises paroissiales de Hotton-Melreux*, dans les *Mélanges de Borman*, p. 37-45, Liège, 1919.

Houdrémont.

A. VAN ASSCHE, *Nouvelle église d'Houdrémont*, dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. XXIX, p. 331-334, Bruxelles, 1890.

Houffalize.

C. LAUREND, *Houffalize*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XIV, p. 27-101, t. XIX, p. 231-265, t. XXV, p. 227-453, t. XXVI, p. 697-698, Arlon, 1882-1892.

J. VANNÉRUS, *Documents relatifs à la seigneurie de Houffalize*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XL, p. 245-266, Arlon, 1905.

Houppertingen.

J. DARIS, *Houppertingen*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. I, p. 425-475, Liège, 1867.

Hour.

H. CRÉPIN, *Notes d'un touriste. Hour*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, p. 121-124, Namur, 1853.

Houtain-l'Évêque.

E. PITON, *Houtain-l'Évêque*, dans *Le Vieux Liège*, t. XVI, p. 114-115, 125, Liège, 1929.

Houtain-Saint-Siméon.

E. RENARD, *Toponymie de Houtain-Saint-Siméon* (en préparation).

Houx (voir Poilvache).

Hozémont.

L. VANDRIKEN, *L'ancien comté et l'ancien concile de Hozémont*, 332 p. in-12, Liège, 1895.

Huy.

R. DUBOIS, *Les rues de Huy*, 766 p. in-8°, Huy, 1910.

- E. DANTINNE. *Études et recherches sur l'histoire de la ville de Huy*. 104 p. in-12. Huy, 1927.
- J. DARIS. *Notice historique sur Huy*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. VIII, p. 139-180. Liège, 1877.
- ***. *Les droits pastoraux et des officiers des églises paroissiales de la ville de Huy*, dans les *Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, t. III, p. 76-80. Huy, 1881.
- J. FRÉSON. *Nécrologe des habitants des paroisses de Huy (1733-1797)*, dans les *Annales du Cercle hutois...*, t. I, p. 28-36, 98-104, 128-150, 213-238, 298-330, t. II, p. 85-115, 166-247, 257-270, 341-353. Huy, 1875 et 1879.
- J. FRÉSON. *Notice historique sur l'église collégiale et les anciennes églises paroissiales de Huy*, dans les *Annales du Cercle hutois...*, t. VII, p. 49-150. Huy, 1886.
- J. FRÉSON. *L'église collégiale et archidiaconale de Huy*, dans les *Annales du Cercle hutois...*, t. XVIII, p. 5-97. Huy, 1912.
- H. DEMARET. *La collégiale Notre-Dame à Huy*, 3 vol. de 30, 50 et 88 p. in-8°. Huy, 1921-1924.
- J. FRÉSON. *Une ancienne paroisse de la ville de Huy [Saint-Denis]*, dans les *Annales du Cercle hutois...*, t. I, p. 7-21, 50-66. Huy, 1875.
- J. FRÉSON. *La cure de Saint-Germain et le couvent des Carmélites, dites Dames Blanches, à Huy*, dans les *Annales du Cercle hutois...*, t. II, p. 53-81. Huy, 1879.
- J. FRÉSON. *L'église Saint-Martin à Huy*, dans les *Annales du Cercle hutois...*, t. III, p. 69-72. Huy, 1881.

Intbroek (voir **Lubbeek**).

Jalhay.

- J. S. RENIER. *Histoire du ban de Jalhay*, 2 vol. de 206 et 336 p. in-8°. Verviers, 1879 et 1905.
- J. FELLER. *Toponymie de la commune de Jalhay*, dans le *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie*, Bruxelles (sous presse).

Jambes.

- A. DOYEN. *Documents relatifs à la paroisse de Jambes*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XI, p. 289-293. Louvain, 1874.

Jamioulx.

- E. BRACONNIER, *Notice historique sur la paroisse de Jamioulx*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXII, p. 513-522, Mons, 1890.
- D. A. VAN BASTELAER, *Érection de la paroisse de Jamioulx*, dans les *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de... Charleroi*, t. VII, p. 502, Charleroi, 1875.

Jehay.

- A. BOVY, *Un village hesbignon sous l'Ancien Régime*, dans *La Vie wallonne*, t. XIV, p. 43-52, Liège, 1933.

Jemeppe-sur-Meuse.

- G. MONCHAMP, *Les origines des paroisses de Jemeppe-sur-Meuse et de Seraing-sur-Meuse*, dans *Leodium*, t. IV, p. 124-127, Liège, 1905.

Jesseren.

- J. DARIS, *Jesseren*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. I, p. 477-495, Liège, 1867.

Jodoigne.

- [BOUVIER], *Notice historique sur la ville de Jodoigne*, 128 p. in-12, Bruxelles, 1843.

Joncret (voir Gerpennes).

- J. ROLAND, *Toponymie de Joncret* (en préparation).

Jumet.

- F. BASTIN, *Jumet, Heigne, Roux et Sart-les-Moines*, 332 p. in-8°, Charleroi, 1895.

Jupille.

- E. JACQUEMOTTE, J. LEJEUNE et J. HAUST, *Glossaire toponymique de Jupille*, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. XLIX, p. 215-354, Liège, 1907.
- N. LEQUARRÉ, E. JACQUEMOTTE et J. LEJEUNE, *Histoire de la commune de Jupille*, dans *Vieux Jupille*, t. I, p. 6-12, 49-55, 73-78, 115-119, 129-133, Jupille, 1909-1910.
- J. BRASSINNE, *Paroisse primitive de Jupille*, dans *Vieux-Jupille*, t. I, p. 61-69, Jupille, 1909-1910.

Juprelle.

- E. RENARD, *Toponymie de Juprelle* (en préparation).

Kemexhe.

J. HERBILLON, *Toponymie de la Hesbaye liégeoise. VII. Kemezhe* (en préparation).

Kerckom-lez-Saint-Trond.

G., *Les titulaires de l'église de Kerckom*, dans *L'ancien Pays de Looz*. t. XII, p. 14-15. Liège, 1907.

Kerkom-lez-Tirlemont.

C. MARTENS, *Monographie de la paroisse de Kerkom en Brabant*, dans les *Hagelands gedenkschriften*. t. IV. p. 73-143. t. VII. p. 9-94. t. IX. p. 17-186, Tirlemont. 1910-1915.

Kerniel.

J. DARIS, *Kerniel*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*. t. I. p. 385-424. Liège, 1867.

Kersbeek.

H. DE BRUYN, *Kersbeek. Zijne pastoors, geestelijken en patronen*, dans les *Bijdragen tot de geschiedenis van het Brabant*, t. III. p. 444-452. Ekeren. 1904.

Kinroy.

T. SEVENS, *Geschiedenis der gemeente Kinroy*, dans *Limburg*, t. IV. p. 25-31, 54-64, Millen, 1923.

Kleine-Brogel.

O. ROBYNS, *Geschiedenis der gemeente en parochie Kleine-Brogel*, dans *Limburg*, t. XI. p. 97-108. 241-253. Millen, 1930.

Laer.

***. *Aanteekeningen op het parochiaal bestuur der pastoors van Laer bij Landen*, 52 p. in-8°, Saint-Trond, 1889.

Lambermont (voir Grand-Rechain.).

H. HANS, *Historique de la commune de Lambermont*, 132 p. in-12, Verviers, 1931.

Lambusart.

E. GILOT et L. FOULON, *Notes pour servir à l'histoire de Lambusart*, dans les *Documents et rapports de la Société royale, paléontologique et historique de... Charleroi*, t. XXXVIII. p. 33-62. Charleroi, 1931.

Lanaeken.

A. SCHAEPKENS. *Pitersheim, ancienne terre libre de l'empire*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie*, t. XXI, p. 664-675. Anvers, 1865.

J. HABETS. *De landrechten der vrije rijksbaronie Petershem en Lanaken*, dans les *Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg*, t. XXVII, p. 392-450, Maestricht, 1890.

Landelies.

L. FOULON et A. AUBERT, *Contribution à l'histoire de la commune de Landelies et de sa filiale Goutroux*, 148 p. in-8°, Bruxelles, 1909.

L. FOULON et A. NOEL, *Toponymie de la commune de Landelies*, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. LIX, p. 189-210. Liège, 1925.

Landen (voir Attenhoven.).

A. WAUTERS, *Landen. Description, histoire, institutions*, dans le *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, t. VII, p. 393-428, 526-577. Bruxelles, 1883.

G. LEFÈVRE, *Landen et les villages environnants*, dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XVIII, p. 229-331. Bruxelles, 1904.

E. PITON, *Un coin de l'ancien duché de Brabant ou le pays de Landen au Moyen Age*, 61 p. in-12. Courtrai, 1927.

Laneffe.

L. DARRAS et H. PECTOR, *Notice historique sur Laneffe*, 24 p. in-8°, Mons, s. d.

Lantin.

J. COENEN et J. BREUER, *L'église de Lantin*, dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XXI, p. 57-72. Liège, 1930.

E. RENARD, *Toponymie de la commune de Lantin*, dans le *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie*, t. V, p. 207-212. Bruxelles, 1932.

La Reid.

MEUNIER et FOHAL, *Notes d'histoires. Inscriptions et blasons de La Reid et Polleur*, 102 p. in-8°, Verviers, 1928.

La Roche (voir **Durbuy**).

A. DE LEUZE. *Histoire de Laroche*. 238 p. in-8°. Namur, 1907.

A. DE LEUZE. *Documents relatifs à la vicairie de Laroche*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*. t. XXIII. p. 245-269. Louvain, 1892.

La Rochette (voir **Fléron**).

Léau.

P. V. BETS. *Zout-Leeuw*. 2 vol. de 210 et 312 p. in-8°. Tirlemont, 1887 et 1888.

SANDER-PIERON, J. DE BORCHGRAVE, M. PEREMANS. [*Léau*], dans *Le Folklore brabançon*. t. IV. p. 53-154. Bruxelles, 1924-1925.

S. L. PRENAU. *Zout-Leeuw. De stad en de kerk*. 32 p. in-4°. Anvers, 1901.

C. PIOT. *Notice historique sur la ville de Léau*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie*. t. I. p. 13-48. 395-418. t. II. p. 52-76. Bruxelles, 1859 et 1860.

F. DE RIDDER. *Het pastoorschap van Leeuw in het verleden*, dans *Hagelandsgedenkschriften*. t. I. p. 65-74. Tirlemont, 1907.

F. DE RIDDER. *Vijf oude inventarissen betrek hebbend op de parochie Zout-Leeuw*, dans *Hagelands gedenschriften*. t. III. p. 141-149. Tirlemont, 1909.

Leers-et-Fosteau.

D. A. VAN BASTELAER. *Leers-et-Fosteau*, dans les *Documents et rapports de la Société... de Charleroi*. t. X. p. 219-228, Charleroi, 1880.

Leffe.

C. J. QUINAUX. *Notice historique sur l'abbaye de Leffe* [avec appendice sur la paroisse], 250 p. in-8°. Namur, 1884.

Lengeler (voir **Thommen**).

Lens-Saint-Remy.

P. LESPINEUX. *Lens-Saint-Remy et son moustier*, dans le *Bulletin officiel du Touring-Club de Belgique*. t. XXXVII. p. 349-354. Bruxelles, 1931.

Les Avins (voir **Bois**).

Les Awirs.

M. FABRY. *Les Awirs. Notes de toponymie*, dans *Les Chercheurs de la Wallonie*, t. X, p. 40-78, Seraing, 1931.

Lesve.

C. G. ROLAND. *Notice historique sur le village de Lesve*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XVIII, p. 25-210, Namur, 1889.

Leuth.

J. PAQUAY. *La maison de Leuth*, dans *Leodium*, t. XXII, p. 49-51, Liège, 1929.

Leuze.

A. BRIL-DEWITTE. *Leuze à travers les âges*, 20 p. in-8°. Leuze, 1904.

F. CHAVÉE. *Notice sur le village de Leuze*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXI, p. 475-550, Namur, 1895.

Lexhy.

G. SIMENON. *Érection de la chapelle de Lexhy en 1205*, dans *Leodium*, t. VI, p. 70-72, Liège, 1905.

Liège (1).

L. LAHAYE. *Les paroisses de Liège*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLVI, p. 1-208, Liège, 1921.

T. GOBERT. *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, 6 vol. in-4°, Liège, 1924-1930 (notice au nom de chaque édifice; aperçu général au t. I, p. 84-98).

G. KURTH. *Recherches sur l'origine des paroisses de Liège*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XVI, p. 227-251, Liège, 1907.

P. CLERX. *Notice sur les anciennes corporations religieuses, les églises, les monuments de la cité de Liège*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VII, p. 269-310, Liège, 1865.

(1) Les cartulaires des collégiales Saint-Jean et Saint-Croix (paroisses actuelles de Liège) ont été publiés par la Commission royale d'histoire. Celui de Saint-Martin a été publié par J. G. SCHOONBROODT en 1871. Pour Saint-Denis, voir une notice de S. BORMANS, dans le *Bull. de la Comm. roy. d'histoire*, 3^e s., t. XIV, p. 26. Pour Saint-Barthélemy, voir l'ouvrage de PAQUAY, cité ci-après. Les *Régestes de la cité de Liège* sont publiées par É. FAIRON, un vol. paru en 1933.

- T. GOBERT. *Liste des curés de la ville et des faubourgs de Liège en 1698*, dans *Leodium*, t. VI, p. 66-70, Liège, 1905.
- E. SCHOOLMEESTERS. *Les archiprêtres de Liège*, dans *Leodium*, t. VIII, p. 61-69, Liège, 1909.
- J. S. RENIER. *Inventaire des objets d'art renfermés dans les monuments civils et religieux de la ville de Liège*, 336 p. in-8°, Liège, 1893.
- Organisation générale des paroisses, succursales et chapelles auxiliaires du département de l'Ourte*, 52 p. in-4°, Liège, 1804.
- J. DEMARTEAU. *La première église de Liège. L'abbaye de Notre-Dame*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. VII, p. 1-108, Liège, 1892.
- S. BORMANS. *Recherches sur les rues de l'ancienne paroisse Saint-André*, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. IX, p. 297-471, Liège, 1867.
- E. THYS. *Notice sur l'église primaire de Saint-Barthélemy à Liège*, 2^e éd., 66 p. in-8°, Liège, 1875.
- J. PAQUAY et J. COENEN. *La collégiale Saint-Barthélemy à Liège*, 196 p. in-8°, Liège, 1935.
- E. VAN WINTERSHOVEN. *Notes et documents concernant l'ancien béguinage de Saint-Christophe à Liège*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXIII, p. 61-114, Louvain, 1892.
- D. BROUWERS. *Documents relatifs à l'administration du béguinage Saint-Christophe à Liège*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXXII, p. 266-276, Louvain, 1906.
- A. VAN ASSCHE et J. HELBIG. *Monographie de l'église de Saint-Christophe à Liège*, 36 p. in-f°, Gand, 1887.
- D. GUILLEAUME. *La paroisse de Sainte-Foy à Liège*, dans *Leodium*, t. VIII, p. 97-100, Liège, 1909.
- L. BÉTHUNE. *L'ancienne église Saint-Georges à Liège*, 30 p. in-8°, Liège, 1895.
- J. COENEN. *L'église Saint-Gilles à Liège*, dans *Leodium*, t. XII, p. 89-98, Liège, 1913.
- H. DEMARET. *Notice historique et archéologique sur l'église romane de Saint-Gilles à Liège*, 40 p. in-8°, Liège, 1930.
- L. DUBOIS. *L'ancienne église paroissiale de Saint-Hubert à Liège*,

- dans les *Conférences de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. IV, p. 91-110. Liège, 1891.
- E. T[HYS]. *Guide historique et artistique dans les églises Saint-Paul, Saint-Jacques, Saint-Jean, Saint-Denis et Saint-Antoine...* 46 p. in-8°, Liège, 1873.
- L. HENDRIX. *L'église Saint-Jacques à Liège*. 76 p. in-8°, Liège, 1928.
- H. VAN HEULE. *Le cancel de l'église Saint-Jacques de Liège*, dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XVII, p. 50-62, Liège, 1926.
- G. KURTH. *La paroisse Saint-Jean-Baptiste à Liège*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XIV, p. 223-249. Liège, 1903.
- L. LAHAYE. *La paroisse Saint-Jean-Baptiste à Liège*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXII, p. 1-51. Liège, 1930.
- E. GÉRARD. *Le faubourg Sainte-Marguerite*, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, 2^e s., t. XI, p. 227-271. Liège, 1889.
- L. LAHAYE. *La paroisse Saint-Martin-en-Ile à Liège*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXV, p. 93-130, Liège, 1934.
- [C. HAAKEN]. *La basilique Saint-Martin à Liège*. 82 p. in-8°, Liège, 1930.
- J. M. LECHANTEUR. *Monographie de l'église Saint-Martin à Liège*. 60 p. in-8°, Liège, 1927.
- L.-E. HALKIN. *La décoration de la chapelle du Saint-Sacrement à Saint-Martin*, dans *Leodium*, t. XIX, p. 106-111, Liège, 1926.
- J. CRULS. *Le Saint-Sacrement et l'église Saint-Martin à Liège*, 238 p. in-8°, Liège, 1881.
- J. BREUER. *Documents épigraphiques de l'ancienne paroisse Saint-Nicolas-au-Trez*, dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. IX, p. 30-34, Liège, 1914.
- J. DEMARTEAU. *La fondation de l'église Saint-Nicolas-aux-Mouches, à Liège*, dans *Leodium*, t. III, p. 113-118, Liège, 1904.
- G. DELARGE. *La paroisse de Saint-Remacle-au-Pont. Notes. Documents inédits*, 257 p. in-8°, Liège, 1925.
- L. HENDRIX, *Un document concernant la réédification de l'église*

Saint-Remy à Liège (1643-1653), dans *Leodium*, t. XXIII, p. 54-62. Liège, 1930.

N. HACKEN, *La paroisse Saint-Servais à Liège*, 80 p. in-8°, Liège, 1933.

J. CRULS, *Notre-Dame de Saint-Sèverin*.... 120 p. in-12. Liège, 1876.

L.-E. HALKIN, *Notice historique sur la paroisse Saint-Vincent à Liège* (en préparation).

Liernu (voir **Aische-en-Refail**).

Liers.

E. RENARD, *Toponymie de Liers* (en préparation).

Lignéuville (voir **Bellevaux**).

Limbourg.

J. THISQIEN, *Histoire de la ville de Limbourg*, dans le *Bulletin de la Société verriétoise d'archéologie et d'histoire*, t. IX, p. 9-366; t. X, p. 3-325. Verviers, 1907 et 1908.

Linent.

E. PITON, *Linent*, dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XXII, p. 51-62. Liège, 1931.

Lives.

H. CRÉPIN, *Notes d'un touriste. Lives*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, p. 354-356. Namur, 1853.

Lixhe.

F. DUBOIS et P. J. DEBOUXHTAY, *Histoire de la paroisse de Lixhe* (sous presse).

Loenhout.

P. J. GOETSCHALCKX, *Loenhout*, dans les *Bijdragen tot de geschiedenis van het Brabant*, t. VIII, p. 431-452. Eekeren, 1909.

Lompret.

T. BERNIER, *Notice sur le village de Lompret*, dans les *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de ... Charleroi*, t. VII, p. 364-391. Charleroi, 1875.

Longchamps-lez-Dhuy (voir **Cerfontaine**).

Loonbeek.

A. J. L. JACOBS, *Description archéologique de Loonbeek*, 16 p. in-8°, Louvain, 1873.

Looz.

J. DARIS, *Histoire de la bonne ville, de l'église et des comtes de Looz*, 2 vol. de 566 et 169 p. in-8°, Liège, 1864 et 1865.

J. DARIS, *Histoire de l'église et de la ville de Looz*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. I, p. 147-274, Liège, 1867.

J. DARIS, *Notes historiques sur l'église de Looz*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. XIV, p. 175-179, Liège, 1893.

L. HALKIN, *L'inscription dédicatoire de l'église de Looz*, dans les *Mélanges Godefroid Kurth*, t. II, p. 121-138, Liège, 1908.

J. DARIS, *Histoire de la paroisse de Looz pendant la Révolution française*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. V, p. 11-177, Tongres, 1861.

J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, *Le mobilier de l'église Saint-Odulphe à Looz*, dans *Leodium*, t. XXVI, p. 138-146, Liège, 1933.

Louvain (1).

E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 458 p. in-8°, Louvain, 1895.

H. VANDER LINDEN, *Geschiedenis van de stad Leuven*, 328 p. in-8°, Louvain, 1899.

E. REUSENS, *Démembrement de l'église Saint-Pierre de Louvain, en 1252, par l'érection des paroisses de Saint-Michel, de Saint-Jacques, de Saint-Quentin et de Sainte-Gertrude*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXIX, p. 347-362, Louvain, 1901.

Loxbergen (voir Haelen).

Loyers.

H. CRÉPIN, *Notes d'un touriste. Loyers*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IV, p. 265-267, Namur, 1856.

(1) Pour la région, voir : *Inventaire des objets d'art existant dans les édifices publics des communes de l'arrondissement de Louvain*, in-8°, Bruxelles, 1906.

Lubbeek.

C. BUVÉ. *De hoef en herdij van Intbroek onder Lubbeek*, dans les *Hagelands gedenkschriften*, t. VI, p. 95-106. Tirlemont, 1911.

L. ULENS. *Toponymie van Lubbeek* (en préparation).

Lummen.

R. ULENS. *Lummen*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XLIV, p. 195-198. Tongres, 1930.

Maeseyck.

E. SCHOOLMEESTERS. *Les origines de la ville de Maseyck*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXII, p. 368-383. Louvain, 1890.

J. WOLTERS. *Notice historique sur la ville de Maeseyck*, 190 p. in-8°, Gand, 1855.

J. GIELEN. *Promenade à l'église d'Alden-Eyck*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie*, t. XXIII, p. 294-301, Anvers, 1867.

Magnée.

J. LEJEUNE. *Toponymie de la commune de Magnée*, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. LIV, p. 209-238. Liège, 1912.

Mall-Sluse.

J. DARIS. *Notice sur Mall-Sluse*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. XIV, p. 75-101. Liège, 1893.

Malmedy (voir Stavelot) (1).

J. BASTIN. *Les rapports de la wallonie malmédienne et du diocèse de Liège sous le régime des abbés de Stavelot*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXIV, p. 39-69, Liège, 1932.

Malscheid (voir Thommen).

Marbais (voir Gozée).

(1) Sur l'art religieux dans les paroisses de la région, voir H. MASSANGE DE COLLOMBS, *Inventaire des objets d'art et d'antiquité conservés dans les églises, chapelles et presbytères du canton de Malmedy*, 148 p. in-8°, Liège, 1930.

On sait que le canton de Malmedy a fait partie du diocèse de Liège de 1802 à 1818.

Marchienne-au-Pont.

P. A. MASSET. *Histoire de Marchienne-au-Pont*, 686 p. in-8°, Malines, 1893.

J. KAISIN. *Trois chartes de Marchienne-au-Pont*, dans les *Documents et rapports de la Société... de Charleroi*, t. XIX, p. 191-214, Charleroi, 1893.

Marchin.

E. SCHOOLMEESTERS. *La seigneurie de Marchin*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI, p. 283-358, Liège, 1873.

J. FRÉSON, *Esquisse historique sur Marchin*, dans les *Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, t. II, p. 277-290, Huy, 1878.

Marcinelle.

S. BRIGODE. *L'église Saint-Martin à Marcinelle*, dans les *Documents et rapports de la Société royale, paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, t. XXXIX, p. 31-56, Charleroi, 1933.

J. VANDEREUSE et L. CLOUSE. *Histoire et toponymie de Marcinelle* (en préparation).

Mariembourg.

A. J. B. DE ROBAULX DE SOUMOY. *Recherches sur l'histoire de la ville de Mariembourg*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. VII, p. 145-199, Namur, 1864.

Marlinne.

J. DARIS. *Notice sur Marlinne*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. III, p. 108-125, Louvain, 1872.

Marneffe.

J. DARIS. *Pouillé de Marneffe*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. XIV, p. 181-185, Liège, 1893.

Matagne-la-petite (voir Ossogne).

Meer.

P. J. GOETSCHALCKX. *Meer*, dans les *Bijdragen tot de geschiedenis van het Brabant*, t. VIII, p. 470-512, Eekeren, 1909.

Meerhout.

P. V. BETS. *Documents concernant la paroisse de Meerhout*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. VIII, p. 210-224, Louvain, 1871.

Meerle.

P. J. GOETSCHALCKX. *Meerle*, dans les *Bijdragen tot de geschiedenis van het Brabant*, t. IX, p. 41-136, Eekeren, 1910.

Méhaigne.

E. DEL MARMOL. *Notice historique sur le village de Méhaigne*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. II, p. 157-224, Namur, 1851.

Mellet.

J. BARBIER. *Documents extraits du cartulaire du Chapitre de Saint-Aubain à Namur concernant le village de Mellet*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V, p. 198-204, Louvain, 1868.

Melreux (voir Hotton et Werpin).

E. MOLLE. *Notice historique sur l'église paroissiale de Melreux*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XIX, p. 267-278, Arlon, 1887.

Mesnil-Saint-Martin (voir Faulx).

Mettecoven.

J. DARIS. *Notice sur Mettecoven*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. III, p. 91-97, Louvain, 1872.

Mheer-Bolre (voir Eggertingen).

Millen (voir Eggertingen).

O. ROBYNS. *De pastoors van Millen sinds het Concilie van Trente*, dans *Limburg*, t. I, p. 212-216, Millen, 1920.

Milmort.

E. RENARD. *Toponymie de Milmort* (en préparation).

Mirwart.

H. GOFFINET. *Notice sur l'ancien château et la seigneurie de Mirwart*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XVII, p. 1-116, Arlon, 1885.

Modave.

S. BALAU, *Modave*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. VIII, p. 1-320, Liège, 1894.

Moha.

F. THON, *Histoire du château et du comté de Moha*, dans les *Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, t. XVI, p. 121-256, Huy, 1910.

Moll.

P. D. KUYL, *Documents pour servir à l'histoire ecclésiastique de quelques paroisses belges ayant appartenu à l'ancien évêché de Bois-le-Duc*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. VI, p. 100-126, 442-458, Louvain, 1869.

Momalle (voir Fologne).

H. PONCELET, *Momalle. Notices historiques et souvenirs paroissiaux*, 84 p. in-8°, Liège, 1898.

J. M. LECHANTEUR, *Eglise de Momalle. Etude sur son architecture et son trésor artistique*, 56 p. in-8°, Liège, 1934.

Monceau-sur-Sambre.

A. CARLIER et E. DONY, *Toponymie de Monceau-sur-Sambre*, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. LV, p. 272-342, Liège, 1913.

Mons-lez-Liège.

M. FABRY, *Toponymie de Mons-lez-Liège* (en préparation).

Montenaeken.

A. KEMPENEERS, *De oude vrijheid Montenaken*, 2 vol. de 494 et 562 p. in-12, Louvain, 1861.

H. VANDER LINDEN, *Quatre actes relatifs à Montenaeken* (1476), dans les *Mélanges Camille de Borman*, p. 187-189, Liège, 1919.

Montignies-Saint-Christophe.

D. A. VAN BASTELAER, *Montignies-Saint-Christophe*, dans les *Documents et rapports de la Société... de Charleroi*, t. X, p. 125-144, Charleroi, 1880.

Montignies-sur-Sambre.

E. YERNAUX et F. FIÉVET, *Histoire de Montignies-sur-Sambre*, 182 p. in-8°, Marcinelle, 1930.

Montigny-le-Tilleul.

A. GOSSERIES, *Montigny-le-Tilleul*, dans les *Documents et rapports de la Société... de Charleroi*, t. XXVI, p. 327-406, Charleroi, 1902.

A. CARLIER, *Toponymie de Montigny-le-Tilleul* (en préparation).

Mont-Sainte-Marie.

H. CRÉPIN. *Notes d'un touriste. Mont-Sainte-Marie*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, p. 186-188, Namur, 1853.

Mont-Saint-Martin.

H. LEMAIRE, *L'ancienne église de Saint-Martin en Ardenne*, 104 p. in-8°, Luxembourg, 1879.

Montzen.

J. LANGHOR. *Montzen, son église, sa paroisse, ses environs*, dans *Leodium*, t. XIV, p. 39-48, Liège, 1921.

Mortroux.

J. CEYSSENS. *Mortroux au XIV^e siècle*, dans *Leodium*, t. III, p. 5-10, Liège, 1904.

Mulck (voir Tirlemont.).

Munsterbilsen.

***, *Fondations faites dans l'église de Munsterbilsen par Cunégonde van Duyn*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. IX, p. 337-349, Louvain, 1872.

J. LEYNEN. *Uit Munsterbilsen's parochiewezen*, dans *Limburg*, t. V, p. 121-123, Millen, 1924.

My (voir Ville).

Nalines.

P. LEJEUNE. *Mon pays et mon village. Histoire de Nalines*, 264 p. in-8°, Bruges, 1892.

Namêche.

H. CRÉPIN. *Notes d'un touriste. Namêche*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IV, p. 28-33, Namur, 1856.

Namur (1).

- C. F. GALLIOT, *Histoire générale ecclésiastique et civile de la ville et comté de Namur*, 6 vol. in-8°. Liège, 1788-1791.
- C. MONTIGNY, *Recherches sur les églises de Namur et les objets d'art qu'elles renferment*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III. p. 399-452. Namur, 1853.
- H. FALLON, *La paroisse de Saint-Jean-Baptiste à Namur*. 192 p. in-8°. Namur, 1909.
- A. DESCAMPS, *L'antique église collégiale de Notre-Dame. à Namur*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*. t. XIII. p. 55-136. Namur, 1875.
- V. BARBIER, *Procès-verbal de la translation du siège de la paroisse de Saint-Loup à Namur dans l'église des ci-devant jésuites*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XIX. p. 159-163. Louvain, 1883.

Nandrin (voir Fraiture).

- A. DOPPAGNE, *Toponymie de Nandrin* (en préparation).

Nedercanne.

- E. POSWICK, *Notice historique sur la seigneurie de Nedercanne*, dans les *Publications de la Société historique et archéologique... de Limbourg*, t. XIV. p. 243-322. Ruremonde, 1877.
- J. VAN HEUKELOM, *De kapel van Nedercanne*, dans *Limburg*, t. XI. p. 117-119. Millen, 1930.

Neerharen.

- L. DE CRASSIER, *Notice sur la seigneurie de Neerharen*, dans les *Publications de la Société historique et archéologique... de Limbourg*, t. LXIII, p. 395-433. Maestricht, 1927.

Neer-Heylissem.

- L. LOWET, *Notes concernant les curés de Neer-Heylissem*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXI. p. 365-379, Louvain, 1887.

Neerlinter.

- P. V. BETS, *Geschiedenis der gemeente Neerlinter*. 144 p. in-8°. Louvain, 1868.

(1) Le *Cartulaire de la commune de Namur* a été publié, en 6 vol. in-8°, de 1871 à 1924, par J. BORNET, S. BORMANS et D. BROUWERS.

Neeroeteren.

P. J. MAAS. *Coup d'œil historique sur Neeroeteren*. dans le *Bulletin de la... Société... des mélaphiles de Hasselt*, t. XXXVI, p. 27-63, Hasselt, 1900.

P. J. MAAS. *Geschiedenis van Neeroeteren*. 503 p. in-8°. Roulers, 1904.

Neuville-sous-Huy.

L. WILMOTTE. *Quelques notes sur l'église et paroisse de Neuville-sous-Huy*. dans *Les chercheurs de la Wallonie*, t. X, p. 243-254, Seraing, 1931.

Nivelle (voir Lixhe).

Nivelles (1).

F. LEMAIRE. *Notice historique sur la ville de Nivelles*, 340 p. in-8°. Nivelles, 1848.

P. COLLET. J. DE BORCHGRAVE. M^{me} TOURNEUR-NICODÉME [Nivelles]. dans *Le Folklore brabançon*, t. V, p. 9-208, Bruxelles, 1926.

S. BALAU. *L'organisation paroissiale de la ville de Nivelles au XIII^e siècle*. dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XIII, p. 59-88. Liège, 1901.

R. CARLIER. *Notice sur la collégiale de Sainte-Gertrude à Nivelles*, dans les *Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles*, t. II, p. 366-392, Nivelles, 1882.

Noville (voir Fologne).

Odeur.

J. HERBILLON. *Toponymie de la Hesbaye liégeoise. VI. Odeur* (en préparation).

J. HERBILLON. *Les curés d'Odeur*. dans *Leodium*, t. XXVIII, p. 21-23. Liège, 1935.

Oizy.

C. G. ROLAND. *Notice historique sur le village d'Oizy*. 24 p. in-12, Namur, 1889.

(1) Sur la région, *Inventaire des objets d'art existant dans les édifices publics des communes de l'arrondissement de Nivelles*, in-8°, Bruxelles, 1912. — H. DESNEUX, *Le Brabant wallon*, in-8°, Bruxelles, 1930.

Olne (voir Soumagne).

J. DARIS. *Notes historiques sur Olne*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. VIII, p. 181-212, Liège, 1877.

J. STOUREN, *Histoire de l'ancien ban d'Olne*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. VII, p. 109-302, Liège, 1892.

D. GEORGES, *Toponymie d'Olne* (en préparation).

Omal.

D. GUILLEAUME. *Érection de la paroisse d'Omal en 1237*, dans *Leodium*, t. XIII, p. 8-10, Liège, 1914.

Opitter.

J. COENEN. *De kapel van Opitter*, dans les *Verzamelde opstellen... te Hasselt*, t. III, p. 101-108, Hasselt, 1927.

Oplinter.

P. V. BETS, *Geschiedenis der gemeenten Oplinter, Bunsbeek en Hauthem*, 168 p. in-12, Louvain, 1870.

Orchimont.

C. G. ROLAND, *Orchimont et ses fiefs*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie*, t. XLVIII, p. 307-516, t. L, p. 365-381, Anvers, 1896-1897.

Orp.

C. BUVÉ. *Orp-le-Grand. Histoire de son organisation religieuse*, dans les *Bijdragen tot de geschiedenis van het Brabant*, t. III, p. 341-355, Ekeren, 1904.

Orsmael.

L. VINCX. *Le village d'Orsmael-Gussenhoven*, dans *Le Folklore brabançon*, t. VII, p. 302-308, Bruxelles, 1928.

Ossogne.

C. G. ROLAND. *Ossogne (Matagne-la-Petite)*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXVIII, p. 173-215, Namur, 1927.

Ostin.

E. DEL MARMOL. *Notice historique sur le village d'Ostin*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IV, p. 243-246, Namur, 1856.

Othée.

A. DOMKEN. *Histoire de la seigneurie et de la paroisse d'Othée*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XIX, p. 47-259, Liège, 1910.

J. HERBILLON. *Toponymie de la Hesbaye liégeoise. IV. Othée*, 34 p. in-8°, Wetteren, 1931.

Ouffet.

E. SCHOOLMEESTERS. *Documents concernant l'église et le village d'Ouffet*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XVII, p. 68-99, Louvain, 1881.

Ougrée.

F. DUMONT. *A Ougrée et Sclessin au temps jadis*, 112 p. in-8°, Liège, 1934.

Oupeye.

M. DUTILLEUX. *Histoire de l'abbaye de Viregnis et de la seigneurie d'Oupeye* (en préparation).

Overrepen.

C. DE BORMAN. *Histoire du château de Colmont*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. V, p. 97-165, Liège, 1862.

Paliseul (voir Carlsbourg.).

Peer.

J. MEERS. *Les revenus et les dépenses de la cure de Peer au XVII^e siècle*, dans *L'ancien Pays de Looz*, t. X, p. 39-41, Hasselt, 1907.

A. J. HENDRIX. *Peer*, dans *L'ancien Pays de Looz*, t. IX, p. 6-10, 12-13, Hasselt, 1906.

Pellaines.

C. BUVÉ. *Histoire de Pellaines*, dans les *Bijdragen tot de geschiedenis van het Brabant*, t. III, p. 487-500, Ekeren, 1904.

E. PITON. *Pellaines*, dans la *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. XXII, p. 38-41, Liège, 1931.

L. GURNY. *Toponymie de la commune de Pellaines* (en préparation).

Pesches.

C. DE VILLERMONT. *Pesches*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie*, t. XLI, p. 5-264, Anvers, 1885.

Petit-Rechain.

H. HANS, *Histoire de la seigneurie et de la paroisse de Petit-Rechain*, dans le *Bulletin de la Société verriétoise d'archéologie et d'histoire*, t. XV, p. 5-210, t. XVI, p. 9-304, Verviers, 1921 et 1922.

Philippeville.

A. J. B. DE ROBAULX DE SOUMOY, *Notice historique sur Philippeville*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. VI, p. 161-223, Namur, 1860.

***, *Notes sur Philippeville et quelques localités voisines*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. VII, p. 375-408, Namur, 1862.

Pietersheim (voir Lanaeken).

Plainevaux.

E. RENARD, *Toponymie de Plainevaux* (en préparation).

Poilvache.

L. LAHAYE, *Le livre des fiefs de la prévôté de Poilvache*, 510 p. in-8°, Namur, 1895.

Polleur (voir La Reid).

Pondrome.

H. CREPIN, *Notes d'un touriste. Pondrome*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, p. 181-184, Namur, 1853.

Pont-de-Loup (voir Châtelet).

E. GILOT et L. FOULON, *Notes pour servir à l'histoire de Pont-de-Loup*, dans les *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique... de Charleroi*, t. XXXIV, p. 83-148, Charleroi, 1913.

Prayon (voir Forêt).

Racour.

E. PITON, *Racour*, dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XXII, p. 9-21, Liège, 1931.

Raevels.

P. D. KUYL, *Notes pour servir à l'histoire de la paroisse de Raevels*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. VI, p. 463-486, Louvain, 1869.

Ragnies.

D. A. VAN BASTELAER. *Ragnies*, dans les *Documents et rapports de la Société... de Charleroi*, t. X, p. 228-238, Charleroi, 1880.

Ramet (voir Ramioul).

Ramioul.

F. JOUAN, *Ramioul à travers les âges*, dans *Les chercheurs de la Wallonie*, t. IX, p. 48-55, Seraing, 1930.

Rance.

DUCARNE, *Toponymie de Rance* (en préparation).

Reckheim.

J. WOLTERS, *Notice historique sur l'ancien comté impérial de Reckheim*, 236 p. in-8°, Gand, 1848.

TACKOEN, *Histoire de l'ancien comté de Reckheim*, 240 p. in-8°, Mechelen-sur-Meuse, 1886.

J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Histoire de la seigneurie impériale de Reckheim*, 102 p. in-8°, Ruremonde, 1873.

F. PORTMANS, *Supplément aux notices de Reckheim, sa paroisse et sa seigneurie*, dans les *Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg*, t. XVIII, p. 301-382, Ruremonde, 1881.

Remouchamps.

J. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Histoire de la seigneurie de Remouchamps et de la Porallée miraculeuse*, 102 p. in-4°, Bruxelles, 1869.

Rhisnes.

H. CRÉPIN, *Notes d'un touriste. Rhisnes*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, p. 357-358, Namur, 1853.

Riempst.

J. HABETS, *De legende van het wonderbaar Kruis van Riempst*, dans les *Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg*, t. XXIII, p. 346-361, Ruremonde, 1886.

Rixingen.

C. DE BORMAN et W. H. J. WEALE, *Notice sur l'inscription de dédicace de l'église de Rixingen*, dans le *Bulletin de la Société*

scientifique et littéraire du Limbourg, t. V, p. 351-355, Tongres, 1861.

Robermont (voir **Bressoux** et **Grivegnée**).

J. B. DELHEZ, *Robermont-lez-Liège*, 20 p. in-8°, Liège, 1855.

Robertville.

J. BASTIN, *Notice historique sur la paroisse de Robertville*, dans *L'Armonac wallon*, p. 73-121, Malmedy, 1913.

Rochefort (voir **Faulx**).

G. LAMOTTE, *Étude historique sur le comté de Rochefort*, 580 p. in-8°, Namur, 1893.

Rochehaut.

L. LE FEBVE DE VIVY, *Épitaphes des curés de Rochehaut*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. LIII, p. 101-124, Arlon, 1922.

L. LE FEBVE DE VIVY, *La seigneurie de Rochehaut*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. LV, p. 197-232, Arlon, 1924.

Roclenge (voir **Bas-Heers**).

Rocour.

C. Ô KELLY, *Deux curés de Rocour*, dans *Leodium*, t. XV, p. 128-136, Liège, 1922.

E. RENARD, *Toponymie de Voltem et de Rocour-lez-Liège*, 124 p. in-8°, Liège, 1934.

Rotheux-Rimière.

E. RENARD, *Toponymie de Rotheux-Rimière* (en préparation).

Roux (voir **Jumet**).

Rummen.

J. DARIS, *Notes historiques sur Rummen*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. X, p. 5-21, Liège, 1882.

[WOLTERS], *Notice historique sur la commune de Rummen et les anciens fiefs de Grasen, Wilre, Bindervelt et Weyer, en Hesbaye*, 412 p. in-8°, Gand, 1846.

Russon.

J. PAQUAY, *Rutten*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XLVI, p. 149-193, Tongres, 1932.

Ryckel.

J. DARIS. *Notice sur Ryckel*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. VI, p. 115-126. Liège, 1875.

Saint-André-lez-Dalhem.

J. CEYSSENS. *Saint-André. Varia à propos d'une croix*, dans *Leodium*, t. III, p. 43-49. Liège, 1904.

Saint-Denis.

H. CRÉPIN. *Notes d'un touriste. Saint-Denis*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, p. 358-359. Namur 1853.

Saint-Georges-sur-Meuse.

M. FABRY. *Toponymie de Saint-Georges-sur-Meuse* (en préparation).

Saint-Gérard (voir **Cerfontaine**).

Saint-Hubert.

A. DE LEUZE. *Saint-Hubert*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XXVIII, p. 952-1039. Arlon, 1893.

F. HUTIN. *Notes pour servir à l'histoire de l'église de Saint-Hubert*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XXXIII, p. 29-47. Arlon, 1898.

Saint-Martin (voir **Mont-Saint-Martin**).

Saint-Nicolas-lez-Liège.

N. HENROTTE. *L'église de Saint-Nicolas-en-Glain*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XVII, p. 437-444, Liège, 1884.

Saint-Remy-lez-Chimay.

L. DARDENNE. *Toponymie de Saint-Remy-lez-Chimay* (en préparation).

Saint-Remy-lez-Dalhem.

J. CEYSSENS. *Val-Dieu et la paroisse de Saint-Remy*, dans *Leodium*, t. V, p. 66-73. Liège, 1906.

Saint-Servais.

E. DEL MARMOL. *Notice historique sur le village de Saint-Servais*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IX, p. 291-319. Namur, 1866.

Saint-Séverin.

- A. DUBOIS et C. J. COMHAIRE. *Une excursion à l'église de Saint-Séverin-en-Condroz*, 32 p. in-12. Liège, 1895.
- M. MARTIN et E. RENARD. *Toponymie de Saint-Séverin-en-Condroz* (en préparation).

Saint-Trond.

- J. DARIS. *Notice sur Saint-Trond*. dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. V. p. 63-120, Liège, 1874.
- G. SIMENON. *Notes pour servir à l'histoire des paroisses qui dépendaient de l'abbaye de Saint-Trond*. dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XVII. p. 1-269, Liège, 1908.
- J. GOVAERTS. *Quelques suppliques de Saint-Trond*, dans *Leodium*, t. XVII. p. 30-32. 43-48, Liège, 1924.
- J. HELBIG. *L'église de Notre-Dame à Saint-Trond*. 44 p. in-8^o, Liège, 1864.
- F. STRAVEN. *Notice historique sur le béguinage de Sainte-Agnès à Saint-Trond*, 28 p. in-8^o, Saint-Trond, 1876.
- F. STRAVEN. *Notice historique sur l'église de Saint-Gangulphe à Saint-Trond*. dans le *Bulletin de la ...Société... des mélomanes de Hasselt*, t. XXXVI. p. 65-102, Hasselt, 1900.
- A. SCHAEPKENS. *L'église de Saint-Martin à Saint-Trond*. dans le *Messenger des sciences historiques...*, t. XXVI. p. 129-131. Gand, 1858.
- A. SCHAEPKENS. *L'église de Saint-Pierre à Saint-Trond*. dans le *Messenger des sciences historiques...*, t. XXIX. p. 269-288, Gand, 1861.
- C. DENOZ. *Toponymie van Sint-Truiden* (en préparation).

Saint-Vith (1).

- HECKING. *Geschichte der Stadt und ehemalige Herrschaft S. Veit*. 248 p. in-8^o, Saint-Vith, 1875.
- KESSEL. *S. Veit, sein Geschichte, Verethrung und bildliche Darstellung*, in-8^o, Saint-Vith, 1914.

Saive (voir Celles-lez-Waremme).

(1) Pour la région, voir aussi H. MASSANGE DE COLLOMBS, *Inventaire des objets d'art et d'antiquité conservés dans les églises, chapelles et presbytères du canton de Saint-Vith*, in-8^o, Tongres, 1931.

Saive-Parfondvaux.

E. PONCELET. *La seigneurie de Saive*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXII, p. 251-433, Liège, 1892.

Samson (voir **Thon**).

Sart-les-Moines (voir **Gosselies, Jumet**).

Sart-Saint-Eustache.

[C. B. DE RIDDER]. *Documents relatifs à la paroisse de Sart-Saint-Eustache*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. X, p. 262-269, Louvain, 1873.

Sart-Sainte-Walburge.

D. GUILLEAUME. *Notice historique sur la paroisse et le village de Sart-Sainte-Walburge*, dans *Leodium*, t. V, p. 69-78, 83-90, Liège, 1906.

Sassenbroeck (voir **Brouckom**).

Saussure (voir **Carlsbourg**).

Sauvenière (voir **Grand-Leez**).

Sclayn.

H. CRÉPIN. *Notes d'un touriste. Sclayn*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, p. 188-192, Namur, 1853.

Sclessin (voir **Ougrée**).

Scry-Abée.

A. DEHIT. *Notice sur la commune et la paroisse de Scry-Abée*, dans les *Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, t. XVIII, p. 251-262, Huy, 1912.

Scy.

E. D'ESPIENNES. *Terre et seigneurie de Scy, première pairie du comté de Namur*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XV, p. 273-288, Namur, 1881.

Seneffe.

A. HAROU. *Seneffe*, dans le *Bulletin de la Société belge de géographie*, t. XII, p. 44-96, Bruxelles, 1888.

Senenne.

[C. B. DE RIDDER], *Documents relatifs à Senenne-sous-Anhée*,

dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*. t. X, p. 276-287, Louvain, 1873.

Senzeilles (voir **Cerfontaine**).

Seraing-sur-Meuse.

H. KUBORN, *Histoire de Seraing depuis ses origines jusqu'à nos jours*, 160 p. in-12, Liège, 1861.

L. PICALAUSA, *Histoire de Seraing*. 132 p. in-8°. Seraing, 1904.

G. MONCHAMP, *Les origines des paroisses de Seraing-sur-Meuse et de Jemeppe-sur-Meuse*, dans *Leodium*. t. IV. p. 124-127, Liège, 1905.

N. PIRSON et G. PINCHARD, *Toponymie de Seraing* (en préparation).

's Heeren-Elderen (voir **Genoels-Elderen**).

Sichem-lez-Diest.

H. VAN LEEMPUTTE, *Eenige aanteekeningen nopens de stad Sichem*, dans les *Hagelands gedenkschriften*, t. V, p. 17-28, Tirlemont, 1911.

Sichen-Sussen-Bolre.

E. VAN WINTERSHOVEN, *Bijdragen tot de geschiedenis van Sichen*, dans *Limburg*, t. II, p. 201-206, Millen, 1921.

Slins.

E. RENARD, *Toponymie de Slins* (en préparation).

Sluse (voir **Mall-Sluse**).

Soheit (voir **Fraiture**).

Soiron.

J. PEUTEMAN, *Promenade à Soiron*. 200 p. in-8°. Verviers, 1902.

J. FELLER et J. PEUTEMAN, *Toponymie de Soiron* (en préparation).

Sommière (voir **Agimont**).

Sosoye (voir **Denée**).

Soumagne.

A. GALAND, *Soumagne et Olne*, dans *Leodium*, t. XII, p. 18-22, Liège, 1913.

Sourbrodt.

J. BASTIN, *Notice historique sur la paroisse de Sourbrodt et le*

rectorat de Faymonville, dans *L'Armonac wallon*, p. 78-132. Malmédy, 1914.

Spa.

A. BODY. *Spa. Histoire et bibliographie*. 2 vol. de 418 et 426 p. in-8°. Liège, 1888 et 1892.

F. X. GEORGES. *Notice historique sur la paroisse de Spa*. 2^e éd. par E. DE SPA, 50 p. in-12. Remouchamps, 1934.

J. VANNÉRUS. *Toponymie de Spa* (en préparation).

Sprimont.

J. VANNÉRUS. *Interdit lancé sur l'église de Sprimont à la fin du XIV^e siècle*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XII, p. 187-112. Liège, 1901.

J. YERNAUX. *Histoire du ban de Sprimont* (en préparation).

H. SIMON et E. RENARD. *Toponymie de Sprimont* (en préparation).

Stave (voir Faulx).

Stavelot.

W. LEGRAND. *La consécration de l'église paroissiale de Stavelot*, dans *Leodium*, t. XXVI, p. 55-58, Liège, 1933.

E. LALOIRE. *Fondation et collation de l'autel de Saint-Sébastien dans l'église paroissiale de Stavelot*, dans *Fédération archéologique et historique de Belgique. Congrès de Liège*, t. II, p. 98.

P. BONJEAN, *Toponymie de Stavelot* (en préparation).

Steenberghe (voir Vieux-Héverlé).

Stembert (voir Heusy).

Stevoort.

R. ULENS, *Stevoort*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XLVI, p. 11-14. Tongres, 1932.

P. M. REYNDERS, *Geschiedenis der gemeente Stevoort*, 282 p. in-12, Hasselt, 1879.

Stockheim.

J. CROONENBERGHS, *De oude stad en vrijheid Stockheim*, 116 p. in-8°, Mechelen-sur-Meuse, 1896.

Surister (voir Jalhay).

Tamines.

ALEXIS-M.-G. et J. B. GOCHET. *La commune de Tamines*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XVII, p. 299-418. Namur. 1886.

Tavier-lez-Nandrin.

E. RENARD. *Toponymie de Tavier-lez-Nandrin* (en préparation).

Theux (voir Bolland).

J. BRASSINNE. *Formation de la paroisse de Theux*, dans *Leodium*, t. II, p. 77-79. Liège, 1903.

P. DE LIMBOURG. *Monographie de l'église Saint-Alexandre et Saint-Hermès, à Theux*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XII, p. 71-163. Liège, 1874.

F. BONIVERT. *Petite monographie historique de Theux*, 119 p. in-8°. Verviers, 1927.

E. VLIEBERGH et R. ULENS. *L'Ardenne. La population agricole au XIX^e siècle* [Partie spéciale : *la commune de Theux*], dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, In-8°. Classe des lettres, 2^e série, t. VIII, p. 159-324. Bruxelles, 1912.

F. LOHEST. *Franchimont*, 32 p. in-8°. Liège, s. d.

Thiméon.

***. *Documents concernant la paroisse de Thiméon extraits du cartulaire de Floreffe*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. IX, p. 261-299. Louvain, 1872.

Thisnes (voir Crehen).

Thommen.

A. HINTZEN. *Geschichte des ehemaligen Hofes Thommen und der Dörfer Dürler, Espeler, Lengeler und Malscheid im Kreise Malmedy*, 60 p. in-8°. Saint-Vith, 1924.

Thon.

A. BEQUET. *Samson*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IX, p. 350-376, Namur, 1866.

Thuin (1).

C. NIMAL et A. GOSSERIES, *Le chapitre collégial de Saint-Théodard et ses démêlés avec le prince-évêque de Liège, le magistrat*

(1) Sur la région, M. RAUCQ, *Le Pays de Liège ou la Thulinie méridionale. Etude de géographie régionale*, in-8°, Mons, 1927.

et le vicaire perpétuel de Thuin, dans les *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de... Charleroi*, t. XXX, p. 35-148. Charleroi, 1908.

E. BRACONNIER. *Notice sur les établissements religieux de la ville de Thuin*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XIV, p. 216-220. Mons, 1876.

H. LIÉNARD, *Toponymie de Thuin* (en préparation).

Thy-le-Château.

A. BEQUET. *Le manoir de Thy-le-Château*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XII, p. 379-390, Namur, 1873.

Tignée.

É. PONCELET. *La seigneurie de Tignée*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIII, p. 115-189, Liège, 1893.

Tilff.

A. DE RYCKEL. *Le village de Tilff*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. IV, p. 133-176, Liège, 1886.

E. RENARD. *Toponymie de Tilff* (en préparation).

Tillesse.

É. SCHOOLMEESTERS. *La paroisse de Tillesse*, dans *Leodium*, t. XI, p. 26-36, Liège, 1912.

Tirlemont.

J. V. BETS. *Deux décrets inédits et importants pour l'histoire ecclésiastique de la ville de Tirlemont*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. VI, p. 419-424, Louvain, 1869.

P. V. BETS. *Histoire de la ville de Tirlemont*, 2 vol. de 328 et 302 p. in-8°. Louvain, 1860 et 1861.

F. DE RIDDER. *Geschiedenis van de collegiale kerk van H. Germanus*, 172 p. in-8°. Tirlemont, 1906.

J. WAUTERS, F. GYS, A. COURTOIS. *Tirlemont. Notice historique*, 32 p. in-8°. Tirlemont, 1930.

J. WAUTERS et A. H. GOFFIN. *Mulck*, dans *Thiunus*, t. IV, p. 1-21, Tirlemont, 1930.

Tongres.

- J. PAQUAY, *Monographie illustrée de Tongres*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXIX-XXXI, 359 p., Tongres, 1911-1913.
- J. PAQUAY, *Tongeren voorheen*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XLVIII, p. 1-172 t. XLIX, p. 1-180, Tongres, 1934-1935.
- J. PAQUAY, *La paroisse primitive de Tongres*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXVII, p. 167-190, Tongres, 1909.
- J. PAQUAY, *Inventaire des archives des paroisses de Tongres*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXVII, p. 191-291, Tongres, 1909.
- J. PAQUAY, *Inventaire des petites archives du canton de Tongres*, dans le *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXXII, p. 135-208, Tongres, 1914.
- C. M. T. THYS, *L'église de Notre-Dame à Tongres*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie*, t. XXII, p. 169-417, Anvers, 1866.

Tongrinne (voir Faulx).

Trazegnies.

- L. DELTENRE, *Histoire de la paroisse de Trazegnies*, dans les *Documents et rapports de la Société... de Charleroi*, t. XXXVIII, p. 117-222, Charleroi, 1931.
- L. DEVILLERS, *Trazegnies, son château, ses seigneurs et son église*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, t. XXXIX, p. 169-191, Anvers, 1883.

Trembleur.

- E. RENARD, *Toponymie de Trembleur* (en préparation).

Trognée.

- A. POULLET, *Les seigneurs de Trognée*, dans *Leodium*, t. XX, p. 57-69, 72-85, Liège, 1927.
- E. PITON, *Histoire de Trognée*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LVII, p. 83-118, Liège, 1933.

Ulbeek.

- J. DARIS, *Notice sur Ulbeek*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. V, p. 34-61, Liège, 1874.

Vaux-sous-Chèvremont.

J. DEMARTEAU. *Notre-Dame de Chèvremont*, 88 p. in-12, Liège, 1888.

J. COENEN. *Les madones de Liège et de Chèvremont*, 68 p. in-12, Liège, 1923.

Vechmael.

J. DARIS. *Notice sur Vechmael*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. VI, p. 90-106, Liège, 1875.

Velthem.

J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA. *Notes au sujet du mobilier de l'église Saint-Laurent à Velthem*, dans le *Bulletin de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, 1932, p. 95, Bruxelles.

Verviers.

É. FAIRON, *Recueil des documents des XV^e et XVI^e siècles relatifs à l'église paroissiale primaire du ban de Verviers*, dans le *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, t. XI, p. 161-244, Verviers, 1911.

E. FAIRON, *Un nécrologe de l'église paroissiale de Verviers au XV^e siècle*, dans le *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, t. XII, p. 209-240, Verviers, 1912.

F. X. GEORGES. *Notre-Dame de Verviers*, 40 p. in-12, Verviers, 1899.

G. RUHL. *Quelques mots sur l'ancienne église Saint-Remacle à Verviers*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XVII, p. 41-46, Liège, 1883.

G. RUHL. *L'église Saint-Joseph à Verviers*, dans *Leodium*, t. XII, p. 14-18, Liège, 1913.

J. PAQUAY. *L'origine de la coutume des Croix de Verviers*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXV, p. 79-91, Liège, 1934.

Vien (voir Anthisnes).

Vierset-Barse.

D. GUILLEAUME. *Petit cartulaire du château de Vierset-Barse*, dans les *Annales du Cercle hutois des sciences et des arts*, t. XXII, p. 26-34, Huy, 1931.

Vierves.

C. DE VILLERMONT, *La baronnie de Vierves*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXX, p. 1-170, Namur, 1911.

Viesville.

L. GOSSIAUX, *Un coup de van dans les documents pouvant servir à l'histoire de Viesville*, dans les *Documents et rapports de la Société royale, paléontologique et archéologique de... Charleroi*, t. XXXIX, p. 353-428, Charleroi, 1933.

Vieux-Héverlé.

A. PRUVOST, *Notre-Dame de Steenberghe, près de Louvain*, dans la *Collection de précis historiques*, 1865, p. 113-144, 210-227, Bruxelles.

Ville.

A. DE LEUZE, *Notice sur la seigneurie de Ville*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XIV, p. 103-112, Arlon, 1882.

Villers-aux-Tours.

E. RENARD, *Toponymie de la commune de Villers-aux-Tours*, dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. LXI, p. 317-364, Liège, 1927.

Villers-le-Heest.

E. DEL MARMOL, *Notice historique sur le village de Villers-le-Heest*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IV, p. 198-223, Namur, 1856.

Villers-le-Temple.

J. FRÉSON, *Villers-le-Temple*, dans les *Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, t. XVI, p. 5-47, Huy, 1908.

Villers-l'Évêque.

J. HERBILLON, *Toponymie de la Hesbaye liégeoise. V. Villers-l'Évêque*, 60 p. in-8°. Wetteren, 1932.

Villers-Poterie (voir Gerpennes).

J. ROLAND, *Toponymie de Villers-Poterie* (en préparation).

Villers-Saint-Siméon.

E. RENARD, *Toponymie de Villers-Saint-Siméon* (en préparation).

Villettes.

G. BONIVERT, *Notice sur la paroisse de Villettes*, 28 p. in-8°, Stavelot, 1902.

Virelles.

E. BRACONNIER, *Le village de Virelles*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXVII, p. 329-366, Mons, 1897.

Visé.

J. CEYSSENS, *La paroisse de Visé*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. VI, p. 13-227, Liège, 1890.

U. DODÉMONT, *Histoire politique et administrative de la bonne ville de Visé-sur-Meuse*, 152 p. in-8°. Visé, 1922.

Vlijtingen.

G. SIMENON, *Geschiedenis der voormalige heerlijkheid Vlijtingen*, dans les *Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg*, t. XXXVII, p. 1-204, Maestricht, 1901.

Vogenée.

L. DARRAS, *Notice historique sur Vogenée-lez-Walcourt*, 22 p. in-8°. Soignies, 1904.

Vonêche.

L. ROGER, *Toponymie de Vonêche* (en préparation).

Voroux-Goreux.

J. HERBILLON, *Toponymie de Voroux-Goreux* (en préparation).

Voroux-lez-Liers.

E. RENARD, *Toponymie de Voroux-lez-Liers* (en préparation).

Vottem (voir Rocour).

Waha.

G. KURTH, *L'inscription dédicatoire de l'église de Waha*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, t. X, p. 97-123, Bruxelles, 1900.

Waimès (voir Weismès).

Walcourt.

TOUSSAINT, *Histoire civile et religieux de Walcourt*, 272 p. in-8°, Namur, 1887.

L. LAHAYE, *Cartulaire de la commune de Walcourt*, 320 p. in-8°, Namur, 1888.

Walsbetz.

E. PITON. *L'église de Walsbetz*. dans la *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XXV, p. 63-73, Liège, 1934.

Wamont (voir Attenhoven).

Wandre (voir Herstal).

É. PONCELET, *Trois documents relatifs à la paroisse de Wandre*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XIII, p. 97-107. Liège, 1902.

U. BERLIÈRE, *Extrait des Archives vaticanes*. 22 décembre 1358, dans les *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de ... Charleroi*, t. XXVI, p. 409-412, Charleroi, 1912.

Waremme.

A. DE RYCKEL, *Histoire de la bonne ville de Waremme*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. V, p. 1-165, Liège, 1889.

Warisoulx.

E. DEL MARMOL, *Notice historique sur le village de Warisoulx*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IV, p. 224-242, Namur, 1856.

Warsage.

J. C[EYSSENS], *Warsage*. dans *Leodium*, t. I, p. 26-31. Liège, 1902.

J. CEYSENS, *Val-Dieu et la paroisse de Warsage*, dans *Leodium*, t. X, p. 37-40, Liège, 1911.

Warzée.

M. DESSAIN et E. RENARD. *Toponymie de Warzée* (en préparation).

Wasseiges (voir Agimont).

LAMBOTTE. *Toponymie de Wasseiges* (en préparation).

Wavre.

L. DALIMONT, *La commune de Wavre. Etude de géographie locale.* dans le *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, t. IX, p. 423-454, Bruxelles, 1885.

Wegnez (voir Grand-Rechain).

J. MEUNIER, *Histoire de la commune de Wegnez (1797-1930)*, 76 p. in-12, Wegnez, 1930.

Weismes.

J. BASTIN, *Notice historique sur le nom et la paroisse de Weismes*, dans *L'Armonac wallon*, p. 92, 123, Malmedy, 1912.

Wellen.

J. DARIS, *Notice sur Wellen*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. VII, p. 5-90, Liège, 1876.

J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, *Notes au sujet de sculptures conservées à Wellen*, dans *Leodium*, t. XXVI, p. 5-14, Liège, 1933.

Wellin.

C. DOYEN et C. G. ROLAND, *Le canton de Wellin*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XXVIII, p. 1181-1242 [t. VI de *Les communes luxembourgeoises*], Arlon, 1893.

Wéris.

A. DOUFRESNE, *Les antiquités du village de Wéris*, dans la *Revue catholique*, t. XLVII, p. 297-307, 502-511, Louvain, 1879.

Werpín.

J. HALKIN, *La chapelle Sainte-Anne de Werpín en la paroisse de Melreux*, dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. LI, p. 1-46, Arlon, 1920.

Weyer (voir Rummen).

Wierde (voir Mont-Sainte-Marie).

H. CRÉPIN, *Notes d'un touriste. Wierde*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. III, p. 119-121, Namur, 1853.

Wihogne.

E. RENARD, *Toponymie de Wihogne* (en préparation).

Wilre (voir Rummen).

Wintershoven.

- A. HANSAY, *Notes sur les reliques et l'église de Wintershoven*, dans le *Bulletin de la... Société... des mélaphiles de Hasselt*, t. XXXIX, p. 13-24, Hasselt, 1907.
J. PAQUAY, *Wintershoven*, dans les *Verzamelde opstellen... te Hasselt*, t. VIII, p. 40-71, Hasselt, 1932.

Wommersom.

- A. VAN GRAMBEREN, *Notes concernant la commune de Wommersom*, dans *Hagelands gedenkschriften*, t. VIII, p. 45-62, Tirlémont, 1914.

Xhendelesse.

- J. FELLER et J. PEUTEMAN, *Toponymie de Xhendelesse* (en préparation).

Xhendremael.

- J. HERBILLON, *Toponymie de la Hesbaye liégeoise. I. Xhendremael*. 32 p. in-8°, Wetteren, 1929.

Xhignesse.

- D. GUILLEAUME, *L'ancienne paroisse de Xhignesse*, dans *Leodium*, t. IX, p. 14-19, Liège, 1910.
D. GUILLEAUME, *Les curés de Xhignesse*, dans *Leodium*, t. XI, p. 9-12, Liège, 1912.

Yves-Gomezée (voir Gomezée).

Zeelhem.

- J. RAYMAEKERS, *Geschiedkundig overzicht der gemeente Zeelhem*, 110 p. in-8°, Mechelen-sur-Meuse, 1889.

Zepperen.

- J. DARIS, *Notice sur Zepperen*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. XIII, p. 47-137, Liège, 1887.

Zétrud-Lumay.

- F. DE RIDDER, *Overeenkomst nopens het grondgebied der parochiën Sittert-Lummen en Autgaerden*, dans les *Hagelands gedenkschriften*, t. VI, p. 89-94, Tirlémont, 1912.
M. MAES, *Toponymie van Sittert-Lummen* (en préparation).

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I ^{er} : NOTIONS PRÉALABLES ET BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.	137
Caractères de l'histoire paroissiale. — Ses exigences. — Histoire locale et histoire générale. — Bibliographie générale : livres et revues. — Institutions paroissiales. — Géographie ecclésiastique.	
CHAPITRE II : LA MÉTHODE.	147
Plan d'une monographie. — Classement des archives paroissiales. — Recherche, lecture et transcription des documents. — Travail sur fiches. — Rédaction et sens critique. — Publication de textes et de cartes.	
CHAPITRE III : HISTOIRE CONTEMPORAINE ET STATISTIQUE.	154
Chronique paroissiale. — Utilité et méthode de l'histoire présente de la paroisse. — Valeur des éléments statistiques. — Cadre de statistique annuelle. — Interprétation des chiffres obtenus. — Importance des recensements méthodiques pour l'histoire générale.	
CHAPITRE IV : BIBLIOGRAPHIE SPÉCIALE.	160
Sources de la bibliographie spéciale des paroisses. — Utilisation des cartulaires et du « pouillé ». — Bibliographie de l'histoire du diocèse, des archidiaconés, des doyennés. — Liste alphabétique des monographies d'histoire locale.	

T A B L E A U D E S M E M B R E S
DE
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE

M. L'ÉCHEVIN DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DE LIÈGE

Bureau de la Société pour 1935-1936

<i>Président :</i>	MM. ARM. BAAR.
<i>Vice-Président :</i>	JULES DUMONT.
<i>Secrétaire :</i>	ROBERT TOUSSAINT.
<i>Conservateur honoraire :</i>	JEAN SERVAIS.
<i>Conservateur :</i>	M ^{lle} HÉLÈNE VAN HEULE.
<i>Trésorier :</i>	MM. PIERRE LALOUX.
<i>Bibliothécaire :</i>	LOUIS GOTHIER.
<i>Secrétaire adjoint :</i>	JOSEPH-J. DESSAIN.
<i>Conservateurs adjoints :</i>	le C ^{te} J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA JOSEPH HAMAL-NANDRIN. FLORENT PHOLIEN. JULES PIRLET. le B ^{on} M. DE SÉLYS LONGCHAMPS.
<i>Conseillers :</i>	MM. MARCEL DE PUYDT, LÉON HALKIN, LÉON LAHAYE, FÉLIX MAGNETTE.

Commissions

1. *Commission des publications* : MM. F. MAGNETTE, directeur ; FAIRON, LAHAYE et PONCELET, membres.
 2. *Commission des fouilles* : MM. DAVIN, DE FRAIPONT, HAMAL-
NANDRIN, SERVAIS, M^{lle} VAN HEULE et WIBIN.
 3. *Commission des achats* : MM. LALOUX, PETIT, SERVAIS, DE SÉLYS
LONGCHAMPS et M^{lle} VAN HEULE.
 4. *Commission de vérification du Musée* : MM. LAHAYE, PIRLET et DE
SÉLYS LONGCHAMPS.
 5. *Commission de vérification de la Bibliothèque* : MM. BONHOMME,
DE CRASSIER et MAGNETTE.
 6. *Commission de vérification des comptes* : MM. DIEUDONNÉ,
GHILAIN et PÉNY.
 7. *Commission des excursions* : MM. PHOLIEN, président ; DU-
MONT, secrétaire ; DE BORCHGRAVE D'ALTENA, LALOUX et
MAGNETTE.
 8. *Commission des conférences et causeries* : MM. PHOLIEN, président
TOUSSAINT, secrétaire ; DE FRAIPONT, MAGNETTE et SER-
VAIS.
-

MEMBRES EFFECTIFS

	Date de l'entrée à l'Institut	Date de l'admission comme mem- bre effectif
1. DE PUYDT (MARCEL), docteur en droit, directeur honoraire du Contentieux de la Ville de Liège, 27, avenue Isabelle, <i>Anvers</i> .	28-12-1879	29-12-1882
2. PONCELET (ÉDOUARD), conservateur honoraire des Archives de l'État, 6, rue Raikem, <i>Liège</i> .	31- 1-1889	31- 5-1895
3. CRASSIER (Baron WILLIAM DE), avocat, 125, rue Louvrex, <i>Liège</i> .	31- 1-1889	30-12-1898
4. BRASSINNE (JOSEPH), professeur et bibliothécaire en chef de l'Université, 30, rue Nysten, <i>Liège</i> .	29-11-1895	30-12-1898
5. SERVAIS (JEAN), conservateur honoraire du Musée archéologique liégeois, 8, rue Joseph Dumoulin, <i>Liège</i> .	20- 4-1898	27- 4-1900
6. SÉLYS FANSON (Baron ROBERT DE) membre du Conseil héraldique, Château de Saint-Gerlache, <i>Houthem</i> (Limbourg hollandais).	28- 5-1880	30- 5-1902
7. PHOLIEN (FLORENT), 26, rue Vinâve d'Ile, <i>Liège</i> .	25-11-1898	25- 1-1903
8. LAHAYE (LÉON), conservateur honoraire des Archives de l'État, 8, rue Sainte-Marie, <i>Liège</i> .	28-10-1906	26- 4-1907
9. POLAIN (EUGÈNE). avocat, 180, rue Sainte-Walburge, <i>Liège</i> .	29- 3-1903	29-12-1907
10. RASQUIN (GEORGES), avocat, 23, place de Bronckart, <i>Liège</i> .	30-12-1898	31- 1-1909
11. HAMAL-NANDRIN (JOSEPH), chargé de cours à l'Université, 77, quai de Rome, <i>Liège</i> .	28- 2-1904	31- 1-1909
12. KLEYER (GUSTAVE), ancien bourgmestre, 21, rue Fabry, <i>Liège</i> .		28- 5-1909
13. FAIRON (ÉMILE), conservateur des Archives de l'État à Liège, 11, rue A. Drèze, <i>Pepinster</i> .	27- 3-1904	30- 1-1910

- | | | |
|---|------------|------------|
| 14. VERCHEVAL (FÉLIX), avocat,
27, avenue Isabelle, <i>Anvers</i> . | 26- 5-1904 | 30- 1-1910 |
| 15. MAGNETTE (FÉLIX), professeur à
l'Université, 358, rue Saint-Gilles,
<i>Liège</i> . | 23-12-1906 | 27- 5-1910 |
| 16. HALKIN (LÉON), professeur à l'Uni-
versité, 59, boulevard Émile de La-
veleye, <i>Liège</i> . | 27-12-1895 | 24-12-1911 |
| 17. SÉLYS LONGCHAMPS (Baron MAU-
RICE DE), docteur en sciences,
9, Mont-Saint-Martin, <i>Liège</i> . | 29- 3-1903 | 24-12-1911 |
| 18. BAAR-MAGIS (ARMAND), ingénieur,
4, rue Lebeau, <i>Liège</i> . | 29- 3-1908 | 24-12-1911 |
| 19. PIRLET (JULES), notaire, 20, rue
Sainte-Véronique, <i>Liège</i> . | 29- 5-1908 | 25- 1-1914 |
| 20. JASPAR (PAUL), architecte, 149, bou-
levard de la Sauvenière, <i>Liège</i> . | 27-12-1901 | 22- 2-1914 |
| 21. COENEN (Chanoine Joseph), chape-
lain de Wiemismeer, <i>Sutendael</i> . | 24- 4-1908 | 22- 2-1914 |
| 22. DEFRECHEUX (CHARLES), biblio-
thécaire à l'Université, 67, rue
Bonne-Nouvelle, <i>Liège</i> . | 27-10-1907 | 30- 3-1919 |
| 23. FRAIPONT (CHARLES DE), professeur
à l'Université, 67, Mont Saint-
Martin, <i>Liège</i> . | 29- 1-1911 | 30- 3-1919 |
| 24. GHILAIN (GUSTAVE), consul des
États-Unis du Mexique, château
de Basse Fraipont, <i>Nessonvaux</i> . | 24-11-1907 | 30- 3-1919 |
| 25. REMOUCHAMPS (J.-M.), avocat,
280, boulevard d'Avroy, <i>Liège</i> . | 27-12-1908 | 30- 3-1919 |
| 26. WIBIN (BENJAMIN), docteur en mé-
decine, <i>Amay</i> . | 27-12-1908 | 30- 3-1919 |
| 27. BREUER (JACQUES), 1, square Marie-
José, <i>Woluwe-Saint-Lambert</i> . | 27-11-1910 | 31-12-1920 |
| 28. DAVIN (HERMAN), docteur en méde-
cine, <i>Amay</i> . | 26-12-1915 | 30-12-1921 |
| 29. BORCHGRAVE D'ALTENA (Comte
JOSEPH DE), 90, rue d'Arlon,
<i>Bruxelles</i> . | 28-12-1919 | 26- 3-1926 |
| 30. BONHOMME (GEORGES), bibliothé-
caire à l'Université, 51, rue de
Cointe, <i>Liège</i> . | 27- 4-1923 | 26-10-1928 |

- | | | |
|--|------------|------------|
| 31. SACRÉ (FERNAND), architecte, 28, Mont-Saint-Martin, <i>Liège</i> . | 29-11-1903 | 28-12-1928 |
| 32. DUMONT (JULES), industriel, 189, rue Grétry, <i>Liège</i> . | 27-12-1908 | 27-12-1929 |
| 33. PÉNY (FRÉDÉRIC), agent de la Banque Nationale, 9, boulevard d'Avroy, <i>Liège</i> . | 30- 4-1920 | 27-12-1929 |
| 34. VAN HEULE (M ^{lle} HÉLÈNE), conservateur du Musée archéologique liégeois, 8, rue de Chaudfontaine, <i>Liège</i> . | 24- 4-1925 | 27-12-1929 |
| 35. TOUSSAINT (ROBERT), architecte, 77, rue du Parc, <i>Liège</i> . | 25- 3-1921 | 27-12-1929 |
| 36. HARSIN (PAUL), professeur à l'Université, 70, rue de Joie, <i>Liège</i> . | 28-11-1924 | 27-12-1929 |
| 37. COLLART (ANDRÉ), 32, rue Hoyoux <i>Herstal</i> . | 25- 1-1930 | 28- 2-1931 |
| 38. HAUST (JEAN), professeur à l'Université, 75, rue Fond-Pirette, <i>Liège</i> . | 27- 1-1922 | 28- 2-1931 |
| 39. PETIT (GEORGES), ingénieur, 13, quai de la Grande-Bretagne, <i>Liège</i> . | 25- 7-1927 | 21- 6-1932 |
| 40. LALOUX (PIERRE), avocat, 2, rue Saint-Remy, <i>Liège</i> . | 22- 7-1921 | 30-12-1932 |
| 41. HALKIN (LÉON-ERNEST), docteur en sciences historiques, assistant à l'Université, 179, rue des Vennes, <i>Liège</i> . | 27- 3-1925 | 6- 4-1934 |
| 42. HENNEN (GUILLAUME), conservateur-adjoint des Archives de l'État, 10, rue Ambiorix, <i>Liège</i> . | 29-12-1922 | 25- 1-1935 |
| 43. HEUSE (HENRI), avocat, 69, rue Louvrex, <i>Liège</i> . | 30- 3-1923 | 25- 1-1935 |
| 44. YERNAUX (JEAN), conservateur adjoint des Archives de l'État, 46, avenue du Luxembourg, <i>Liège</i> . | 25- 3-1923 | 25- 1-1935 |
| 45. DEBOUXHTAY (PIERRE), bibliothécaire de la Ville, 48, avenue du Luxembourg, <i>Liège</i> . | 29- 2-1924 | 25- 1-1935 |
-

MEMBRES D'HONNEUR

- | | | |
|---|------------|------------|
| 1. BAYE (Baron JOSEPH DE), 58, avenue de la Grande Armée, <i>Paris</i> . | | 30- 1-1891 |
| 2. PONCELET (ÉDOUARD), conservateur honoraire des Archives de l'État, 6, rue Raikem, <i>Liège</i> . | 31- 1-1889 | 31- 5-1895 |
| 3. PIRENNE (HENRI), professeur émérite à l'Université de Gand, avenue de Fructidor, 13, <i>Uccle</i> . | 29-12-1882 | 30- 5-1902 |
| 4. DE PUYDT (MARCEL), directeur honoraire du Contentieux de la Ville de Liège, 27, avenue Isabelle, <i>Anvers</i> . | 28-12-1879 | 27-12-1929 |

MEMBRES CORRESPONDANTS

- | | | |
|---|------------|------------|
| 1. BAAR (LUCIEN), 100, boulevard de la Sauvenière, <i>Liège</i> . | 27- 5-1904 | 25- 7-1919 |
| 2. BONIVER (FRANÇOIS), 22, rue du Bosquet, <i>Liège</i> . | 27- 5-1921 | 30-10-1931 |
| 3. CLOSON (JULES), professeur à l'Université, 13, rue Dartois, <i>Liège</i> . | 24-11-1907 | 28-11-1909 |
| 4. COMBLEN (PAUL), architecte, 33, rue des Augustins, <i>Liège</i> . | 26- 1-1900 | 28-12-1902 |
| 5. CRICK-KUNTZIGER (M ^{me} MAR-
THE), docteur en art et archéologie,
18, rue de l'Aurore, <i>Ixelles</i> . | 25- 4-1919 | 28-11-1920 |
| 6. DABIN (JEAN), professeur à l'Université de Louvain, 19, boulevard de Tirlemont, <i>Kessel-Loo</i> (Louvain). | 18-12-1910 | 30- 3-1913 |
| 7. DELATTRE (HENRY), avocat, 70, rue Louvrex, <i>Liège</i> . | 26-12-1915 | 27- 3-1931 |
| 8. DESSAIN (JOSEPH-J.), avocat, licencié en sciences politiques, 159, rue Saint-Gilles, <i>Liège</i> . | 20- 4-1929 | 25- 1-1935 |
| 9. DESSART (ALBERT), rédacteur à la <i>Gazette de Liège</i> , 34, quai des Carmes, <i>Jemeppe-sur-Meuse</i> . | 27- 7-1923 | 30-10-1931 |
| 10. FOURMARIER (PAUL), professeur à l'Université, 140, avenue de l'Observatoire, <i>Liège</i> . | | 27- 1-1922 |

- | | | |
|--|------------|------------|
| 11. FRANÇOIS (NICOLAS), ingénieur,
86, quai de Rome, <i>Liège</i> . | 27- 6-1919 | 24-11-1933 |
| 12. GOTHIER (LOUIS), professeur à
l'Athénée Royal, 43, rue des Co-
teaux, <i>Liège</i> . | 25- 1-1929 | 25-10-1935 |
| 13. HANSAY (ALFRED), conservateur des
Archives del'Etat, 8, avenue Bamps,
<i>Hasselt</i> . | 30- 4-1897 | 24- 4-1903 |
| 14. JANNE (M ^{lle} MARGUERITE), 109, rue
Louvrex, <i>Liège</i> . | 28-11-1930 | 27- 4-1934 |
| 15. LALOUX (GEORGES), industriel,
2, rue Saint-Remy, <i>Liège</i> . | 27- 6-1913 | 24- 2-1928 |
| 16. LESUISSE (RENÉ), docteur en his-
toire de l'art et archéologie, pro-
fesseur à l'Athénée de Nivelles,
242, avenue de la Reine, <i>Laeken</i> . | 28- 6-1929 | 30-10-1931 |
| 17. LOHEST (JEAN), 54bis, boulevard
d'Avroy, <i>Liège</i> . | 27- 2-1910 | 22- 2-1914 |
| 18. LOUIS (M ^{lle} MARIA), docteur en his-
toire de l'art et archéologie, assis-
tante à l'Université, 133, boulevard
de la Sauvenière, <i>Liège</i> . | 28-10-1927 | 30-10-1931 |
| 19. LURQUIN (JULES), 311, rue Large,
<i>Nessonvaux</i> . | 28- 9-1928 | 18-12-1931 |
| 20. MASSART (ALPHONSE), industriel,
31, rue de la Boverie, <i>Liège</i> . | 28- 2-1904 | 29- 5-1914 |
| 21. NEYS (MAURICE), docteur en droit,
113A, rue des Guillemins, <i>Liège</i> . | 29- 1-1911 | 27-12-1929 |
| 22. PITON (ERNEST), 82, rue Champ-
du-Roi, <i>Etterbeek</i> . | 29-10-1926 | 27-12-1929 |
| 23. RADZITSKY D'OSTROWICK (Ba-
ron IVAN DE), 16, rue de Chaud-
fontaine, <i>Liège</i> . | 27-12-1908 | 25- 2-1912 |
| 24. SCHAETZEN, (Chevalier PHILIPPE
DE), 32, chaussée de Saint-Trond,
<i>Tongres</i> . | 30-12-1932 | 28- 6-1935 |
| 25. SIMENON (Mgr GUILLAUME), Vicaire
général, 12, rue de l'Évêché, <i>Liège</i> . | 26- 1-1913 | 27-12-1929 |
| 26. THONET (A.), colonel, 396, avenue
Rogier, <i>Schaerbeek</i> . | 29- 4-1910 | 30- 4-1920 |
| 27. THYSSEN (HENRY), professeur à
l'Université, 27, rue Duvivier, <i>Liège</i> . | | 26-10-1923 |

28. VANDER LINDEN, (Herman), professeur à l'Université de Liège, 78, boulevard de Tirlemont, <i>Louvain</i> .	27-10-1907	30- 3-1919
30. VAN DE WEERD (H.), professeur à l'Université, 13, rue du Prince Albert, <i>Mont-Saint-Amand</i> (Gand).		26- 1-1919
29. VANNÉRUS (JULES), 3, rue Ernestine, <i>Ixelles</i> .		26- 4-1914
31. VAN ZUYLEN (Baron PAUL), bourgmestre, <i>Grand-Halleux</i> .	27- 5-1900	29- 4-1904
32. VIERSET (ÉMILE), docteur en droit, 11, rue Rioul, <i>Huy</i> .	29- 4-1910	18-12-1931

MEMBRES ASSOCIÉS

	Date de l'admission.	
1. ALBERT-DETROZ (JOSEPH), à <i>Durbuy</i> .	27- 5-1932	
2. ALEXIS (GEORGES), ingénieur, 29, rue Dartois, <i>Liège</i> .	26- 1-1919	
3. ANCION-MAGIS (Comte JULES), industriel, <i>Château d'Emblève</i> , par Aywaille (18, rue Forgeur, <i>Liège</i>).	28- 4-1905	
4. ANCION-TASSIN (M ^{me}), 23, rue des Maraîchers, <i>Liège</i> .	27-11-1931	
5. ANDRÉ (ALPHONSE), ingénieur, 122, rue de Fragnée, <i>Liège</i> .	26- 2-1932	
6. ANDRÉ (M ^{me} ALPHONSE), 122, rue de Fragnée, <i>Liège</i> .	29- 4-1932	
7. ANSIAUX (Abbé PAUL), 6, rue Hazinelle, <i>Liège</i> .	25- 3-1927	
8. ANSIAUX (M ^{me}), 6, rue Hazinelle, <i>Liège</i> .	25- 1-1929	
9. ANSPACH (M ^{lle} COLLETTE), 8, place Émile Dupont, <i>Liège</i> .	28-10-1932	
10. ANSPACH (GILLES), 8, place Émile Dupont, <i>Liège</i> .	28-10-1932	
11. ARCHIVES DE L'ÉTAT DANS LE LIMBOURG, 5, rue Saint-Pierre, <i>Maestricht</i> .	26- 4-1935	
12. ARNOLD (HENRI), chef de bureau au Bureau de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 14, rue Fond-Saint-Servais, <i>Liège</i> .	27-12-1908	

13. ASEGLIO (HUBERT), ingénieur, 9, place de l'Abbaye, *Seraing*. 27-11-1925
14. BAAR (ALFRED), avocat, 13, avenue de l'Exposition, *Liège*. 27- 6-1930
15. BAAR-MAGIS (M^{me} A.), 4, rue Lebeau, *Liège*. 27- 6-1930
16. BAAR-PELTZER (M^{me} PIERRE), 2, quai de Rome *Liège*. 24- 2-1933
17. BAGE (ANDRÉ), architecte, 166, rue Saint-Laurent, *Liège*. 27- 9-1935
18. BAILLY (ARMAND), ingénieur, *Méry-sur-Ourthe*. 25- 6-1927
19. BARON-WALCH (M^{me} ROBERT), 193, rue Sainte-Walburge, *Liège*. 18-12-1931
20. BASTIN (Abbé JOSEPH), professeur à l'Athénée Royal, 9, Parc, *Malmédy*. 24- 6-1932
21. BÉCASSEAU (LUCIEN), architecte, 4, rue Laruelle, *Liège*. 28- 2-1909
22. BEER (JOSEPH DE), 74, rue Jordaens, *Anvers*. 28-12-1913
23. BEER-COUSIN (JULIEN), ingénieur, 39, quai des Carmes, *Jemeppe-sur-Meuse*. 30-12-1932
24. BEER-COUSIN (M^{me}), 39, quai des Carmes, *Jemeppe-sur-Meuse*. 30-12-1932
25. BEER (M^{lle} SIMONE), 39, quai des Carmes, *Jemeppe-sur-Meuse*. 6- 4-1934
26. BEGHON (CHARLES), 113, boulevard de la Sauve-nière, *Liège*. 27- 7-1934
27. BERNARD (ALBERT), 45, rue Saint-Hubert, *Liège*. 26- 2-1932
28. BERNARD (GABRIEL), instituteur, 140, rue Large-Voie, *Herstal*. 28- 9-1934
29. BERRYER (M^{lle} ANNE-MARIE), 35, rue Darchis, *Liège*. 26- 5-1933
30. BIDLOT (FERDINAND DE), docteur en médecine, 42, rue des Augustins, *Liège*. 27-10-1927
31. BONHOMME (Baron JOSEPH DE), *Château de Haute Fraipont*. 18-12-1931
32. BONJOUR (M^{lle} NELLY), 6, Thier de la Fontaine, *Liège*. 18-12-1932
33. BONTCH-BROUEVITCH-JACQUES (M^{me} YVONNE DE), régente, 11, impasse Lacroix, *Liège*. 24- 6-1932
34. BORDET, docteur en médecine, *Francorchamps*. 28-11-1920
35. BORGNET (PAUL), industriel, 23, avenue Blonden, *Liège*. 27- 6-1919

36. BOURGUIGNON, libraire, 16, rue des Dominicains, *Liège*. 27- 3-1931
37. BOURNONVILLE (M. DE), pharmacien, 2, rue du Marché, *Spa*. 29-12-1928
38. BOUILLENNE (M^{lle} GERMAINE), 17, place du Souvenir, *Tilff*. 28- 9-1934
39. BOUVY (JOSEPH), industriel, 7, quai de la Grande-Bretagne, *Liège*. 31-12-1905
40. BRACONIER (RAYMOND), 215, avenue Molière, *Ixelles*. 30- 6-1920
41. BRAGARD (ROGER), professeur à l'Athénée, 41, quai de la Grande-Bretagne, *Liège*. 28- 1-1927
42. BRASSEUR (M^{me} Jean), 159, rue Saint-Laurent, *Liège*. 27-11-1931
43. BRÉBANT (PIERRE), capitaine d'artillerie, 65, rue Charlemagne, *Jupille*. 18- 3-1932
44. BRÉDA (MARCEL), ingénieur, 6, rue Rouveroy, *Liège*. 25-10-1929
45. BRIXE (M^{me} V^e PAUL), 226, rue Fond-Pirette, *Liège*. 25-11-1921
46. BROCK (HENRI), industriel, 44, rue Neuville, *Bressoux*. 27-11-1931
47. BRONNE (LOUIS), ingénieur, 51, rue de l'Église, *Boirs*, par Roclenge sur Geor. 30-11-1923
48. BRULL (M^{me} HENRI), 61, rue César Franck, *Liège*. 29- 6-1934
49. BUCHET (ARSÈNE), 25, rue de la Chapelle, *Stembert-Verviers*. 29-12-1933
50. BUCHET (M^{lle} MATHILDE), régente, 163, rue Henri Maus, *Liège*. 28-10-1932
51. BUGGENOMS (LUDOVIC DE), 40, rue Courtois, *Liège*. 27- 5-1934
52. CANOY (PAUL), 84, boulevard d'Avroy, *Liège*. 28-11-1924
53. CAPELLE (FRANÇOIS), 67, quai de Rome, *Liège*. 27- 5-1932
54. CAPELLE (RENÉ), 38, boulevard Piercot, *Liège*. 27- 1-1932
55. CHANGY (Comte ROGER DE), *Château d'Envoz par Couthain*. 23- 2-1934
56. CHANTRAINE (ADRIEN), imprimeur, 113, rue Hullos, *Liège*. 27- 2-1931
57. CHERCHEURS DE LA WALLONIE (LES), 14, place du Pont, *Chênée*. 26- 5-1933
58. CHESTRET DE HANEFFE (Baron PAUL DE), 17, rue du Jardin Botanique, *Liège*. 27- 2-1910

59. CISELET (ÉDOUARD), vérificateur des contributions, 667, route de Prayon, *Forêt-Trooz*. 17- 6-1924
60. CLAESSEN (M^{lle} MARGUERITE), 14, avenue Blonden, *Liège*. 18-12-1931
61. CLEDINA (RAPHAEL), 283, rue Saint-Gilles, *Liège*. 24- 4-1931
62. CLOSON (ERNEST), 137, rue Féronstrée, *Liège*. 28- 6-1935
63. CLOSSON (DENIS), receveur communal, 332, rue en Bois, *Glain*. 31- 7-1925
64. COEMANS (FERNAND), avocat, 45, rue du Collège *Verviers*. 29- 1-1911
65. COLLARD (JACQUES), avocat, 23, rue de Tongres, *Devant-le-Pont, Visé*. 31-10-1924
66. COLLARD (PAUL), 23, rue de Tongres, *Devant-le-Pont, Visé*. 31- 7-1925
67. COLLE (JEAN), 117, rue des Écoles, *Bressoux*. 18- 3-1932
68. COLLÈGE SAINT-SERVAIS (Révérend Père Recteur du), 92, rue Saint-Gilles, *Liège*. 22- 2-1929
69. COLLET (JOSEPH), commissaire en chef de police honoraire, 2, rue Paul Devaux, *Liège*. 29- 3-1935
70. COLLEYE (HUBERT), homme de lettres, 248, Longue rue Lozane, *Anvers*. 24- 6-1921
71. COLLIN (LÉON), 58, rue des Écomines, *Spa*. 29- 6-1934
72. COLLINET (A.), 14, place Émile Dupont, *Liège*. 25-10-1908
73. COMHAIRE (FERNAND), peintre, 65, chaussée de Glain, *Glain*. 30- 4-1920
74. CORBIEAUX (STÉPHANE), 13, rue Bois-l'Évêque, *Liège*. 25- 9-1931
75. CORNET (LÉON), chef du Bureau principal des postes, 15, rue Laurent de Koninck, *Liège*. 26- 2-1932
76. COULON (J.), 12, rue Théodore Schwann, *Liège*. 25-10-1935
77. COUNE (HENRI DE), 25, avenue des Platanes, *Cointe (Selessin)*. 26- 1-1919
78. CUYPERS (JEAN), 19, rue du Laveu, *Liège*. 26- 4-1935
79. DAHMEN (MARCEL), rue de la Clef, *Micheroux*. 30- 3-1919
80. DALLEMAGNE (GUILLAUME), avocat général, 3, rue du Mambourg, *Liège*. 27-12-1908
81. DAMIEN (J.), artiste peintre, 8, avenue des Martyrs, *Hasselt*. 29- 5-1925
82. DANDRIFOSSE (Abbé), professeur à l'Institut de *Stavelot*. 26- 5-1934
83. DANTHINE (ÉMILE), 67, rue du Parc, *Liège*. 30-10-1931

84. DANTHINE (M^{lle} HÉLÈNE), 67, rue du Parc, 27- 2-1931
Liège.
85. DAVIN (ÉDOUARD), *Amay.* 28-10-1932
86. DAVID (FÉLIX), 6, rue Fond-Saint-Servais, *Liège.* 22- 2-1935
87. DAWANS-BIAR (A.), ingénieur, 24, quai de Rome, 28-11-1915
Liège.
88. DEBLINDE, architecte, 2, rue des Chiroux, *Liège.* 28-10-1932
89. DEBOUGNOUX (M^{lle} MARIA), régente à l'École Normale, 33, rue de Namur, *Liège.* 28- 4-1922
90. DE BRUYNE (POL.), ingénieur, directeur du Service général des Travaux de la Ville de Liège, 268, rue Sainte-Walburge, *Liège.* 27- 3-1931
91. DECHARNEUX (ÉMILE), industriel, 145, rue de l'Intendant, *Molenbeek.* 31-10-1909
92. DE CLOSSET (FERNAND), 39, rue de l'Est, *Schaerbeek.* 28-11-1920
93. DEFAYS (HENRI), à *Stockay-Saint-Georges-sur-Meuse.* 30- 4-1909
94. DEFIZE (ALFRED), artiste peintre, 10, Thier de la Fontaine, *Liège.* 28-11-1924
95. DEFIZE (M^{me} ALFRED), 10, Thier de la Fontaine. 25-11-1932
Liège.
96. DEGREPPE (M^{lle} L.), directrice de l'École Normale de l'État, 2, rue des Rivageois, *Liège.* 18- 3-1932
97. DEHOUSSE (MAURICE), avocat, 36, boulevard de la Constitution. *Liège.* 24- 4-1931
98. DEJACE (CHARLES), recteur émérite de l'Université, 272, boulevard d'Avroy, *Liège.* 24- 4-1931
99. DELAITE (M^{me} V^e JULIEN), 13, rue Hors-Château, *Liège.* 30-12-1932
100. DELAITTE (M^{lle} LÉONIE), 141, rue de Joie, 27-11-1931
Liège.
101. DELARGE (GEORGES), assureur, 18, rue des Prébendiers, *Liège.* 29- 1-1926
102. DELATTRE (M^{lle} FRANÇOISE), 70, rue Louvrex, 28-10-1932
Liège.
103. DELAY (MARCEL), agent de change, 60, avenue du Luxembourg, *Liège.* 18- 3-1932
104. DELBŒUF (FERNAND), architecte, 9, rue Hemricourt, *Liège.* 29- 5-1926
105. DELCHEVALERIE (CHARLES), homme de lettres, 26- 2-1932
12, rue Saint-Mathieu, *Liège.*

106. DELFORGE (CHARLES), rentier, 7, rue Florimont, 28-11-1930
Liège.
107. DELLEUR (M^{me} SARAH), 27, quai Orban, *Liège.* 29- 4-1932
108. DELLOYE (HENRI), avocat, Château de la Mostée, 26- 2-1926
Huy.
109. DELRÉE (PIERRE), 7, quai de Rome, *Liège.* 26- 3-1926
110. DELVILLE (PIERRE), industriel, 23, avenue des 27-11-1931
Platanes, *Cointe* (Sclessin).
111. DEMARET (M^{lle} PAULA), 18, avenue du Pont de 30- 1-1931
Luttre, *Forest-Bruzelles.*
112. DEMOULIN (ROBERT), docteur en histoire, 6, rue 28- 2-1931
d'Italie, *Huy.*
113. DENIL (VINCENT), major, 23, rue Thier Savary, 28- 3-1920
Liège.
114. DENOEL (GASTON), notaire, à *Vivegnis.* 28- 1-1927
115. DESAMORY (JOSEPH), entrepreneur, 187, Voie de 26- 2-1932
Liège, Herstal.
116. DESSY (ÉMILE), architecte, 21, rue Frédéric Nyst, 18-12-1931
Liège.
117. DETAILLE (HUBERT), 79, rue du Parc, *Liège.* 26- 1-1919
118. DETHIER (ALEXANDRE), artiste sculpteur, 8, rue 27-11-1931
de Fétinne, *Liège.*
119. DETROZ (RAYMOND), 71, rue de la Cathédrale, 28- 6-1935
120. DEWANDRE (ALBERT), 2, rue du Vieux-Mayeur, 26-10-1934
Liège.
121. DEWANDRE (M^{me} ALBERT), 2, rue du Vieux- 26-10-1934
Mayeur, *Liège.*
122. DEWANDRE (ARMAND), Ruy de Chawion, *Spa.* 26- 2-1932
123. DEWANDRE (M^{me} ARMAND), Ruy de Chawion, 28- 9-1934
Spa.
124. DEWÉ (HENRI), ingénieur, 28, rue du Bois, *Milmort.* 26- 3-1926
125. D'HEUR (M^{me} ZOÉ), 12, avenue Mahiels, *Liège.* 27-11-1931
126. DIEUDONNÉ (PAUL), notaire honoraire, 83, bou- 27-12-1908
levard d'Avroy, *Liège.*
127. DIGNEFFE (ÉMILE), sénateur, 3, rue Paul 30-10-1901
Devaux, *Liège.*
128. DOIZE (M^{lle} RENÉE), docteur en histoire de l'art 30-10-1931
et archéologique, 18, rue Saint-Pholien, *Liège.*
129. DOR (ÉTIENNE), 30, rue Haut Pavé, *Liège.* 29- 3-1935
130. DOSSIN-HALKIN (M^{me} RENÉ), 418, rue Saint-Lau- 28- 5-1920
rent, *Liège.*

131. DOUNEN (M^{lle} MARGUERITE), 48, rue Souverain-Pont, *Liège*. 30-12-1932
132. DRESSE (ROBERT), industriel, 194, boulevard d'Avroy, *Liège*. 26- 4-1914
133. DRESSE DE LÉBIOLES (EDMOND), industriel, 74, quai de Rome, *Liège*. 26- 1-1913
134. DUFOUR (ANDRÉ), artiste peintre, 29, avenue Blondin, *Liège*. 27- 6-1919
135. DUMONT (LÉON), 30, rue Jonruelle, *Liège*. 30- 4-1920
136. DUMONT (FRANÇOIS), instituteur, rue des Sables, *Seraing-sur-Meuse*. 26 10-1934
137. DUMOULIN (LÉON), juge au tribunal, 11, rue Midi, *Liège*. 27- 2-1925
138. DUPONT (HENRI), major d'artillerie retraité, *Grand-Halleux*. 24-11-1912
139. DUPONT (JACQUES), 35, rue van Elewijck, *Lxelles*. 26-10-1913
140. DUPONT (Paul), 7, rue Naimette, *Liège*. 23- 2-1908
141. DUPONT (M^{lle} YVONNE), 4, rue Simonis, *Saint-Gilles*. 26-11-1926
142. DUQUENNE (M^{me}), régente à l'École Normale de l'État, 2, rue des Rivageois, *Liège*. 18- 3-1932
143. DURÉ (EDMOND), général-médecin honoraire, 44, rue des Clarisses, *Liège*. 26-10-1934
144. DURIEUX (LÉON), directeur de la Belgique Industrielle, 28, quai Marcellis, *Liège*. 30- 6-1922
145. ERNOTTE (M^{me} HÉLÈNE), 20, rue Basse-Wez, *Liège*. 28-11-1924
146. EGGERMONT (ANDRÉ), Château de Leignon, *Leignon (Ciney)*. 28-12-1923
147. ELSÉN (M^{me} ALFRED), 123, avenue de France, *Anvers*. 24- 2-1922
148. EVRARD (JOSEPH), 40, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 28-10-1932
149. EVRARD (M^{me} JOSEPH), 40, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 28-10-1932
150. FALISE (JOSEPH), lieutenant-colonel, conservateur du Musée d'armes, 78, rue des Vennes, *Liège*. 23- 4-1930
151. FALISE (Jean), greffier-adjoint, 30, rue de l'Académie, *Liège*. 29-10-1911
152. FALLOISE (JOSEPH DE), ingénieur, 8, rue de Chestret, *Liège*. 30- 6-1922

153. FELLIN (GILLES), architecte, 27, rue du Jardin Botanique, *Liège*. 28-12-1934
154. FELLIN (MICHEL), artiste sculpteur, 27, rue du Jardin Botanique, *Liège*. 25- 2-1912
155. FEYS-DE LEXHY (LOUIS), ingénieur, *Hollogne-aux-Pierres*. 29-12-1922
156. FINCŒUR (PAUL), professeur honoraire, 280, Chaussée de Heusy, *Verviers*. 27- 6-1913
157. FIRKET (M^{me} CH.), 8, place Sainte-Véronique, *Liège*. 3- 4-1910
158. FLAMENT (HENRI), 24, avenue de Péville, *Grievgnée*. 26- 4-1935
159. FONDATION UNIVERSITAIRE, 11, rue d'Egmont, *Bruxelles*.
160. FONDER (ERNEST), ingénieur, 48, rue du Pont d'Ile, *Liège*. 28- 1-1921
161. FONTAINE-LAMARCHE (JULES), 83, rue des Cailloux, *Cointe (Sclessin)*. 28- 3-1924
162. FRAIPONT-MAGNÉE (JOSEPH), 14, place du Pont, *Chênée*. 27- 4-1923
163. FRAIPONT (MARCEL DE), directeur général des Cristalleries du Val-Saint-Lambert. 29-11-1908
164. FRANÇOIS (M^{me} NICOLAS), 86, quai de Rome, *Liège*. 27-10-1933
165. FRENAY (GUILLAUME), industriel, place de l'Église, *Emael (Eben-Emael)*. 26- 1-1923
166. FRÉSART (ALBERT), *Les Favennes, Fraiture-Nandrin*. 27- 1-1922
167. FRÉSART DE CLERCX DE WAROUX (EMMANUEL), *Château de Chokier*. 6- 4-1934
168. FRÉSON (ARMAND), avocat, 53, rue de Sclessin, *Liège*. 30- 3-1923
169. FRÉSON (Abbé ERNEST), doyen, *Villers-l'Évêque*. 22- 2-1914
170. FRISÉE (EUGÈNE), directeur de charbonnage, 26, place Coronmeuse, *Herstal*. 30- 9-1932
171. FROIDCOURT (GEORGES DE), substitut du Procureur général, 18, rue de Spa, *Liège*. 24-11-1922
172. FROMENT (H.), directeur de l'Orphelinat, 43, rue Publémont, *Liège*. 31-11-1926
173. FRYNS (OSCAR), 48, rue de la Station, *Jemeppe-sur-Meuse*. 25- 3-1921

174. GASPAR (GEORGES), ingénieur, 174, avenue de Tervueren, *Woluwé-Saint-Pierre*. 28-10-1927
175. GENOT (ALFRED), 5, rue de la Liberté, *Liège*. 27- 5-1934
176. GEORGE (HYACINTHE), 52, rue Pont d'Avroy, *Liège*. 31-12-1920
177. GÉRARDY-DUMONT (M^{me} GEORGES), avenue des Commandants Borlée, *Jodoigne*. 29-12-1927
178. GÉRIMONT (ÉDOUARD), 51, rue de Trazegnies, *Sclessin*. 25-11-1921
179. GÉRIMONT (M^{me} ÉDOUARD), 51, rue de Trazegnies, *Sclessin*. 24-11-1922
180. GEVAERT (M^{lle} SUZANNE), Château d'Ordange, *Jemeppe-sur-Meuse*. 28- 3-1930
181. GHILAIN (PIERRE), architecte, consul de Monaco, 36, rue Courtois, *Liège*. 30- 1-1925
182. GHYSENS (JOSEPH), 22, rue Duvivier, *Liège*. 27-10-1912
183. GILBART (OLYMPE), conseiller communal, 77, rue Fond Pirette, *Liège*. 25- 7-1913
184. GILLARD (M^{me} MARCEL), « Beaudemont », 16, route de Méry, *Esneur*. 24- 4-1931
185. GOBEAUX-THONET (M.), 13, rue Wazon, *Liège*. 26-10-1934
186. GOBLET (NICOLAS), avocat, 114, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 26- 1-1919
187. GODERNIAUX (M^{lle} D.), directrice d'école, 97, rue Large-Voie, *Herstal*. 18- 3-1932
188. GOMEZ (M^{me}), rentière, 23, rue Sohet, *Liège*. 25- 5-1934
189. GOTHIER (LÉOPOLD), libraire, 5, rue Bonne-Fortune, *Liège*. 27- 2-1931
190. GOVAERTS (Abbé JEAN), archiviste à l'Évêché, 5, place Saint-Paul, *Liège*. 30- 9-1927
191. GRANGÉ (ED.), industriel, 20, rue Fusch, *Liège*. 28-10-1927
192. GRÉGOIRE (M^{lle} LÉONIE), directrice d'école communale, 11, rue de Hesbaye, *Liège*. 27- 1-1922
193. GRENSON (M^{me} V^e JOSEPH), 54, quai de Rome, *Liège*. 27-10-1933
194. GRIFFÉ (RENÉ), imprimeur, 110, rue Paradis, *Liège*. 28- 2-1931
195. GRIGNART (GEORGES DE), 20, rue des Bayards, *Liège*. 27- 9-1935
196. GRONDAL (GUILLAUME), 4, rue du Gymnase, *Verviers*. 25- 4-1924

197. GUILLICK (PIERRE), à *Chokier*. 29- 6-1906
198. GUION (ALBERT). 123, rue Hayeneux, *Herstal*. 22- 2-1935
199. HABETS (MARCEL), ingénieur, 73, quai des Carmes, *Jemeppe-sur-Meuse*. 31- 5-1912
200. HALEIN (WALTHÈRE), 5, rue Sohet, *Liège*. 31-10-1909
201. HAMAL (GEORGES), 27, avenue de l'Exposition. *Liège*. 28- 1-1921
202. HAMAL (JULES), 30, rue Dartois, *Liège*. 28- 1-1921
203. HANQUET (ÉMILE). 19, rue de la Paix, *Liège*. 22- 2-1935
204. HANQUET (PIERRE), avocat, 4, rue Rouveroy, *Liège*. 27- 2-1925
205. HANS-HENNUS (M^{me} V^e), 73, quai de Rome, *Liège*. 28- 4-1933
206. HANS (M^{lle} MARIETTE), 73, quai de Rome, *Liège*. 28- 4-1933
207. HANS (HENRI), docteur en médecine, 44, rue de Dison, *Verviers*. 25- 4-1924
208. HANSON (GUSTAVE), avoué, 35, rue Beeckman, *Liège*. 28-11-1920
209. HANSON (P.), substitut du Procureur du Roi, 108, rue Paradis, *Liège*. 29- 1-1926
210. HARENNE (Chevalier HERMAN DE), 6, rue Lebeau, *Liège*. 22- 7-1921
211. HARMEL (CHARLES), directeur des Tramways Unifiés de Liège, 54, Mont-Saint-Martin, *Liège*. 19-12-1924
212. HASSE (RENÉ DE), Château de Ningloheid, *Heusy-Verviers*. 30- 5-1930
213. HASSE (M^{me} RENÉ DE), Château de Ningloheid, *Heusy, Verviers*. 22- 2-1935
214. HASSE (PIERRE DE), Château de Ningloheid, *Heusy, Verviers*. 22- 2-1935
215. HAUZEUR (MAX VAN DER HEYDEN A), 29, avenue Rogier, *Liège*. 27- 5-1910
216. HELIN-MAGNETTE (MAURICE), professeur à l'Athénée Royal, 358, rue Saint-Gilles, *Liège*. 29- 3-1929
217. HENRION (M^{lle} M.), 14, rue Dossin, *Liège*. 29-12-1928
218. HENROZ (ÉMILE), 14, rue Simonon, *Liège*. 27- 5-1910
219. HENRY-COUNE (M^{me} L.), régente, 1, avenue des Acacias, *Cointe-Sclessin*. 26-10-1913
220. HENSGENS (JOSEPH), architecte-paysagiste, à *Aywaille*. 20-10-1934

221. HERODE (M^{lle} HENRIETTE), 14, rue de Renesse, 26-10-1934
Spa.
222. HERVE (PAUL), 3, avenue Rogier, *Liège.* 29- 3-1929
223. HIRSCH (HENRI), 117, rue Louvrex, *Liège.* 22- 2-1935
224. HOUGARDY (M^{lle} MARIE-JULIENNE), Villa de la 27-10-1933
Nole, à Chaudfontaine.
225. HOUTART (Baron MAURICE), 51, avenue de Ter- 25- 5-1894
vueren, Etterbeek.
226. HUMPERTS (HIPPOLYTE), inspecteur des télégra- 27- 3-1931
phes et téléphones, 21, quai Mativa, Liège.
227. JACOB DE BEUCKEN (LÉON). notaire honoraire, 28- 7-1922
Warsage.
228. JACOBY (GEORGES), photographe, 16, rue de 31- 5-1929
Sclessin, Liège.
229. JADOUL (LÉON), ingénieur, *Berloz.* 30-12-1932
230. JAMAR (LÉON), 19, rue Saint-Pierre, *Liège.* 18-12-1931
231. JAMIN (ÉMILE), industriel, 155, rue Saint-Séverin, 27-12-1908
Liège.
232. JANNE (RAYMOND), avocat, 23, rue des Augus- 27- 5-1932
tins, Liège.
233. JEANNE (LÉON), architecte, 39, quai de la Bo- 25- 4-1919
verie, Liège.
234. JOLET (MICHEL), 37, rue Large-Voie, *Herstal.* 27-10-1907
235. JOWA (JEAN), assureur-conseil, 49, Mont Saint- 28- 1-1927
Martin, Liège.
236. JOWA (ROBERT), 62, Mont-Saint-Martin, *Liège.* 25- 3-1927
237. JULÉMONT (JULIEN), 6, place des Nations, *Liège.* 29- 1-1926
238. KERKHOFF (ÉMILE), facteur d'orgues, 17, place 27- 5-1932
Masui, Schaerbeek.
239. KOENIG (JULIEN), architecte, 13, rue des Champs, 27-11-1931
Liège.
240. KUNEL (MAURICE), homme de lettres, 170, rue 30-10-1931
Fond Pirette, Liège.
241. KUPPER (CHARLES), chef de service à Ougrée- 31- 3-1933
Marihaye, 28, rue Gustave Trassenster, Ougrée.
242. LAGASSE DE LOCHT (Chevalier ÉDOUARD), ingé- 30-10-1931
nieur, La Butte-au-Bois, par Reckheim.
243. LAJOT (GUILLAUME), traducteur-juré, 174, rue 29- 4-1932
Lavaniste Voie, Liège.
244. LALOUX (AUGUSTE), 17, boulevard d'Avroy, 30- 5-1919
Liège.

245. LAMBINET (ADOLPHE), conseiller à la Cour d'Appel, 44, rue du Jardin Botanique, *Liège*. 24-11-1922
246. LAMBRECHTS (M^{me} CLAIRE), 707, route de Prayon, *Trooz*. 30- 1-1931
247. LAME (THÉO DE), avocat à la Cour d'appel, 14, rue de Joie, *Liège*. 25- 1-1903
248. LAMOUREUX (IVAN), 161, rue Côte d'Or, *Sclessin*. 27- 4-1923
249. LANNOY (AMÉLIE), 2, rue Louvrex, *Liège*. 27- 9-1935
250. LAPORT (GEORGES), 17, rue des Anges, *Liège*. 30-11-1923
251. LARBALETTE (JEAN), 163, rue Saint-Séverin, *Liège*. 25- 5-1933
252. LAROCK (ALBERT), imprimeur, 19, rue Varin, *Liège*. 30- 9-1932
253. LAUMONT (M^{me} ÉMILE), 75, rue Louvrex, *Liège*. 28-11-1930
254. LAUNOIT (Baron PAUL DE), 28, avenue Rogier, *Liège*. 29- 3-1914
255. LAVOYE (M^{lle} MADELEINE), 28, rue de l'Enseignement, *Liège*. 24- 2-1928
256. LEBENS (LÉON), ingénieur en chef, 77, rue de l'Académie, *Liège*. 28-10-1932
257. LECLERCQ (M^{lle} SUZANNE), docteur en sciences, assistante à l'Université, 96, rue de Hesbaye, *Liège*. 27- 1-1933
258. LECLÈRE (CONSTANT), professeur à l'Athénée, 5, rue de l'Académie, *Liège*. 27-12-1908
259. LECOMTE (ACHILLE), architecte, 9, rue Lesoinne, *Liège*. 29- 9-1933
260. LECONTE (LOUIS), conservateur en chef du Musée Royal de l'Armée, *Bruzelles*. 18- 3-1932
261. LEDENT (FÉLIX), avocat, 84, avenue Blondin, *Liège*. 25-10-1908
262. LEGRAND (MAURICE), architecte, 44, rue Darchis, *Liège*. 26- 7-1907
263. LEGRAYE (M^{lle} MARIETTE), régente, 63, rue Monulphe, *Liège*. 27-11-1931
264. LEGRAYE (M^{lle} NELLY), 63, rue Monulphe, *Liège*. 27- 5-1932
265. LEJEUNE (AUGUSTE), rue François Lapierre, *Fléron*. 18-12-1931
266. LEMARCHAL (M^{lle} MARGUERITE), 81, Thier de la Fontaine, *Liège*. 24- 2-1933

267. LEMAIRE (FERNAND), 12, rue des Fauvettes, 29- 3-1935
Liège.
268. LEPAGE (M^{lle} BLANCHE), 1, place d'Italie, *Liège.* 27-10-1933
269. LEMINEUR (JACQUES), 79, rue Louvrex, *Liège.* 26-10-1934
270. LE PAIGE (ULRIC), directeur honoraire de la Société
Athus-Grivegnée, 320, rue des Vennes, *Liège.* 25- 5-1906
271. LEPERSONNE-ANSPACH (M^{me}), 8, place Émile
Dupont, *Liège.* 29- 4-1932
272. LEROY (MAXIME), 19, rue de Chênée, *Angleur.* 25- 9-1931
273. LEWUILLON, général, 16, Haute-Ransy, *Vaux-*
sous-Chèvremont. 29- 5-1914
274. LEYNEN (M^{lle} L.), institutrice, 64, rue du Coq, 25- 3-1921
Liège.
275. LHOEST (ALBERT), industriel, 28, rue de l'Uni- 27- 3-1931
versité, *Liège.*
276. LHOEST (ÉMILE), 21, rue Publémont, *Liège.* 25-10-1931
277. L'HOEST (LÉON), docteur en médecine, 20, rue 29-12-1933
Basse-Wez, *Liège.*
278. LIÉBAUX (M^{lle} LOUISA), licenciée en histoire, 31, 29- 9-1933
rue Hors-Château, *Liège.*
279. LIMBOURG (LÉON), agent de change, 113, boule- 29- 4-1921
vard de la Sauvenièrre, *Liège.*
280. LIMBOURG (Chevalier PHILIPPE DE), *Theux.* 27- 2-1910
281. LINTERMANS (MAURICE), secrétaire général des 29- 6-1923
Cristalleries du Val-Saint-Lambert, 34, rue de
Renory, *Angleur.*
282. LINTERMANS (M^{me}), 34, rue de Renory, *Angleur.* 29- 6-1923
283. LISSOIR (LOUIS), 58, rue Jean d'Outremeuse, 30- 3-1923
Liège.
284. LOBET (ALFRED), architecte, 5, quai Mativa, 27-12-1908
Liège.
285. LOHEST (CHARLES), 4, rue des Sœurs Noires, 27-10-1907
Tournai.
286. LOOZ CORSWAREM (Comte LOUIS DE), *Château* 30- 3-1923
d'Occoches par Doullens (Somme, France).
287. LOUIS (SERVAIS), 16, rue Saint-Remy, *Liège.* 24- 2-1933
288. LOUSBERG (M^{lle} ÉLISABETH), 48, quai de Rome, 29- 4-1932
Liège.
289. MACAR (ALFRED), commissaire d'arrondissement, 31- 5-1929
17, rue Basse-Chaussée, *Liège.*
290. LA VILLE DE MAESTRICHT. 26- 2-1932

291. MAGIS (M^{lle} JEANNE), 29, rue Forgeur, *Liège*. 31- 5-1912
292. MARCOTTY (JOSEPH), 8, boulevard Émile de Laveleye, *Liège*. 27- 1-1907
293. MARDAGA (M^{lle} GILBERTE), 2, avenue des Ormes, *Cointe* (Sclessin). 27-11-1931
294. MARICQ (M^{lle} FERNANDE), régente, 23, rue des Églantiers, *Liège*. 25-11-1932
295. MARICQ (EUGÉNIE), 23, rue des Églantiers, *Liège*. 27- 9-1935
296. MARICQ (LÉONIE), 23, rue des Églantiers, *Liège*. 27- 9-1935
297. MARTIN (JULES), professeur de dessin, 104, rue Hochoporte, *Liège*. 31- 5-1935
298. MASSANGE DE COLLOMBS (HENRI), avenue Ferdinand Nicolay, *Stavelot*. 24- 2-1928
299. MASSIET DU BIEST, archiviste du Département des Ardennes, 4, rue des Assises, *Mézières* (France). 26-10-1928
300. MASSON (RENÉ), ingénieur, 41, rue des Rivageois, *Liège*. 26- 2-1932
301. MASY (S.), professeur à l'École Moyenne de Liège, 115, avenue de Péville, *Grivegnée*. 28-11-1930
302. MATAGNE (CHARLES), conducteur de travaux, 34, rue des Bayards, *Liège*. 27-11-1931
303. MÉDARD (GEORGES), 23, Mont Saint-Martin, *Liège*. 22- 2-1914
304. MÉDART (MICHEL), préparateur à l'Université, 20, rue du Martyr, *Bressoux*. 19-12-1924
305. MÉLINNE (GEORGES DE), docteur en médecine, 39, rue Louvrex, *Liège*. 28-10-1927
306. MÉLOTTE, employé communal, 23, rue Henri-court, *Liège*. 26- 6-1931
307. MÉLOTTE (LOUIS), 33, rue de l'Université, *Liège*. 28- 2-1909
308. MÉLOTTE DE LAVAUX (Chevalier ADRIEN DE), 1, avenue du Hêtre, *Cointe* (Sclessin). 26- 3-1916
309. MERCENIER (FERNAND), juge au Tribunal, 42, rue Rioul, *Huy*. 28-10-1932
310. MESSENS (CORNEILLE), chef du Secrétariat à la Vieille-Montagne, 107, avenue de Péville, *Grivegnée*. 25-11-1921
311. MEYERS (Baron ARMAND), procureur général honoraire, 8, place Saint-Christophe, *Liège*. 30-10-1931
312. NICHAX (M^{lle} MARGUERITE), 17, rue Pepin d'Herstal, *Herstal*. 22- 2-1935

313. MICHEL (LÉON), industriel, 45, boulevard de la Constitution, *Liège*. 18-12-1931
314. MONTRIEUX (ERNEST), architecte, 47, rue de Joie, *Liège*. 28-10-1932
315. MOREAU DE MELEN (ERNEST), notaire, 136, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 26-10-1934
316. MOREAU DE MELEN (EUGÈNE), professeur à l'Université, 136, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 28- 3-1909
317. MORESSÉE (GEORGES), ingénieur, 64, quai Mativa, *Liège*. 30- 4-1926
318. MORETUS-PLANTIN (R. P. HENRY), 53, rue de Bruxelles, *Namur*. 27- 2-1925
319. MOSSAY (JOSEPH), archiviste provincial, 51, rue Chéri, *Liège*. 26-10-1919
320. MOTTARD-VAN MARCKE (M^{me}), 22, rue Courtois, *Liège*. 30-10-1904
221. MOUTON-ALEXANDRE (M^{me} L.), 15, rue Volière, *Liège*. 23- 2-1913
322. NAGELMACKERS (ARMAND), capitaine honoraire 46, rue Bassenge, *Liège*. 27-10-1933
323. NAVEAU DE MARTEAU (M^{me} V^e LÉON), *Château de Bommershoven par Jesseren*. 29- 4-1921
324. NEURAY (LÉON), docteur, *Fléron*. 18-12-1931
325. NICOLAI DE GORHEZ (JEAN), 74, rue de Ambiorix, *Liège*. 18- 3-1932
326. NICOLAI DE GORHEZ (RENÉ), ingénieur, 74, rue Ambiorix, *Liège*. 27- 6-1919
327. NIVETTE (JOSEPH), chef du département minerais à la Vieille Montagne, 36, rue Large, *Chênée*. 28- 7-1922
328. NOIRFALISE (MAURICE), industriel, 212, rue Vaudrée, *Angleur*. 26- 2-1932
329. NONDONFAZ (M^{lle} VALÉRIE), 13, rue Monulphe, *Liège*. 24- 4-1925
330. NOTTET (PAUL), ingénieur, 339, rue du Crucifix, *Herstal*. 30- 3-1928
331. NYSSSEN (ANDRÉ), sous-chef de station, 150, rue Lambert Dewonck, *Alleur*. 26- 2-1932
332. OFFICE DU TOURISME DE LA VILLE DE LIÉGE, 4, place Saint-Lambert, *Liège*. 27- 1-1933
233. OPHOVEN (M^{me} CHRISTIAN), 7, rue des Anges, *Liège*. 29- 4-1932

234. OPHOVEN (LÉON), *Château de Binsta*, par *Stavelot*. 26- 3-1897
335. OTREPPE DE BOUVETTE (Baron GUSTAVE D'), 27-11-1925
Château d'Aineffe, par *Châpon-Seraing*.
336. PETERS (ALPHONSE), sculpteur-ébéniste, 18, rue 26- 10-1934
de Féttinne, *Liège*.
337. PELZER (M^{me} A.), régente, 63, rue Louvrex, *Liège*. 28-10-1932
338. PÉNY (M^{me} FRÉDÉRIC), 9, boulevard d'Avroy, 30- 1-1925
Liège.
339. PETERS (ÉMILE), pharmacien, 46, rue Pont d'Ile, 26- 2-1932
Liège.
340. PETERS (FERNAND), architecte, 16, rue Saint- 26- 5-1934
Reiny, *Liège*.
341. PEUTEMAN (JULES), archéologue, 32, rue des 27-10-1922
Alliés, *Verviers*.
342. PHILIPPART (AUGUSTE), officier de réserve, 27- 4-1923
46, rue Gaucet, *Liège*.
343. PHOLIEN (AUGUSTE), lithographe, 57, rue Sur- 28-12-1923
la-Fontaine, *Liège*.
344. PICARD, ingénieur, 14, quai du Condroz, *Liège*. 28-11-1930
345. PIEDBŒUF (HENRI), industriel. 17, rue de l'Église, 26-10-1934
Jupille.
346. PIEDBŒUF-LOVENS (LOUIS), ingénieur, *Château* 29- 3-1903
d'Embourg.
347. PIEDBŒUF-LOVENS (M^{me} LOUIS), *Château* 26-10-1934
d'Embourg.
348. PIÉRARD (M^{lle} CHARLOTTE), régente, 20, rue 29- 6-1934
Saint-Jean, *Liège*.
349. PIETTE (FRANÇOIS), avocat, 23, place Delcour, 22- 2-1914
Liège.
350. PINET (M^{lle} RITA), rentière, 15, rue aux-Chevaux, 26- 5-1934
Liège.
351. PIRET (ALBERT), rentier, 133, rue de Campine, 27-11-1925
Liège.
352. PIRET (M^{me} ALBERT), 133, rue de Campine, *Liège*. 28- 4-1933
353. PIRLET (JOSEPH), ingénieur, 65, Thier de la Fon- 28- 2-1909
taine, *Liège*.
354. PITTEURS DE BUDINGEN (Baron HERMAN DE), 29-12-1926
banquier, 83, rue Louvrex, *Liège*.
355. PLEIN (PIERRE), 6, place Paul Janson, *Liège*. 30- 5-1924

356. PLOMDEUR (J.), industriel, 12, rue de la Madeleine, *Liège*. 25- 1-1903
357. POISMANS (RENÉ), architecte, 35, avenue du Luxembourg, *Liège*. 29- 3-1935
358. PONCELET (VICTOR), imprimeur, 1, rue Édouard Wacken, *Liège*. 28-10-1932
359. POSWICK (PROSPER), *Château de Tihange (Huy)*. 9- 3-1883
360. POSWICK (GUY), juge de Paix, *Dolhain-Limbourg* 31- 5-1935
361. POTESTA (Baronne ÉDOUARD DE), *Château de Hermalle-sous-Huy*. 29-11-1908
362. PROTIN (ROBERT), imprimeur, 24, rue Féronstrée, *Liège*. 30- 5-1919
363. PURAYE (JEAN), 2, rue de l'Évêché, *Liège*. 30-10-1931
364. QUESTIENNE (PHILIPPE), commissaire-voyer, 21, rue de Verviers, *Liège*. 25- 2-1912
365. QUIÉVREUX (LOUIS), rédacteur à la *Dernière Heure*, 121, rue Beekman, *Uccle*. 26- 5-1933
366. RAEPSAET, 18, rue Charles Morren, *Liège*. 27- 1-1933
367. RAEPSAET (M^{me}), 18, rue Charles Morren, *Liège*. 27- 1-1933
368. RAICK (LOUIS), fabricant d'armes, 38, rue Fusch, *Liège*. 26-10-1923
369. RASKIN (M^{lle} CLAIRE), 274, boulevard d'Avroy, *Liège*. 28-10-1932
370. RASKIN (M^{lle} DENISE), 274, boulevard d'Avroy, *Liège*. 18-12-1931
371. RASKIN (MARCEL), 274, boulevard d'Avroy, *Liège*. 25- 9-1931
372. RAXHON (FRANZ), industriel, Villa Welcome, 9, boulevard Marie-Henriette, *Spa*. 27- 2-1910
373. RAYMOND (ALEXANDRE), docteur en médecine, *Val-Saint-Lambert*. 27-11-1910
374. RAYMOND (JEAN), *Ivoz (Val-Saint-Lambert)*. 28- 3-1930
375. RÉMONT (LÉOPOLD), 39, quai de la Grande-Bretagne, *Liège*. 26- 1-1919
376. REMY (M^{me} V^e ALBERT), 12, place Maréchal Foch, *Liège*. 28-10-1932.
377. REMY (GEORGES), journaliste, 9, rue Vinâve d'Ile, *Liège*. 26- 2-1932
378. RENARD (ARMAND), industriel, 25, quai Saint-Léonard, *Liège*. 30-11-1923

379. RENARD (PAUL), docteur en médecine, 102, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 26- 2-1932
380. RENARD-GRENSON (M^{me} L.), 14, rue Fabry, *Liège*. 30- 1-1910
381. RENAUD (JOSEPH), 135, rue Naimette, *Liège*. 30- 5-1919
382. RENSON-DINRATHS (M^{me} M.), 19, quai des Tanneurs, *Liège*. 30-11-1934
383. REUTER (VICTOR), architecte, 32, quai de la Boverie, *Liège*. 28- 7-1911
384. RIGO (LÉON), 92, avenue Blondin, *Liège*. 27-12-1908
385. ROBERT (FERNAND), géomètre du Cadastre, 34, rue du Parc, *Malmédy*. 25- 3-1927
386. ROBERT (M^{me} LÉONIE), régente, 25, rue Sainte-Marie, *Liège*. 30- 7-1920
387. ROCOUR (CHARLES), 1, rue Gaucet, *Liège*. 31- 7-1925
388. ROLAND (ALBERT), industriel, 4, rue de la Paix, *Liège*. 18-12-1931
389. ROLAND-DUMONT (LÉON), 2, rue Velbruck, *Liège*. 27- 1-1902
390. ROSSIUS D'HUMAIN (Baron CHARLES DE), 86, boulevard d'Avroy, *Liège*. 26- 1-1913
391. SALIER (MELCHIOR), 139, rue Faurieux, *Herstal*. 27-11-1925
392. SCHAETZEN (Chevalier MARCEL DE), 134, rue de la Loi, *Bruelles*. 27- 6-1919
393. SCHOENMAECKERS (LOUIS), architecte, 45, rue du Marché, *Huy*. 25- 6-1927
394. SCHRAEPEN (HUBERT), agent de change, 41, rue du Pot d'Or, *Liège*. 29- 4-1921
395. SÉLYS LONGCHAMPS (Baron EDMOND DE), Villa les Étangs, *Comblain-la-Tour*. 27- 2-1910
396. SÉMINAIRE (BIBLIOTHÈQUE DU), 40, rue des Prémontrés, *Liège*.
397. SENGERS (G.), inspecteur, 25, boulevard du Nord, *Tongres*. 24- 4-1925
398. SENY (CHARLES DE), notaire, 2, place de Bronckart, *Liège*. 6- 4-1934
399. SERVAIS (HENRI), négociant, 24, rue de Dominicains, *Liège*. 27-10-1907
400. SERVAIS (JEAN), professeur d'Athénée, 13, rue Wiertz, *Liège*. 28-11-1920

401. SERWIR (M^{lle} BERTHE), professeur au Conservatoire, 192, rue de Robermont, *Liège*. 29- 9-1933
402. SILVERYSER (Abbé FLORENT), aumônier, *Herck-la-Ville*. 23- 2-1923
403. SINNEN-DE TIEGE (NORBERT), 5, rue du Vertbois, *Liège*. 30-12-1932
404. SKLIN (DIEUDONNÉ), industriel, *Fays (Harre-Werbomont)*. 31-12-1905
405. SLINGENEYER-HEINEN (M^{me} V^e PHILO), 20, rue P.-J. Delcloche, *Liège*. 26- 2-1932
406. SMAL (LOUIS), régent à l'École Moyenne A, 62, rue Frédéric Nyst, *Liège*. 28-10-1932
407. SMIDS, photographeur, *Chaufontaine*. 28- 2-1931
408. SOER (MAXIME DE), 121, boulevard de la Sauve-nière, *Liège*. 24- 3-1907
409. LA VILLE DE SPA. 28-11-1920
410. STAES (PAUL), avocat, 34, place du Vingt-Août, *Liège*. 27-11-1925
411. STASSE (RENÉ), juge au Tribunal de Huy, 10, rue des Bons Enfants, *Huy*. 27- 3-1931
412. STREEL (GEORGES), docteur en médecine, *Engis*. 25- 7-1919
413. SWYSEN (M^{lle} LÉONTINE), régente, 15, rue des Fories, *Liège*. 27- 7-1923
414. TAHON (RENÉ), avocat général, 13, rue des Augustins, *Liège*. 30- 1-1910
415. TANCRÉ (ÉDOUARD), 79, rue de Cointe, *Liège*. 31- 3-1922
416. TECQMENNE (CH.), docteur en médecine, 45, rue Louvrex, *Liège*. 29- 6-1923
417. THIBOUT (JOSEPH), 39, rue Darchis, *Liège*. 31- 5-1935
418. TIMMERMANS (PAUL), ingénieur, 59, quai de Rome, *Liège*. 29- 3-1935
419. THIRY (LOUIS), docteur en médecine, 28, avenue Louis Libert, *Aywaille*. 30- 9-1932
420. THONNARD (Dieudonné), 56, quai d'Amereœur, *Liège*. 30- 3-1923
421. THONNART (PAUL), ingénieur principal des mines, 400, rue de Campine, *Liège*. 28- 4-1933
422. THONE (GEORGES), imprimeur, 13, rue de la Commune, *Liège*. 29- 2-1924
423. THONUS (RENÉ), 114, rue Sur-la-Fontaine, *Liège*. 26- 2-1932
424. TINLOT (M^{lle} DENISE), 67, rue Marexhe, *Herstal*. 29- 9-1933

425. TYOU (ALPHONSE), instituteur retraité, *Amay*. 24-11-1933
426. ULENS (ROBERT), avocat, Château de la Motte, *Grand-Jamine*. 25-10-1929
427. VAL DIEU (Révérend Abbé de l'Abbaye de), *Charneux*. 26-11-1897
428. VAN BENDEN (ALFRED), 168, rue de Beyne, *Jupille*. 28- 6-1935
429. VAN DE BERG (ÉMILE), 70, rue des Vennes, *Liège*. 24- 2-1933
430. VAN DEN PEEREBOOM (IGNACE), 25, rue Dar-tois, *Liège*. 30-10-1931
431. VAN DER HAEGHEN (ALFRED), ingénieur, Villa Les Griffons, *Méry*, par *Tilff*. 28-10-1932
432. VAN DER HAEGHEN-ROSNY (M^{me} A.), *Méry*, par *Tilff*. 29- 4-1932
433. VAN DER HEYDEN (JACQUES), industriel, 58, rue des Guillemins, *Liège*. 28- 2-1931
434. VANDER LINDEN (ALBERT), 78, boulevard de Tirlemont, *Louvain*. 25-10-1935
435. VANDERSTRAETEN (CONSTANT), archiviste communal, Alderstraat, *Hasselt*. 29-12-1933
436. VAN DURME (CHARLES), pharmacien, 180, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 30- 5-1919
437. VAN GOIDTSNOVEN (PAUL), docteur en médecine, 43, rue de la Casquette, *Liège*. 27- 1-1933
438. VAN HEULE (M^{lle} LUCIE), artiste peintre, 8, rue de Chaudfontaine, *Liège*. 25-11-1932
439. VAN ZUYLEN (ERNEST), 16, quai de Rome, *Liège*. 31- 3-1933
440. VAN ZUYLEN (Baron FRÉDÉRIC), Château d'Ahin, *Huy* (85A rue d'Arlon, *Bruxelles*). 27-11-1931
441. VAN ZUYLEN (Baron JOSEPH), *Château d'Argenteau*. 29- 4-1921
442. VAN ZUYLEN (JOSEPH), 37, boulevard Frère-Orban, *Liège*. 31- 3-1922
443. VERBOCKHAVEN (ERNEST), industriel, 15, rue du Coq, *Liège*. 28- 4-1933
444. VERCHEVAL (M^{me} FÉLIX), 27, avenue Isabelle, *Anvers*. 30- 1-1910
445. VERCHEVAL-BURY (F.), 15, place de la Licour, *Herstal*. 30- 5-1924
446. WAELBERS (CHARLES), instituteur retraité à *Fouren-le-Comte*. 24-11-1933

447. WAHA (LÉONCE), avocat, 35, boulevard Piercot, 30-11-1934
Liège.
448. WALQUE (JEAN DE), substitut du procureur du 23- 2-1934
Roi, 25, quai de Rome, *Liège.*
449. WARNOTTE (DANIEL), directeur général au Mi- 27- 3-1931
nistère du Travail, 60, rue Verhulst, *Uccle.*
450. WAUTERS (M^{lle} LÉONIE), 39, rue de l'Université, 26- 5-1933
Liège.
451. WAUTERS (LUCIEN), notaire honoraire, 39, rue 6- 4-1934
de l'Université, *Liège.*
452. WEEKERS (LÉON), docteur en médecine, 15, rue 28- 3-1909
Forgeur, *Liège.*
453. WIBAIL (OSCAR), ingénieur, 16, quai des États- 30- 3-1926
Unis, *Liège.*
454. WILL (M^{lle} BERTHE), 1, rue de la Madeleine, *Liège.* 31- 3-1922
455. WILMOTTE (LÉON), place Antoine Grégoire, *Ti-* 24-11-1922
hange (Huy).
456. WISER (FERNAND), docteur en droit, 130, boule- 29- 1-1926
vard de la Sauvenière, *Liège.*
457. WOOT DE TRIKHE (JOSEPH), propriétaire, *Cou-* 26- 1-1913
thuin.
458. YANS (MAURICE), licencié en histoire, à *Glain.* 25-10-1935
-

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Rapport du Secrétaire sur les travaux de l'Institut archéologique liégeois en 1934	5
Rapport du Conservateur sur les Musées Curtius et d'Ansembourg en 1934	9
Rapport du Baron de Séllys-Longchamps sur la situation des Musées en 1934	15
Rapport du Conseil d'administration de l'AMIAL.	17
Rapport du Trésorier sur l'exercice 1934	19
Rapport du Bibliothécaire sur la situation de la Bibliothèque en 1934	20
L'Enseignement primaire dans le Département de l'Ourthe pen- dant la Révolution (1795-1802), par F. MACOURS.	27
Introduction à l'Histoire paroissiale de l'ancien diocèse de Liège, par LÉON-E. HALKIN	137
Tableau des membres de l'Institut archéologique liégeois.	

IMPRIMERIE G. MICHIELS-BROEDERS, TONGRES.

